This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

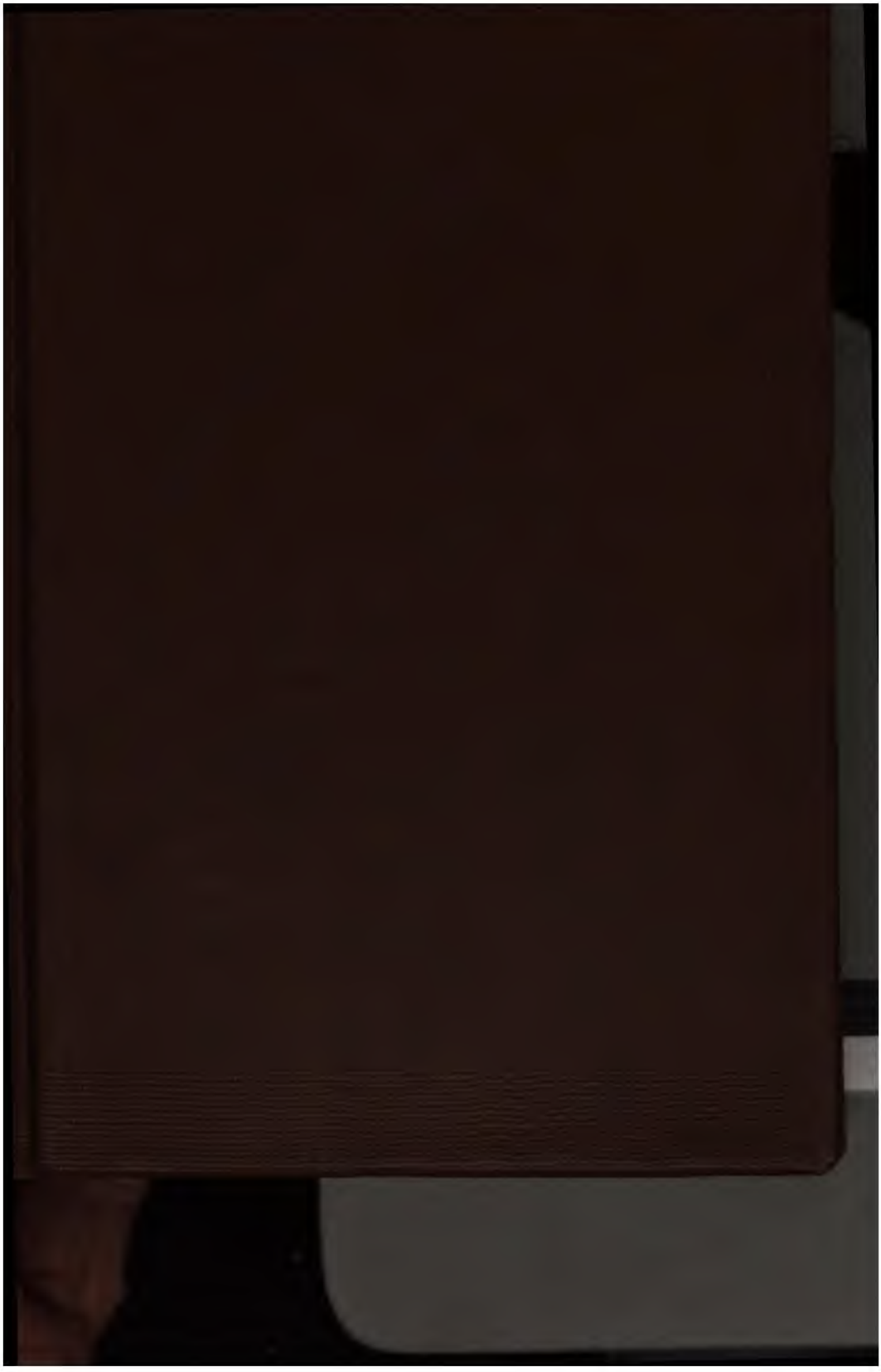

ΕΙΣ ΦΑΟΣ
George Bancroft

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME IV.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME IV.

A PARIS,

Chez { GRATIOT, cul-de-sac Pecquay, rue des Blancs-Manteaux.
HOUEL, rue du Bacq, N°. 940.
GUILLAUME, rue de l'Eperon, N°. 12.
GIDE, place St.-Sulpice.

Et A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, libraire.

ŒUVRES

DE CONDILLAC,

Revues, corrigées par l'Auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes, et augmentées de LA LANGUE DES CALCULS, ouvrage posthume.

LE COMMERCE ET LE GOUVERNEMENT.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CH. HOUEL.

AN VI. — 1798. (E. vulg.)

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

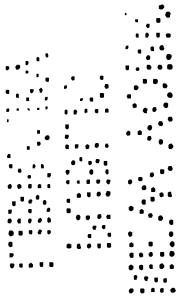

LE COMMERCE

ET

LE GOUVERNEMENT,

Considérés relativement l'un à l'autre.

OBJET DE CET OUVRAGE.

CHAQUE science demande une langue particulière, parce que chaque science a des idées qui lui sont propres. Il semble qu'on devroit commencer par faire cette langue : mais on commence par parler et par écrire, et la langue reste à faire. Voilà où en est la science économique, dont l'objet est celui de cet ouvrage même. C'est, entre autres choses, à quoi on se propose de suppléer. (1)

(1) Depuis la première édition de cet ouvrage, j'ai démontré, dans ma Logique, que l'art de bien traiter une science se réduit à l'art d'en bien faire la langue. Aussi, quand j'ai dit que la langue de la

Cet ouvrage a trois parties. Dans la première, je donne, sur le commerce, des notions élémentaires, que je détermine d'après des suppositions ; et je développe les principes de la science économique. Dans la seconde, je fais d'autres suppositions, pour juger de l'influence que le commerce et le gouvernement doivent avoir l'un sur l'autre. Dans la troisième, je les considère tous deux d'après les faits, afin de m'appuyer sur l'expérience autant que sur le raisonnement.

Je dirai souvent des choses fort communes. Mais, s'il étoit nécessaire de les remarquer pour parler sur d'autres avec plus de précision, je ne devois pas avoir honte de les dire. Les génies, qui ne disent que des choses neuves, s'il y a de tels génies, ne doivent pas écrire pour l'instruction. Le grand point est de se faire entendre, et je ne desire que de faire un ouvrage utile.

---

science économique étoit à faire, le public, pour qui cette science n'étoit encore souvent qu'un chiffre indéchiffrable, n'a pas eu de la peine à le croire; parce qu'il pense, avec raison, qu'une langue qui ne s'entend pas est une langue mal faite.

PREMIÈRE PARTIE.

Notions élémentaires sur le Commerce, déterminées d'après des suppositions; ou principes de la science économique.

CHAPITRE PREMIER.

Fondement de la valeur des choses.

Comment on juge de l'abondance, de la surabondance et de la disette.

SUPPOSONS une petite peuplade, qui vient de s'établir, qui a fait sa première récolte, et qui, étant isolée, ne peut subsister que du produit des champs qu'elle cultive.

Supposons encore qu'après avoir prélevé le blé nécessaire pour ensemencer les terres, il lui en reste cent muids; et qu'avec cette quantité, elle peut attendre une seconde récolte sans craindre de manquer.

Pour que, suivant notre supposition, cette quantité lui ôte toute crainte de manquer, il faut qu'elle soit suffisante, non seulement à ses besoins, il faut qu'elle le soit encore à ses craintes. Or c'est ce qui ne peut se rencontrer que dans une certaine abondance. En effet, quand on juge d'après ses craintes, ce qui ne suffiroit qu'à la rigueur ne suffit pas ; et on croit ne trouver ce qui suffit que dans ce qui abonde jusqu'à un certain point.

La quantité qui reste à notre peuplade, semences prélevées, fait donc, pour cette année, ce qu'on nomme abondance. Par conséquent, si elle a quelques muids de plus, elle sera dans la surabondance ; et elle sera dans la disette si elle en a quelques-uns de moins.

Si un peuple pouvoit juger, avec précision, du rapport où est la quantité de blé qu'il a avec la quantité qu'il faut à sa consommation, ce rapport connu lui feroit toujours connoître, avec la même précision, s'il est dans l'abondance, dans la surabondance ou dans la disette.

Mais il ne peut pas juger, avec précision,

de ce rapport : car il n'a aucun moyen pour s'assurer exactement, ni de la quantité de blé qu'il a, ni de la quantité qu'il en consommera. Il le peut d'autant moins, qu'il ne sauroit le garder sans déchet, et que la quantité précise de ce déchet est de nature à ne pouvoir être prévue. S'il en juge donc, ce n'est qu'à-peu-près, et sur l'expérience de plusieurs années.

Cependant, de quelque manière qu'il en juge, il est toujours vrai de dire qu'il se croit dans l'abondance, lorsqu'il pense avoir une quantité de blé suffisante pour écarter toute crainte d'en manquer; qu'il se croit dans la surabondance, lorsqu'il pense en avoir une quantité plus que suffisante à toutes ses craintes; et qu'il se croit dans la disette, lorsqu'il pense n'en avoir qu'une quantité qui ne suffit pas pour les dissiper.

C'est donc dans l'opinion qu'on a des quantités, plutôt que des quantités mêmes, que se trouvent l'abondance, la surabondance ou la disette : mais elles ne se trouvent dans l'opinion que parce qu'elles sont supposées dans les quantités.

Si, au lieu de cent muids, notre peuplade, Surabondan

inutile, et en abondance utile.

semences prélevées, en a deux cents, elle en aura cent qui lui seront inutiles pour sa consommation d'une récolte à l'autre; et, si elle ne prend aucune précaution pour conserver ce blé surabondant, il s'échauffera, il se corrompra, et ce qui en restera ne sera d'aucun usage pour les années suivantes.

Plusieurs années consécutives d'une grande récolte ne feroient donc qu'embarrasser la peuplade d'une surabondance inutile, et il arriveroit bientôt qu'on ensemenceroit moins de terres.

Mais les récoltes, qui ne suffisent pas aux besoins de la peuplade, feront sentir la nécessité de conserver du blé lorsqu'il y en aura de surabondant. On en cherchera donc les moyens: et, quand on les aura trouvés, le blé inutile dans les années de surabondance deviendra utile dans les années de disette. Les cent muids que la peuplade n'a pas consommés, et qu'elle a su conserver, suppléeront à ce qui lui manquera pendant plusieurs années où il ne restera, pour sa consommation, semences prélevées, que soixante ou quatre-vingts muids.

Il n'y aura donc plus proprement de blé surabondant lorsqu'on saura le conserver, puisque celui qui ne se consommera pas dans une année pourra se consommer dans une autre.

Si notre peuplade étoit environnée d'autres peuplades, agricoles comme elle, elle n'auroit pas le même besoin de conserver du blé dans des greniers; parce qu'en donnant le surabondant qu'elle auroit dans quelque autre denrée, elle pourroit se procurer le blé qui seroit surabondant chez une autre peuplade. Mais nous l'avons supposée tout-à-fait isolée.

Besoins naturels et besoins factices.

Nous avons deux sortes de besoins. Les uns sont une suite de notre conformation : nous sommes conformés pour avoir besoin de nourriture, ou pour ne pouvoir pas vivre sans alimens.

Les autres sont une suite de nos habitudes. Telle chose dont nous pourrions nous passer, parce que notre conformation ne nous en fait pas un besoin, nous devient nécessaire par l'usage, et quelquefois aussi nécessaire que si nous étions conformés pour en avoir besoin.

J'appelle *naturels* les besoins qui sont une suite de notre conformation, et *factices* les besoins que nous devons à l'habitude contractée par l'usage des choses.

Une horde errante vit des fruits que la terre produit naturellement, du poisson qu'elle pêche, des bêtes qu'elle tue à la chasse; et, lorsque le lieu qu'elle parcourt ne fournit plus à sa subsistance, elle passe ailleurs. Nous ne voyons, dans ce genre de vie, que des besoins purement naturels.

Notre peuplade ne peut plus errer. Elle s'est fait un besoin de vivre dans le lieu qu'elle a choisi; elle s'en fait un de l'abondance qu'elle trouve dans les champs qu'elle cultive, et de la bonté des fruits qu'elle doit à son travail. Elle ne se contente pas d'aller à la chasse des animaux qui peuvent servir à sa nourriture et à son vêtement, elle en élève, et elle tâche de les multiplier assez pour sa consommation.

Voilà un genre de vie où nous remarquons des besoins factices, c'est-à-dire, des besoins qui naissent de l'habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis.

On voit que ces premiers besoins factices s'écartent des naturels le moins qu'il est possible. Mais on prévoit aussi qu'il s'en formera d'autres, qui s'en écarteront toujours de plus en plus. Ce qui arrivera lorsque notre peuplade, ayant fait des progrès dans les arts, voudra satisfaire à ses besoins naturels par des moyens plus multipliés et plus recherchés. Il viendra même un temps où les besoins factices, à force de s'écarter de la nature, finiront par la changer totalement et par la corrompre.

Les premiers besoins que se fait notre peuplade, sont de l'essence de l'ordre social, qui cesseroit si ces besoins cessoient eux-mêmes. On est donc fondé à les regarder comme naturels. Car, s'ils ne le sont pas au sauvage errant, ils le deviennent à l'homme en société, auquel ils sont absolument nécessaires. C'est pourquoi je nommerai désormais *naturels*, non seulement les besoins qui sont une suite de conformation, mais encore ceux qui sont une suite de la constitution des sociétés civiles ; et j'entendrai par *factices* ceux qui ne sont pas essentiels à l'ordre social, et sans les-

quels par conséquent les sociétés civiles pourroient subsister.

La valeur des choses est fondée sur leur utilité, sur le besoin que nous en avons, ou sur l'usage que nous en pouvons faire.

On dit qu'une chose est utile, lorsqu'elle sert à quelques-uns de nos besoins; et qu'elle est inutile, lorsqu'elle ne sert à aucun, ou que nous n'en pouvons rien faire. Son utilité est donc fondée sur le besoin que nous en avons.

D'après cette utilité, nous l'estimons plus ou moins; c'est-à-dire, que nous jugeons qu'elle est plus ou moins propre aux usages auxquels nous voulons l'employer. Or cette estime est ce que nous appelons *valeur*. Dire qu'une chose vaut, c'est dire qu'elle est ou que nous l'estimons bonne à quelque usage.

La valeur des choses est donc fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient encore au même, sur l'usage que nous en pouvons faire.

A mesure que notre peuplade se fera de nouveaux besoins, elle apprendra à employer à ses usages des choses dont auparavant elle ne faisoit rien. Elle donnera donc, dans un temps, de la valeur à des choses auxquelles, dans un autre, elle n'en donnoit pas.

Dans l'abondance, on sent moins le besoin, parce qu'on ne craint pas de manquer. Par une raison contraire, on le sent davantage dans la rareté et dans la disette.

Elles ont plus de valeur dans la rareté, et moins dans l'abondance.

Or, puisque la valeur des choses est fondée sur le besoin, il est naturel qu'un besoin plus senti donne aux choses une plus grande valeur, et qu'un besoin moins senti leur en donne une moindre. La valeur des choses croît donc dans la rareté, et diminue dans l'abondance.

Elle peut même, dans l'abondance, diminuer au point de devenir nulle. Un surabondant, par exemple, sera sans valeur, toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun usage, puisqu'alors il sera tout-à-fait inutile.

Tel seroit un surabondant en blé, si on le considéroit par rapport à l'année dans laquelle il ne fait pas partie de la quantité nécessaire à la consommation. Mais si on le considère par rapport aux années suivantes, où la récolte ne pourroit pas suffire, il aura une valeur, parce qu'on juge qu'il pourra faire partie de la quantité nécessaire au besoin qu'on en aura.

Ce besoin est éloigné. Par cette rai
il ne donne pas à une chose la même
leur qu'un besoin présent. Celui-ci fait
tir qu'actuellement la chose est absolum
nécessaire, et l'autre fait seulement ju
qu'elle pourra le devenir. On se flatte qu'
ne le deviendra pas; et, dans cette pré
tion, comme on est porté à ne pas pré
le besoin, on l'est aussi à donner moin
valeur à la chose.

Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance.

Le plus ou moins de valeur, l'utilité é
la même, seroit uniquement fondé sur le
gré de rareté ou d'abondance, si ce de
pouvoit toujours être connu avec précisi
et alors on auroit la vraie valeur de cha
chose.

Mais ce degré ne sauroit jamais
connu. C'est donc principalement dans
pinion que nous en avons qu'est fond
plus ou moins de valeur.

En supposant qu'il manque un dixiè
du blé nécessaire à la consommation
notre peuplade, les neuf dixièmes n'auroi
que la valeur de dix, si on apprécioit h
la disette, et si on voyoit avec certit
qu'elle n'est réellement que d'un dixiè

C'est ce qu'on ne fait pas. Comme on se flatte dans l'abondance, on craint dans la disette.

Au lieu d'un dixième qui manque, on juge qu'il en manque deux, trois, ou davantage. On se croit au moment où le blé manquera tout-à-fait ; et la disette d'un dixième produira la même terreur que si elle étoit d'un tiers ou de la moitié.

Dès qu'une fois l'opinion a exagéré la disette, il est naturel que ceux qui ont du blé songent à le conserver pour eux ; dans la crainte d'en manquer, ils en mettront en réserve plus qu'il ne leur en faut. Il arrivera donc que la disette sera réellement du tout, ou à-peu-près, pour une partie de la peuplade. Dans cet état des choses, il est évident que la valeur du blé croîtra à proportion que l'opinion exagérera la disette.

Si la valeur des choses est fondée sur leur utilité, leur plus ou moins de valeur est donc fondé, l'utilité restant la même, sur leur rareté ou sur leur abondance, ou plutôt sur l'opinion que nous avons de leur rareté et de leur abondance.

Je dis *l'utilité restant la même*, parce

qu'on sent assez qu'en les supposant également rares ou également abondantes, on leur juge plus ou moins de valeur, suivant qu'on les juge plus ou moins utiles.

Quelque abondante que soit une chose, elle a de la valeur si elle est utile.

Il y a des choses qui sont si communes, que, quoique très-nécessaires, elles paroissent n'avoir point de valeur. Telle est l'eau; elle se trouve par-tout, dit-on, *il n'en coûte rien pour se la procurer; et la valeur qu'elle peut obtenir par le transport n'est pas une valeur à elle, ce n'est qu'une valeur de frais de voiture.*

Il seroit bien étonnant qu'on payât des frais de voiture pour se procurer une chose qui ne vaudroit rien.

Une chose n'a pas une valeur, parce qu'elle coûte, comme on le suppose; mais elle coûte, parce qu'elle a une valeur.

Je dis donc que, même sur les bords d'un fleuve, l'eau a une valeur, mais la plus petite possible, parce qu'elle y est infiniment surabondante à nos besoins. Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur; et on l'estime en raison de l'éloignement et de la difficulté de s'en procurer. En pareil cas un voyageur altéré donneroit

cent louis d'un verre d'eau, et ce verre d'eau vaudroit cent louis. Car la valeur est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons, et cette estime est relative à notre besoin : elle croît et diminue comme notre besoin croît et diminue lui-même.

Comme on juge que les choses n'ont point de valeur quand on a supposé qu'elles ne coûtent rien, on juge qu'elles ne coûtent rien quand elles ne coûtent point d'argent. Nous avons bien de la peine à voir la lumière. Tâchons de mettre de la précision dans nos idées.

Quoiqu'on ne donne point d'argent pour se procurer une chose, elle coûte, si elle coûte un travail.

Or, qu'est-ce qu'un travail ?

C'est une action ou une suite d'actions, dans le dessein d'en tirer un avantage. On peut agir sans travailler : c'est le cas des gens désœuvrés qui agissent sans rien faire. Travailler, c'est donc agir pour se procurer une chose dont on a besoin. Un homme de journée, que j'occupe dans mon jardin, agit pour gagner le salaire que je lui ai promis; et il faut remarquer que son travail com-

mence au premier coup de bêche : car, s
ne commençoit pas au premier, on ne sa
roit plus dire où il commence.

D'après ces réflexions préliminaires,
dis que, lorsque je suis loin de la rivièr
l'eau me coûte l'action de l'aller cherche
action qui est un travail, puisqu'elle e
faite pour me procurer une chose dont j'
besoin; et, lorsque je suis sur le bord de
rivière, l'eau me coûte l'action de me baiss
pour en prendre; action qui est un bien pe
travail, j'en conviens : c'est moins que
premier coup de bêche. Mais aussi l'e
n'a-t-elle alors que la plus petite vale
possible.

L'eau vaut donc le travail que je fa
pour me la procurer. Si je ne vais pas
chercher moi-même, je paierai le trava
de celui qui me l'apportera; elle vaut do
le salaire que je donnerai; et par cons
quent les frais de voiture sont une vale
à elle. Je lui donne moi-même cette valeu
puisque j'estime qu'elle vaut ces frais d
voiture.

On seroit bien étonné si je disois qu
l'air a une valeur; et cependant je dois

dire, si je raisonne conséquemment. Mais que me coûte-t-il? Il me coûte tout ce que je fais pour le respirer, pour en changer, pour le renouveler. J'ouvre ma fenêtre, je sors. Or chacune de ces actions est un travail, un travail bien léger, à la vérité, parce que l'air, encore plus abondant que l'eau, ne peut avoir qu'une très-petite valeur.

J'en pourrois dire autant de la lumière, de ces rayons que le soleil répand avec tant de profusion sur la surface de la terre; car certainement, pour les employer à tous nos usages, il nous en coûte un travail ou de l'argent.

Ceux que je combats regardent comme une grosse méprise de fonder la valeur sur l'utilité, et ils disent qu'une chose ne peut valoir qu'autant qu'elle a un certain degré de rareté. *Un certain degré de rareté!* Voilà ce que je n'entends pas. Je conçois qu'une chose est rare, quand nous *jugeons* que nous n'en avons pas autant qu'il en faut pour notre usage; qu'elle est abondante, quand nous *jugeons* que nous en avons autant qu'il nous en faut, et qu'elle est sura-

bondante, quand nous *jugeons* que nous en avons au-delà. Enfin, je conçois qu'une chose dont on ne fait rien, et dont on ne peut rien faire, n'a point de valeur, et qu'au contraire une chose a une valeur lorsqu'elle a une utilité : et, si elle n'en avoit pas une, par cela seul qu'elle est utile, elle n'en auroit pas une plus grande dans la rareté, et une moindre dans l'abondance.

Mais on est porté à regarder la valeur comme une qualité absolue, qui est inhérente aux choses indépendamment des jugemens que nous portons, et cette notion confuse est une source de mauvais raisonnemens. Il faut donc se souvenir que, quoique les choses n'aient une valeur que parce qu'elles ont des qualités qui les rendent propres à nos usages, elles n'auroient point de valeur pour nous, si nous ne jugions pas qu'elles ont en effet ces qualités. Leur valeur est donc principalement dans le jugement que nous portons de leur utilité, et elles n'en ont plus ou moins que parce que nous les jugeons plus ou moins utiles, ou qu'avec la même utilité nous les jugeons plus rares ou plus abondantes.

La valeur étant fondée sur le jugement que nous portons de l'utilité des choses, et l'utilité des choses étant fondée elle-même sur le besoin que nous en avons, il faut distinguer une valeur naturelle qui ne suppose que des besoins naturels, et une valeur factice qui ne suppose que des besoins factices. Le blé, par exemple, a une valeur naturelle chez notre peuplade, puisque nous supposons que tous les citoyens en ont naturellement le même besoin. Mais les diamans, si l'usage s'en introduisoit parmi eux, n'auroient qu'une valeur factice, parce qu'un pareil besoin, au moins inutile à la société, ne pourroit être que celui de quelques particuliers.

Deux sortes de valeurs, l'une naturelle et l'autre factice.

La valeur naturelle est directement la même pour tous, parce que c'est la valeur des choses absolument nécessaires au maintien de la société. Au contraire, la valeur factice, qui est beaucoup pour quelques-uns, ne seroit par elle-même rien pour les autres; mais, parce que les riches n'obtiendront des choses d'une valeur factice qu'autant qu'ils donneront en échange des choses d'une valeur naturelle, c'est une consé-

quence que la valeur factice devienne, au moins indirectement, une valeur réelle pour tous. C'est ainsi que les choses, inutiles au plus grand nombre, finissent par être d'une utilité générale lorsqu'elles sont jugées l'équivalent d'une chose nécessaire à tous.

La valeur est avant l'échange.

La valeur, de quelque espèce qu'elle soit, naturelle ou factice, est donc principalement dans les jugemens que nous portons de l'utilité des choses; et il ne faudroit pas dire, avec les écrivains économistes, qu'elle *consiste dans le rapport d'échange entre telle chose et telle autre :* ce seroit supposer, avec eux, l'échange avant la valeur; ce qui renverseroit l'ordre des idées. En effet, je ne ferois point d'échange avec vous, si je ne jugeois pas que la chose que vous me cédez a une valeur; et, si vous ne jugiez pas que celle que je vous vends en a une également, vous ne feriez point d'échange avec moi. Les écrivains économistes, pour me servir d'un proverbe, ont donc mis la charrue avant les bœufs.

Cette méprise paroît bien peu de chose, puisqu'elle se réduit à prendre la seconde idée pour la première. Mais il n'en falloit

pas davantage pour répandre la confusion. Aussi la valeur juste pour un rapport d'échange est-elle une notion vague que l'on ne sauroit déterminer ; et on peut compter qu'en traitant la science économique d'après cette idée on ne sera point entendu par-tout où la valeur étoit pour quelque chose, c'est-à-dire, presque par-tout.

Observations sur la manière de traiter la science économique.

L'objet d'une science est proprement un problême qui, comme tout problême à résoudre, a pour données des connues et des inconnues. Dans la science économique, les connues sont les moyens que nous savons être propres à procurer l'abondance dans quelques genres, les inconnues sont les moyens qui nous restent à trouver pour procurer l'abondance dans tous ; et il est évident que, si le problême peut se résoudre, c'est aux connues à nous faire connoître les inconnues.

Ce problême, fort compliqué, en renferme un grand nombre qui nous offriront chacun de nouvelles difficultés si nous n'analysons pas avec beaucoup d'ordre ; et il nous arrivera, comme il est arrivé à tous les gouvernemens, de tomber dans des mépriſes

grossières à chaque solution que nous
rons donner.

Mais l'ordre que nous prescrit l'ana
est, premièrement, de nous occuper des
nues, parce que, si nous ne commen
pas par les déterminer, il nous sera
possible de déterminer la valeur des in
nues. En second lieu, elle nous prescri
chercher, parmi les connues, celle qui
être la première; parce que, si la prem
n'est pas déterminée, on ne détermi
pas les autres. Cherchons-la donc.

Parmi les moyens de procurer l'al
dance, je vois d'abord la culture des te
Mais, si l'agriculture paroit devoir c
mencer avant le commerce, il est cer
qu'elle ne peut se perfectionner qu'au
que le commerce s'établit et s'étend.
griculture perfectionnée, c'est-à-dire,
qui doit procurer la plus grande al
dance, suppose donc le commerce. Le c
merce suppose des échanges, ou, ce qu
au fond la même chose, des achats et
ventes : les achats et les ventes supposent
les choses ont un prix, et le prix sup
qu'elles ont une valeur.

Voilà donc les connues : quelque confuses qu'elles soient encore, je vois au moins clairement dans quel ordre elles se présupposent ; et cet ordre, qu'il falloit d'abord découvrir, me montre la valeur des choses comme la première idée qui a besoin d'être développée et déterminée. En partant de là, plus j'avancerai, plus j'appercevrai distinctement mon objet ; parce que, d'un chapitre à l'autre, je dégagerai toujours quelques inconnues, et qu'un problême résolu amènera la solution d'un nouveau problême. Je puis avoir mal exécuté ce plan : mais il n'en est pas moins vrai que l'on ne traitera bien la science économique qu'autant qu'on adoptera mon langage, ou qu'on le corrigera d'après ma méthode, qui est l'unique. (1)

Ce chapitre servira de base à cet ouvrage, c'est pourquoi je me suis peut-être trop étendu. Cependant il faut qu'on me permette encore une observation : elle est essentielle.

---

(1) Voyez ma Logique, qui n'est autre chose que cette méthode développée.

Dans le préjugé où l'on est que les définitions sont les seuls principes qui peuvent répandre la lumière, on croit entendre un mot quand on en a vu ce qu'on appelle la définition ; et, parce qu'on suppose que je fais aussi des définitions moi-même, on croira entendre, par exemple, le mot *valeur*, aussitôt qu'on aura lu ce que j'en dis, au moment même que j'en commence l'analyse. On se hâtera donc de faire des difficultés qu'on n'auroit pas faites, si on avoit attendu que l'analyse fût achevée. C'est ce qui est arrivé à des écrivains qui ont cru me réfuter, et qui ne m'ont point entendu.

Si, en définissant, on a l'avantage de dire, en une seule proposition, tout ce qu'on veut dire, c'est qu'on ne dit pas tout ce qu'il faut, et que souvent on feroit mieux de ne rien dire. L'analyse ne se pique pas de cette brièveté : ayant pour objet de développer une idée qui doit être saisie sous différens points de vue, elle n'y peut réussir qu'autant qu'elle fait observer un mot dans toutes les acceptions qui en font remarquer toutes les idées accessoires. Nous ferons encore plusieurs chapitres avant d'avoir achevé

analyse du mot *valeur*, ou du moins avant avoir écarté toutes les idées peu exactes qu'on y attache, et qui rendent souvent inintelligible la langue de la science économique.

CHAPITRE II.

Fondement du prix des choses.

Comment on estime qu'une certaine quantité d'une chose vaut une certaine quantité d'une autre.

J'AI une surabondance de blé, et je manque de vin : vous avez au contraire une surabondance de vin, et vous manquez de blé. Le blé surabondant, qui m'est inutile, vous est donc nécessaire; et j'aurois besoin moi-même du vin qui est surabondant et inutile pour vous. Dans cette position, nous songeons à faire un échange : je vous offre du blé pour du vin, et vous m'offrez du vin pour du blé.

Si mon surabondant est ce qu'il faut pour votre consommation, et que le vôtre soit ce qu'il faut pour la mienne, en échangeant l'un contre l'autre, nous ferons tous deux un échange avantageux, puisque nous cédons tous deux une chose qui nous est inutile pour une chose dont nous avons besoin. Dans ce cas, j'estime que mon blé vaut pour vous ce que votre vin vaut pour

moi, et vous estimez que votre vin vaut pour moi ce que mon blé vaut pour vous.

Mais si mon surabondant suffit à votre consommation, et que le vôtre ne suffise pas à la mienne, je ne donnerai pas le mien tout entier pour le vôtre : car ce que je vous céderois vaudroit plus pour vous que ce que vous me céderiez ne vaudroit pour moi.

Je ne vous abandonnerai donc pas tout le surabondant de mon blé ; j'en voudrai réserver une partie, afin de me pourvoir ailleurs de la quantité de vin que vous ne pouvez pas me céder, et dont j'ai besoin.

Vous, de votre coté, il faut qu'avec le surabondant de votre vin vous puissiez vous procurer tout le blé nécessaire à votre consommation. Vous refuserez donc de m'abandonner tout ce surabondant, si le blé que je puis vous céder ne vous suffit pas.

Dans cette altercation, vous m'offrirez le moins de vin que vous pourrez pour beaucoup de blé; et moi, je vous offrirai le moins de blé que je pourrai pour beaucoup de vin.

Cependant le besoin nous fera une nécessité de conclure ; car il vous faut du blé, et à moi il me faut du vin.

Alors, comme vous ne voulez ni ne pouvez me donner tout le vin dont j'ai besoin, je me résoudrai à en faire une moindre consommation; et vous, de votre côté, vous prendrez aussi le parti de retrancher sur la consommation que vous comptiez faire en blé. Par-là, nous nous rapprocherons. Je vous offrirai un peu plus de blé, vous m'offrirez un peu plus de vin; et, après plusieurs offres réciproques, nous nous accorderons. Nous conviendrons, par exemple, de nous donner en échange un tonneau de vin pour un septier de blé.

Lorsque nous nous faisons réciproquement des offres, nous marchandons : lorsque nous tombons d'accord, le marché est fait. Alors nous estimons qu'un septier de blé vaut pour vous ce qu'un tonneau de vin vaut pour moi.

Cette estime est ce qu'on nomme prix.

Cette estime que nous faisons du blé par rapport au vin, et du vin par rapport au blé, est ce qu'on nomme *prix*. Ainsi votre tonneau de vin est pour moi le prix de mon septier de blé, et mon septier de blé est pour vous le prix de votre tonneau de vin.

Nous savons donc quelle est, par rapport à vous et à moi, la valeur du blé et du vin, parce que nous les avons estimés d'après le besoin que nous en avons; besoin qui nous est connu. Nous savons encore qu'ils ont tous deux une valeur pour d'autres, parce que nous savons que d'autres en ont besoin. Mais, comme ce besoin peut être plus ou moins grand que nous ne pensons, nous ne pourrons juger exactement de la valeur qu'ils y attachent, que lorsqu'ils nous l'auront appris eux-mêmes. Or c'est ce qu'ils nous apprendront par les échanges qu'ils feront avec nous ou entre eux. Lorsque tous en général seront convenus de donner tant de vin pour tant de blé, alors le blé par rapport au vin, et le vin par rapport au blé, auront chacun une valeur qui sera reconnue généralement de tous. Or cette valeur relative, généralement reconnue dans les échanges, est ce qui fonde le prix des choses. Le prix n'est donc que la valeur estimée d'une chose par rapport à la valeur estimée d'une autre; estimée, dis-je, en général par tous ceux qui en font des échanges.

Dans les échanges, les choses n'ont pas un prix absolu.

Dans les échanges, les choses n'ont donc pas un prix absolu; elles n'ont donc qu'un prix relatif à l'estime que nous en faisons, au moment que nous concluons un marché, et elles sont réciproquement le prix les unes des autres.

En premier lieu, *le prix des choses est relatif à l'estime que nous en faisons*; ou plutôt il n'est que l'estime que nous faisons de l'une par rapport à l'autre. Et cela n'est pas étonnant, puisque, dans l'origine, *prix* et *estime* sont des mots parfaitement synonymes, et que l'idée que le premier a d'abord signifiée est identique avec l'idée que le second exprime aujourd'hui.

Elles sont réciproquement le prix les unes des autres.

En second lieu, *elles sont réciproquement le prix les unes des autres.* Mon blé est le prix de votre vin, et votre vin est le prix de mon blé; parce que le marché, conclu entre nous, est un accord par lequel nous estimons que mon blé a pour vous la même valeur que votre vin a pour moi.

Il ne faut pas confondre ces mots

Il ne faut pas confondre ces mots *prix* et *valeur*, et les employer toujours indifféremment l'un pour l'autre.

Nos besoins

Dès que nous avons besoin d'une chose,

elle a de la valeur ; elle en a par cela seul, et avant qu'il soit question de faire un échange. donnent la valeur.

Au contraire, ce n'est que dans nos échanges qu'elle a un prix, parce que nous ne l'estimons par comparaison à une autre qu'autant que nous avons besoin de l'échanger ; et son prix, comme je l'ai dit, est l'estime que nous faisons de sa valeur, lorsque, dans l'échange, nous la comparons avec la valeur d'une autre. Nos échanges donnent le prix.

Le prix suppose donc la valeur : c'est pourquoi on est si fort porté à confondre ces deux mots. Il est vrai qu'il y a des occasions où l'on peut les employer indifféremment l'un pour l'autre. Cependant ils expriment deux idées qu'il est nécessaire de ne pas confondre, si nous ne voulons pas jeter de la confusion sur les développemens qui nous restent à faire.

CHAPITRE III.

De la variation des prix.

Le prix des choses varie.

Nous venons de voir que le prix est fondé sur la valeur. Or la valeur varie, le prix doit donc varier. Il y a plusieurs causes de cette variation.

1°. En raison de l'abondance et de la rareté.

D'abord, il est évident que l'abondance et la rareté font varier le prix comme la valeur, et le font varier en raison du besoin plus ou moins grand.

2°. En raison de la concurrence.

En second lieu, il se peut encore que le prix des choses varie, dans le cas même où la peuplade a la même abondance et les mêmes besoins.

Supposons qu'après la récolte j'aie dans mes greniers tout le blé surabondant, et qu'au contraire le vin surabondant soit distribué dans les celliers de douze personnes, qui ont toutes besoin de mon blé.

Dans cette supposition, ces douze personnes viennent à moi pour échanger du vin

contre du blé ; et, parce que l'année dernière j'ai cédé un septier pour un tonneau, elles m'offrent chacune un tonneau pour un septier. Mais, l'année dernière, je ne traitois qu'avec une seule personne, et j'ai été forcé de céder plus de blé : aujourd'hui que je puis traiter avec douze, et que je n'ai pas besoin de tout le vin dont elles veulent se défaire, je déclare que je ne livrerai du blé qu'à ceux qui me donneront une plus grande quantité de vin. Par-là je les force à me faire, à l'envi, des offres plus avantageuses. Par conséquent mon blé sera à plus haut prix pour elles, et leur vin sera à moins haut prix pour moi.

Si on supposoit le blé surabondant distribué dans les greniers de douze personnes, et au contraire tout le vin surabondant renfermé dans les celliers d'une seule, alors le prix ne seroit plus le même que dans la première supposition : car celui du blé baisseroit, et celui du vin hausseroit.

Lorsque plusieurs personnes ont besoin d'échanger une denrée, cette concurrence en fait donc baisser le prix ; et le défaut de concurrence fait hausser le prix de la

denrée qu'elles veulent se faire livrer. Or, comme la concurrence est plus grande, moins grande, ou nulle, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il arrive que les prix haussent et baissent alternativement.

Les choses n'ont donc pas un prix absolu.

De cette variation, il en résulte qu'il n'y a point de prix absolu. En effet, toutes les fois que nous parlons de prix haut et bas, c'est que nous comparons l'une à l'autre deux choses qu'il s'agit d'échanger : le vin, par exemple, par comparaison au blé, sera à haut prix, si nous en donnons peu pour une grande quantité de blé, et le blé sera à bas prix. Dans le cas contraire, le prix du blé sera haut, et celui du vin sera bas.

CHAPITRE IV.

Des marchés ou des lieux où se rendent ceux qui ont besoin de faire des échanges.

CEUX qui ont des échanges à faire se cherchent, et ils parcourent la peuplade : c'est la première idée qui s'offre à chacun d'eux. Mais ils ne tarderont pas à connoître les inconvéniens de cet usage. Premièrement, il leur arrivera souvent de ne pas se rencontrer ; parce que celui chez qui on viendra sera allé chez un autre, ou chez celui même qui le venoit chercher. Ils perdroient bien du temps dans ces courses. Marchés.

En second lieu, il leur arriveroit encore de se rencontrer, et de ne rien conclure. Après bien des altercations, ils se sépareroient et recommenceroient leurs courses, chacun dans l'espérance de faire avec un autre un échange plus avantageux. En suivant cette pratique, il leur sera donc bien

difficile de convenir du prix respectif de denrées.

Tôt ou tard l'expérience leur fera sentir ces inconvéniens. Alors ils chercheront, à-peu-près au centre de la peuplade, un lieu où ils conviendront de se rendre, chacun de leur côté, à des jours marqués, et où l'on apportera les denrées dont on se proposera de faire l'échange. Ce concours et le lieu où il se fait se nomment *marché*, parce que les marchés s'y proposent et s'y conclueut.

Comment on y règle le prix de chaque chose.

On expose donc, dans le marché, toutes les denrées destinées à être échangées; chacun les voit, et peut comparer la quantité de l'une avec la quantité de l'autre. En conséquence, on se fait réciproquement des propositions.

S'il y a beaucoup de blé et peu de vin, on offrira une moindre quantité de vin pour une plus grande quantité de blé; et, s'il y a peu de blé et beaucoup de vin, on offrira une moindre quantité de blé pour une plus grande quantité de vin.

En comparant de la sorte les denrées suivant la quantité qui s'en trouve au mar

ché, on voit à-peu-près dans quelle proportion on peut faire les échanges, et alors on n'est pas loin de conclure. Aussitôt donc que quelques-uns seront d'accord sur la proportion à suivre dans leurs échanges, les autres prendront cette proportion pour règle, et le prix respectif des denrées sera déterminé pour ce jour-là. On dira, par exemple, que le prix d'un tonneau de vin est un septier de blé, et que le prix d'un septier de blé est un tonneau de vin.

Je ne considère que la quantité, parce que je veux simplifier. On conçoit assez que la qualité doit mettre de la différence dans le prix des denrées. Il faut seulement remarquer que, la qualité ne s'appréciant pas comme la quantité, les marchés seront plus difficiles à conclure, et qu'en pareil cas l'opinion aura sans doute beaucoup d'influence. Mais enfin on conclura; et, de quelque qualité que soient les choses, elles auront, pour ce jour-là, un prix déterminé.

Comment les prix varient d'un marché à l'autre.

Si le prix du blé a été haut par comparaison à celui du vin, on en apportera davantage au marché suivant, parce qu'on se flattera d'un échange plus avantageux;

et, par une raison contraire, on apportera moins de vin.

Dans ce marché, la proportion entre le blé et le vin ne sera donc pas la même que dans le précédent. Il y aura beaucoup de blé et peu de vin; et comme la grande quantité fera baisser le prix de l'un, la petite quantité fera hausser le prix de l'autre.

Les prix varieront par conséquent de marché en marché.

Il seroit inutile, et même dangereux, de vouloir empêcher ces variations.

Sans doute ce seroit un avantage pour la peuplade que les denrées eussent toujours un prix déterminé et fixe : car les échanges se feroient sans discussion, promptement et sans perte. Mais cela n'est pas possible, puisqu'il ne peut pas y avoir toujours la même proportion entre les denrées, soit qu'on les considère dans les magasins où les propriétaires les conservent, soit qu'on les considère dans les marchés où on les apporte.

Si les variations sont peu considérables, elles seront presque insensibles. Alors elles n'auront point d'inconvéniens, ou elles n'en produiront que de bien légers qu'il seroit

inutile d'empêcher. Peut-être même seroit-il impossible de les prévenir, et dangereux de le tenter. Nous verrons ailleurs que le gouvernement portera coup à l'agriculture et au commerce, toutes les fois qu'il entreprendra de fixer le prix des denrées.

Les variations grandes et subites ont des inconvéniens.

Si les variations sont grandes et subites, il en résultera de grands inconvéniens. Car le trop haut prix d'une denrée mettra ceux qui en ont besoin dans la nécessité de faire des échanges désavantageux, ou de souffrir pour n'avoir pas pu se la procurer.

Comment en général les prix varient peu.

Ces variations, grandes et subites, arriveront lorsqu'une récolte aura tout-à-fait manqué. C'est ce qu'on préviendra en faisant, dans les années de surabondance, des provisions pour les années de disette, et on en fera. L'expérience éclairera la peuplade sur cet objet.

Ces variations arriveront encore dans les marchés, lorsqu'on y apportera beaucoup trop d'une denrée, et trop peu d'une autre: mais cet inconvénient ne se répétera pas souvent, si chacun a la liberté d'apporter au marché ce qu'il veut, et la quantité qu'il veut. C'est encore là un objet sur lequel l'ex-

périence donnera des lumières. En obs
vant les prix dans une suite de march
et les causes de leur variation, on appr
dra l'espèce de denrée et la quantité qu'
y doit porter pour les échanger avec av
tage, ou avec le moindre désavantage p
sible. Les différentes denrées, exposées
marché, conserveront donc entre elles
mêmes proportions, ou à-peu-près, et
prix par conséquent varieront peu.

Ils varieront d'autant moins, que l'ex
rience ayant appris aux colons ce qui se c
somme de chaque chose, ils en feront cro
dans cette proportion; et ils n'en porter
au marché qu'autant, ou à-peu-près, qu
présumeront devoir en échanger. Ils se c
duiront à cet égard d'après les observati
qu'ils auront faites.

Comment ils se règlent lorsque le commerce jouit d'une liberté entière.

On voit donc qu'en général les prix
régleront sur la quantité respective
choses qu'on offrira d'échanger.

On voit encore que les prix ne peuv
se régler que dans les marchés, parce
c'est là seulement que les citoyens rass
blés peuvent, en comparant l'intérêt qu
ont à faire des échanges, juger de la val

des choses relativement à leurs besoins. Ils ne le peuvent que là ; parce que ce n'est que dans les marchés que toutes les choses à échanger se mettent en évidence : ce n'est que dans les marchés qu'on peut juger du rapport d'abondance ou de rareté qu'elles ont les unes avec les autres ; rapport qui en détermine le prix respectif.

C'est ainsi que les prix se régleront constamment, dans le cas où chacun aura, comme je l'ai dit, la liberté d'apporter au marché ce qu'il veut, et la quantité qu'il veut. Nous traiterons ailleurs des inconvéniens qui naîtront du défaut de liberté.

CHAPITRE V.

Ce qu'on entend par Commerce.

Le commerce est l'échange qu'on fait d'une chose pour une autre.

Nous appelons *commerce* l'échange qui se fait lorsqu'une personne nous livre une chose pour une autre qu'elle reçoit; et nous appelons *marchandises* les choses qu'on offre d'échanger, parce qu'on ne les échange qu'en faisant un marché, ou qu'en s'accordant, après quelques altercations, à donner tant de l'une pour tant de l'autre.

Les choses qu'on échange sont tout-à-la-fois, sous divers rapports, prix et marchandises.

Or nous avons remarqué que deux choses qu'on échange sont réciproquement le prix l'une de l'autre. Elles sont donc tout-à-la-fois, chacune, prix et marchandise; ou plutôt elles prennent l'un ou l'autre de ces noms, suivant les rapports sous lesquels on les envisage.

Ceux qui échangent sont respectivement vendeurs et acheteurs.

Quand la chose est considérée comme prix, celui qui la donne est nommé *acheteur :* quand elle est considérée comme marchandise, celui qui la livre est nommé

endeur; et, puisque sous différens rapports lle peut être considérée comme prix et omme marchandise, il s'ensuit que ceux ui font des échanges peuvent être consi-érés, respectivement l'un à l'autre, chacun omme vendeur et comme acheteur. Lors-ue je vous donne un septier de blé pour n tonneau de vin, c'est moi qui achète du vin, c'est vous qui le vendez, et mon septier est le prix de votre tonneau. Lorsque vous me donnez un tonneau de vin pour un septier de blé, c'est vous qui achetez du blé, c'est moi qui le vends, et votre tonneau est le prix de mon septier. Dans tout celà il n'y a jamais que des échanges; et, de quelque manière qu'on s'exprime, les idées sont toujours les mêmes. Mais les expressions varient, parce que nous sommes obligés de considérer les mêmes choses sous des rapports différens.

Le commerce suppose deux choses; production surabondante d'un côté, et de l'autre consommation à faire.

Le commerce suppose, d'un côté, production surabondante, et, de l'autre, consommation à faire.

Production surabondante, parce que je ne puis échanger que mon surabondant.

Consommation à faire, parce que je ne

puis l'échanger qu'avec quelqu'un qui a besoin de le consommer.

Comment il se fait immédiatement entre les producteurs et consommateurs.

Jusqu'à présent notre peuplade n'est composée que de colons, c'est-à-dire, d'hommes qui cultivent la terre. Or ces colons peuvent être considérés comme producteurs et comme consommateurs: comme producteurs, parce que c'est leur travail qui fait produire à la terre toutes sortes de denrées; comme consommateurs, parce que ce sont eux qui consomment les différentes productions.

D'après les suppositions que nous avons faites, les échanges, jusqu'à présent, se sont immédiatement faits entre les colons; le commerce s'est donc fait immédiatement entre les producteurs et les consommateurs.

Comment les producteurs et consommateurs le font par l'entremise des intermédiaires.

Mais il n'est pas toujours possible aux colons qui viennent au marché de vendre leurs marchandises à un prix avantageux. Ils seront donc quelquefois réduits à les remporter. C'est un inconvénient qu'ils éviteroient s'ils pouvoient les déposer quelque part, et les confier à quelqu'un qui, en leur absence, pût saisir l'occasion de les

échanger avec avantage. Dans cette vue, ils en céderoient volontiers une partie.

Ceux qui ont leurs habitations aux environs du marché auront donc un intérêt à retirer les marchandises chez eux. En conséquence, ils bâtiront des magasins, où elles pourront être conservées, et ils offriront de les vendre pour le compte des autres, moyennant un profit convenu.

Ces commissionnaires, c'est ainsi qu'on nomme ceux qui se chargent d'une chose pour le compte des autres, sont entre les producteurs et les consommateurs; c'est par eux que se font les échanges, mais ce n'est pas pour eux. Ils y ont seulement un profit, et il leur est dû : car les colons trouvent de l'avantage à échanger leurs productions, sans être forcés à commercer immédiatement les uns avec les autres.

Je suppose que celui qui confie un septier de blé, promette d'en donner un boisseau, si on lui procure, en échange, un tonneau de vin; et que le commissionnaire, portée de saisir le moment favorable, obtienne, pour ce septier, un tonneau plus dix pintes. Il aura gagné et sur celui

qui vend le blé, et sur celui qui l'ach

D'un côté la peuplade sent le be qu'elle a de ces commissionnaires, (autre côté il y a de l'avantage à l'être. peut donc juger qu'il s'en établira, et p être trop. Mais, parce que plus il y en a moins ils auront de profits, le nombre proportionnera peu-à-peu au besoin d peuplade.

Comment ils le font par l'entremise des marchands.

Un commissionnaire n'est que le d sitaire d'une chose qui n'est pas à lui. M parce qu'il fait des profits, il pourra un acheter lui-même les marchandises q lui confioit auparavant. Alors il se le propriera, il les aura à ses risques et tunes, et il revendra pour son compte. V ce qu'on nomme *marchand*.

Avant qu'il y eût des commissionn et des marchands, on ne pouvoit gu vendre qu'au marché, et le jour seule où il se tenoit : depuis qu'il s'en est ét on peut vendre tous les jours et par-t et les échanges, devenus plus faciles sont plus fréquens.

Avantages qu'il en retire.

Les colons ont donc un plus grand n bre de débouchés pour se faire passer

ns aux autres, leur surabondant ; et la euplade éprouve tous les jours combien il ui est avantageux d'avoir des commissionaires et des marchands.

A la vérité ces commissionnaires et ces narchands feront des gains sur elles : mais, ar leur entremise, elle en fera elle-même n'elle n'auroit pas pu faire sans eux. Car el surabondant, qui est inutile et sans valeur lorsqu'il ne peut pas être échangé, devient, lorsqu'il peut l'être, utile, et acquiert ne valeur.

C'est le surabondant des producteurs ou des colons, qui fait tout le fond du commerce.

Ce surabondant, comme je l'ai remarqué, est le seul effet commerçable ; car on ne vend que ce dont on peut se passer. Il est vrai que je pourrois absolument vendre une chose dont j'ai besoin ; mais, comme je ne le ferai que pour m'en procurer une dont j'ai un besoin plus grand, il est évident que je la regarde comme inutile pour moi, en comparaison de celle que j'acquiers. Il est vrai encore que je pourrai même vendre le blé nécessaire à ma consommation ; mais je ne le vendrai que parce qu'étant assuré de le remplacer, je trouve un avantage à vendre d'un côté pour racheter de l'autre.

En un mot, quelque supposition qu'on fasse, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend et ne peut vendre que son surabondant. Voilà pourquoi je dis que le surabondant est la seule chose qui soit dans le commerce. (1)

Lorsque les colons commercent immédiatement les uns avec les autres, ils échangent leur propre surabondant. Mais lorsque les marchands font eux-mêmes le commerce, est-ce aussi leur surabondant qu'ils échangent ? Et peut-on dire que les marchandises qu'ils ont dans leurs magasins sont surabondantes pour eux ?

Non, sans doute : les marchands échan

(1) Je ne pense donc pas que chaque colon ne vende jamais que son surabondant ; mais je pense que tout ce qui se vend est surabondant chez quelqu'un d'eux. Par exemple, s'il y avoit une grande cherté en Espagne, je ne doute pas que la France n'y vendît une partie des blés nécessaires à sa consommation ; mais elle les remplaceroit par ceux qu'elle acheteroit dans le Nord, et elle ne les remplaceroit que parce qu'il y auroit dans le Nord une nation où le blé seroit surabondant.

nt le surabondant des colons. Ils sont,
tre les producteurs et les consommateurs,
nme autant de canaux de communica-
n par où le commerce circule; et, par
r entremise, les colons les plus éloignés
uns des autres communiquent entre
. Telle est l'utilité du commerce qui
ait par les marchands.

l y a différentes espèces de commerces, Différentes espèces de commerces et de marchands.
est important de ne les pas confondre.
u nous échangeons les productions telles
la nature nous les donne, et j'appelle
change *commerce de productions.*
u nous échangeons ces productions lors-
ous leur avons fait prendre des formes
es rendent propres à divers usages, et
elle cet échange *commerce de manu-*
ures, ou d'ouvrages faits à la main.
: colon fait un commerce de produc-
lorsqu'il vend le surabondant de sa
te; et les artisans ou manufacturiers
un commerce de manufactures lors-
; vendent les ouvrages qu'ils ont fa-
nés.
ais, lorsque le commerce se fait par
remise des marchands, je l'appelle

commerce de commission, parce que l marchands s'établissent commissionnair entre les producteurs d'une part, et les co sommateurs de l'autre. Considérés comm marchands, ils ne sont ni colons ni manu facturiers; ils revendent seulement ce qu'il ont acheté.

On distingue le marchand détailleur d le marchand en gros, qu'il est aisé de n pas confondre; la dénomination seule a fait assez voir la différence. Il n'est pa aussi facile de marquer en quoi diffèren le marchand trafiquant et le marchan négociant. Tous deux font le commerc de commission; mais l'usage paroît l confondre.

J'appellerai *trafiquant* un marchand lorsque, par une suite d'échanges faits différens pays, il paroît commercer de to Un marchand français, par exemple, e trafiquant, lorsqu'il porte une marchandi en Angleterre; qu'en Angleterre, où il laisse, il en prend une autre qu'il por ailleurs; et qu'après plusieurs échanges, revient en France, où il apporte une mar chandise étrangère. On conçoit que, sa

oyager, il peut faire ce commerce par ses acteurs ou commissionnaires.

Le trafiquant se nomme *négociant*, lorsqu'ayant fait du commerce une affaire de spéculation, il en observe les branches, il en combine les circonstances, il en calcule les avantages et les inconvéniens dans les achats et dans les ventes à faire, et que, par ses correspondances, il paroît disposer des effets commerçables de plusieurs nations.

Ces espèces de marchands ne diffèrent que du plus au moins.

Toutes ces espèces sont comprises sous la dénomination de *commerçans*. Au reste, comme elles ne diffèrent que du plus au moins, on conçoit qu'il sera souvent impossible de distinguer le marchand du trafiquant, et le trafiquant du négociant. C'est pourquoi on peut souvent employer indifféremment, les uns pour les autres, les mots *commerce*, *trafic*, *négoce*. Il faudra seulement se souvenir que les marchands, de quelque espèce qu'ils soient, ne font que le commerce de commission, commerce que je nommerai quelquefois *trafic*.

CHAPITRE VI.

Comment le commerce augmente la masse des richesses.

La terre est l'unique source des richesses.

Nous avons vu que le commerce, qui consiste dans l'échange d'une chose pour une autre, se fait principalement par les marchands, trafiquans et négocians. Essayons maintenant d'apprécier l'utilité que la société retire de tous ces hommes qui se sont établis commissionnaires entre les producteurs et les consommateurs; et, à cet effet observons la source des richesses et le cours qu'elle suit.

Les richesses consistent dans une abondance de choses qui ont une valeur, ou, ce qui revient au même, dans une abondance de choses utiles, parce que nous en avons besoin, ou enfin, ce qui est encore identique, dans une abondance de choses qui servent à notre nourriture, à notre vêtement, à notre logement, à nos commodi

ts, à nos agrémens, à nos jouissances, à os usages, en un mot.

Or c'est la terre seule qui produit toutes es choses. Elle est donc l'unique source de outes les richesses.

Naturellement féconde, elle en produit ar elle-même, et sans aucun travail de otre part. Les Sauvages, par exemple, ubsistent de la fécondité des terres qu'ils e cultivent pas. Mais il faut à leur consommation une grande étendue de pays. Chaque Sauvage pourra consommer le produit de cent arpens. Encore est-il difficile imaginer qu'il puisse toujours trouver abondance dans cet espace.

C'est que la terre, abandonnée à sa fécondité naturelle, produit de tout indifféremment. Elle est sur-tout féconde en choses qui nous sont inutiles, et dont nous ne pouvons faire aucun usage.

Rendons-nous maîtres de sa fécondité, t empêchons certaines productions pour faciliter d'autres, la terre deviendra fertile. Car si on appelle *féconde* une terre ui produit beaucoup, et de tout indifféremment, on appelle *fertile* une terre

qui produit beaucoup et à notre choi

Ce n'est qu'à force d'observations et d travail que nous viendrons à bout d'em pêcher certaines productions, et d'en faci liter d'autres. Il faut découvrir commen la terre produit, si nous voulons multiplie exclusivement les choses à notre usage, e extirper toutes les autres.

Le recueil des observations sur cet obje fait la théorie d'une science qu'on nomm *agriculture*, ou culture des champs; et l travail du colon, qui se conforme journe lement à ces observations, fait la pratiq de cette science. Je nommerai cette pra que *cultivation*.

Le colon mutiplie donc les choses q sont à notre usage, qui ont une valeur, dont l'abondance fait ce que nous appe lons richesses. C'est lui qui fouille la terr qui ouvre la source, qui la fait jaillir; c'e à lui que nous devons l'abondance.

Si, dans les échanges, on donnoit toujours valeur égale pour valeur égale, le commerce n'augmenteroit pas la masse des richesses.

Que devons-nous donc aux commerçans Si, comme tout le monde le suppose, échange toujours une production d'une v leur égale contre une autre producti d'une valeur égale, on aura beau mul

plier les échanges; il est évident qu'après, comme auparavant, il y aura toujours la même masse de valeurs ou de richesses.

Mais on donne toujours moins pour plus.

Mais il est faux que, dans les échanges, on donne valeur égale pour valeur égale. Au contraire, chacun des contractans en donne toujours une moindre pour une plus grande. On le reconnoîtroit si on se faisoit des idées exactes, et on peut déjà le comprendre d'après ce que j'ai dit.

Une femme de ma connoissance, ayant acheté une terre, comptoit l'argent pour la payer, et disoit : *Cependant on est bien bien heureux d'avoir une terre pour cela.* Il y a, dans cette naïveté, un raisonnement bien juste. On voit qu'elle attachoit peu de valeur à l'argent qu'elle conservoit dans son coffre; et que, par conséquent, elle donnoit une valeur moindre pour une plus grande. D'un autre côté, celui qui vendoit la terre étoit dans le même cas, et il disoit : *Je l'ai bien vendue.* En effet, il l'avoit vendue au denier trente ou trente-cinq. Il comptoit donc avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en sont tous ceux qui font des échanges.

En effet, si on échangeoit toujours leur égale pour valeur égale, il n'y aui de gain à faire pour aucun des contr tans. Or tous deux en font, ou en d vent faire. Pourquoi? C'est que, les chc n'ayant qu'une valeur relative à nos beso ce qui est plus pour l'un est moins p l'autre, et réciproquement.

L'avantage est réciproque, et voilà s doute ce qui a fait dire qu'ils se donn l'un à l'autre valeur égale pour valeur ég Mais on a été peu conséquent : car, pr sément de ce que l'avantage est réciproq on auroit dû conclure que chacun do moins pour plus.

Vous confondez, a-t-on dit, la val des choses avec le motif qui porte à échanger. Sans doute, et c'est avec rais en effet, la valeur est le seul motif puisse me déterminer. Quel autre pouvoi avoir?

La valeur dépend, ajoute-t-on, de l time particulière que chacun fait des c ses, et par conséquent elle variera co nuellement. Aussi varie-t-elle : y a-t-il q que chose qui ait une valeur invariab

Je dis donc que, dans les échanges particuliers, la valeur est l'estime particulière que chacun fait des choses ; et j'ajoute qu'elle est l'estime générale que la société en fait elle-même, si nous la considérons dans les marchés où tous finissent par convenir d'une mesure pour régler la valeur respective des choses, c'est-à-dire, la valeur qu'on leur attribue lorsqu'on les considère les unes par rapport aux autres.

Mais il ne faut pas confondre, comme on fait toujours, cette mesure de la valeur avec la valeur même. Elle n'est proprement que le prix qui a été réglé dans les marchés par la concurrence des vendeurs et des acheteurs. On sera, par exemple, généralement convenu qu'un tonneau de vin vaut un muid de blé, ce qui veut dire que l'un est le prix de l'autre. Alors, si je veux avoir un muid de blé, il faudra que je donne un tonneau de vin, et on en conclura, avec raison, que mon jugement particulier ne fait pas le prix du blé ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il en fait la valeur, et qu'il la fait seul. Car, encore un coup, dans un pareil échange, c'est à moi uniquement

à juger de la valeur que le blé a pour
il n'en a une que d'après mon estime
ticulière; et, quoique le prix du marcl
fasse la loi, il est évident que je ne d
un tonneau pour un muid que parc
je juge que le muid est plus pour mo
le tonneau. Je ne finirois pas, si je vc
répondre à toutes les difficultés de cei
écrivains qui, parce qu'on ne les ei
pas, semblent vouloir, par pique, n
entendre ce qu'on leur dit.

Pourquoi on est porté à penser le contraire.

L'erreur où l'on tombe à ce sujet
sur-tout de ce qu'on parle des chose
sont dans le commerce, comme si
avoient une valeur absolue; et qu'on
en conséquence qu'il est de la justice
ceux qui font des échanges se donnen
tuellement valeur égale pour valeur
Bien loin de remarquer que deux cor
tans se donnent l'un à l'autre moins
plus, on pense, sans trop y réfléchir
cela ne peut pas être; et il semble que
que l'un donnât toujours moins, il fa
que l'autre fût assez dupe pour donne
jours plus; ce qu'on ne peut pas supp

Par les échan-

Ce ne sont pas les choses nécessai

nsommation que nous sommes mettre en vente : c'est notre surabondant, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Nous voulons livrer une chose qui nous est inutile, pour nous en procurer une qui nous est nécessaire : nous voulons donner moins pour plus.

ges, ce qui n'étoit pas richesse devient richesse.

Le surabondant des colons, voilà ce qui fournit tout le fonds au commerce. Ce surabondant est richesse tant qu'ils trouvent à l'échanger, parce qu'ils se procurent une chose qui a une valeur pour eux, et qu'ils en livrent une qui a une valeur pour d'autres.

S'ils ne pouvoient point faire d'échanges, leur surabondant leur resteroit, et seroit pour eux sans valeur. En effet, le blé surabondant que je garde dans mes greniers, sans pouvoir l'échanger, n'est pas plus richesse pour moi que le blé que je n'ai pas encore tiré de la terre. Aussi semerai-je moins l'année prochaine, et, pour avoir une moindre récolte, je n'en serai pas plus pauvre.

Or les commerçans sont les canaux de communication par où le surabondant s'écoule. Des lieux où il n'a point de valeur,

Les commerçans augmentent donc la masse des richesses.

...lieux où il en prend une ;
... il se dépose, il devient

...erçant fait donc en quelque
...n quelque chose. Il ne labourc
... fait labourer. Il engage le colon
...e la terre un surabondant toujours
...and, et il en fait toujours une richesse
... Par le concours du colon et du
...merçant, l'abondance se répand d'au-
...i plus que les consommations augmen-
...ent à proportion des productions, et réci-
proquement les productions à proportion
des consommations.

Une source qui se perd dans des rochers et dans des sables n'est pas une richesse pour moi ; mais elle en devient une si je construis un aqueduc pour la conduire dans mes prairies. Cette source représente les productions surabondantes que nous devons aux colons, et l'aqueduc représente les commerçans.

CHAPITRE VII.

Comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux arts, et comment les arts augmentent la masse des richesses.

Choses de première nécessité, et choses de seconde nécessité.

COMME j'ai distingué des besoins naturels et des besoins factices, je distinguerai aussi deux espèces de choses nécessaires; les unes de première nécessité, que je rapporterai aux besoins naturels; les autres de seconde nécessité, que je rapporterai aux besoins factices.

Les fruits, tels que la terre les produit par sa seule fécondité, sont de première nécessité pour un Sauvage, parce qu'ils lui sont nécessaires en conséquence de sa conformation; et nos vins, nos eaux-de-vie seroient de seconde nécessité pour lui, si, en commerçant avec nous, il se faisoit une habitude de ces boissons.

Pour notre peuplade, fixée dans les champs qu'elle cultive, le blé est une chose

de première nécessité, parce qu'il lui est nécessaire en conséquence de la constitution d'une société qui ne subsisteroit pas sans ce secours. Il faut au contraire mettre, parmi les choses de seconde nécessité, toutes celles dont elle pourroit manquer, sans cesser d'être une société fixée et agricole.

Un peuple est sans arts lorsqu'il se borne aux choses de première nécessité.

Observons-la lorsqu'elle se borne aux choses de première nécessité. C'est l'état où, sans être pauvre, elle a le moins de richesses. Je dis, *sans être pauvre*, parce que la pauvreté n'a lieu qu'autant qu'on manque du nécessaire; et ce n'est pas être pauvre que de manquer d'une espèce de richesses dont on ne s'est pas fait un besoin, et qu'on ne connoît même pas.

Elle n'est donc pas dans un état de pauvreté; elle est plutôt dans un état de *manquement*. Qu'on me permette ce mot: celui de *privation* ne rendroit pas ma pensée. Car nous nous privons des choses que nous avons, ou que nous pouvons avoir, et que nous connoissons; au lieu que nous n'avons pas celles dont nous manquons, souvent même nous ne les connoissons pas.

Dans cet état, il suffit à notre peuplade

de n'être pas exposée à manquer de nourriture, de se mettre à l'abri des injures de l'air, et d'avoir les moyens de se défendre contre ses ennemis. Ses alimens, son vêtement, son logement, ses armes, tout est grossier et sans art. Elle n'emploie à ces différens usages que les choses les plus communes, et dont par conséquent elle est comme assurée de ne point manquer.

Dans le manquement d'une multitude de choses dont nous jouissons, elle est dans l'abondance de toutes celles qui lui sont nécessaires.

Rien n'est à haut prix chez elle. Comme, dans toutes les choses qui sont à son usage, il n'y a rien de trop recherché, il n'y a rien aussi de trop rare.

Une monnoie lui seroit inutile, et elle n'en a pas. Chacun échange son surabondant, et personne ne s'apperçoit qu'il auroit besoin d'employer les métaux, ou tout autre chose à cet effet.

Les arts commencent avec l'usage des choses de seconde nécessité.

Passons aux temps où elle commence à jouir des choses de seconde nécessité, et où ces choses néanmoins sont encore de nature à pouvoir être communes à tous.

Alors elle met du choix dans ses alimens, dans son vêtement, dans son logement, dans ses armes; elle a plus de besoins, plus de richesses. Cependant il n'y a point de pauvres chez elle; puisque, dans les choses de seconde nécessité, je ne comprends encore que des choses communes auxquelles tous peuvent participer plus ou moins, et dont personne n'est entièrement privé.

Dans cette position, il est impossible que chacun puisse pourvoir par lui-même à tout ce qui lui est nécessaire. Le colon, occupé de la culture de ses champs, n'aura pas le loisir de faire un habit, de bâtir une maison, de forger des armes, et il n'en aura pas le talent, parce que ces choses demandent des connoissances et une adresse qu'il n'a pas.

Alors il se forme plusieurs classes de citoyens.

Il se formera donc plusieurs classes. Outre celle des colons, il y aura celle des tailleurs, celle des architectes, celle des armuriers. Les trois dernières ne sauroient subsister par elles-mêmes. C'est la première qui pourvoira à leur subsistance, et elle fournira de plus la matière première des arts.

Quand je distingue quatre classes, c'est

:e qu'il faut choisir un nombre. Il peut, doit même y en avoir beaucoup plus. s se multiplieront à proportion que les naîtront, et feront des progrès.

'outes les classes, occupées chacune de s besoins, concourent à l'envi à aug- ıter la masse des richesses, ou l'abon- ce des choses qui ont une valeur. Car, si s avons vu que les richesses premières ıistent uniquement dans les productions a terre, nous avons vu aussi que ces luctions n'ont une valeur, et que leur ndance n'est une richesse, qu'autant lles sont utiles, ou qu'elles servent à lques-uns de nos besoins.

Toutes ces classes concourent à augmenter la masse des richesses.

'est le colon qui fournit toutes les ma- es premières. Mais telle matière pre- re, qui, entre ses mains, seroit inutile ans valeur, devient utile et acquiert une eur, lorsque l'artisan a trouvé le moyen la faire servir aux usages de la société. A chaque art qui commence, à chaque grès qu'il fait, le colon acquiert donc e richesse nouvelle, puisqu'il trouve une leur dans une production qui auparavant n avoit pas.

Cette production, mise en valeur
l'artisan, fait prendre un nouvel essor
commerce, pour qui elle est un nouv
fonds; et elle devient pour le colon
nouvelle source de richesses, parce q
chaque production qui acquiert une val
il se fait une nouvelle consommation.

C'est ainsi que tous, colons, marchan
artisans, concourent à augmenter la ma
des richesses.

L'industrie des marchands et des artisans est un fonds de richesses, autant que l'industrie des colons.

Si on compare l'état de manquement
se trouvoit notre peuplade, lorsque, a
artisans, sans marchands, elle se born
aux choses de première nécessité, avec l'é
d'abondance où elle se trouve, lorsque, p
l'industrie des artisans et des marchan
elle jouit des choses de seconde nécessi
c'est-à-dire, d'une multitude de choses
l'habitude lui rend nécessaires, on co
prendra que l'industrie des artisans et
marchands est autant pour elle un fo
de richesse que l'industrie même des colo

En effet, si d'un côté nous avons vu
la terre est la source des productions,
par conséquent des richesses, nous voy
de l'autre que l'industrie donne de la val

uantité de productions, qui, sans elle,
n auroient pas. Il est donc démontré que
dustrie est aussi, en dernière analyse,
: source de richesses. Nous répandrons
ntôt un nouveau jour sur cette question.
e a été fort obscurcie par quelques écri-
ins.

CHAPITRE VIII.

Des salaires.

Comment se règle le salaire du marchand.

Un marchand a fait des avances. Elles consistent dans le prix qu'il a donné pour les choses qu'il veut revendre, dans les frais de voiture, dans ceux de magasin, et dans les dépenses journalières qu'il fait pour conserver ses marchandises.

Or il faut non seulement qu'il soit remboursé de toutes ses avances, il faut encore qu'il trouve son profit à faire son commerce.

Ce profit est proprement ce qu'on nomme *salaire*. On conçoit qu'il doit être fait et réparti successivement sur toutes les marchandises dont il a le débit, et qu'il doit suffire à sa subsistance, c'est-à-dire, lui procurer l'usage des choses de première et de seconde nécessité.

Mais dans quelle étendue les marchands doivent-ils jouir de ces choses? C'est ce qu

: réglera tout seul, suivant que la concur-
ence les forcera à vivre avec plus ou moins
économie; et, comme cette concurrence
ra la loi à tous également, on saura, d'a-
rès l'usage général, les jouissances aux-
uelles chacun d'eux a droit de prétendre.
s calculeront eux-mêmes ce qu'il leur faut
e salaire pour les jouissances que l'usage
ur permet, pour les procurer à leur famille,
our élever leurs enfans; et, parce qu'ils au-
aient bien peu de prévoyance s'ils se conten-
aient de gagner de quoi vivre au jour le jour,
s calculeront encore ce qu'il leur faut pour
aire face aux accidens, et pour améliorer,
il est possible, leur état. Ils tâcheront de
aire entrer tous ces profits dans leur salaire:
eux qui voudront acheter tâcheront de
abattre sur tous ces profits; et ils rabat-
ront avec d'autant plus de facilité, que les
archands, en plus grand nombre, seront
lus pressés de vendre. Le salaire sera donc
églé, d'un côté par la concurrence des
endeurs, et par celle des acheteurs de
'autre.

Le salaire de l'artisan se réglera de la mê- Comment se règle le salaire de l'artisan.
me manière. Supposons qu'il n'y ait dans la

peuplade que six tailleurs, et qu'ils ne pu
sent pas suffire à la quantité d'habits qu'
leur demande, ils fixeront eux-mêmes le
salaire, ou le prix de leur travail, et
prix sera haut.

C'est un inconvénient, et on tombera da
un autre, lorsque l'appât du gain aura mu
pliéles tailleurs au-delà du besoin de la pe
plade. Alors, tous se trouvant réduits à
moindres profits, ceux qui n'auront point
pratiques offriront de travailler au plus b
prix, et forceront ceux qui en ont à t
vailler aussi pour un moindre salaire. E
core s'en trouvera-t-il qui n'auront pas
quoi vivre, et qui seront dans la néces
de chercher un autre métier. Le nomb
des tailleurs se proportionnera donc peu
peu au besoin qu'on en a; et c'est le m
ment où leur salaire sera réglé comm
doit l'être.

Pourquoi on doit aux uns des salaires plus forts qu'aux autres.

Mais il y a des commerces qui demand
plus d'intelligence, et des métiers qui d
mandent plus d'adresse; il faut plus
temps pour y devenir habile, il y faut app
ter plus de peines et plus de soins. Ceux
s'y distingueront seront donc autorisé

exiger de plus forts salaires ; et on sera forcé à les leur accorder, parce qu'étant en petit nombre ils auront moins de concurrens. On s'accoutumera à les voir dans une plus grande abondance des choses de première et de seconde nécessité; et l'usage par conséquent leur donnera des droits à cette abondance. Ayant de plus grands talens et plus rares, il est juste qu'ils fassent aussi de plus grands profits.

Les salaires règlent les consommations que chacun peut faire suivant son état.

C'est ainsi que les salaires, lorsqu'ils sont réglés, règlent à leur tour les consommations, auxquelles chacun a droit, suivant son état; et alors on sait quelles sont les choses de première et de seconde nécessité qui appartiennent à chaque classe. Tous les citoyens ne partagent pas également les mêmes jouissances, mais tous subsistent de leur travail; et, quoiqu'il y en ait de plus riches, aucun n'est pauvre. Voilà ce qui doit arriver dans une société civile, où l'ordre s'établit librement, d'après les intérêts respectifs et combinés de tous les citoyens. Remarquez que je dis *librement*.

Tous les citoyens sont salariés respecti-

Si je n'ai parlé dans ce chapitre que du salaire dû à l'artisan et au marchand, c'est

Vement les uns des autres.

qu'en faisant voir comment les prix se glent au marché, j'ai suffisamment expli comment se règle le salaire du colon. suffit de remarquer ici qu'à l'exception ceux des propriétaires qui ne font rien, t les citoyens sont salariés les uns à l'ég des autres. Si l'artisan et le marchand s salariés du colon auquel ils vendent, colon l'est à son tour de l'artisan et du m chand auxquels il vend, et chacun se f payer de son travail.

CHAPITRE IX.

Des richesses foncières et des richesses mobilières.

Deux espèces de richesses, les unes foncières et les autres mobilières.

LORSQUE la terre se couvre de productions de toutes espèces, il n'y a pas d'autre matière que celle qui existoit auparavant : il y a seulement de nouvelles formes, et c'est dans ces formes que consiste toute la richesse de la nature. Les richesses naturelles ne sont donc que différentes transformations.

Dans ces transformations nous trouvons les productions que la nature a préparées pour notre subsistance, et les productions qu'elle a préparées pour être la matière première des arts.

Or les arts font prendre à cette matière première différentes formes plus ou moins utiles. Ils la rendent donc propre à de nouveaux usages : ils lui donnent donc une nouvelle valeur.

Par conséquent, comme il y a des
chesses naturelles, il y a des richesses a
ficielles; et elles sont également les une
les autres de vraies richesses, puisque
transformations de l'art produisent des
leurs comme les transformations de
nature.

Il seroit souvent plus facile de faire
nouvelle langue que de donner de la pr
sion à une langue déjà faite. Ou les déno
nations, dans l'origine, ont été mal chois
où on oublie et la première accept
des mots et l'analogie qui les a fait pas
d'une acception à une autre. Si l'idée pr
cipale se conforme, ce qui n'arrive
toujours, on y ajoute des accessoires, on
retranche, et on finit par ne plus s'entend
Portés à nous servir des mêmes termes, tou
les fois que nous croyons voir quelque ress
blance entre les idées, nous en multipli
insensiblement les acceptions; et, parce q
seroit difficile ou même ridicule d'analy
toujours pour nous rendre compte de ce
nous voulons dire, il nous paroit plus co
de suivre l'usage aveuglément, c'est-à-d
de parler mal à l'exemple les uns

autres; et nous semblons borner l'art de la parole à l'art mécanique de prononcer des mots.

On croit remédier à cet abus par des définitions, comme s'il étoit possible de faire connoître, par une définition, toutes les acceptions d'un mot. Aussi chacun définit à sa manière : on dispute, on divise, on subdivise, on distingue; et, plus on écrit, plus on brouille toutes les idées.

Je fais ces observations à l'occasion des richesses foncières et des richesses mobilières, dénominations qui ne me paroissent pas avoir été choisies, et dont on se fait des idées peu distinctes.

A consulter l'étymologie, la dénomination de *foncières* vient de ce qu'on a regardé les richesses comme tenant au fonds qui les produit, ou comme étant le fonds même; et celle de *mobilières* vient de ce qu'on les a regardées comme mobiles ou transportables.

On a voulu faire deux classes de richesses : il les falloit donc distinguer; et cependant on a choisi des dénominations qui les confondent l'une avec l'autre.

En effet, si un champ est une riche foncière, que sera le blé qu'il produit? Se t-il une richesse foncière avant la récol parce qu'alors il tient au sol, et qu'il n' pas encore transportable? Et deviendra-une richesse mobilière après la réco! parce qu'il a été transporté dans un greni et que de là il peut l'être au marché?

Mais une maison, dans quelle classe mettrons-nous? Elle n'est pas une riche foncière, puisqu'elle n'est pas une prodi tion du sol sur lequel elle est élevée; et n'est que dans le pays des fées qu'elle p voit être une richesse mobilière. Voilà quoi embarrasser les jurisconsultes.

On a paru sentir le vice de ces dénor nations, et on en a cherché d'autres. Ma parce qu'on étoit accoutumé au mot *mo lier*, on a dit que toutes les richesses s des meubles ou des immeubles, c'est-à-di des effets transportables ou des effets *transportables*. Alors une maison est venue un immeuble.

Cependant, parce qu'il n'étoit pas pos ble de faire entrer dans la classe des i meubles tout ce qu'on y vouloit compr

,on y a suppléé par une définition, et on
t: *Un immeuble est un fonds, ou ce qui*
ient lieu.

lu ce qui en tient lieu! Voilà une défi-
on, c'est ainsi qu'on les fait. Mais com-
t décider, par exemple, si des billets
les fermiers généraux tiennent lieu d'un
s, ou n'en tiennent pas lieu? Aussi a-t-
u plus d'un procès où les juges ne sa-
nt pas si un effet étoit un meuble ou
mmeuble.

ans égard pour l'étymologie, je mettrai
es les productions de la nature dans la
se des immeubles ou les richesses fon-
s, et je mettrai, dans celle des meubles
es richesses mobilières, toutes les pro-
tions des arts. C'est-à-dire, qu'en adop-
les dénominations usitées, je m'en
drai à la distinction que j'ai faite des
esses en richesses naturelles et richesses
ficielles. Ainsi, comme un champ est une
esse foncière, le blé en sera une, même
s avoir été transporté dans les greniers:
maison au contraire sera une richesse
ilière, et nous mettrons dans la même
e tous les papiers publics, quoique

tisans, puisqu'alors ils sont plus rares; ils en ont moins, lorsqu'ils sont de nature à pouvoir être faits par un plus grand nombre d'artisans, puisqu'alors ils sont plus communs.

Leur valeur est la valeur même de la matière première, plus la valeur de la forme.

La valeur de la forme ne peut être que la valeur du travail qui la donne. Elle est le salaire dû à l'ouvrier.

Si on payoit ce salaire avec des productions, on en donneroit à l'ouvrier autant qu'il a droit d'en consommer pendant tout le temps que dure son travail.

Lorsque l'ouvrage est fait, la valeur de la forme est donc équivalente à la valeur des productions que l'ouvrier est censé avoir consommées.

Les richesses foncières se remplacent; les richesses mobilières s'accumulent.

Ces productions ne sont plus. Mais, si on considère qu'elles ont été remplacées par d'autres, on jugera que la quantité des richesses foncières est la même, années communes.

Les richesses foncières ne se remplacent qu'autant qu'elles se détruisent. Produit

ır être consommées, elles ne se reproduit qu'en raison de la consommation; et la ıntité qui s'en consomme est déterminée le besoin, besoin qui a des limites.

Les richesses mobilières font plus que emplacer, elles s'accumulent. Destinées ous procurer toutes les jouissances dont s nous sommes fait autant d'habitudes, s se multiplient comme nos besoins ices, qui peuvent se multiplier sans fin. utez qu'elles sont en général d'une ma- durable, qui souvent se conserve pres- sans déchet.

'ar le travail de l'artisan, les valeurs cumulent; mais il a consommé en pro- tions des valeurs équivalentes; et par séquent les richesses mobilières ne se ltiplient qu'avec le secours des richesses cières.

.e colon produit plus qu'il ne consomme. st avec son surabondant qu'il fait sub- r ceux qui ne cultivent pas. Mais, ıme nous l'avons dit, il n'accumule pas ur sur valeur; il ne fait que remplacer productions à mesure qu'elles se dé- sent; et, par son travail, les richesses

ces effets, étant pour la plupart les produc-
tions d'un art qui tend à la destruction
soient d'ordinaire les richesses d'un peuple
qui se ruine. Je prévois bien que cette dis-
tinction ne suffira pas aux jurisconsultes
dont la langue sera toujours un chaos ;
mais elle suffit à mon objet. Est-il nécessaire
de prévenir que, par *productions*, on doit
entendre les productions naturelles, toutes
les fois que ce mot sera employé seul?

Les richesses foncières sont des richesses du premier ordre.

S'il n'y avoit point de richesses foncières,
il n'y auroit point de richesses mobilières,
ou, ce qui est la même chose, s'il n'y avoit
point de matières premières, il n'y auroit
point de matières travaillées.

Les richesses foncières sont donc des ri-
chesses du premier ordre, ou des richesses
sans lesquelles il n'y auroit point d'autres
richesses.

Les richesses du second ordre sont de vraies richesses.

Les richesses mobilières ne sont que du
second ordre, puisqu'elles supposent les ri-
chesses foncières. Mais elles n'en sont pas
moins des richesses, puisque les formes que
donnent aux matières premières une utilité
leur donnent une valeur.

Le colon produit les richesses.

A parler exactement, le colon ne pro-

duit rien; il dispose seulement la terre à roduire. ses foncières, et l'artisan produit les richesses mobilières.

L'artisan, au contraire, produit une va-ur, puisqu'il y en a une dans les formes u'il donne aux matières premières. Pro-uire, en effet, c'est donner de nouvelles rmes à la matière; car la terre, lorsqu'elle roduit, ne fait pas autre chose.

Mais parce que la terre, abandonnée à lle-même, nous laisseroit souvent manquer es productions qui nous sont le plus né-essaires, on peut regarder comme produit u colon tout ce qu'il recueille sur les champs u'il a cultivés.

Je dirai donc que le colon produit les ichesses foncières, et que l'artisan produit es richesses mobilières. Si le premier ne travailloit pas, nous manquerions de pro-ductions; et si le second ne travailloit pas, ous manquerions de mobilier.

Nous avons vu que la valeur, fondée sur le besoin, croît dans la rareté et diminue dans l'abondance. Comment s'apprécie la valeur des ouvrages de l'art.

Les ouvrages de l'art ont donc plus de aleur, lorsqu'ils sont de nature à ne pou-oir être faits que par un petit nombre d'ar-

tisans, puisqu'alors ils sont plus rares; ils en ont moins, lorsqu'ils sont de nature à pouvoir être faits par un plus grand nombre d'artisans, puisqu'alors ils sont plus communs.

Leur valeur est la valeur même de la matière première, plus la valeur de la forme.

La valeur de la forme ne peut être que la valeur du travail qui la donne. Elle est le salaire dû à l'ouvrier.

Si on payoit ce salaire avec des productions, on en donneroit à l'ouvrier autant qu'il a droit d'en consommer pendant tout le temps que dure son travail.

Lorsque l'ouvrage est fait, la valeur de la forme est donc équivalente à la valeur des productions que l'ouvrier est censé avoir consommées.

Les richesses foncières se remplacent; les richesses mobilières s'accumulent.

Ces productions ne sont plus. Mais, si on considère qu'elles ont été remplacées par d'autres, on jugera que la quantité des richesses foncières est la même, années communes.

Les richesses foncières ne se remplacent qu'autant qu'elles se détruisent. Produit

pour être consommées, elles ne se reproduisent qu'en raison de la consommation; et la quantité qui s'en consomme est déterminée par le besoin, besoin qui a des limites.

Les richesses mobilières font plus que se remplacer, elles s'accumulent. Destinées à nous procurer toutes les jouissances dont nous nous sommes fait autant d'habitudes, elles se multiplient comme nos besoins factices, qui peuvent se multiplier sans fin. Ajoutez qu'elles sont en général d'une matière durable, qui souvent se conserve presque sans déchet.

Par le travail de l'artisan, les valeurs s'accumulent; mais il a consommé en productions des valeurs équivalentes; et par conséquent les richesses mobilières ne se multiplient qu'avec le secours des richesses foncières.

Le colon produit plus qu'il ne consomme. C'est avec son surabondant qu'il fait subsister ceux qui ne cultivent pas. Mais, comme nous l'avons dit, il n'accumule pas valeur sur valeur; il ne fait que remplacer ses productions à mesure qu'elles se détruisent; et, par son travail, les richesses

foncières ou les productions sont toujours en proportion des quantités qui s'en consomment. L'artisan, au contraire, ajoute à la masse des richesses des valeurs équivalentes à la valeur des productions qu'il a consommées, et par son travail les richesses mobilières s'accumulent.

CHAPITRE X.

r quels travaux les richesses se ɔroduisent, se distribuent et se ɔonservent.

Comment le colon et l'artisan s'enrichissent par leurs travaux.

ous venons de voir deux espèces de aux. Les uns font naître les produc- ıs, les autres donnent aux matières pre- res des formes qui les rendent propres ivers usages, et qui, par cette raison, une valeur.

Si le colon travaille avec intelligence et c assiduité, il multiplie les productions, l en améliore les espèces.

Si l'artisan travaille avec la même intel- ence et la même assiduité, il multiplie ouvrages, et il donne plus de valeur aux mes qu'il fait prendre aux matières pre- ières.

Le colon et l'artisan s'enrichissent donc proportion qu'ils travaillent plus, ou qu'ils availlent mieux.

Le colon s'enrichit, parce qu'il produit plus qu'il ne peut consommer.

L'artisan s'enrichit, parce qu'en donnant des formes aux matières premières il produit des valeurs équivalentes à toutes les consommations qu'il peut faire.

On dira sans doute que le colon et l'artisan ont des charges à payer, et je conviens que ces charges pourroient souvent les réduire à la misère. Mais, pour simplifier, je les suppose exempts de tout impôt. Nous traiterons ailleurs des subsides dûs à l'état.

Comment ils sont riches, relativement à leur état.

Tous les travaux ne sont pas également faciles.

Dans les plus faciles on a plus de concurrens, et on est réduit à de moindres salaires. Alors on consomme moins, ou même on ne consomme que l'absolu nécessaire. Si ce nécessaire ne manquoit jamais, on seroit riche par rapport à son état. Mais comment se l'assurer si on ne gagne pas au-delà? Si, dans les jours de travail, on consomme tout son salaire, comment subsister dans les jours qu'on ne travaille pas?

Dans les travaux plus difficiles, on a moins de concurrens, et on obtient des salaires plus

forts. On pourra donc consommer davantage. On sera mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé. Si on veut alors économiser, ou retrancher sur sa consommation, on aura au-delà, et on sera riche dans le vrai sens de ce mot.

Quand on écrit, on est continuellement arrêté, et précisément par les mots qui sont dans la bouche de tout le monde, parce que ce sont souvent ceux dont l'acception est le moins déterminée. Je dis donc qu'on n'est point riche absolument; mais on l'est relativement à son état; et, dans son état, on l'est relativement au pays et au siècle où l'on vit. Si Crassus revenoit aujourd'hui avec les idées qu'il avoit de ce qu'il nommoit richesses, il trouveroit bien peu d'hommes riches parmi nous.

Des hommes, qui ne gagneroient au jour le jour que l'absolu nécessaire, subsisteroient péniblement, et ne seroient pas riches, même relativement à leur état. Ils seroient toujours dans une situation forcée et précaire.

Pour être riche relativement à son état, il faut non seulement pouvoir économiser

sur sa consommation, il faut encore n'être pas forcé à de plus grandes économies que ses égaux. Il faut qu'en travaillant autant et aussi bien on puisse se procurer les mêmes jouissances.

Pourquoi les travaux de l'artiste ont plus de valeur que ceux de l'artisan.

A la naissance de chaque art, un nouveau genre de travail produit un nouveau genre de richesses, et nos richesses se multiplient et se varient comme nos besoins.

Aux arts mécaniques succèdent les arts libéraux. Ceux-là sont plus nécessaires, et cependant ceux-ci sont plus estimés. C'est que, pour peu qu'une chose soit jugée utile, elle a une grande valeur toutes les fois qu'elle est rare. Or les bons artistes sont infiniment moins communs que les bons artisans. Avec de plus forts salaires, ils peuvent donc consommer davantage, et acquérir plus de richesses.

C'est ainsi que les colons, les artisans et les artistes entrent en partage des richesses qu'ils produisent.

Travaux des marchands.

Les marchands les font circuler. Si elles ne pouvoient sortir des lieux où elles surabondent, elles perdroient nécessairement de leur prix; mais, par l'offre seule qu'ils

font de les transporter aux lieux où elles manquent, ils leur conservent par-tout la même valeur. Ils ne produisent rien ; ils voiturent du producteur au consommateur; et ils trouvent, dans le salaire qu'on accorde à leur travail, une plus grande part s'ils ont moins de concurrens, et une plus petite s'ils en ont un plus grand nombre.

Tous ces travaux ont besoin d'une puissance qui les protége.

Mais, pour se produire abondamment et pour circuler avec liberté, les richesses ont besoin d'une puissance qui protège le le colon, l'artisan, l'artiste et le marchand.

Cette puissance se nomme *souveraine*. Elle protège, parce qu'elle maintient l'ordre au-dedans et au-dehors. Elle le maintient au-dedans par les lois qu'elle porte et qu'elle fait observer; elle le maintient au-dehors par la crainte ou par le respect qu'elle inspire aux ennemis qui menacent l'état.

Un grand protège un simple particulier, parce qu'il le préfère, parce qu'il veut lui procurer des avantages, sans considérer qu'il nuit à d'autres, sans même craindre de leur nuire. Ce n'est pas ainsi que la puissance souveraine doit protéger. Il est

important de remarquer et de ne pas oublier que sa protection se borne à maintenir l'ordre, et qu'elle le troubleroit si elle avoit des préférences.

Travaux de cette puissance.

Cette puissance a des travaux à faire. Elle en a comme puissance législative, comme puissance exécutive, comme puissance armée pour la défense de l'état; et quoique, chez toutes les nations, le sacerdoce ne soit pas uni à l'empire, j'ajouterai comme puissance sacerdotale; car le sacerdoce et l'empire doivent concourir au maintien de l'ordre, comme s'ils n'étoient qu'une seule et même puissance.

Salaire qui lui est dû.

Il est dû un salaire aux travaux de la puissance souveraine. A ce titre elle entre en partage des richesses qu'elle ne produit pas; et ce partage est grand, parce qu'il est en raison des services qu'elle rend, et que ses services demandent des talens qui ne sont pas communs. C'est sous sa protection que tous les arts fleurissent, et que les richesses se conservent et se multiplient.

Tous les travaux sont utiles, quand tout est dans l'ordre.

Quand on considère les travaux qui produisent les richesses, ceux qui les font circuler, et ceux qui maintiennent l'ordre propre

à les conserver et à les multiplier, on voit qu'ils sont tous nécessaires, et il seroit difficile de dire quel est le plus utile. Ne le sont-ils pas tous également, puisque tous ont besoin les uns des autres? En effet, quel est celui qu'on pourroit retrancher?

Je conviens que, dans des temps de désordres, de grandes richesses deviennent le salaire de travaux souvent plus nuisibles qu'utiles. Mais, dans ma supposition, nous n'en sommes pas encore là. Je suppose que tout est dans l'ordre, parce que c'est par où il faut commencer. Le désordre ne viendra que trop tôt.

Or, quand tout est dans l'ordre, tous les travaux sont utiles. Il est vrai qu'ils répartissent inégalement les richesses; mais c'est avec justice, puisqu'ils supposent des talens plus ou moins rares. Personne n'a donc à se plaindre, et chacun se met à sa place. Pour maintenir les citoyens dans une égalité parfaite, il faudroit leur interdire tout partage, tout talent, mettre leurs biens en commun, et les condamner à vivre, pour la plupart, sans rien faire.

CHAPITRE XI

Commencement des villes.

Comment le plus petit nombre s'approprie les terres.

Nous avons distingué, dans notre p
plade, trois classes de citoyens; des col
des artisans et des marchands.

Je suppose que la première a eu jus
présent la propriété de toutes les ter
Elle ne la conservera pas du moins enti
ment; et il viendra un temps où elle
cultivera la plus grande partie pour un p
nombre de citoyens qui se les seront ap
priées.

Si nous considérons que, de généra
en génération, les terres du père se pa
gent entre les enfans, nous jugerons qu'e
se diviseront souvent au point que les
férentes portions ne suffiront plus à la s
sistance de ceux à qui elles seront éch
Les propriétaires de ces portions ser
donc réduits à les vendre, et ils songe
à subsister par quelque autre voie.

Mille autres moyens plus prompts contribueront à cette révolution. Tantôt un colon négligent ou dissipateur sera forcé de vendre ses champs à un colon plus soigneux ou plus économe, qui fera continuellement de nouvelles acquisitions.

D'autres fois, un propriétaire riche et qui n'a point d'enfans laissera toutes ses possessions à un autre propriétaire aussi riche ou plus riche que lui.

Enfin les marchands, que le négoce et l'économie auront enrichis, s'approprieront vraisemblablement peu-à-peu une partie des terres ; et on en peut dire autant des artisans qui auront fait de grands profits et de grandes épargnes. Mais il est inutile d'entrer à ce sujet dans plus de détails.

Les grands propriétaires régiront leurs terres par eux-mêmes, ou ils les donneront à régir.

Les propriétaires régissent eux-mêmes leurs terres, ou les font régir.

Dans le premier cas, ils se chargent d'une partie des soins; ils veillent au moins sur les cultivateurs, et ils trouvent dans les profits qu'ils font le prix ou le salaire de leur travail.

Dans le second, il faut qu'ils abandon-

nent ce salaire au régisseur, et c'est ce qu'ils feront toutes les fois qu'ils auront plus de terres qu'ils n'en pourront cultiver par eux mêmes.

Ce régisseur sera comptable au propriétaire de la recette comme de la dépense. Mais, parce que cette manière de faire valoir a de grands inconvéniens pour les propriétaires absens et éloignés, on y aura renoncé tôt ou tard, et on aura confié les terres à des cultivateurs qui, en état de faire les avances et les frais de culture, auront assuré aux propriétaires un certain revenu.

Le régisseur un fermier à il est dû un aire.

Un pareil cultivateur est un fermier qui prend une terre à bail. Il lui est dû un salaire, qui se réglera comme tous les autres. Il lui faut sa subsistance, celle de sa famille, des ressources en cas d'accident, et un profit qu'il puisse mettre en réserve pour améliorer son état. Il réglera lui-même son salaire d'après l'usage. Il ne lui arrivera guères d'exiger beaucoup au-delà; et il sera content toutes les fois que sa condition ne sera pas pire que celle des autres fermiers. Ces sortes de gens sont plus équitables qu'on

tance en distance sont des villages habité par les cultivateurs dont les terres sont voi sines; par les hommes de journée qui tra vaillent pour eux moyennant un salaire et par les artisans dont le laboureur a u besoin journalier, maréchaux, charron etc. Si notre peuplade nombreuse occup un pays étendu et fertile, il pourra se for mer des villes ou du moins des bourgs, pa tout où elle tiendra des marchés. Il se fai alors une révolution dans la manière d vivre.

Ils font alors de plus grandes consommations.

Lorsqu'on habitoit ses champs, chacu y vivoit de ses productions ou de celles qu ses voisins lui cédoient en échange; et il étoit rare qu'on imaginât d'aller au loin e chercher d'une autre espèce.

Il n'en est pas de même lorsque les pro priétaires, rassemblés dans des villes, se communiquent mutuellement les produc tions des différens cantons qu'ils ont ha bités. Alors il est naturel qu'ils veuillen tous jouir de toutes ces productions. Il se font par conséquent de nouveaux besoins et ils consomment plus qu'ils ne faisoien auparavant.

es agrémens de cette manière de vivre
nenteront l'affluence dans les villes.
consommations croîtront dans la même
ɔortion; et il arrivera que les fermiers,
; assurés de vendre leurs récoltes, don-
ɔnt plus de soin à l'agriculture. Il res-
donc moins de friches, et les produc-
s se multiplieront. Cependant il faut
.arquer que les villes ne contribueront
ıire fleurir l'agriculture qu'autant qu'il
n aura, de distance en distance, dans
:e la contrée qu'occupe notre peuplade.
ıs verrons ailleurs que les grandes villes
t la ruine des provinces éloignées.

En conséquence, il y a plus d'industrie.

.e produit des terres ayant été augmenté,
propriétaires, au renouvellement des
ıx, augmenteront leurs revenus. Plus
ıes, ils chercheront à se procurer de
ıvelles commodités. Leurs consomma-
ıs, tout-à-la-fois plus grandes et plus
ıées, exciteront de plus en plus l'indus-
e, et par conséquent l'agriculture, les
ts et le commerce fleuriront d'autant
ıs, que les nouveaux besoins qu'on s'est
it offriront de nouveaux profits au labou-
ur, à l'artisan et au marchand.

Proportion qui s'établit entre les productions et les consommations.

Pendant cette révolution, les producti
et les consommations se balanceront c
tinuellement; et, suivant la proportion
elles seront entre elles, elles feront ha
ser et baisser tour-à-tour le prix de chaq
chose. Si les consommations sont p
grandes, les prix hausseront : si ce sont
contraire les productions, les prix baissero
Mais ces variations auront peu d'incon
niens ; car la liberté entière dont jouit
commerce proportionnera bientôt les pr
ductions aux consommations, et mett
chaque chose au prix qu'elle doit avoir. (
peut déjà s'en convaincre d'après ce q
j'ai dit sur la concurrence ; et j'en donne
de nouvelles preuves lorsque je traiterai
vrai prix des choses.

CHAPITRE XII.

Du droit de propriété.

LORSQU'APRÈS établissement de no- Droit de pro-
e peuplade, les terres eurent été partagées, priété du colon sur les fonds de terre.
aque colon put dire : *Ce champ est à oi, et il n'est qu'à moi.* Tel est le pre-ier fondement du droit de propriété.

Au temps de la récolte, chacun put dire ncore : *Si ce champ inculte étoit à moi, arce qu'il m'est tombé en partage, au-ourd'hui qu'il est cultivé, il est à moi plus d'un titre, puisque sa culture est on ouvrage. Il est à moi avec tout son roduit, parce que son produit est en même mps le produit de mon travail.*

La propriété sur les terres est donc fon-e tout-à-la-fois sur le partage qui en a é fait, et sur le travail qui les rend fer-les.

Lorsque dans la suite quelques colons rent acquis plus de terres qu'ils n'en pou-

voient cultiver par eux-mêmes, ils n
furent pas moins fondés à regarder tou
ces terres comme à eux. La propriété l
en étoit assurée par la cession de ceu
qui elles avoient appartenu. Les usages
çus, ou les lois portées à cet effet, la l
assuroient encore. Or ces usages et ces l
sont le dernier fondement du droit de p
priété. Il est même ordinaire de ne pas
monter plus haut.

Ceux qui les cultivent acquièrent sur le produit un droit de co-propriété.

Mais, s'ils continuoient d'avoir la p
priété de toutes les terres, ils ne pouvoi
plus avoir en entier la propriété de tout
produit, puisque ce produit étoit dû
partie au travail des hommes qu'ils avoi
employés à la culture. Leurs valets et le
journaliers devenoient donc co-propriétai
de ce produit.

Dans cette co-propriété, le colon a
plus grande part, parce qu'il fournit
fonds de terre, parce qu'il fait les avan
et parce qu'il travaille lui-même. Il n'
pas nécessaire qu'il labour; il suffit q
veille sur les laboureurs : sa vigilance
son principal travail.

Le salaire qu'il est convenu de don

ses valets ou journaliers, et qui se règle d'après l'usage, représente la part qu'ils ont au produit comme co-propriétaires : ce salaire est toute leur propriété, et, lorsqu'il a été payé, tout le produit des champs appartient au colon.

Retiré dans une ville, le colon cesse de veiller par lui-même à la culture de ses terres. Alors il cède, sur le produit, une partie de sa propriété au fermier qui les cultive, et cette partie est le salaire du fermier. Celui-ci fait la récolte ; il livre au colon, qui proprement n'est plus que propriétaire, la part convenue, et il acquiert un droit de propriété sur tout ce qui reste.

Dans cette culture, nous voyons un homme qui fournit le fonds, c'est le propriétaire ; un entrepreneur qui se charge de veiller à la culture, c'est le fermier ; et des valets ou journaliers qui font les ouvrages.

Dans toute entreprise, il y a également une propriété sur les fonds, et une co-propriété sur le produit.

Nous remarquerons la même chose dans les grandes entreprises de toutes espèces. Veut-on établir une manufacture ? un homme riche ou une compagnie fournit les fonds, un entrepreneur la conduit, et

des ouvriers travaillent sous sa direct

Par-là on voit comment, dans cha profession, les citoyens se distribuent différentes classes et comment cha d'eux trouve, dans son salaire, la part q a, comme co-propriétaire, au proc d'une entreprise.

Tous les citoyens sont, chacun en raison de son travail, co-propriétaires des richesses de la société.

Mais il n'est pas nécessaire de trav ler dans une entreprise pour devenir propriétaire du produit; il suffit de t vailler pour l'entrepreneur. Le cordonni par exemple, devient co-propriétaire produit d'une terre lorsqu'il travaille p un colon, et il le devient du produit d'u manufacture lorsqu'il travaille pour fabricant. C'est ainsi que tous les citoy sont, chacun en raison de son travail, propriétaires des richesses de la socié et cela est juste, puisque chacun, en rai de son travail, contribue à les produi

Les droits de propriété sont sacrés.

Toutes ces propriétés sont sacrées. ne pourroit pas, sans injustice, priver fabricant de son bénéfice, ni l'ouvrier son salaire. On ne pourroit donc pas for le colon à vendre ses grains au-dessous leur valeur, comme on ne pourroit pas

r ceux qui en ont besoin à les payer plus
'ils ne valent. Ces vérités sont si simples,
'on ne les remarquera peut-être pas, et
n'on sera même étonné que je les aie re-
arquées. Il sera pourtant nécessaire de
en souvenir.

Le propriétaire d'une terre a le droit d'en disposer après lui.

Nous avons vu comment le colon, de-
enu simple propriétaire, conserve une
ropriété sur des terres qu'il ne cultive plus
ui-même. Mais on demandera s'il est
rmé à ne pouvoir être qu'usufruitier, ou
il est autorisé à pouvoir disposer de ses
res même après lui.

Je réponds que, lorsque je défriche un
amp, le produit des avances que je fais
peut être qu'à moi. J'ai seul le droit
en jouir : pourquoi donc, au moment
mourir, n'en céderai-je pas la jouissance?
comment la céderai-je, si je ne dispose
s du fonds?

J'ai desséché des marais, j'ai élevé des
gues qui mettent mes terres à l'abri des
ndations, j'ai conduit des eaux dans des
iries qu'elles rendent fertiles; j'ai fait
plantations dont le produit m'appartient,
dont cependant je ne jouirai pas; en un

mot, j'ai donné, à des terres sans valeu
une valeur qui est à moi tant qu'elle dur
et sur laquelle, par conséquent, je conser
des droits pour le temps où je ne serai pl
Reprenez ces terres dans l'état de frich
où je les ai trouvées, et laissez-les moi d
culture et en valeur. Vous ne pouvez pa
séparer ces deux choses. Convenez donc qu
j'ai droit de disposer de l'une comme d
l'autre.

Si celui qui défriche un champ acquie
le droit d'en disposer après lui, il le tran
porte, avec ce droit, à celui à qui il le lègu
et, de génération en génération, tout pr
priétaire jouit du même droit. Quel e
l'homme qui s'occuperoit des moyens d
donner à une terre une valeur qu'elle n'aur
qu'après lui, s'il ne lui est pas libre d'e
disposer en faveur de ceux qu'il veut fair
jouir? Dira-t-on qu'on y sera porté par l'a
mour du bien ? Mais pourquoi ôter au ci
toyen un motif qui le déterminera plus sû
rement, l'intérêt qu'il prend à ses enfan
ou aux personnes qu'il aime ?

Nous avons traité de la valeur, des prix
des richesses; les arts se sont multipliés,

le commerce s'est étendu. Alors on sentit la nécessité d'apprécier, avec plus de précision, la valeur de chaque chose, et on trouva la monnoie. Ce sera le sujet des chapitres suivans.

CHAPITRE XIII.

Des métaux considérés comme marchandise.

Pourquoi l'or, l'argent et le cuivre, sont les premiers métaux que les hommes ont connus.

L'OR, l'argent et le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus. On les trouvoit souvent à la surface de la terre sans les avoir cherchés. Les pluies, les inondations, mille accidens les découvroient : plusieurs rivières en charioient.

D'ailleurs ces métaux se reconnoissent assez facilement lorsqu'ils sont purs et sans mélange, ou que leur pureté est au moins peu altérée. C'est ce qui arrive toujours à l'or, souvent à l'argent, et assez fréquemment au cuivre, quoique plus rarement. La nature les offre pourvus de toutes leurs propriétés.

Pourquoi on a été plus longtemps à connoître l'usage du fer.

Il n'en est pas de même du fer. Quoiqu'il se trouve presque par-tout, on a d'autant plus de peine à le reconnoître, qu'il ne se montre ordinairement que sous la forme

ne terre dépouillée de toutes propriétés talliques, et à laquelle il faut avoir ap- s à les rendre. Aussi le fer est-il de tous métaux celui qui paroît avoir été connu lernier.

Aujourd'hui le fer sert à tous les arts canaiques. C'est à l'usage de ce métal que ıs doivent leurs progrès, et plusieurs leur issance. Il a été, pendant des siècles, in- ınu même aux nations policées, qui y sup- oient avec du cuivre. Quant aux outils s Barbares, ils étoient et sont encore de is, de pierre, d'os, et quelquefois d'or ou ırgent.

Je suppose que notre peuplade connoît r, l'argent, le cuivre et le fer, qu'elle a ouvé l'art de les travailler, et qu'elle les nploie à divers usages.

Les métaux ont une valeur comme matière première, et comme matière mise en œuvre.

Dans cette supposition, ces métaux sont our elle une marchandise qui a une valeur lative à ses besoins; valeur qui hausse ou ui baisse, suivant qu'ils sont plus rares ou us abondans, ou plutôt suivant l'opinion u'elle a de leur rareté ou de leur abon- ance.

Lorsqu'ils sont bruts encore, ou tels que

la nature les offre, ils ont une val
Ils en ont une autre lorsqu'ils ont été affi
ou purifiés de tout corps étranger. En
ils en ont une dernière lorsque le travai
a fait des outils, des armes, des va
des ustensiles de toutes espèces; et c
dernière valeur croît à proportion que
ouvrages sont mieux imaginés, mieux
vaillés, et mis en vente par un plus p
nombre d'ouvriers.

Les métaux, considérés comme mat
première, ont donc une valeur; et ils
ont une autre considérés comme
tière travaillée. Dans le premier cas, on
time le métal seul; dans le second, on
time le métal et le travail.

Les métaux sont des marchandises
cessaires. Il faudra donc qu'il y ait dan
peuplade des hommes occupés à les c
cher et à les affiner; et il faudra que d'au
s'occupent à les travailler, puisqu'on a be
des ouvrages dont ils sont la matière
mière.

Valeur d'une matière commune travaillée grossièrement.

Notre peuplade, dans les commencem
peu recherchée, s'habilloit avec des p
cousues grossièrement: elle avoit des s

de bois, de pierre ou de gazon; et ses vases étoient des coquilles, des pierres ou des morceaux de bois creusés, ou des terres, d'abord pétries, et ensuite desséchées au soleil, ou cuites au feu.

Chaque colon pouvoit faire, pour son compte, tous ces ustensiles, dont la matière première étoit sous sa main, et dont le travail n'étoit ni long ni difficile.

Si quelques-uns, plus laborieux, en faisoient une plus grande quantité qu'il ne leur en falloit, ces ustensiles surabondans, portés au marché, avoient aussi peu de valeur pour ceux à qui on proposoit de les acheter que pour ceux qui offroient de les vendre. Puisque je suppose que chaque colon se procuroit par lui-même tous ceux dont il avoit besoin, il est évident que ceux qu'on mettoit en vente étoient un surabondant dont la peuplade ne pouvoit faire aucun usage. Mais, s'il se trouvoit des colons qui n'eussent pas eu le loisir d'en faire assez pour leurs besoins, alors ces ustensiles deviendroient une marchandise dont la valeur seroit en proportion de leur quantité comparée à la quantité néces-

saire aux colons qui en voudroient acheter.

La valeur lorsqu'elle est mieux travaillée.

Ces ustensiles, grossièrement faits, entreroient donc pour peu de chose dans les échanges; et ils ne deviendront véritablement un objet de commerce, qu'autant que travaillés avec plus d'art, ils seront plus commodes et plus durables. Alors ils auront une valeur d'autant plus grande, que les colons, qui n'auront ni le loisir ni l'adresse de les faire, seront en plus grand nombre.

Les entrepreneurs qui se chargent de ce travail sont ceux que nous avons nommés artisans. Ils se multiplieront suivant le besoin de la peuplade, et la concurrence réglera le prix de leurs ouvrages; plus ils seront en grand nombre, plus ils seront forcés à les livrer au rabais les uns des autres, et ils les donneront chacun au plus bas prix possible.

Tous les ustensiles dont je viens de parler sont faits d'une matière que je suppose abondante, sous la main de tout le monde, qui a par elle-même peu de valeur, et le travail seul en fait presque tout le prix.

Les métaux plus rares ont plus de valeur.

Il n'en est pas de même des ouvrages de métal. Les métaux sont rares. Il faut du

mps et des soins pour les trouver. Il faut suite les affiner. Enfin il faut les mettre œuvre.

Ils deviennent donc un objet de commerce aussitôt qu'on les connoît, et qu'on ge pouvoir les employer à divers usages. on seulement ils sont une marchandise rsqu'ils sortent des mains de l'artisan ; en sont déjà une lorsqu'on vient de les rer de la mine.

Leur valeur est relative aux usages qu'on en fait.

Si on ignoroit les usages auxquels les métaux sont propres, ils seroient tout-à-fait utiles, et on ne les rechercheroit pas. n les laisseroit parmi les pierres et les rres, où ils resteroient sans valeur.

Cette valeur croît lors qu'ils deviennent un objet de curiosité.

Mais, dès qu'on en connoît l'utilité, on recherche ; et on les recherche d'autant lus, qu'étant plus rares ils deviennent un bjet de curiosité. Alors ils acquièrent une ouvelle valeur, et cette valeur est en proortion avec le nombre des curieux.

Elle croît encore lorsqu'ils servent à l'ornement.

Estimés comme rares et comme objets curiosité, ils serviront bientôt à l'orement, et ce nouvel usage leur donnera ncore un nouveau prix.

Ils ne sont devenus monnoie

De tout ce que nous avons dit, il faut

que parce qu'ils sont marchandises.

conclure que les métaux ne sont une m
chandise que parce qu'on en peut fa
divers ouvrages, les rechercher par cur
sité, et les employer à l'ornement. Or c'
parce qu'ils sont marchandise qu'ils so
devenus monnoie. Voyons la révoluti
qu'ils ont produite dans le commerce.

CHAPITRE XIV.

Des métaux considérés comme monnoie.

A l'origine des sociétés les peuples n'avoient point de mesures.

LORSQUE, dans les chapitres précédens, j'ai supposé des mesures, c'étoit uniquement pour parler avec plus de précision de la valeur respective des choses qu'on échangeoit. Il paroît qu'à l'origine des sociétés les peuples n'en avoient point ; aujourd'hui plusieurs n'en ont pas même encore. C'est qu'on se contente de juger à l'œil de la quantité des choses, toutes les fois qu'on n'est pas intéressé à y regarder de près.

Ils n'en avoient pas besoin.

Transportons-nous au temps où les colons, faute de marchands, échangeoient entre eux le surabondant de leurs denrées, et observons-en deux; l'un qui a un surabondant de blé, et à qui il manque une certaine quantité de vin; l'autre qui a un surabondant de vin, et à qui il manque une certaine quantité de blé. Pour simplifier,

je suppose qu'ils sont d'ailleurs pourvu l'un et l'autre, de tout ce qui leur est néc saire.

Dans cette supposition, il est évident q celui qui a du blé à livrer ne regarde de près, ni à la grandeur des sacs, ni à nombre. Comme ce blé, s'il lui reste n'auroit point de valeur pour lui, il le cro bien payé lorsqu'il se procure, par u échange, tout le vin dont il a besoin.

Celui qui a un surabondant de vin ra sonne de la même manière. Ils échange donc sans mesurer : en effet, il leur suf de juger à l'œil, l'un de la quantité de vi qu'il lui faut, l'autre de la quantité de bl

Ils ont des mesures lorsqu'ils ont des marchands.

Il n'en est pas de même lorsque les ci lons font leurs échanges par l'entremi des marchands. Comme ceux-ci veule tout-à-la fois faire un profit et sur celui à qui ils achetent, et sur celui à qui ils reve dent, ils ont un intérêt à juger, avec pl de précision, de la quantité des choses. I imagineront, par conséquent, des mesur pour s'assurer de ce qu'ils gagnent à chaq fois qu'ils achètent et qu'ils revendent.

L'usage de ces mesures les a

Or, quand au lieu de juger des cho

r des à-peu-près, on se sera fait une ha- portés à croire que les choses ont une valeur absolue.
itude de les mesurer, alors on supposera
u'il en est de leur valeur comme de leur
antité pour laquelle on a une mesure
e. On sera d'autant plus porté à le sup-
er, que les valeurs paroîtront varier
mme les mesures. On commencera donc
faire des idées fausses. On parlera de
leur et de prix, sans se rendre compte
ce qu'on dit : on oubliera que les idées
'on s'en fait ne peuvent être que relatives ;
on supposera qu'elles sont absolues.

Ce sont les marchands qui auront sur- Comment les marchands ont donné lieu à cette méprise.
ut donné lieu à cette méprise : intéressés
estimer les choses avec plus de précision,
paroissent leur donner une valeur abso-
e. *Cette mesure vaut tant*, disoient-ils ;
, dans ce langage, on ne voyoit plus d'i-
ée relative.

D'ailleurs ils ne se trouvoient pas dans
même cas que les colons qui, dans le
mps où ils faisoient immédiatement leur
mmerce, n'attachoient de valeur au su-
abondant, qu'autant qu'ils pouvoient, en
livrant, se pourvoir des denrées dont ils
oient besoin.

Le surabondant dont les marchands commerce a été celui des colons qu leur ont livré. Mais, pour eux, ce n'est un surabondant; c'est une chose utile ils attendent un profit. En conséquence l'apprécient le plus qu'ils peuvent; et, ils affectent de l'apprécier, plus ils paroi lui donner une valeur absolue. Les méta employés comme monnoie, contribuè sur-tout à cette illusion.

Valeur des métaux comparés les uns aux autres.

Le fer se détruit : l'action seule de l'a pour peu qu'il y ait d'humidité, le déc pose peu-à-peu. Le cuivre se détruit enc Il n'y a que l'or et l'argent qui se con vent sans déchet.

Chacun de ces métaux a une valeur, est en raison de sa rareté, de ses usages, sa *durabilité*. L'or a plus de valeur l'argent; l'argent en a plus que le cuiv et le cuivre en a plus que le fer.

Sans doute il n'a pas été possible d'a précier toujours exactement la valeur re tive et proportionnelle de ces métaux, d'a tant plus que cette proportion devoit va toutes les fois que quelques-uns devenoi plus rares ou plus abondans. On les e

oit à-peu-près, tantôt plus, tantôt moins, ivant la quantité qu'il en paroissoit dans commerce. Un métal avoit plus de va- r lorsqu'il y en avoit peu en vente, et 'on demandoit d'en acheter beaucoup. Il avoit moins dans le cas contraire. Nous iterons ailleurs de leur valeur respective.

Comment ils deviennent la mesure commune de toutes les valeurs.

Dès qu'il fut reconnu que les métaux t une valeur, on trouva commode de onner un morceau de métal en échange ce qu'on achetoit; et, à mesure que cet age s'établit, les métaux devinrent la esure commune de toutes les valeurs. lors un marchand ne fut plus obligé de arier du vin ou quelque autre denrée chez colon qui avoit du blé à vendre : il lui onnoit un morceau de métal; et ce colon, ec ce même métal, achetoit les choses i lui étoient nécessaires.

Le fer étoit le moins propre à cet usage.

Le fer étoit le moins propre à cet usage. Comme il dépérit journellement, celui i l'auroit reçu en échange auroit chaque r fait une perte. D'ailleurs on ne s'est coutumé à se servir des métaux comme sure commune, que parce qu'ils faci- ent le commerce. Or le fer le facilitoit

moins que tous les autres, parce qu'é celui qui a le moins de valeur il au fallu le charier par grandes quantités.

Le cuivre y étoit plus propre.

Le cuivre, qui se conserve mieux, et a plus de valeur, méritoit la préféren Toutes les nations en font usage; cepend comme sa valeur est encore fort borné n'est commode que lorsqu'on achète en tail des choses de peu de prix.

Aucun n'y étoit plus propre que l'or et l'argent.

C'étoient donc l'or et l'argent qui voient sur-tout être choisis pour servir mesure commune. Ils sont indestructibl ils ont une grande valeur; elle se retro proportionnellement dans chaque part et par conséquent on peut trouver, d chaque portion, suivant qu'elle est p grande ou plus petite, une mesure de q que espèce de valeur que ce soit.

Ce n'est pas arbitrairement qu'ils ont été employés à cet usage.

Ce n'est donc pas d'après une conv tion que l'or et l'argent ont été introdu dans le commerce, comme moyen co mode pour les échanges : ce n'est pas ar trairement qu'on leur a donné une vale Ils ont, comme toute autre marchandi une valeur fondée sur nos besoins; et, pa que cette valeur, plus grande ou plus

ité, suivant la quantité de métal, ne dé-érit point, ils sont, par cela seul, devenus a mesure de toutes les autres, et la plus ommode.

Nous avons vu que le commerce aug-ente la masse des richesses, parce qu'en acilitant et multipliant les échanges il onne de la valeur à des choses qui n'en voient pas. Nous voyons ici qu'il doit en-ore augmenter cette masse, quand il a, ans l'or et dans l'argent, considérés com-e marchandise, une mesure commune e toutes les valeurs, puisqu'alors les échan-es se facilitent et se multiplient de plus n plus.

Comment, par cet emploi des métaux, la masse des richesses s'est accrue.

Mais il falloit que cette mesure elle-même fût fixe et déterminée. Cependant l est vraisemblable que, dans les commen-emens, on jugeoit du volume à l'œil, et u poids à la main. Cette règle, peu sûre, ccasionna sans doute des lésions et des laintes. On sentit la nécessité de les pré-enir : on s'en occupa, et on imagina des alances pour peser les métaux. Alors une ce d'argent, par exemple, fut le prix un septier de blé ou d'un tonneau de vin.

Comment une portion de métal d'un certain poids devient le prix d'une marchandise.

Cette innovation contribue à faire regarder les valeurs comme absolues.

Cette innovation acheva de brou toutes les idées sur la valeur des ch Quand on crut en voir le prix dans mesure qui, telle qu'une once d'or ou gent, étoit toujours la même, on ne d pas qu'elles n'eussent une valeur abso et on ne se fit plus, à ce sujet, que idées confuses.

Cependant elle fait juger, avec plus de précision du prix de chaque chose.

Il y avoit néanmoins un grand avan à pouvoir déterminer le poids de ch portion d'or et d'argent; car si aupara ce que nous appelons *prix* étoit une time vague et sans précision, on co qu'on dut trouver dans ces métaux, di et pesés, le prix plus exact de toute autres marchandises, ou une mesure sûre de leur valeur.

Cet avantage n'étoit pas sans inconvéniens, lorsque les métaux n'étoient employés que comme marchandise.

C'est comme marchandise que l'o l'argent avoient cours, lorsque l'ach et le vendeur étoient réduits à pes quantité qu'il en falloit livrer pour d'une autre marchandise. Cet usage, été général, subsiste encore à la Chi ailleurs.

Cependant il y avoit de l'inconvéni être dans la nécessité de prendre tou

la balance, et ce n'étoit pas le seul : il fallait encore s'assurer du degré de la pureté des métaux, degré qui en change la valeur.

L'autorité publique vint au secours du commerce ; elle fit faire l'essai de l'or et de l'argent qui avoient cours : elle en détermina ce qu'on appelle le titre, c'est-à-dire, le degré de pureté. Elle en fit ensuite différentes portions qu'elle pesa ; et elle imprima sur chacune une marque qui en attestoit le titre et le poids. Métaux employés comme monnoie.

Voilà la monnoie. On en connoît la valeur à la seule inspection. Elle prévient les fraudes ; elle met plus de confiance dans le commerce, et par conséquent elle le facilite encore.

La monnoie d'or et d'argent n'auroit pas été commode pour les petits achats qu'on fait journellement : il auroit fallu la diviser en petites parties qu'on eût à peine maniées. C'est ce qui a introduit la monnoie de cuivre. Celle-ci paroît même avoir été la première en usage ; elle suffisoit lorsque les peuples n'avoient à échanger que des choses de peu de valeur.

En devenant monnoie, les métaux n'ont En devenant monnoie, les mé-

Ils n'ont pas cessé d'être marchandise.

pas cessé d'être marchandise : ils ont u empreinte de plus et une nouvelle dén mination ; mais ils sont toujours ce qu'i étoient, et ils n'auroient pas une vale comme monnoie, s'ils ne continuoient p d'en avoir une comme marchandise. Ce observation n'est pas aussi inutile qu'el pourroit le paroître; car on diroit, au raisonnemens qu'on fait communément s la monnoie, qu'elle n'est pas une marcha dise, et que cependant on ne sait pas tro ce qu'elle est.

Comment l'usage de la monnoie d'or et d'argent est une preuve de richesse.

La monnoie d'or et d'argent fait voi qu'il y a dans le commerce des choses d grand prix. Elle est donc une preuve d richesse. Mais ce n'est pas en raison de s quantité : car le commerce peut se faire avec moins comme avec plus. Si elle étoi huit fois plus abondante, elle auroit hui fois moins de valeur, et il en faudroit por ter au marché un marc au lieu d'une once si elle étoit huit fois plus rare, elle auroi huit fois plus de valeur, et il n'en faudroi porter qu'une once au lieu d'un marc. Elle est donc une preuve de richesse, par cel seul qu'elle est en usage. C'est qu'ayant un

rande valeur par elle-même, elle prouve
u'il y a dans le commerce des choses qui
nt aussi une grande valeur. Mais, si elle
evenoit aussi commune que le cuivre, elle
erdroit de sa valeur; et alors elle pourroit,
ns les échanges, servir de mesure aux
tions qui nous paroissent les plus pau-
es. Lorsque nous traiterons de la circu-
tion de l'argent, nous verrons comment
n juge de son abondance et de sa rareté.

Employés comme monnoie, l'or et l'ar- En quel sens une abondance d'or et d'argent est une richesse.
ent eurent un nouvel usage, une nouvelle
tilité. Ces métaux acquirent donc une
ouvelle valeur. Une abondance d'or et
'argent est donc une abondance de choses
ui ont une valeur : elle est une richesse.

Mais, quelque valeur qu'on attache à l'or
à l'argent, ce n'est point dans l'abon-
ance de ces métaux qu'est la richesse pre-
ière et principale. Cette richesse n'est
ue dans l'abondance des productions qui
consomment. Cependant, parce qu'avec
l'or et de l'argent on peut ne manquer de
en, on s'accoutume bientôt à regarder ces
étaux comme l'unique richesse, ou du
oins comme la principale; c'est une er-

reur. Mais ce seroit une autre erreur dire qu'une abondance d'or et d'arg n'est pas une vraie richesse. Il faut borner à distinguer des richesses de d ordres.

Ceux qui regardent l'or et l'argent comme signes représentatifs de la valeur des choses, s'expriment avec peu d'exactitude.

Je remarquerai, en finissant ce chapi que ceux qui considèrent les monn comme signes représentatifs de la val des choses, s'expriment avec trop peu d'e titude, parce qu'ils paroissent les regar comme des signes choisis arbitraireme et qui n'ont qu'une valeur de convent S'ils avoient remarqué que les méta avant d'être monnoie, ont été une march dise, et qu'ils ont continué d'en être u ils auroient reconnu qu'ils ne sont pro à être la mesure commune de toute valeurs, que parce qu'ils en ont une eux-mêmes, et indépendamment de t convention.

CHAPITRE XV.

Que l'argent, employé comme mesure des valeurs, a fait tomber dans des méprises sur la valeur des choses.

Si on eût toujours commercé par échange, et sans argent, il eût été naturel de juger qu'en échange moins contre plus.

Nous avons remarqué que, lorsque le commerce se fait par l'échange des choses dont on surabonde, chacun donne une chose qui n'a point de valeur par rapport à lui, parce qu'il n'en peut faire aucun usage, pour une chose qui a une valeur par rapport à lui, parce qu'il en peut faire usage, et que, par conséquent, chacun donne moins pour plus. Or c'est ainsi qu'il eût été naturel de juger toujours des valeurs, si on eût toujours commercé par échanges et sans argent monnoyé.

Quand l'argent a été employé comme mesure commune, il a été naturel de juger qu'on échange valeur égale contre valeur égale.

Mais, lorsque l'argent eut été pris pour mesure commune des valeurs, il fut également naturel de juger qu'on donnoit, dans les échanges, valeur égale pour valeur égale, toutes les fois que les choses qu'on échan-

geoit étoient estimées égales en valeur c
cune à une même quantité d'argent.

On voyoit que, par le moyen de l'arge
on pouvoit déterminer, avec quelque p
cision, une valeur respective entre d
quantités de nature différente, entre u
quantité de blé, par exemple, et une qu
tité de vin. Dès-lors on ne vit plus, dans
valeurs respectives, que la quantité d'
gent qui en étoit la mesure : on fit abstr
tion de toute autre considération ; et, pa
que cette quantité étoit la même, on ju
qu'on donnoit dans les échanges valeur ég
pour valeur égale.

Mais, pour juger si on donne moins ou plus, il faut considérer si ce qu'on donne est surabondant ou nécessaire.

Cependant lorsque je vous livre une qu
tité de blé, appréciée dix onces d'arge
pour recevoir de vous une quantité de
de même prix, il n'est pas sûr que cet écha
soit également avantageux pour vous et p
moi, quoique ces deux quantités paroiss
l'équivalent l'une de l'autre.

En effet, si le blé que je vous ai li
m'est absolument nécessaire, et que le
que vous m'ayez donné soit surabond
pour vous, l'avantage sera de votre cô
et le désavantage du mien.

l ne suffit donc pas de comparer quan-
en argent à quantité en argent, pour
r qui gagne de vous ou de moi. Il y
icore une considération qui doit entrer
s le calcul; c'est de savoir si nous échan-
ns tous deux un surabondant pour une
se nécessaire. En pareil cas, l'avantage
égal pour l'un et pour l'autre, et nous
nons chacun moins pour plus; dans tout
re, il ne peut être égal, et un de nous
x donne plus pour moins.

Nous avons remarqué que, dans les anges, les choses sont réciproquement rix les unes des autres. Nous remarque- s ici que si l'argent est la mesure de la ur des choses qu'on achète, la valeur choses qu'on achète est réciproquement nesure de la valeur de l'argent. Supposer, exemple, qu'avec six onces d'argent peut acheter un muid de blé, n'est-ce s supposer qu'un muid de blé est la me- re de la valeur de six onces d'argent? Quand donc on a pris l'argent pour me- re commune de toutes les valeurs, c'est iquement, comme nous l'avons vu, parce l'il est, de tous les effets commerçables,

L'erreur où l'on tombe à ce sujet vient de ce qu'on est porté à regarder l'argent comme mesure absolue de toutes les valeurs.

le plus propre à cet usage; et cela ne s
pose pas qu'il ne puisse avoir lui-mêm
pour mesure, la valeur des choses con
lesquelles on échange. Au contraire, il
évident que la valeur de ce qu'on ach
est toujours la mesure de la valeur de l'
gent qu'on donne.

Mais dès qu'on a eu pris l'argent p
mesure commune, on l'a bientôt rega
comme mesure absolue; c'est-à-dire, com
une mesure qui est mesure par elle-mêm
indépendamment de toute relation,
comme une chose qui, par sa nature, s
sure toutes les autres, et n'est mesurée
aucune. Cette méprise ne pouvoit manq
de répandre beaucoup de confusion. A
a-t-elle fait voir une valeur égale dans
choses qu'on échange, et on a fait de c
valeur égale un principe de commerce

C'est l'inégalité de valeur qui donne lieu aux échanges.

Cependant, si ce que je vous offre é
égal pour vous en valeur, ou, ce qui es
même chose, en utilité, à ce que vous m
frez; et si ce que vous m'offrez étoit é
pour moi à ce que je vous offre, nous n
terions l'un et l'autre avec ce que nous avo
et nous ne ferions point d'échange. Qu

; en faisons, nous jugeons donc vous et que nous recevons chacun plus que ; ne donnons, ou que nous donnons ns pour plus.

appelons-nous le temps où les Euro- ıs commençoient à commercer en Amé- e, et où, pour des choses auxquelles ; attachons peu de valeur, ils en rece- nt d'autres auxquelles nous attachons lus grande.

)n conviendra que, suivant notre façon)enser, ils donnoient moins pour plus, qu'ils donnoient un couteau, une épée ou miroir pour un lingot d'argent, ou pour lingot dor. Mais on ne pourra pas dis- venir que l'Américain ne donnât aussi ins pour plus, lorsqu'il donnoit, par mple, un lingot d'or pour un couteau : il donnoit une chose à laquelle, dans son ys, on n'attachoit point de valeur, parce elle y étoit inutile, pour une chose à la- elle on attachoit une valeur, parce qu'elle étoit utile.

On disoit alors que les Américains ne nnoissoient pas le prix de l'or et de l'ar- nt. On parloit comme si ces métaux de-

voient avoir une valeur absolue. On ne
geoit pas qu'ils n'en ont qu'une relative
usages de l'homme; et que, par conséqu
ils n'en ont point pour un peuple qui
fait rien.

L'inégalité de valeur, suivant les us
et les opinions des peuples, voilà ce q
produit le commerce, et ce qui l'entreti
parce que c'est là ce qui fait que, dan
échanges, chacun a l'avantage de do
moins pour plus.

Comment l'argent peut être considéré comme marchandise nécessaire, ou comme chose surabondante.

Cependant, parce qu'on n'est pas p
à croire que l'argent puisse être sura
dant, en quelque quantité qu'on en
on aura de la peine à comprendre
lorsqu'on en donne pour une chose q
achète, on ait l'avantage de donner m
pour plus, sur-tout si la chose est ce q
appelle chère. Voyons donc comment
gent peut être considéré comme cho
cessaire, ou comme chose surabonda

Tout votre bien est en terres, et
avez des denrées de toutes espèces, plu
vous n'en pouvez consommer. Il est évi
qu'en livrant les denrées surabondan
votre consommation, vous abandonne

ose qui vous est inutile; et, que pour peu e vous trouviez d'utilité dans ce que vous ez reçu en échange, vous aurez donné ins pour plus.

Je n'ai que des rentes, et tout mon revenu en argent. Or je ne puis pas subsister ec cet argent, comme vous avec vos nrées. Il m'est donc inutile par lui-même, il le seroit toujours, si je ne trouvois pas échanger avec vous ou avec quelque autre. uand je le livre, j'abandonne donc une ose qui m'est inutile pour une chose qui est nécessaire, et je donne moins pour us. Mais nous nous trouvons dans des sitions bien différentes : car, dans le oduit de vos terres, il n'y a d'inutiles ur vous que les denrées surabondantes votre consommation; au lieu que, dans produit de mes rentes, si je ne trouve à l'échanger, tout est inutile pour oi, puisqu'il n'y a rien pour ma consom- tion.

L'argent, inutile par lui-même, parce avec l'argent seul on ne sauroit sub- ter, ne devient donc utile que parce ayant été choisi pour mesure commune

de toutes les valeurs, il est reçu pour p
des choses qu'on achète.

Or la quantité d'argent qu'il me fi
pour me fournir de toutes les choses
cessaires à ma subsistance est pour
ce que sont pour vous les denrées que vo
êtes obligé de réserver pour subsister vo
même. Si je livrois cet argent pour
choses inutiles à ma consommation, je
rois un échange désavantageux; je don
rois une chose nécessaire pour une ch
inutile, je donnerois plus pour moins.

Mais l'argent qui me reste, lorsque
mis à part tout celui qui est nécessair
ma subsistance, est un surabondant p
moi, comme les denrées, que vous ne de
pas consommer, en sont un pour vous.

Or, plus je suis assuré de subsister c
séquemment aux besoins que je me
faits, moins ce surabondant en argen
de valeur pour moi. Je n'y regarderai d
pas de fort près; et, lors même que j
donnerai pour des frivolités dont je voud
essayer la jouissance, je croirai don
moins pour plus.

Il en sera de même pour vous, lorsq

s avoir fait une provision abondante de luctions de toutes espèces, il ne pourra manquer à votre subsistance. Alors ce vous restera est un surabondant que donnerez volontiers pour une frivolité paroîtra n'avoir point de valeur.

arrivera de-là que la valeur des choses ssaires sera toujours mieux appréciée la valeur des choses superflues, et ces urs ne seront point en proportion l'une l'autre. Le prix des choses nécessaires très-bas par comparaison au prix des es superflues, parce que tout le monde intéressé à les apprécier au plus juste. contraire, le prix des choses superflues très-haut par comparaison au prix des ses nécessaires, parce que ceux-mêmes les achètent ne sont pas intéressés à estimer avec précision. Mais enfin, à lque prix qu'on les achète, ou quelque res qu'elles paroissent, celui qui les paie c un argent surabondant est toujours sé donner moins pour plus.

Pourquoi le prix des choses nécessaires est toujours bas en comparaison du prix des choses superflues.

CHAPITRE XVI.

De la circulation de l'argent.

Ce qu'on entend par *circulation de l'argent.*

CHAQUE année, aux temps marqués, les fermiers apportent dans les villes le p entier de leurs baux : chaque jour de marc ils vendent quelques denrées, et par c séquent ils reportent, en détail, dans l village, les sommes qu'ils ont payées a propriétaires.

Le marchand, dans le cours de l'ann reçoit en détail le prix des marchandi qu'il a achetées en gros ; et l'artisan, a acheté en gros les matières premièr les revend en détail lorsqu'il les a t vaillées. Ainsi les ventes remboursent jo nellement, par de petites sommes, grosses sommes qui ont été employée de gros paiemens ou à de gros achats; ce remboursement fait, on paie ou achète encore avec de grosses sommes p se rembourser en détail par de nouve ventes.

L'argent se distribue donc continuellement, pour se ramasser ensuite comme dans des réservoirs, d'où il se répand par une multitude de petits canaux, qui le portent dans les premiers réservoirs, d'où il se répand de nouveau, et où il se reporte encore. Ce mouvement continuel, qui ramasse pour le distribuer, et qui le distribue pour le ramasser, est ce qu'on nomme *circulation*.

L'argent ne circule qu'autant qu'il s'échange.

Est-il nécessaire de remarquer que cette circulation suppose qu'à chaque mouvement que fait l'argent il se fait un échange; que, lorsqu'il se meut sans occasionner d'échange, il n'y a point de circulation? L'argent, par exemple, qui vient des impôts, a passé par bien des mains avant d'arriver dans le trésor du souverain. Mais il n'est pas là une circulation; ce n'est qu'un transport, et souvent un transport fort dispendieux. Il faut que, par la circulation, l'argent se transforme en quelque partie dans toutes les choses qui sont propres à entretenir la vie et la force dans le corps politique. Celui qui provient de l'impôt ne commence donc à circuler que

lorsque le souverain l'échange contre productions ou contre des travaux.

Tout l'argent qui est dans le commerce circule.

Tout l'argent qui est dans le comm circule des réservoirs dans les canaux des canaux dans les réservoirs. Si quel obstacle suspend cette circulation, le c merce languit.

Il y a toujours dans l'état un argent qui ne circule pas.

Je dis *tout l'argent qui est dan commerce*, et je ne dis pas tout celui est dans l'état. Il y en a toujours une taine quantité qui ne circule point; te celui qu'on met en réserve pour avoir ressource en cas d'accident, ou pour a liorer quelque jour sa condition ; t sont encore les épargnes des avares retranchent sur leur nécessaire.

Il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans la circulation.

Cet argent ne circule pas actuellem mais il importe peu qu'il y en ait plu moins dans la circulation : le grand p est qu'il circule librement.

Nous avons vu que l'argent n'est mesure des valeurs que parce qu'il une lui-même; que, s'il est rare, il en a plus grande; et qu'il en a une plus pe s'il est abondant.

Qu'il y ait donc dans le commer

ble d'argent, on donnera pour une
chandise deux onces de ce métal au
d'une ; et qu'il y en ait la moitié
ns, on n'en donnera qu'une demi-once
ieu d'une once entière. Dans le pre-
: cas, un propriétaire qui affermoit
rre cinquante onces, l'affermera cent;
dans le second, il l'affermera vingt-
. Mais, avec cent onces, il ne fera
ce qu'il faisoit avec cinquante; comme,
: cinquante, il ne fera que ce qu'il fai-
avec vingt-cinq. Ce seroit donc une
ion à lui de se croire plus riche dans
le ces cas que dans l'autre. Son revenu
oujours le même, quoique le numéraire
)it plus ou moins grand. Qu'on le compte
cent onces, par cinquante, par vingt-
, on n'y change rien; puisqu'avec ces dif-
ntes manières de compter on ne peut
ais faire que les mêmes consommations.
)n voit donc qu'il est assez indifférent
l y ait beaucoup d'argent, et qu'il se-
même avantageux qu'il y en eût moins.
effet, le commerce se feroit plus com-
lément. Quel embarras ne seroit-ce pas
rgent étoit aussi commun que le fer?

Il seroit même avantageux qu'il y en eût moins.

Réservoirs qui servent à cette circulation. 1°. Les fermiers.

C'est de la terre cultivée que sorte toutes les productions. On peut donc r garder les fermiers comme les premi réservoirs de tout l'argent qui circule.

Il s'en répand une partie sur les ter pour les frais de la culture; une autre part en différentes fois, est portée peu-à-p dans les villes, où les fermiers achètent matières travaillées qu'ils ne trouvent p dans leurs villages. Enfin une dernièr est apportée, en grosses sommes, pour paiement des baux.

2°. Les propriétaires.

Les propriétaires sont donc d'autres servoirs d'où l'argent se répand parmi artisans qui travaillent pour eux, par les marchands chez qui ils achètent, parmi les fermiers qui viennent à la v vendre leurs denrées.

3°. Les marchands et les artisans.

Le marchand, qui se propose de fa de gros achats, devient, à son tour, réservoir, à mesure qu'il débite sa m chandise; et il en est de même de l'arti qui a besoin d'amasser afin de pouvoir fa provision de matières premières.

Je conviens que le marchand et l'arti peuvent acheter à crédit, pour payer ensu

différens termes. Mais, soit qu'ils paient en achetant, soit qu'ils ne paient qu'après, il faut nécessairement qu'ils prélèvent chaque jour sur ce qu'ils vendent, s'ils veulent ne pas manquer à leurs engagemens. C'est donc pour eux une nécessité d'amasser.

Le crédit tient lieu d'argent.

Il seroit avantageux que l'usage du crédit s'établit, parce qu'alors un marchand et un artisan pourroient, sans argent, avoir un fonds, l'un de marchandises, l'autre de matières premières; et que par conséquent un plus grand nombre d'hommes industrieux concourroient aux progrès du commerce. Il faut pour cela que la bonne foi amène la confiance. C'est ce qui arrive sur-tout dans les républiques qui ont des mœurs, c'est-à-dire, de la simplicité et de la frugalité.

Les fermiers peuvent faire sans argent presque tous les frais de culture.

Le marchand et l'artisan ne peuvent rien sans argent, ou du moins sans crédit. Il n'en est pas de même des fermiers. Si l'un ou l'autre leur est nécessaire pour les choses qu'ils achètent à la ville, ils n'en ont pas le même besoin pour fournir aux frais de la culture, parce qu'ils peuvent payer avec le grain qu'ils récoltent, avec les boissons qu'ils font, avec les bestiaux qu'ils élèvent, tous les ha-

bitans de la campagne qui travaillent p
eux. L'usage règle les salaires qu'ils doiv
et les denrées qu'ils livrent sont évalu
sur le prix du marché.

C'est pourquoi l'argent circule peu dans les campagnes.

Ainsi on ne dépense point d'argent d
les campagnes, ou on en dépense peu;
comme on n'en peut gagner d'un côté qu
tant qu'il s'en dépense de l'autre, il doi
river que ceux qui travaillent pour les
miers gagnent peu d'argent, ou n'en
gnent point du tout. L'argent circule c
moins dans les campagnes qu'ailleurs.

Les villes sont les grands réservoirs de la circulation.

Il résulte de-là que les villes sont, en
nière analyse, les grands réservoirs
l'argent entre, et d'où il sort par un mo
ment qui se soutient, ou qui se renou
continuellement.

Quantité d'argent nécessaire au commerce.

Supposons que la moitié de notre peu
de habite la ville, où nous avons vu qu
propriétaires font une consommation
grande que celle qu'ils faisoient dans l
villages, et où, par conséquent, on con
mera plus de la moitié du produit des te

Évaluons, pour fixer nos idées, le
duit de toutes les terres à deux mille o
d'argent. Dans cette supposition, pui

les habitans de la ville consomment plus de la moitié des productions, ils auront besoin de plus de mille onces d'argent pour acheter toutes les choses nécessaires à leur subsistance. Je suppose qu'il leur en faut douze cents, et je dis que, si cette somme leur suffit, elle suffira pour entretenir le commerce dans toute la peuplade. C'est qu'elle passera aux fermiers pour revenir aux propriétaires; et, comme cette révolution ne s'achevera que pour recommencer, ce sera toujours avec la même quantité d'argent que les échanges se feront dans la ville et dans les campagnes. De-là on pourroit conjecturer que la quantité d'argent nécessaire au commerce dépend principalement de la quantité des consommations qui se font dans les villes ; ou que cette quantité d'argent est à-peu-près égale à la valeur des productions que les villes consomment.

Il est au moins certain qu'elle ne sauroit être égale en valeur au produit de toutes les terres. En effet, quoique nous ayons évalué ce produit à deux mille onces d'argent, il ne suffiroit pas de donner à notre peuplade ces deux mille onces, pour lui donner en

argent une valeur égale au produit de
tes ses terres. L'argent perdroit d'au
plus de sa valeur qu'il seroit plus comm
les deux mille onces n'en vaudroient
douze cents. C'est donc en vain qu'on t
troit dans le commerce une plus gra
quantité d'argent. Cette quantité, qu
qu'elle fût, ne pourroit jamais avoir qu'
valeur égale à-peu-près à la valeur des
ductions qui se consomment dans les vi

En effet, comme les richesses des c
pagnes sont en productions, les riche
des villes sont en argent. Or si, dans
villes où nous supposons qu'au bout de
que année les consommations ont été pa
avec douze cents onces, nous répandons t
à-coup huit cents onces de plus, il est évid
que l'argent perdra de sa valeur, à pro
tion qu'il deviendra plus abondant.
paiera donc vingt onces, ou à-peu-près
qu'on payoit douze; et par conséquent
deux mille onces n'auront que la valeu
douze cents, ou à-peu-près. Je dis *à-p*
près, parce que ces proportions ne peu
pas se régler d'après des calculs préci
géométriques.

La quantité d'argent nécessaire au commerce doit encore varier suivant les circonstances.

Cette quantité doit varier suivant les circonstances.

Supposons que le paiement des baux et celui de toutes les choses qui s'achètent à crédit se font une fois l'an, et que, pour les solder, il faille aux débiteurs mille onces d'argent, il faudra, relativement à ces paiemens, mille onces d'argent dans la circulation.

Mais, si les paiemens se faisoient par semestre, il suffiroit de la moitié de cette somme; parce que cinq cents onces, payées deux fois, sont équivalentes à mille payées une. On voit que, si les paiemens se faisoient par quatre termes égaux, ce seroit assez de deux cent cinquante onces.

Pour simplifier le calcul, je fais abstraction des petites dépenses journalières qui se font argent comptant. Mais on dira sans doute que je n'établis rien de précis sur la quantité d'argent qui est dans la circulation (1). Je réponds que mon objet est uni-

(1) On estime que l'argent qui circule dans les états de l'Europe est, en général, égal au moins à la moitié du produit des terres, et tout au plus aux

quement de faire voir que le commerce i
térieur peut se faire, et se fait, suivant l
usages des pays, avec moins d'argent c
culant, comme avec plus; et il n'est p
inutile de le remarquer, aujourd'hui qu'
s'imagine qu'un état n'est riche qu'à p
portion qu'il a plus d'argent.

s les gran-
entreprises
mmerce, il
noins d'ar-
à propor-
que dans
ntités.

Souvent il faut peu d'argent dans le co
merce, et le crédit en tient lieu. Établ
dans des pays différens, les trafiquans
négocians s'envoient mutuellement d
marchandises qui ont plus de prix dans l
lieux où elles sont transportées; et, en co
tinuant de vendre, chacun pour son co
pte, celles qu'ils ont conservées, ils vende
tous, pour le compte les uns des autre
celles qu'ils ont reçues. Par ce moyen,
peuvent faire un gros commerce sans av
besoin qu'il y ait entre eux une circulati
d'argent. Car en évaluant, d'après le p

---

deux tiers. *Essai sur la nature du commerce,* l
2, *chap.* 3. J'ai tiré de cet ouvrage le fond de
chapitre, et plusieurs observations dont j'ai f
usage dans d'autres. C'est sur cette matière
des meilleurs ouvrages que je connoisse : mais
ne les connois pas tous, à beaucoup près.

ourant, les marchandises qu'ils se sont onfiées, il n'y aura à payer que ce que uelques-uns auront fourni de plus, encore ourra-t-on s'acquitter envers eux en leur nvoyant d'autres marchandises. C'est ainsi que les plus grandes entreprises sont souvent celles où l'argent circule en moindre quantité.

Mais il faut de l'argent pour les dépenes journalières : il en faut pour payer le alaire des artisans qui vivent de leur traail au jour le jour : il en faut pour les petits archands qui n'achètent et ne revendent 'en détail, et qui ont besoin que leurs nds leur rentrent continuellement.

Dans les petites, il en faut moins à proportion que la circulation est plus rapide.

C'est dans les petits canaux que la cirlation se fait plus sensiblement et plus pidement. Mais plus elle est rapide, plus s mêmes pièces de monnoie passent et passent souvent par les mêmes mains; comme, en pareil cas, une seule tient u de plusieurs, il est évident que ce pet commerce peut se faire avec une quanté qui décroît à proportion que la circulaon devient plus rapide. Ainsi dans les tits canaux il faut peu d'argent parce

qu'il circule avec rapidité ; et dans grands il en faut moins encore parce souvent il circule à peine.

On ne peut rien assurer sur la quantité d'argent qui est dans la circulation.

Concluons qu'il est impossible de assurer sur la quantité précise d'argent culant qui est ou qui doit être dans le c merce. Je pourrois l'avoir portée beauc trop haut lorsque je l'ai supposée à- près égale à la valeur des productions se consomment annuellement dans les vi Car, au commencement de janvier, cha citoyen n'a certainement pas tout l'ar dont il aura besoin dans le cours de l née; mais, parce qu'à mesure qu'il en pense il en gagne, on conçoit qu'à la de l'année les mêmes pièces de mom sont rentrées bien des fois dans les vil comme elles en sont sorties bien des f

Circulation de l'argent par le change.

La circulation de l'argent seroit l lente s'il falloit toujours le transporte grands frais dans les lieux éloignés où peut en avoir besoin. Il importeroit d de pouvoir lui faire franchir en quel sorte les plus grands intervalles. C'e quoi on réussit par le moyen du cha dont nous allons traiter.

CHAPITRE XVII.

Du change.

POURQUOI les opérations du change, aples en elles-mêmes, sont-elles devenues ns toutes les langues des choses si diffi- es à comprendre ? Étoit-il donc impos- leaux banquiers de s'expliquer plus clai- ent ? Je n'ai point étudié leur langage : is, dans le dessein où je suis de répandre ques lumières sur cette partie du com- ce, je n'ai besoin que d'étudier le change, expliquera de lui-même, si je m'en fais idées exactes.

Les opérations du change doivent s'expliquer d'elles-mêmes.

Je veux faire passer cent mille francs Bordeaux. Si j'étois obligé de les faire urer, il m'en coûteroit des frais, et rois des risques à courir. Mais il y a à is des Bordelais qui ont eux-mêmes be- de faire venir de l'argent de Bordeaux, y a des négocians à qui cette ville doit ce qu'ils y ont envoyé des marchandises. e cherche et je trouve un Bordelais qui Bordeaux, cinquante mille francs qu'il

Lettres de change.

voudroit avoir à Paris. Il ne s'agit plus
faire un échange de cinquante mille f
qui sont à Paris, contre cinquante
francs qui sont à Bordeaux. Or n
avons tous les deux le même avantage
que nous évitons l'un et l'autre tou
et tous risques. En conséquence,
compte cinquante mille francs à Par
il me donne, sur celui qui a ses fo
Bordeaux, une lettre par laquelle
dit de payer à mon ordre cinquante
francs au porteur. Voilà donc la
de ma somme que j'ai fait passer
deaux. L'autre moitié y passera de la
manière, parce que je trouve des
cians à qui il est dû dans cette ville,
me donnent de pareilles lettres pou
quante mille francs que je leur comp

Par le moyen de ces lettres, on éc
donc des sommes qui sont à distance
de l'autre. C'est pourquoi on les a
mées *Lettres de change*.

Dans toutes les villes du royaum
y a des personnes qui sont dans le
cas que moi; et dans toutes aussi o
ressource des lettres de change, parc

ommerce qu'elles font entre elles les
continuellement dans un état de dettes
nes par rapport aux autres. Il faut seu-
ent remarquer que cette ressource est
fréquente dans les villes marchandes
d'un grand abord.

Agens de change ou banquiers.

Mais si, toutes les fois qu'on a besoin
ne lettre de change, il falloit aller de
te en porte pour trouver le négociant
la peut donner, ce seroit certainement
grand embarras. Voilà ce qui a réveillé
dustrie de quelques particuliers, et ce
a produit peu-à-peu une classe d'hom-
qu'on nomme *agens de change*, parce
avec les lettres qu'ils donnent on fait
hange de deux sommes qui sont à dis-
ce l'une de l'autre.

Entre plusieurs manières dont cette classe
se produire, j'en imagine une. Je sup-
e un particulier riche qui a des terres
s différentes provinces, et qui, ne sa-
nt comment faire venir ses revenus,
rge son homme d'affaires d'y pourvoir.
ui-ci cherche dans Paris des négocians
tirent de ces provinces différentes mar-
ndises, et qui, par conséquent, ont be-

soin d'y faire passer de l'argent. Il
donne des lettres de change sur ces pr
ces: les négocians le paient lui-même à P
et, une fois qu'il a établi sa correspond
avec eux, les revenus de son maître arri
toutes les années avec la même facilit

Le maître, qui ne sait point comm
tout cela se fait, admire l'esprit de
homme d'affaires. Il ne cesse d'en
l'éloge à ses connoissances. Tous les
riches s'adressent donc à cet homme,
les étonne tous également.

Le voilà agent de change: avec une
respondance qui s'étend continuellem
il est en état de faire trouver de l'ar
par-tout, et on vient à lui de toutes p
Alors il n'a plus besoin de servir un ma
Il prend une maison dans laquelle il éta
son bureau de change, et, de la table
laquelle il compte l'argent, et qu'on nom
banque, il prend le nom de *banquier*.
étoit seul, il porteroit son salaire au
haut; mais, heureusement pour le pub
sa fortune, qui est une preuve de ce q
gagne, lui donne des concurrens, et
banquiers se multiplient.

On nommoit originairement *agio* le pro- Le banquier a droit à un salaire.
que faisoit un banquier dans son négoce;
me qui est devenu odieux, et qui signi-
aujourd'hui un profit excessif et usu-
re, fait dans la banque.

Il est dû sans doute un bénéfice aux ban-
ers. Quelquefois ils sont obligés de faire
urer de l'argent : ils font des frais pour
retenir leurs correspondances; enfin ils
nent leur temps et leurs soins.

On conçoit que leur salaire se réglera, Mais il peut abuser de l'ignorance du public.
me tous les autres, par la concurrence.
is il se trouve dans le change une mul-
de de circonstances que le public ignore;
n banquier, qui a eu l'art de gagner la
fiance, peut d'autant plus en abuser,
il fait la banque en quelque sorte ex-
sivement. Observons le change entre les
rentes villes d'un royaume : nous l'ob-
rerons ensuite de nation à nation.

ans le commerce, celui qui prend des Créance.
chandises pour les payer dans un terme
venu, reconnoît par écrit qu'il paiera
somme; et cette reconnoissance, en-
les mains de celui à qui il la fait, se
me *créance*, parce qu'elle est un titre,

sur lequel on doit croire qu'on sera
Ainsi créance est opposé à dette, co
créancier à débiteur.

Comment plusieurs créances disparoissent par un virement de parties.

Je suppose que des marchands de
aient pour cent mille francs de cré
sur Bordeaux, et que des marchand
Bordeaux aient pour pareille somm
créances sur Paris : toutes ces créance
paroîtront par un simple virement de
ties, c'est-à-dire, lorsqu'à Bordeau
marchands qui doivent à Paris pai
ceux à qui Paris doit, et qu'à Pari
marchands qui doivent à Bordeaux
ront ceux à qui Bordeaux doit.

Comment plusieurs dettes se soldent par une seule lettre de change.

Si Paris doit à Nantes cent mille fr
Nantes cent mille francs à Bordeaux,
deaux cent mille francs à Lyon, et
cent mille francs à Paris, il suffira,
solder toutes ces dettes, que Paris en
Nantes cent mille francs de lettr
change sur Lyon, parce qu'avec ces
Nantes paiera Bordeaux, et Bor
paiera Lyon. En pareil cas, les négo
peuvent faire le change entre eux, sa
tremise d'aucun banquier, et l'opérat
est bien simple.

Mais moi, qui ne fais pas le négoce, et
ne suis point instruit de ce qui se passe
ans les places de commerce, je suis obligé
m'adresser à un banquier lorsque je veux
re passer de l'argent dans une province.
ce banquier pourroit n'avoir à payer que
frais de transport de chez lui chez quel-
es marchands de Paris, et cependant il
endroit de lui de se prévaloir de mon
orance, et d'exiger de moi un salaire
ucoup trop fort. Cet abus pourroit avoir
u s'il n'y avoit à Paris qu'un seul ban-
ier; mais il y en a plusieurs, beaucoup
onnêtes, et la concurrence les force tous
être.

Toute lettre de change suppose une dette
la part de celui sur qui elle est tirée.
rdeaux, par exemple, n'en peut donner
Paris que parce que Paris doit à Bor-
aux. Or ce sont les dettes ou créances ré-
roques entre les villes qui règlent toutes
opérations du change.

Les dettes réciproques entre les villes règlent toutes les opérations du change.

Entre deux villes, les dettes peuvent être
les de part et d'autre : Lyon peut devoir
aris cent mille francs, et Paris peut de-
r à Lyon pareille somme.

Les dettes réciproques sont égales ou inégales.

Les dettes peuvent aussi être inégal
Lyon peut devoir à Paris trois cent n
francs, et Paris peut en devoir à Lyon qu
cent mille.

Lorsque les dettes sont égales, le change est au pair, et se fait somme égale pour somme égale, mais non pas valeur égale pour valeur égale.

Dans le cas d'égalité de dettes de pa
d'autre, si nous n'avons égard qu'à c
seule considération, il est certain que d
marchands, dont l'un, qui est à Pari
besoin de cent mille francs à Lyon, et d
l'autre, qui est à Lyon, a besoin de c
mille francs à Paris, doivent faire
échange, somme égale pour somme ég
Car ils trouvent tous deux le même av
tage à donner cent mille francs pour c
mille francs; et, puisque cet échange
blige pas l'un à plus de frais que l'au
aucun des deux n'est en droit d'exiger
delà de cent mille francs.

Lorsque le change se fait d'une vi
l'autre, somme égale pour somme ég
on dit qu'il est au pair.

Remarquez que je dis *somme* et no
valeur; car ces deux mots ne sont pa
nonymes. Lorsqu'à Paris je vous donne
mille francs pour toucher cent mille fr
à Lyon, les sommes sont égales; et ce

nt je donne une valeur moindre par rapport à moi pour une plus grande, s'il m'est us avantageux d'avoir cent mille francs Lyon qu'à Paris. Il en est de même de us : vous me donnez une valeur moindre ur une plus grande, si vous trouvez un ntage à avoir cet argent à Paris plutôt à Lyon. Il faut se rappeler ce que nous ons dit sur les échanges.

Dans le cas où les dettes, entre deux lles, sont inégales; lorsque Paris doit à yon, par exemple, quatre cent mille livres, que Lyon n'en doit à Paris que trois cent lle, on pourra solder trois cent mille c des lettres de change; mais il restera nt mille francs qu'il faudra voiturer de ris à Lyon.

Comment le change est au dessus du pair dans la ville qui doit.

En soldant les trois cent mille francs de ttes respectives avec des lettres de change, marchands peuvent faire entre eux le ange au pair, c'est-à-dire, somme égale r somme égale.

Il reste encore cent mille francs à payer. marchands de Paris s'adressent à un nquier, qui, n'ayant pas de fonds à Lyon, obligé d'y faire voiturer cette somme,

et à qui, par conséquent, outre un salaire on devra des frais de voiture. Or je suppo qu'on est convenu de lui donner pour le to quatre pour cent, on lui comptera do quatre mille francs à Paris, et il donne des lettres sur Lyon pour cent mille.

Dans cet exemple, le change hausse au-dessus du pair, puisque les marchands do nent à Paris une somme plus grande q celle qu'on leur fait toucher à Lyon.

Comment il est au-dessous dans la ville à qui il est dû.

Les marchands de Lyon ont des cré ces sur Paris. Ils ne sont donc pas dans cas d'y envoyer de l'argent : ils ont plu besoin d'en faire venir.

Que, dans cette circonstance, quelqu'u offre de leur donner quatre-vingt-dix-h mille francs pour cent mille francs de l tres de change sur Paris, ils accepteront proposition ; parce qu'il ne leur en coûte pour avoir leur argent à Lyon, que de mille livres, au lieu de quatre mille q leurs correspondans auroient payées banquier.

Quand on donne une moindre somm pour en recevoir une plus grande, on que le change est au-dessous du pair.

D'après ces explications on peut juger que le change, ainsi que l'échange, n'est d'une part qu'un achat, et de l'autre qu'une vente; que dans ce négoce l'argent est la seule marchandise qui s'achète et qui se vend, et que les banquiers ne sont que des marchands d'argent. Il est essentiel de ne voir dans les choses que ce qu'il y a, si on veut en parler avec clarté et précision.

Le change n'est qu'un achat, et les banquiers ne sont que des marchands d'argent.

Dès que le change est un achat, on peut considérer, comme prix du change, la somme que je donne à Paris pour une somme qu'on doit me livrer à Lyon. Aussi lui donne-t-on le nom de *prix du change*.

Prix du change.

Le change se régleroit, comme je viens de l'expliquer, si on savoit toujours exactement l'état des dettes réciproques entre deux villes; mais cela n'est pas possible, sur-tout lorsque le change se fait entre deux villes qui, telles que Paris et Lyon, font un grand commerce l'une avec l'autre.

Comment il se règle entre les négocians.

Si on sait, par exemple, que Paris doit, on ignore la quantité, soit parce que cette quantité peut varier d'un jour à l'autre; soit parce que les négocians, qui s'assemblent dans la place du change, ne peuvent pas

tous être informés sur-le-champ de ces riations; soit enfin parce que les uns s intéressés à exagérer la dette, tandis les autres sont intéressés à la diminuer.

Ceux-là l'exagèrent, qui, voulant ven des lettres sur Lyon, voudroient porte prix du change à quatre pour cent au-des du pair : ceux-là la diminuent, qui, voul acheter des lettres sur Lyon, ne voudroi payer, au-dessus du pair, que deux p cent.

Voilà donc une altercation : mais en on se rapprochera, et le prix du cha sera réglé, pour ce jour-là et les suiva jusqu'à la première assemblée, à trois p cent.

Comment dans le [illegible] une somme est le prix d'une somme égale [illegible] même [illegible] une plus grande.

Il y a donc trois manières de consid le prix du change. Il est au pair, il est dessus, il est au-dessous.

Lorsqu'il est au pair, on donne son égale pour somme égale, et on sera p être étonné d'entendre dire qu'une son égale est le prix d'une somme égale; cent francs est le prix de cent francs. I a point de prix, dira-t-on, puisqu'on joute rien de part ni d'autre,

Mais il faut se rappeler que le prix d'une ose est relatif au besoin de celui qui la oit en échange : c'est d'après ce besoin il l'estime; et, à proportion qu'il en a us ou moins besoin, il lui donne un prix us ou moins grand. Cela étant, cent francs e vous recevez à Paris sont pour vous le ix de cent francs que vous me faites tou- er à Lyon; parce que vous estimez vous- ême que cet argent a pour vous, à Paris, il vous est utile, une plus grande valeur u'à Lyon, où vous n'en avez pas besoin. Si s sommes sont égales, les valeurs ne le nt pas ; et, comme nous l'avons remar- é, il ne faut pas confondre somme et leur.

Par la même raison, quand le change est -dessous du pair, et que je vous donne, r exemple, quatre-vingt-seize livres à aris pour en recevoir cent à Lyon, ces atre-vingt-seize livres sont pour vous à ris le prix de cent à Lyon. Elles en sont prix, dis-je, tout autant que cent quatre, sque le change est au-dessus du pair.

On conçoit donc comment vous et moi, us le change, nous donnons chacun une

valeur moindre pour une plus grande quelque rapport d'ailleurs que soient les mes entre elles. C'est que la valeur, me répéter encore, est uniquement fo sur l'utilité que les choses ont relativer à ceux qui les échangent.

Avantage des banquiers dans le change.

Mais si, pour faire passer notre ar de Paris à Lyon, ou de Lyon à Paris, avions à traiter avec un homme, à q fût indifférent d'avoir son argent dans l ou l'autre de ces villes, il est évident qu' les valeurs seroient, par rapport à cet l me, comme les sommes : cent quatre l seroient pour lui d'une plus grande v que cent, et cent d'une plus grande quatre-vingt-seize. Voilà préciséme cas où se trouvent les banquiers, et pourquoi ils gagnent doublement à fa change. Ils gagnent sur vous qui voulez passer de l'argent de Paris à Lyon, et su qui en veux faire venir de Lyon à Pa

Soit donc que le change hausse au-d du pair, ou baisse au-dessous, il peu jours y avoir du bénéfice pour le banq à qui il est indifférent que son argen dans une ville plutôt que dans une

Comme il ne se trouve pas dans les mêmes circonstances que les négocians, il n'a d'autre intérêt que d'acquérir une plus grande somme pour une moindre, et cette plus grande somme a toujours pour lui une plus grande valeur.

Comment le résultat, entre négocians, peut être, après quelque temps, le même à-peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair.

Mais, dira-t-on, si, dans le change, un négociant donnoit toujours lui-même une plus petite valeur pour une plus grande, il gagneroit toujours; et cependant il finiroit par se ruiner s'il donnoit toujours une plus grande somme pour une plus petite.

Cela est vrai : mais cette objection est un sophisme qui me feroit dire qu'un négociant donne toujours, dans le change, une plus grande somme pour une plus petite, et que cette plus grande somme est toujours une plus petite valeur.

Je dis donc qu'il donne une somme tantôt plus grande, tantôt plus petite, et que cette somme, quelle qu'elle soit, est toujours pour lui d'une moindre valeur, parce qu'il juge lui-même que celle qu'on lui rend en change a plus d'utilité pour lui. C'est là une vérité dont tout le monde peut avoir fait l'expérience.

Au reste, puisque le change, dans cours, éprouve nécessairement des hau et des baisses alternatives, il est évi que les marchands, tour-à-tour, donne tantôt une plus grande somme pour plus petite, tantôt une plus petite pour plus grande ; et il se pourroit qu'après certain temps le résultat fût, pour les et pour les autres, le même, ou à-peu-p que s'ils avoient toujours fait le change pair.

Circonstances qui font varier le prix du change.

Nous avons remarqué qu'on ne peut savoir exactement l'état des dettes récip ques entre plusieurs villes. On voit sen ment qu'elles doivent plus qu'il ne leur dû, lorsque le change y est au-dessus pair; et que, lorsqu'il est au-dessous, leur doit plus qu'elles ne doivent. Enc cette règle n'est-elle pas absolument s exception : car, indépendamment de l'é des dettes, plusieurs circonstances peuv faire varier le prix du change.

Si lorsqu'à Lyon le change est au-dess du pair, et qu'on ne paie que quatre-vi dix-huit livres pour en recevoir cent à Pa plusieurs personnes demandent en m

ıps sur Paris pour cinq à six cent mille
ncs de lettres de change, cette demande
a hausser le prix du change; en sorte
e, pour acheter cent francs qui sont à
ris, il en faudra payer à Lyon cent, au
u de quatre-vingt-dix-huit, ou même
nt deux, cent trois. Il arrive ici ce que
us avons remarqué dans les marchés, où
prix haussent et baissent, suivant la pro-
tion où sont les choses mises en vente
ec la demande qu'on en fait. Si, dans la
ce du change, on offre plus de lettres
'on n'en demande, elles seront à un plus
s prix; et elles seront à un plus haut si
i en demande plus qu'on n'en offre.

La jalousie des banquiers pourra seule
uelquefois faire varier le prix du change.

Je suppose que, dans une ville, un ban-
ier riche, qui a gagné la confiance,
uille faire la banque à lui seul; il a un
oyen sûr pour écarter tout concurrent. Il
a qu'à baisser tout-à-coup le prix du
hange, et vendre ses lettres à perte, il sa-
ifiera, s'il le faut, quinze à vingt mille
ancs : mais il aura dégoûté ceux qui vou-
ient faire ce négoce avec lui; et, quand

il le fera seul, il saura bien recouvre
qu'il a perdu et au-delà. Si, dans cette vi
il y avoit plusieurs banquiers accrédi
ils pourroient se concerter pour faire à
communs ce que je fais faire à un seu
est certain qu'en général les négocians
gent à diminuer, autant qu'il est possi
le nombre de leurs concurrens. Or les
quiers ont à cet égard d'autant plus d
cilité, qu'ils ont persuadé que la banqu
une chose fort difficile, parce qu'en
leur jargon est fort difficile à entendre. I
les places mêmes de commerce, le
grand éloge qu'on croie pouvoir faire
marchand, c'est de dire, *Il entend le cha*
On voit que l'ignorance livre les march
à la discrétion des banquiers.

Plusieurs causes, telles que celles q
viens d'indiquer, peuvent faire varie
prix du change; mais, comme elles
accidentelles, il est inutile de nous y arr
Il suffit de se souvenir que, hors le ca
elles agissent, le change, suivant qu'i
au-dessus ou au-dessous du pair, fait
si une ville doit, ou s'il lui est dû.

Cours du change. Le change hausse et baisse alterna

nt dans toutes les villes qui ont quelque
mmerce entre elles. Or ces hausses et ces
ses successives, sous lesquelles il se
tre alternativement de ville en ville, est
ne je nomme *cours du change ;* et voici
tenant tout le mystère de ce genre de
ce.

Spéculations des banquiers.

ı banquier observe le cours du change
ui-même et par ses correspondans. Il
lonc non seulement qu'il hausse dans
ville, et qu'il baisse dans telle autre ;
: encore de combien il hausse au-dessus
ıir, ou de combien il baisse au-dessous.
état actuel du change étant donné, il
prévoir, d'après ce que son expérience
pprend sur le flux et reflux du com-
:e, que là où le change est haut, il ne
ra pas de baisser ; et que là où il est
il ne tardera pas de hausser.
ajoute même qu'il en pourra souvent
: avec certitude. Car, s'il est bien averti
es correspondans, il saura quelles sont
illes qui doivent faire de grands en-
de marchandises dans quelques mois.
ra donc d'avance que dans telle place,
change est haut actuellement, parce

qu'elle doit, le change y sera bas quelq
mois après, parce qu'elle aura acquis
créances. Que Lyon, par exemple, doiv
Paris, le change y sera haut, et il fau
payer cent trois livres pour avoir sur P
une lettre de cent. Mais, dans six mois
sera bas si Lyon acquiert des créances
Paris.

Or, dès qu'un banquier connoît d'ava
les hausses et les baisses du change dan
principales villes de commerce, il lui
facile de prendre de loin ses mesures p
les faire tourner à son avantage. Il sai
le moment; et, faisant passer rapide
son argent ou son crédit de place en pl
il gagnera, dans chacune en peu de te
deux, trois, quatre pour cent ou davant
Donnons un exemple.

Exemple. Je suppose deux banquiers qui ont
crédit, l'un établi à Paris, l'autre à L

Le banquier de Lyon, qui voit qu
change est à trois pour cent au-dessus
pair, parce que Lyon doit à Paris plus
cinq cent mille francs, sait qu'il se pré
un grand envoi de marchandises pour c
capitale, et que, dans trois mois, elle d

le-même plus de cinq cent mille francs à
yon.

Dans cette circonstance, ce banquier
isira toutes les occasions de tirer sur son
rrespondant à Paris; et, pour avoir la pré-
rence, il se contentera, s'il le faut, de
gner, sur chaque lettre de change, deux
demi pour cent.

Trois mois après, lorsque Paris devra à
on, et que le change y sera haussé de
is pour cent au-dessus du pair, son cor-
pondant fera la même manœuvre. Il se
uvera donc qu'en peu de mois, ils au-
t fait chacun un bénéfice de deux et
mi ou de trois pour cent, en tirant des
ttres de change l'un sur l'autre.

Remarquez que, pour avoir tiré ces let-
es de change, ils ne se sont pas dessaisis
leurs fonds. Car, lorsque le banquier de
ris a payé cent mille francs, le banquier
Lyon les avoit reçus; et à son tour, celui
Paris les avoit reçus lorsque celui de
on les a payés. Outre le bénéfice du
nge, ils ont donc encore le produit de
cent mille francs qu'ils continuent de
re valoir.

C'est qu'une lettre de change s'ach
argent comptant, et se paie à terme. Vo
donnez cent mille francs aujourd'hui p
en toucher cent mille dans un mois.
banquier de Lyon jouit donc pendant
mois du produit des cent mille francs
vous lui avez comptés ; et celui de P
jouit, pendant le même intervalle, du p
duit des cent mille qu'il ne vous paiera
dans un mois.

Telles sont les grandes spéculations
nous admirons, parce que nous som
portés à admirer, quand nous ne com
nons rien aux choses. Nous ressembl
tous à ce maître dont j'ai parlé, qui
tout étonné de l'esprit de son hom
d'affaires.

Langage des banquiers lorsque le change se fait de nation à nation.

Les principes que nous avons donnés p
le change entre les différentes villes d
royaume sont les mêmes pour le change
nation à nation. Mais on tient un au
langage, parce que les monnoies n'on
les mêmes valeurs, ni les mêmes déno
nations. Un banquier vous dira : *Le prix
change de Paris pour Londres est soixa
sous pour vingt-neuf, trente-un, trei*

deniers sterling ; et, à ce langage, ne pouvez point juger si le change est pair, au-dessus ou au-dessous, parce que ne savez pas ce que vaut un denier rling.

Il vous dira encore que le prix du change Paris pour Amsterdam est trois livres r cinquante-quatre gros de Hollande, pour soixante. En un mot, il vous par- toujours un langage que vous n'enten- pas. Vous l'entendriez s'il vous disoit : *somme que vous voulez faire passer ondres contient tant d'onces d'ar- t. Aujourd'hui le change est au pair. ilà une lettre avec laquelle vous rece- : la même quantité d'onces à Londres monnoie d'Angleterre, et on vous ptera tant de livres sterling.* C'est i qu'il évalue lui-même les monnoies différens pays. Car il sait bien que de is à Londres ou à Amsterdam, comme Paris à Lyon, le change est au pair qu'on donne cent onces pour cent onces; l est au-dessus du pair quand on en ne davantage ; et qu'il est au-dessous nd on en donne moins.

Moyens qu'on peut mettre en usage pour faire de grands bénéfices dans le change.

Je ne sais pas pourquoi les banq affectent un langage obscur ; mais il est tain que ce langage empêche de voir dans leurs opérations ; et qu'il dimin nombre de leurs concurrens, parce porte à croire que la banque est une sci bien difficile. Dans l'impuissance où je de connoître tous les moyens qu'ils me en usage pour faire de grands bénéf je ne parlerai que de ceux que j'appe dans la nature de la chose.

Qu'à Paris on me charge de faire p à Amsterdam mille onces d'argent, lor le change est à six pour cent au dessu pair ; et supposons qu'alors il soit deq pour cent au-dessus du pair de Pa Londres, et de deux pour cent au-desso Londres à Amsterdam. Dans une pa circonstance, on voit qu'il y a un bien grand profit à tirer d'abord sur Lon pour tirer ensuite de Londres sur Am dam, qu'à tirer directement de Pari Amsterdam. L'habileté d'un banquier siste donc à prendre quelquefois une indirecte plutôt qu'une route directe.

On apporte chez moi mille onces

gent que Paris doit à Londres, et on me
ie quatre pour cent pour le transport.
ais, parce que j'ai du crédit en Angle-
re, au lieu d'y faire passer cette somme,
y envoie des lettres de change. Je gagne
onc tout-à-la-fois, et les quatre pour cent
'on m'a d'abord payés, et l'intérêt que
ille onces d'argent rapportent en France.
ant que mon crédit pourra faire durer
tte dette, je répéterai la même opération,
je pourrai faire valoir à mon profit deux,
ois, quatre mille onces d'argent, ou da-
ntage.

L'intérêt en Hollande est plus bas qu'en
rance, et les négocians de cette république
nt souvent beaucoup plus d'argent qu'ils
'en peuvent employer dans le commerce.
i je suis accrédité parmi eux, on s'adres-
ra sur-tout à moi pour avoir des lettres de
hange sur Amsterdam. J'en tirerai au-
nt qu'on m'en demandera : l'argent que
urai reçu restera entre mes mains plus
moins long-temps : j'en paierai l'intérêt
Hollande deux et demi ou trois pour cent,
j'en tirerai en France cinq à six. De la
rte je ferai continuellement valoir à mon

profit des sommes qui ne seront pas à
Plus je m'enrichirai, plus je serai a
dité, et plus aussi je trouverai de bén
dans mon négoce. Je ferai la banque
qu'à moi seul.

Voilà une légère idée des profits q
peut faire dans le change. On voit qu
l'art de mettre en valeur les terres
fait les mêmes progrès que l'art de m
l'argent en valeur, nos laboureurs n
roient pas aussi misérables qu'ils le s

CHAPITRE XVIII.

Du prêt à intérêt.

L'argent a un produit.

Un fermier, qui prend une terre à bail, paie sur le produit au propriétaire la somme dont il est convenu, et cela est dans l'ordre.

Or l'emprunteur seroit-il dans le même cas que le fermier ? ou l'argent a-t-il un produit dont l'emprunteur doive une partie au prêteur ?

Un septier de blé peut en produire vingt, rente ou davantage, suivant la bonté du sol et l'industrie du cultivateur.

Sans doute l'argent ne se reproduit pas de la même manière. Mais ce n'est pas au blé qu'il le faut comparer : c'est à la terre qui ne se reproduit pas plus que l'argent.

Or l'argent, dans le commerce, a un produit suivant l'industrie de celui qui l'emprunte, comme la terre en a un suivant l'industrie du fermier.

C'est sur ce produit que les

En effet, un entrepreneur ne peut sou-

Commerçans trouvent leur subsistance ou leur salaire.

tenir son commerce qu'autant que l'argent dont il fait les avances, lui rentre continuellement avec un produit, où il trouve sa subsistance et celle des ouvriers qu'il fait travailler, c'est-à-dire, un salaire pour eux et un salaire pour lui.

La concurrence règle ce produit.

S'il étoit seul, il se prévaudroit du besoin qu'on auroit des choses qu'il vend, et il porteroit ce produit au plus haut.

Mais dès que plusieurs entrepreneurs font le même commerce, forcés à vendre au rabais les uns des autres, ils se contentent d'un moindre salaire, et ceux qu'ils emploient sont réduits à de moindres profits. Ainsi la concurrence règle le produit qu'ils peuvent raisonnablement retirer des avances qu'ils ont faites; avances qui sont pour eux ce que sont, pour les fermiers, les frais de culture.

Ce produit sera grand quand le commerce se fera par des entrepreneurs, propriétaires de leurs fonds.

Si le commerce ne pouvoit se faire que par des entrepreneurs assez riches pour en faire les fonds, un petit nombre le feroit exclusivement. Moins forcés par la concurrence à vendre au rabais, ils mettroient leur salaire à un prix d'autant plus haut qu'ils seroient moins pressés de ven

e leurs marchandises, et qu'il leur se-
it facile de se concerter pour attendre
moment de se prévaloir des besoins des
oyens. Alors leur salaire pourroit être
rté à cent pour cent ou davantage.

Il sera moins grand quand les entrepreneurs auront emprunté leurs fonds.

Mais si le commerce se fait au contraire
r des entrepreneurs à qui on a fait les
ances de leurs fonds, ils seront pressés
vendre pour payer au terme de leur
gagement. Il ne sera donc pas en leur
voir d'attendre, d'un jour à l'autre, le
ment où l'on aura un plus grand besoin
leurs marchandises, et la concurrence
forcera d'autant plus à se contenter
n moindre salaire, qu'étant en plus
nd nombre, et pour la plupart dans
nécessité de faire de l'argent, il leur
a plus difficile de se concerter. On ne
utera pas qu'il ne soit à desirer que le
mmerce se fasse par de pareils entre-
neurs.

Avancer à un marchand un fonds de marchandise, ou lui avancer de l'argent pour acheter ce fonds, c'est la même chose.

Or je suppose qu'après avoir prélevé tous
frais de commerce, il reste net en gé-
al pour salaire à chaque entrepreneur
nze à vingt pour cent.

Comment fera un homme qui est sans

biens, et qui cependant pourroit faire q
que espèce de commerce avec industr
Il n'a que deux moyens. Il faut qu'on
prête un fonds de marchandises, ou qu
lui prête de l'argent pour l'acheter; c
est évident que ces deux moyens revienn
au même.

Celui qui avance un fonds de marchandises, est en droit d'en retirer un profit ou un intérêt.

Il s'adresse à un riche négociant qui
dit : *Ce que je vous livrerois pour c*
onces d'argent, si vous pouviez me pa
comptant, je vais vous l'avancer, et d
un an vous m'en donnerez cent dix ou
Il accepte cette proposition, où il voit p
lui un profit de cinq à dix pour cent
quinze à vingt qu'on est dans l'usage
gagner, lorsqu'on est propriétaire de
fonds.

Personne ne condamnera ce marché
se fait librement, qui est tout-à-la-
avantageux aux deux parties contractan
et qui, en multipliant les marchands, a
mente la concurrence, absolument né
saire au commerce pour l'avantage de l'é

On ne niera pas que le riche négoci
ne soit en droit d'exiger un intérêt p
des avances qu'il court risque de per

compte, à la vérité, sur la probité et l'industrie de ceux à qui il les fait; mais il peut y être trompé: il l'est quelquefois : il faut que ceux qui le paient dédommagent des pertes qu'il fait avec autres. Seroit-il juste de le condamner faire des avances où il pourroit souvent perdre, sans jamais pouvoir se dédommager? Il ne les feroit certainement pas.

D'ailleurs on ne peut pas nier qu'un associant, qui avance un fonds de marchandises, n'ait le droit de se réserver une part dans les profits que ce fonds doit produire, lui qui, avant d'avancer les fonds, avoit seul droit aux profits.

Celui qui avance l'argent pour acheter ce fonds est donc en droit d'en retirer un intérêt.

Or nous venons de remarquer qu'avancer à un entrepreneur un fonds de marchandises, ou lui avancer l'argent dont il a besoin pour acheter ce fonds, c'est la même chose. Si on est en droit, dans le premier cas, d'exiger un intérêt, on a donc le même droit dans l'autre.

Il est de fait que le prêt à intérêt soutient le commerce. Il est d'ailleurs démontré qu'il multiplie les marchands; qu'en les multipliant, il augmente la concurrence;

qu'en augmentant la concurrence, il r
le commerce plus avantageux à l'état.
prêt à intérêt est donc une chose juste
doit être permis.

Raisonnement des casuistes sur le prêt à intérêt.

Je sais que les casuistes le condamn
lorsqu'il se fait en argent: mais je sais a
qu'ils ne le condamnent pas lorsqu'il se
en marchandises. Ils permettent à un
gociant de prêter à dix pour cent, par ex
ple, des marchandises pour la valeu
mille onces d'argent; et ils ne lui perm
tent pas de prêter, au même intérêt, les m
onces en nature.

Quand je dis que les casuistes perm
tent de prêter des marchandises à dix p
cent, je ne veux pas les accuser de se
vir de ce langage, *prêter à dix pour c*
ils se contrediroient trop sensiblement
veux dire qu'ils permettent à un négoc
de vendre dix pour cent de plus les m
chandises qu'il avance pour un an.
voit que la contradiction est moins
pable.

Conduite des législateurs à cet égard.

Nos législateurs, s'il est possible,
sonnent encore plus mal que les casui
Ils condamnent le prêt à intérêt, et i

ent. Ils le condamnent sans savoir pour-
i, et ils le tolèrent parce qu'ils y sont for.
Leurs lois, effet de l'ignorance et des
ugés, sont inutiles, si on ne les observe
et, si on les observe, elles nuisent au
merce.

Cause de l'erreur des casuistes et des législateurs.

'erreur où tombent les casuistes et les
lateurs vient uniquement des idées
fuses qu'ils se sont faites. En effet, ils
lâment pas le change, et ils blâment
rêt à intérêt. Mais pourquoi l'argent
it-il un prix dans l'un, et n'en auroit-
s dans l'autre ? Le prêt et l'emprunt
ils autre chose qu'un change ? Si, dans
ange, on échange des sommes qui sont
stance de lieu, dans le prêt ou l'em-
nt, n'échange-t-on pas des sommes qui
t à distance de temps ? et, parce que ces
nces ne sont pas de la même espèce,
t-il en conclure que l'échange dans un
n'est pas un échange dans l'autre ? On
oit donc pas que prêter à intérêt, c'est
dre; qu'emprunter à intérêt, c'est ache-
que l'argent qu'on prête, est la mar-
dise qui se vend; que l'argent qu'on
t rendre, est le prix qui se paie; et que

l'intérêt est le bénéfice dû au vendeur ? tainement, si on n'avoit vu dans le pr intérêt que marchandise, vente et béné on ne l'auroit pas condamné : mais on a vu que les mots *prêt*, *intérêt*, *arg* et, sans trop se rendre compte de ce q signifient, on a jugé qu'ils ne devoient aller ensemble.

L'intérêt peut être plus haut ou plus bas, et la puissance législative doit en permettre toutes les variations.

L'intérêt à dix pour cent n'est qu' supposition que je fais, parce que j'a besoin d'en faire une. Il peut être plus h comme il peut être plus bas; c'est une d sur laquelle le législateur ne doit rien tuer, s'il ne veut pas porter atteinte liberté. L'usage, qui réglera cet intérêt fera varier suivant les circonstances, en faut permettre les variations. Obser comment il doit nécessairement hausse baisser tour-à-tour.

Il hausse et baisse dans la proportion où est l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter.

Il sera haut, en quelque abondance soit l'argent, s'il y a beaucoup de perso qui cherchent à emprunter, et s'il y peu qui veuillent prêter.

Que ceux qui ont l'argent, ou qui en la principale partie, en aient besoin mêmes pour soutenir les entreprises

quelles ils se sont engagés, ils ne pourront prêter qu'en renonçant à leurs entreprises, et, par conséquent, ils ne prêteront autant qu'on leur assurera un profit égal à celui qu'ils auroient fait, ou plus grand. Il faudra donc leur accorder un gros intérêt. Mais, lors même de la rareté de l'argent, l'intérêt sera bas, si l'argent est primitivement entre les mains d'une multitude de propriétaires économes qui cherchent à placer.

L'intérêt hausse donc et baisse alternativement, dans la proportion où est l'argent que l'on demande à emprunter, avec l'argent que l'on offre de prêter. Or cette proportion peut varier continuellement.

Cette proportion varie suivant les circonstances.

Dans un temps où les riches propriétaires feront de plus grandes dépenses en tous genres, on empruntera davantage; premièrement, parce qu'ils seront souvent eux-mêmes forcés à faire des emprunts; en second lieu, parce que, pour fournir à toutes les consommations qu'ils font, il s'établira un plus grand nombre d'entrepreneurs, ou de gens qui sont, pour la plupart, dans la nécessité d'emprunter. Voilà

une des raisons pourquoi l'intérêt est haut en France qu'en Hollande.

Dans un temps, au contraire, o propriétaires plus économes dépens moins, il y aura moins d'emprunteurs; au lieu d'avoir eux-mêmes des emp à faire, ils auront de l'argent à prêter puisqu'ils consommeront moins, ils a nueront le nombre des entrepreneur par conséquent des emprunteurs. Voil des raisons pourquoi l'intérêt est plu en Hollande qu'en France.

Si un nouveau genre de consomma donne naissance à une nouvelle bra de commerce, les entrepreneurs ne q queront pas de se multiplier à propo qu'on croira pouvoir se promettre de grands profits; et l'intérêt de l'argent l sera, parce que le nombre des emprun sera plus grand. (1)

---

(1) Est-il bien vrai, m'a-t-on demandé, accroissement de commerce fasse hausser l'int Je réponds qu'il le fait nécessairement ha s'il augmente le nombre des emprunteurs. O ce qui peut arriver, et ce que je suppose,

Que cette branche de commerce vienne
omber, l'argent reviendra à ceux qui
oient prêté. Ils chercheront à le placer
seconde fois, et l'intérêt baissera, parce
le nombre des prêteurs sera augmenté.
Si les entrepreneurs conduisent leur
mmerce avec autant d'économie que
dustrie, ils deviendront peu-à-peu pro-
étaires des sommes qu'ils avoient em-
ntées. Il faudra donc les retrancher du
mbre des emprunteurs; et il faudra les
ter à celui des prêteurs, lorsqu'ils au-
gagné au-delà de l'argent dont ils ont
in pour conduire leur commerce. (1)
Enfin les lois augmenteront le nombre
prêteurs quand elles permettront le
à intérêt. Aujourd'hui, au contraire,
tendent à le diminuer.
Mais il est inutile de chercher à épuiser
s les moyens qui font varier la propor-
où est l'argent qu'on demande à em-
nter, avec l'argent qu'on offre de prêter:
ai assez dit pour faire voir que l'intérêt

(1) Voilà le cas où un accroissement de com-
rce fait baisser l'intérêt.

doit être tantôt plus haut, tantôt plus b

L'intérêt se règle dans les places de commerce, et ne doit se régler que là.

Comme les prix se règlent au marc d'après les altercations des vendeurs et acheteurs, l'intérêt ou le prix de l'argen règle, dans les places de commerce, d'a les altercations des emprunteurs et des teurs. Le gouvernement reconnoît qu'il lui appartient pas de faire des lois p fixer le prix des choses qui se vendent marché : pourquoi donc croit-il devoir f l'intérêt ou le prix de l'argent ?

C'est une chose sur laquelle la puissance législative ne doit rien statuer.

Pour faire une loi sage sur cette mati il faudroit qu'il saisît la proportion d quantité d'argent à prêter avec la quan à emprunter. Mais puisque cette propor varie continuellement, il ne la saisira po ou il ne la saisira que pour un momen par hasard : il faudra donc qu'il fasse jours de nouveaux réglemens, sans jam pouvoir être sûr d'en faire un bon : on s'obstine à vouloir faire observer ceux a faits, parce qu'il ne sait pas commen faire d'autres, il ne fera que trouble commerce. On éludera ses réglemens des marchés clandestins; et l'intérêt prétendoit fixer haussera d'autant p

e les prêteurs, ayant la loi contre eux, êteront avec moins de sûreté.

Dans les places de commerce, au con-aire, l'intérêt se régleroit toujours bien de lui-même, parce que c'est là que les fres des prêteurs, et les demandes des nprunteurs, mettent en évidence la pro-rtion où est l'argent à prêter avec l'argent emprunter.

Non seulement l'intérêt peut varier d'un ur à l'autre, il varie encore suivant l'es-ce de commerce. C'est ce qui nous reste observer. L'intérêt est plus bas lorsque la confiance est grande.

Il faut qu'un marchand, qui a emprunté ur lever un fonds de boutique, gagne, delà de sa subsistance, de quoi payer les térêts qu'il doit. S'il a formé une grande ntreprise, et qu'il la conduise avec in-ustrie, sa dépense, pour son entretien, sera u de chose, comparée aux profits qu'il ut faire. Il sera donc plus en état de payer : courra donc moins de risques à lui prê-r; on lui prêtera donc avec plus de con-nce, et par conséquent à moindres in-êts.

Mais si, avec un commerce qui produit Lorsque la confiance est moins

grande, l'intérêt est plus haut.

peu, il gagne à peine de quoi subsister, s
ce qu'il faut à sa subsistance est beauco
comparé à ce qu'il gagne. Il n'y a donc
la même sûreté à lui prêter. Or il est
turel que l'intérêt qu'exigent les prêt
augmente à proportion que leur confi
diminue.

Intérêt clandestin et odieux.

A Paris, les revendeuses des halles p
cinq sols d'intérêt par semaine, pour u
de trois livres. Cet intérêt renchérit le
son qu'elles vendent dans les rues; m
peuple aime mieux acheter d'elles
d'aller aux halles se pourvoir.

Cet intérêt revient par an à plus de
tre cent trente pour cent. Quelque ex
tant qu'il soit, le gouvernement le to
parce qu'il est avantageux, pour les r
deuses, de pouvoir à ce prix faire leur
merce, ou peut-être encore parce qu'
peut pas l'empêcher.

Cependant il n'y a point de propo
entre le prix que le prêteur met à s
gent, et le profit que fait la revend
C'est pourquoi cet intérêt est odieux
devient d'autant plus abusif, que les
se font clandestinement.

Il n'en est pas de même des prêts faits x entrepreneurs qui font un grand né- ce. L'intérêt qu'on exige, proportionné x profits qu'ils font, est réglé par l'usage; rce que l'argent, dans les places de com- rce, a un prix courant, comme le blé a un dans les marchés. On traite pu- quement, ou du moins on ne se cache nt, et on vend son argent comme on droit toute autre marchandise.

Intérêt qu'on exige publiquement, et qui est honnête.

C'est uniquement dans ces places de mmerce qu'on peut apprendre quel in- êt il est permis de retirer de son argent. ut prêt qui s'y conforme est honnête, rce qu'il est dans la règle.

Si actuellement on demande ce que c'est e l'usure, je dis qu'il n'y en a point dans prêts dont je viens de parler, et qui se glent sur le prix que les négocians ont is eux-mêmes à l'argent, et ont mis li- ment.

Intérêt usuraire.

Mais les prêts, faits aux revendeuses halles, sont usuraires, parce qu'ils sont s règles, clandestins, et que l'avarice du teur se prévaut tyranniquement de la cessité de l'emprunteur.

Quand on considère les prêts dan
deux extrêmes, il est aisé de compre
où est l'usure : il ne sera pas aussi f
de déterminer où elle commence, s
considère, dans cet intervalle, les diffé
prix que l'argent peut avoir. Parce
dans les places de commerce, ce pri
réglé entre des négocians qui se con
sent réciproquement pour solvables,
ce une raison pour qu'on doive prêt
même prix à un marchand dont les aff
sont en désordre? Si cela est, on n
prêtera pas, et il sera ruiné sans reso
Il paroît donc qu'en pareil cas les ri
qu'on court permettent d'exiger un
plus haut que celui de la place. Or
est ce prix? Il doit nécessairement v
suivant le degré de confiance que do
la probité et l'industrie de l'emprun
Il est donc impossible de le détern
et le gouvernement doit laisser faire.

Si le commerce étoit parfaitement l
la clandestinité, qui est l'aveu d'une a
malhonnête, seroit le vrai caractère d
sure, et la crainte d'être découvert en
le plus grand frein. Aujourd'hui que

nd un intérêt qu'elle devroit permet-
la clandestinité ne signifie rien, parce
n ne se cache que de la loi qui est dé-
rouvée. On l'élude ouvertement, on y est
ıe forcé. Les prêts usuraires, selon cette
ıutorisés par l'usage qui les juge légi-
s; familiarisent avec toutes sortes de
s : on ne craint plus la honte, et on finit
être usurier publiquement.

[ais n'y a-t-il que le prix de l'argent
puisse être usuraire? Celui de toute
e marchandise ne peut-il pas l'être éga-
ent? Et un marchand n'est-il pas un
ier, lorsqu'il abuse de ma confiance
e mon besoin pour gagner sur moi plus
l ne doit? Il l'est, sans doute, et il l'est
unément. Or pourquoi le gouvernement
-il qu'il n'y ait que les marchands d'ar-
qui ne puissent pas faire l'usure, et
quoi cependant, en contradiction avec
même, la permet-il aux banquiers? Il
t mieux de tolérer dans tous ce qu'il
eut pas empêcher.

CHAPITRE XIX.

De la valeur comparée des méta dont on fait les monnoies.

Les métaux sont rares ou abondans, suivant la quantité plus ou moins grande, et suivant qu'on les emploie à plus ou moins d'usages.

LE cuivre, l'argent et l'or, qu'on emp dans les monnoies, ont, comme toute marchandises une valeur fondée sur utilité; et cette valeur augmente ou d nue à proportion qu'on les juge plus r ou plus abondans.

Supposons qu'il y ait en Europe fois autant de cuivre que d'argent, et fois autant d'argent que d'or. Dans supposition, où nous ne considéron métaux que par rapport à la quanti faudra cent livres de cuivre pour faire valeur équivalente à une livre d'argen vingt livres d'argent pour en faire une valente à une livre d'or. On expri donc ces transports, en disant que le vre est à l'argent comme cent à et que l'argent est à l'or comme vingt

Mais si on découvre des mines fort abondantes en argent et sur-tout en or, ces métaux n'auront plus la même valeur relative. : cuivre sera, par exemple, à l'argent mme cinquante à un, et l'argent sera à r comme dix à un.

Il ne peut y avoir toujours, dans le mmerce, une même quantité de chacun ces métaux. Leur valeur relative doit nc varier de temps à autre. Cependant le ne varie pas seulement en raison de la antité, parce que la quantité restant la ême, il y a une autre cause qui peut ndre ces métaux plus rares ou plus abonans.

En effet l'usage qu'on fait d'un métal ut être plus ou moins commun. Si on emoyoit le cuivre dans la plupart des ustenes où l'on emploie la terre, ce métal deendroit plus rare; et, au lieu d'être à l'arnt dans le rapport de cinquante à un, il rroit être dans le rapport de trente à un. deviendroit au contraire plus abondant, il seroit à l'argent comme quatre-vingt un, si, dans nos cuisines, on venoit à se rvir de fer, au lieu de batteries de cuivre.

Ce n'est donc pas uniquement par quantité que nous jugeons de l'abonda ou de la rareté d'une chose : c'est par quantité considérée relativement aux usa que nous en faisons. Or il est évident cette quantité relative diminue à mes que nous employons une chose à un grand nombre d'usages, et qu'elle augme à mesure que nous l'employons à un petit nombre.

Nous ferons le même raisonnement l'or et sur l'argent. Que, lorsque ces mét sont dans le rapport de vingt à un, l'u s'introduise de prodiguer l'argent sur meubles et sur les habits, l'argent dev dra plus rare, et pourra être avec l'or le rapport de dix à un. Mais qu'alor vienne à préférer, dans les meubles et les habits, l'or à l'argent, l'or à son deviendra plus rare, et sera avec l'ar dans le rapport d'un à quinze.

Les métaux sont donc plus rares ou abondans, suivant que nous les emplo à plus ou moins d'usages. Par conséqu nous ne pouvons juger de leur valeur tive, qu'autant que nous pouvons comp

usages qu'on fait de l'un avec ceux qu'on
t de l'autre.

Mais comment juger de ces usages et les
mparer? Par la quantité qu'on demande
chacun de ces métaux dans le marché.
ır on n'achète les choses qu'autant qu'on
veut faire usage. La valeur relative des
taux est donc appréciée dans les marchés.
la vérité, elle ne l'est pas géométrique-
ent : elle ne peut l'être avec une exacte
écision. Mais enfin les marchés seuls font
règle, et le gouvernement est obligé de
suivre.

Leur valeur relative se règle dans les marchés.

Si cette valeur doit varier de temps à
tre, les variations n'en sont jamais brus-
es, parce que les usages changent tou-
rs lentement. Aussi l'or et l'argent con-
vent-ils long-temps la même valeur, re-
ivement l'un à l'autre.

Elle n'éprouve pas des variations brusques.

Entre des peuples voisins, le commerce
d à rendre les mêmes choses également
ndantes chez les uns et chez les autres;
ar conséquent il leur donne chez tous la
me valeur; il y réussit, sur-tout quand
es sont, comme l'or et l'argent, d'un
nsport qui se fait facilement et sans obs-

Comment le rapport de l'or à l'argent peut être le même chez plusieurs nations.

tacle. C'est qu'alors elles circulent pl
plusieurs nations, comme elles cir
roient dans une seule; et elles se ven
dans tous les marchés, comme si elle
vendoient dans un seul marché comm

Supposons que les états de l'Europe
tous dans l'usage de défendre l'exporta
et l'importation de l'or et de l'argent, et
cette prohibition a eu son effet.

Supposons encore qu'il y a en Angle
et en France la même quantité d'or, 1
plus d'argent dans l'un de ces royau
que dans l'autre. Supposons enfin qu'i
en Hollande beaucoup plus d'or que
tout ailleurs, et beaucoup moins d'ar

Dans ces suppositions où la quantit
l'or relativement à l'argent est diffé
d'un état à l'autre, la valeur relative d
métaux ne pourra pas être la même
les marchés de ces trois nations. L'or
exemple, aura un prix en France, un
tre en Hollande, un autre en Angleterr

Mais si on permet à ces métaux de c
ler librement parmi tous les peuple
l'Europe, alors on ne les appréciera
d'après le rapport où ils sont l'un à l'a

France, en Hollande ou en Angleterre; ais on les appréciera d'après le rapport où sont l'un à l'autre chez toutes les nations ises ensemble. Quoique inégalement ré- rtis, ils seront censés être en même quan- é par-tout ; parce que ce qu'il y aura de us en or, par exemple, aujourd'hui dans t état, peut en sortir et passer demain ns un autre. Voilà pourquoi, dans tous marchés de l'Europe, on juge du rap- t de l'or à l'argent comme on en juge- t dans un seul marché commun.

On voit donc comment la valeur relative 'or à l'argent s'apprécie de la même ma- re dans plusieurs états, où ces métaux ent librement de l'un chez l'autre. Mais que des nations éloignées ne peuvent avoir entre elles un commerce conti- l, et, pour ainsi dire, journalier, alors valeur s'apprécie différemment chez cune; parce qu'elle se règle dans des chés qui n'ont point entre eux assez de tion, et dont, par cette raison, on ne oit former un seul marché commun. Au on, par exemple, l'or est à l'argent me un à huit, tandis qu'il est en Europe

comme un à quatorze et demi, ou co
un à quinze.

Le gouvernement est forcé d'évaluer ces métaux comme on les évalue dans les marchés.

J'ai dit que les marchés font la loi au
vernement. Pour le comprendre, suppo
que, dans tous les marchés de l'Eur
l'or soit à l'argent comme un à quat
et que cependant le gouvernement é
en France ces métaux dans le rapport
à quinze, et voyons ce qui doit en rés

En France, il faudra quinze onces
gent pour payer une once d'or ; tandis
chez l'étranger, on paiera une once
avec quatorze onces d'argent : sur q
onces d'argent, on gagnera donc une
toutes les fois qu'on en portera chez l'é
ger pour l'échanger contre de l'or, e
conséquent l'argent sortira insensible
du royaume. Quand ensuite le gouv
ment voudra le faire revenir, il perdr
core un quinzième, parce que, pour
once d'or, on ne lui donnera que quat
onces d'argent. Or il éviteroit toute
pertes s'il se conformoit au prix du ma
commun.

CHAPITRE XX.

Du vrai prix des choses.

Les mêmes principes qui déterminent le prix de l'or et de l'argent déterminent le vrai prix de chaque chose.

Nous venons de voir comment le prix de or et de l'argent s'établit le même dans us les marchés de plusieurs nations, lors- e ces métaux peuvent sans obstacles pas- continuellement de l'une chez l'autre. raisonnant d'après les mêmes principes, ous sera facile de juger du vrai prix de que chose.

Supposition de plusieurs provinces, qui se sont interdit tout commerce extérieur.

Je suppose que, dans un pays grand me la France, des provinces se sont in- dit tout commerce entre elles, et qu'il y ait cependant où la récolte ne soit ja- s suffisante, d'autres où elle ne four- e, années communes, que ce qu'il faut consommation, et d'autres où il y ait que toujours surabondance. C'est ce qui t arriver.

Le prix du blé est haut dans une province où

Considérons d'abord une province où les oltés ne sont jamais suffisantes. Si nous

les récoltes ne sont jamais suffisantes, et elle se dépeuple;

supposons que le commerce intérieu jouisse d'une liberté entière, tous ses n chés communiqueront entre eux; et, conséquent, les denrées se vendront, d chacune séparément, comme si elles noient toutes se vendre dans un mar commun. Parce que, de proche en proc on saura dans chacun ce qu'elles se vend dans tous, il ne sera pas possible de les dre dans l'un à beaucoup plus haut prix dans les autres. C'est ainsi que l'or a le me prix, à peu de chose près, dans tou marchés de l'Europe.

Dans cette province, les récoltes ne jamais suffisantes, c'est ce que nous av supposé; et, puisque nous supposons en qu'elle s'est interdit tout commerce e rieur, c'est une conséquence que les au provinces ne puissent pas suppléer à ce lui manque.

Cela étant, le blé sera à un prix d'aut plus haut, qu'il y en aura moins, et q en faudra davantage; et, parce que c une nécessité que ses habitans se réduis au nombre qu'elle peut nourrir, elle se peuplera infailliblement.

)ans une province où il y a presque tou- Il est bas dans une province où les récoltes sont toujours abondantes, et la culture se dégrade ;
s surabondance, les blés, en suppo-
le commerce intérieur parfaitement
:, se vendront, dans tous les marchés,
u-près au même prix, parce qu'ainsi
dans la première, ils s'y vendront,
me s'ils se vendoient dans un seul mar-
:ommun.

:tte province, nous l'avons supposé,
aussi interdit tout commerce extérieur.
ne peut donc pas exporter. Ses blés se-
donc à un prix d'autant plus bas,
le en a plus, et qu'il lui en faut moins.
:tte surabondance étant à charge au
vateur qui n'en vend pas une plus
de quantité de blé, et qui cependant le
à plus bas prix, il cessera de labourer
:nsemencer une partie de ses champs.
y sera même forcé; car, avec le foible
ice qu'il trouve dans les blés qu'il vend,
irra d'autant moins s'engager dans de
ls frais de culture, que le journalier
par le bas prix du pain, gagne en un
le quoi subsister deux, ne voudra pas
iller tous les jours, ou exigera de plus
salaires.

Il arrivera donc nécessairement que récoltes, dans cette province, diminue pour se mettre en proportion avec la p lation; comme dans l'autre, la popula a diminué pour se mettre en proportion les récoltes.

Il est moyen dans une province où les récoltes, années communes, sont suffisantes: mais il est sujet à de grandes variations.

Considérons enfin une province où récoltes, années communes, fournis précisément ce qu'il faut à la consom tion; et supposons-lui, comme aux autres, au-dedans un commerce parf ment libre, et point de commerce au hors.

Puisque, années communes, cette vince ne récolte précisément que ce qu'i faut, il y aura rareté dans quelques ann et surabondance dans d'autres. Le pri blé variera donc d'année en année; m années communes, il y sera plus bas dans la province où nous avons supposé la récolte n'est jamais suffisante, et il plus haut que dans la province où nous a supposé que la récolte est presque touj surabondante.

Dans cette province, la culture et la pulation pourront se maintenir au m

gré, ou à peu-près. Elle sera seulement posée à de grandes variations dans les ix, puisque nous supposons qu'on ne lui portera pas des blés lorsqu'elle en manera, et qu'elle n'en exportera pas lorsr'elle en aura trop.

Dans ces trois provinces nous avons trois tix différens : dans la première, un prix aut : dans la troisième, un prix bas; et ans la seconde, un prix moyen.

Quoique chacun de ces prix soit le vrai pour la province où il a cours, aucun ne sauroit être le vrai pour toutes trois.

Il n'est donc pas possible qu'aucun de es prix soit pour toutes en même temps le rai prix du blé, c'est-à-dire, le prix qu'il laporte à toutes de lui donner.

Chacune apprécie le blé d'après le rapqu'elle apperçoit, ou croit appercevoir tre la quantité et le besoin. Juge-t-elle e la quantité n'est pas suffisante, le prix t haut ; la juge-t-elle suffisante, le prix t bas.

J'appelle *proportionnels* les prix qui s'éblissent sur de pareils rapports. Par où n voit que, quels que soient les prix, ils nt toujours proportionnels, parce qu'ils nt toujours fondés sur l'opinion qu'on a la quantité relativement au besoin. Mais

Il arrivera donc nécessairement que
récoltes, dans cette province, diminue
pour se mettre en proportion avec la po
lation ; comme dans l'autre, la populat
a diminué pour se mettre en proportion a
les récoltes.

Il est moyen dans une province où les récoltes, années communes, sont suffisantes: mais il est sujet à de grandes variations.

Considérons enfin une province où
récoltes, années communes, fournis
précisément ce qu'il faut à la consom
tion ; et supposons-lui, comme aux d
autres, au-dedans un commerce parfa
ment libre, et point de commerce au-
hors.

Puisque, années communes, cette p
vince ne récolte précisément que ce qu'il
faut, il y aura rareté dans quelques ann
et surabondance dans d'autres. Le prix
blé variera donc d'année en année; ma
années communes, il y sera plus bas q
dans la province où nous avons supposé q
la récolte n'est jamais suffisante, et il s
plus haut que dans la province où nous av
supposé que la récolte est presque touj
surabondante.

Dans cette province, la culture et la p
pulation pourront se maintenir au mê

elle vendra les blés qu'elle ne consomme
s, et qu'elle ne sera plus dans le cas d'a-
ndonner une partie de sa culture pour
oportionner ses récoltes à sa consom-
ation.

Ce prix est également avantageux à la
ovince dont le sol est naturellement peu
tile, parce qu'elle achetera les blés dont
le manque, et qu'elle ne sera plus dans le
s de se dépeupler pour proportionner sa
pulation à ses récoltes.

Enfin ce prix n'est pas moins avantageux
la province dont le sol ne fournit, années
mmunes, que ce qu'il faut à sa consom-
tion. Elle ne sera plus exposée à voir ses
trop hausser ou trop baisser tout-à-
p et comme par secousses, parce que,
s la surabondance, elle pourra vendre
prix du marché commun, et que dans
rareté elle pourra acheter au même prix.
un mot, ce prix du blé, ce vrai prix
verser continuellement le surabondant
ne province dans l'autre, et répandra
bondance dans toutes.

Je dis *qu'il répandra l'abondance dans*
utes. C'est qu'une mauvaise récolte ne

pourra pas occasionner une disette, m
dans la province la moins fertile ; car c
province a les blés qui surabondent aill
puisque, par la liberté dont jouit le c
merce, ils sont toujours prêts à entrer
elle.

Pour juger avec précision du vrai prix, il ne faut considérer les achats et les ventes que dans le marché commun.

Quand je dis qu'elle achète au même
que les deux autres, c'est que je consi
les achats dans le marché commun o
prix est le même pour toutes trois, et je
abstraction des frais de transport qu
aura à payer de plus. Je ne dis pas, co
quelques écrivains, que les frais de tr
port ne font pas partie du prix du blé;
certainement on ne paieroit pas ces fi
si on ne jugeoit pas que le blé les vaut. J
j'en fais abstraction, parce que, pour j
du vrai prix qui doit être le même
toutes les provinces, il ne faut consid
les achats et les ventes que dans le ma
commun. J'ajoute que ce marché se
toujours dans la province où le blé
bonde, ou dans celle qui est située
servir d'entrepôt à toutes. C'est là q
arrive de toutes parts pour en acheter

Un même prix

Les raisonnemens, que je viens de

lle vendra les blés qu'elle ne consomme , et qu'elle ne sera plus dans le cas d'adonner une partie de sa culture pour portionner ses récoltes à sa consomion.

e prix est également avantageux à la rince dont le sol est naturellement peu ile, parce qu'elle achetera les blés dont manque, et qu'elle ne sera plus dans le de se dépeupler pour proportionner sa ulation à ses récoltes.

Enfin ce prix n'est pas moins avantageux province dont le sol ne fournit, années mmunes, que ce qu'il faut à sa consomtion. Elle ne sera plus exposée à voir ses trop hausser ou trop baisser tout-à-p et comme par secousses, parce que, la surabondance, elle pourra vendre prix du marché commun, et que dans reté elle pourra acheter au même prix. un mot, ce prix du blé, ce vrai prix verser continuellement le surabondant ne province dans l'autre, et répandra ondance dans toutes.

e dis *qu'il répandra l'abondance dans tes.* C'est qu'une mauvaise récolte ne

terre. Aucun de ces prix ne sera donc t
à-la-fois proportionnel pour toutes de
aucun ne sera également avantageux à
tes deux : aucun ne sera, pour toutes d
le vrai prix.

Mais, si les Anglais et les Françaisc
merçoient entre eux avec une liberté pl
et entière, le blé, qui surabonde en An
terre, se verseroit en France; et, parceq
lors les quantités, relativement au be
seroient les mêmes dans l'une et l'autre
narchie, il s'établiroit un prix qui seroi
même pour toutes deux; et ce seroit le
pour l'une comme pour l'autre, puisq
leur seroit également avantageux.

On voit par-là combien il importer
toutes les nations de l'Europe de leve
obstacles qu'elles mettent, pour la plup
à l'exportation et à l'importation.

Il n'est pas possible que, dans la m
année, les récoltes soient chez toutes
lement mauvaises : il n'est pas plus pos
qu'elles soient chez toutes, dans la m
année, également bonnes. Or un comm
libre, qui feroit circuler le surabond
produiroit le même effet que si elles ét

nnes par-tout, c'est-à-dire, que si elles ient par-tout suffisantes à la consomma- n. Le blé, les frais de voiture défalqués, roit dans toute l'Europe le même prix; prix seroit permanent, et le plus avanta- ux à toutes les nations.

Mais lorsqu'elles défendent l'exportation l'importation., ou qu'elles mettent sur ne et sur l'autre des droits équivalens à e prohibition; lorsqu'en permettant d'ex- ter, elles défendent d'importer, ou qu'en rmettant d'importer, elles défendent xporter; lorsqu'enfin, sous prétexte de conduire différemment suivant la diffé- nce des circonstances, elles défendent ce elles ont permis, elles permettent ce elles ont défendu, tour-à-tour, subite- ent, sans principes, sans règles, parce elles n'en ont point, et qu'elles ne peu- nt en avoir : alors il est impossible que blé ait un prix qui soit le même et le ai pour toute l'Europe, il est impossible 'il ait nulle part un prix permanent. ssi voit-on qu'il monte à un prix exces- chez une nation, tandis qu'il tombe à vil prix chez une autre.

Le vrai prix ne varie qu'entre deux termes peu distans.

Ce n'est pas que le vrai prix puisse é
toutes les années, absolument le mê
il doit varier sans doute; mais il se m
tiendra toujours entre deux termes peu
tans l'un de l'autre. C'est ce qu'il faut
pliquer.

Nous avons remarqué que les réco
ne sauroient être ni également bonnes
également mauvaises, dans toute l'Eur
mais on conçoit qu'il y aura quelquefois
années où elles seront généralement
abondantes, et que quelquefois aussi i
aura d'autres années où elles le seront
néralement moins. Le vrai prix du blé b
sera donc, et haussera quelquefois.

Il baissera dans la plus grande abonda
générale à proportion que la quantité
blés sera plus grande que la consommati
et, dans une moindre abondance génér
il haussera à proportion que la quan
des blés se rapprochera de ce qui s'en c
somme.

Je dis qu'il *haussera dans une moin
abondance générale*, et je ne dis pas d
une disette. Car il seroit bien extraor
naire qu'il y eût de mauvaises années p

urope entière. Il peut seulement y en
ir de meilleures les unes que les autres;
ce sont ces meilleures années qui feront
sser le prix du blé.

L'Europe, si toutes ces provinces com-
erçoient librement les unes avec les au-
s, recueilleroit, années communes, au-
nt de grains qu'elle en consomme, parce
e la culture se régleroit sur la consom-
ation. Le prix des blés seroit donc cons-
mment fondé sur une même quantité re-
tivement au besoin, et, par conséquent,
eroit constamment le même.

Or supposons que le blé fût à vingt-
ıtre livres le septier : dans une abondance
nde et générale, il pourra baisser à vingt-
ıx, à vingt, ou, si l'on veut, à dix-huit.
is certainement l'abondance générale
sera jamais assez grande pour le faire
cendre à un vil prix.

De même, dans une moindre abondance
érale, il pourra hausser à vingt-six,
ɜt-huit ou trente. Mais la rareté ne sera
ais généralement assez grande pour l'é-
r à un prix excessif. J'ai même peine à
re qu'il pût varier de dix-huit à trente :

car ces termes me paroissent bien dist

Quand le prix n'est pas le vrai, il peut être vil ou excessif. Effets qui en résultent.

Au contraire, lorsque les nations l'Europe s'interdisent mutuellement commerce par des prohibitions expres ou par des droits équivalens, on conçoit le prix du blé doit, tour-à-tour, tantôt c l'une, tantôt chez l'autre, varier au p qu'il sera impossible d'assigner un te au plus haut prix et au plus bas. Le m peuple verra tout-à-coup descendre le b dix livres, ou monter à cinquante. A tons-nous sur les suites funestes de variations.

Lorsque le blé est à dix livres, le cu vateur en vend plus que lorsqu'il est à c quante, parce qu'on en consomme dav tage. Mais il n'est à dix livres que pa qu'il en a beaucoup plus qu'il n'en p vendre, et ce plus est pour lui une t valeur. Cependant il ne trouve point de dommagement dans le blé qu'il vend, pa qu'il le vend à vil prix. Il a donc culti et il n'en retire aucun bénéfice. Peut-même que les frais de culture ne lui re ront pas.

Il n'est donc pas de son intérêt d'e

ıcer autant de terres qu'il auroit fait.
ind il le voudroit, il ne le pourroit pas.
'est pas en état d'en faire les avances.
Il n'est pas en état, dis-je, *d'en faire avances* : premièrement, parce qu'il pas assez gagné sur la vente de ses blés; second lieu, parce que les journaliers qui, un jour, comme nous l'avons déjà remar- é, gagnent de quoi subsister deux, tra- illent la moitié moins. Ils sont donc plus es, et, étant plus rares, ils sont à plus t prix. Ainsi les frais augmentent pour ultivateur lorsque son bénéfice diminue. Il a donc moins ensemencé; par consé- nt la récolte sera moindre, et elle se ré- ra à bien peu de chose si l'année est uvaise.
Le surabondant de la récolte précédente uppléera, dira-t-on. Je réponds que, si le tivateur avoit pu le vendre à l'étranger, uroit retiré un plus grand bénéfice de la te de ses blés, parce qu'il les auroit ven- à meilleur prix et en plus grande quan- . Il auroit été en état d'ensemencer plus terres, il y auroit trouvé son intérêt, et récolte eût été plus abondante.

Il n'a pu conserver le surabondant d
blé sans frais et sans déchet ; et c'est
frais et sans déchet qu'il eût conservé
gent qu'il en auroit retiré. Il seroit donc
riche, avec cet argent, qu'il ne l'est av
surabondant qui lui reste. Le moye
plus sûr et le moins dispendieux de ga
le blé, c'est de le garder en argent : car
garder le blé que de garder l'argent
lequel on peût toujours en acheter. P
quoi forcer le cultivateur à bâtir des
niers, à quitter la charrue pour visite
blés, à payer des valets pour les rem
S'il n'est pas assez riche pour faire ce
penses, ses blés germeront, ils seront
sommés par les insectes, et le surabon
sur lequel on avoit compté ne se trou
plus.

Aussi observe-t-on que la disette v
toujours après l'abondance, et que, lor
les blés ont été à vil prix, ils passent t
à-coup à un prix excessif. Or ce pri
charge au peuple, ne dédommage pa
cultivateur à qui une mauvaise récolte l
d'autant moins de blé à vendre qu'il
ensemencé qu'une partie de ses terres.

ous avons remarqué que, lorsque le
st à vil prix, les journaliers se mettent
a prix trop haut : nous remarquerons
ue, lorsqu'il est à un prix excessif, ils
ettent à un prix trop bas.

)ans le premier cas, comme il faut peu
ner pour avoir de quoi acheter du pain,
ieurs passent des jours sans travailler.
contraire, dans le second tous deman-
t à l'envi de l'ouvrage, ils en demandent
les jours, et ils s'offrent au rabais. En-
plusieurs s'offrent-ils inutilement. Les
ivateurs, qui se ressentent des pertes
ils ont faites, ne sont pas assez riches
faire travailler tous ceux qui se pré-
ent.

)ans ces temps de variations les salaires
donc nécessairement trop hauts ou trop
, et cela est vrai de tous ; car l'artisan,
me le journalier, vend son travail au
is quand le pain est cher, et quand le
est à bon marché il met son travail à
hère.

endant ce désordre, toutes les fortunes
érangent plus ou moins. Le grand nom-
retranche sur son nécessaire, les gens

riches retranchent au moins sur leurs perfluités, beaucoup d'ouvriers manq d'ouvrages, les manufactures tomben on voit la misère se répandre dans les pagnes et dans les villes, que le comm auroit pu rendre florissantes.

Effets que produiroit le vrai prix.

Si le commerce jouissoit toujours et tout d'une liberté pleine et entière, le prix des grains s'établiroit nécessairem et il seroit permanent : alors le déso cesseroit. Les salaires, qui se proport neroient avec le prix permanent du mettroient toutes les espèces de trava leur vrai prix. Le cultivateur jugeroit m des dépenses qu'il a à faire, et il crain d'autant moins de s'y engager qu'il s assuré de trouver dans ses récoltes ses et son bénéfice. J'en dis autant des e preneurs dans tous les genres. Tous ploieront un plus grand nombre d'ouvr parce ce que tous en auroient la fac et que tous seroient assurés du bén dû à leur industrie. Alors plus de oisifs. On travailleroit également dan villes et dans les campagnes : on ne s pas réduit à retrancher sur son nécess

n pourroit au contraire se procurer de ouvelles jouissances, et le commerce se- oit aussi florissant qu'il peut l'être.

On demandera peut-être à quoi on pourra econnoître le vrai prix. On le reconnoî- ra en ce que ses variations seront tou- ours renfermées entre deux termes peu istans, et c'est en ce sens que je l'ap- elle permanent. S'il ne varioit, par exem- le, que de vingt à vingt-quatre, il seroit as à vingt, haut à vingt-quatre, et moyen vingt-deux. Tout autre prix seroit un aux prix, qui prendroit le nom de *cherté*, rsqu'il s'éleveroit au-dessus de vingt- atre, et qui prendroit celui de *bon mar- hé*, lorsqu'il descendroit au-dessous de ingt. Ce faux prix causeroit nécessaire- ent des désordres, parce que, dans le on marché, le producteur seroit lésé, et e consommateur le seroit dans la cherté. r le vrai prix doit être également avanta- eux à tout le monde.

CHAPITRE XXI.

Du monopole.

Dans le commerce des superfluités, le monopole n'est jamais illicite, quelque prix qu'on mette aux ouvrages.

FAIRE le monopole, c'est vendre seul. C mot qui est devenu odieux ne doit pas l'ê toujours. Un grand peintre vend seul s ouvrages, par la raison qu'il peut seul l faire.

Il porte son salaire au plus haut : il n d'autre règle que la fortune des amate qui sont curieux de ses tableaux.

A-t-on la fantaisie d'être peint par l parce qu'il saisit parfaitement les ress blances, et toujours en beau ? Il fera pa un portrait cent louis, ou même dav tage, si à ce prix on lui en demande p qu'il n'en peut faire. Son intérêt est de gag beaucoup, en faisant peu de portraits; d faire peu, afin de les faire mieux, et d' surer par-là de plus en plus sa réputati

Ce prix peut paroître exorbitant. Cep dant il ne l'est pas : c'est le vrai prix.

st réglé par une convention faite librement
ıtre le peintre et celui qui se fait peindre,
personne n'est lésé. N'êtes-vous pas assez
che pour payer votre portrait cent louis?
e le faites pas faire, vous pouvez vous en
sser. Êtes-vous assez riche? C'est à vous
voir lequel vous aimez le mieux de garder
cent louis, ou de les échanger contre
re portrait.

Le prix, parce qu'il est le vrai, est fondé
la quantité relativement au besoin. Ici
esoin est la fantaisie que vous avez d'être
ıt; et la quantité est une, puisque nous
ıupposons qu'un seul peintre qui saisisse
ressemblances à votre gré. Plus donc votre
taisie sera grande, plus le peintre sera
droit d'exiger de vous un fort salaire.
re portrait vous coûtât-il mille louis,
e sera pas cher, c'est-à-dire, au-dessus
vrai prix.

Il ne faut pas raisonner sur les jouissances
on se procure par fantaisie, par caprice,
mode, comme sur les jouissances qui
d'une nécessité absolue. Si vous étiez
marchand de blé, et que vous me le
ez payer cent francs le septier, vous ne

Dans le commerce des choses nécessaires, il est toujours odieux.

pourriez pas dire que vous me l'avez ve
d'après une convention passée libre
entre vous et moi : il seroit évident qu
été forcé par le besoin, et que vous
cruellement abusé de ma situation. V
le monopole qui devient odieux, parce
est injuste.

Le vrai prix des superfluités ne peut être un prix permanent.

Dans le commerce des choses n
saires, le prix, lorsqu'il est le vrai
permanent ; et c'est à cela, comme
l'avons remarqué, qu'il se reconnoi

Dans le commerce des superfluité
prix n'est point permanent : il ne peut l
il varie comme les modes. Aujourd'h
artiste est en vogue, demain un autre.
tôt, au lieu d'un concurrent, il en a
sieurs. Réduit donc à se borner à de
dres salaires, il vendra à bas prix ce
vendoit auparavant à prix haut. Nous
vu à deux ou trois louis des tabatiè
carton, qui sont aujourd'hui à vingt-
sous. Malgré cette variation, elles on
jours été à leur vrai prix. C'est que
des choses de fantaisie ne peut se
et qu'il peut être très-haut en compa
de celui des choses de nécessité.

)uisque, dans le commerce des choses essaires, le vrai prix est un prix perma- t, il est évident qu'il ne peut subsister : le monopole, qui le feroit hausser brus- ment coup sur coup. Mais, si celui qui l seul fait hausser les prix, il suffira, r les faire baisser, de multiplier les leurs.

Le prix des choses nécessaires ne peut être permanent avec le monopole.

r ils se multiplieront d'eux-mêmes, id on n'y mettra point d'obstacles. ıme toute espèce de commerce offre)énéfice, il ne faut pas craindre qu'il e fasse pas. Si on laisse la liberté de ıire, il se fera, et le nombre des mar- ıds croîtra, tant qu'en le faisant con- emment ils y trouveront assez de béné- pour subsister. S'ils venoient à se mul- er trop, ce qui doit arriver quelque- une partie abandonnera un commerce ne lui est pas avantageux, et il restera isément le nombre de marchands dont besoin. Il faut, encore un coup, laisser : la liberté, s'il y a des monopoleurs,)urgera la société.

La liberté du commerce peut seule empêcher le monopole.

out vendeur veut gagner, et gagner le qu'il peut. Il n'en est aucun qui ne

Il est de l'intérêt de tous qu'il y ait, dans chaque branche de

commerce, le plus grand nombre de marchands.

voulût écarter tous ses concurrens, vendre seul, s'il le pouvoit.

Tout acheteur voudroit acheter au bas prix, et il desireroit que les vende à l'envi les uns des autres, lui offris les choses au rabais.

Cependant tout vendeur dans un ge est acheteur dans un autre. S'il lui imp d'être sans concurrens, il lui importe les vendeurs dont il achète en aient be coup, et il n'importe pas moins à ceux qu'il ne soit pas seul.

De ces intérêts contraires, il en rés que l'intérêt de tous n'est pas de ven au plus haut prix et d'acheter au plus b mais de vendre et d'acheter au vrai p Ce vrai prix est donc le seul qui conc les intérêts de tous les membres de la soci Or il ne pourra s'établir que lorsqu' aura, dans chaque branche de comme le plus grand nombre possible de marcha

Il y a monopole lorsque le nombre des marchands n'est pas aussi grand qu'il pourroit l'être.

Il n'y a, comme nous l'avons remar que les grands artistes, uniques en genre, qui puissent, sans injustice, f le monopole. Ils ont, par leurs talens privilège de vendre seuls.

Mais, lorsqu'il s'agit du commerce des
oses nécessaires, où heureusement il ne
ut pas des talens rares, j'entends par
onopoleurs un petit nombre de mar-
ands qui achètent et qui revendent ex-
usivement; et je dis qu'il y a monopole;
r conséquent injustice et désordre, toutes
s fois que ce nombre n'est pas aussi grand
'il pourroit l'être.

Aujourd'hui tout le commerce en Europe fait donc par des monopoleurs. Je ne ux pas parler des douanes, des péages, privilèges exclusifs qui gênent le com-rce intérieur de province en province : s traiterons ailleurs de ces abus. Je ne le que des entraves qu'on a mis au com-rce de nation à nation.

Comment en Europe tout le commerce se fait par des monopoleurs.

Lorsqu'en France nous défendons l'im-tation des marchandises anglaises, nous ninuons le nombre des marchands qui s auroient vendu; et, par conséquent, marchands nationaux deviennent des nopoleurs qui vendent à plus haut prix ls n'auroient fait, s'ils avoient vendu curremment avec les marchands anglais. Lorsque nous défendons l'exportation en

Angleterre, nous diminuons pour les
glais le nombre des marchands qui
auroient vendu ; et, par conséquent, c
qui leur vendent deviennent des mon
leurs qui leur font payer les choses à
haut prix qu'ils n'auroient fait s'ils avo
vendu concurremment avec nos marcha

Appliquons ce raisonnement par-tou
le gouvernement défend d'exporter et d'
porter, et nous reconnoîtrons que les nati
semblent avoir oublié leurs vrais inté
pour ne s'occuper que des moyens de p
curer de plus gros bénéfices à des m
chands monopoleurs.

En effet, comme nous diminuons
nombre de ceux qui nous vendent, et
nous achetons tout à plus haut prix lor
nous défendons l'importation, nous di
nuons le nombre de ceux qui achètent
nous, et nous vendons tout à plus bas
lorsque nous défendons l'exportation. C
à-dire, que nous ne sommes jamais au
prix. Nous sommes au-dessus pour ach
cher, et au-dessous pour vendre à bon m
ché. Certainement ce n'est pas le mo
de faire un commerce avantageux. Ce

int c'est dans l'espérance d'acheter à bon arché et de vendre cher qu'on a imaginé s prohibitions. Les nations ont voulu se uire mutuellement, et elles se sont nui hacune à elles-mêmes. Il n'y a que la con-urrence du plus grand nombre possible de endeurs et d'acheteurs qui puisse mettre s choses à leur vrai prix, c'est-à-dire, à prix qui, étant également avantageux toutes les nations, exclut tout-à-la-fois la erté et le bon marché.

CHAPITRE XXII.

De la circulation des blés.

Deux sortes de disettes.

LORSQUE, n'ayant pas de quoi atten une seconde récolte, on n'a du blé, exemple, que pour neuf mois, on est men d'en manquer, s'il n'en arrive pas; c renchérit d'autant plus qu'on espère m d'en voir arriver.

Ce renchérissement, qui le fait hau au-dessus du vrai prix, devient cherté crie donc à la disette, non qu'on man totalement de blé, mais parce qu'on menacé d'en manquer, et que ceux ne peuvent pas le payer au prix où il en manquent déjà.

Cette disette réelle, si en effet il n pas assez de blé, n'est qu'une disette pinion, lorsque le blé, qui ne manque dans les greniers, manque seulement d les marchés. C'est ce qui arrive quan y a monopole. Les monopoleurs retar

le mettre en vente, afin de trouver, dans plus grand renchérissement, un plus nd bénéfice. Leur cupidité alarme le ple : la disette d'opinion croît, et le blé ıte à un prix excessif.

)uand la disette est réelle, nous n'avons ecours à attendre que des étrangers : ut qu'ils nous en apportent autant qu'il s en manque.

i elle n'est que dans l'opinion, il suffira ls nous en montrent. Au bruit seul qu'il ırrive, les marchands, qui voudront ıter du moment où il est encore à un haut, se hâteront de le mettre en vente, par conséquent, ils en feront bientôt ser le prix.

)ans la surabondance même, il y au- cherté et apparence de disette, si ceux ont les blés s'obstinoient à les garder s leurs greniers, ou à n'en mettre en e qu'une quantité qui ne suffiroit pas à onsommation journalière ; et, dans la grande rareté, il y auroit bon marché pparence de surabondance, si on les oit à mettre en vente tous leurs blés à- ıis, ou seulement une quantité plus que

Dans quelle quantité le blé doit être porté au marché.

suffisante à la consommation journali

Dans le premier cas, le peuple sou roit comme dans une disette réelle; et, c le second, les cultivateurs et les marchi seroient lésés.

Il seroit donc également nuisible mettre en vente tout-à-la-fois une quai de blé qui doit servir à la subsistanc plusieurs mois, ou de n'en mettre en v à chaque fois qu'une quantité qui ne s roit pas à la subsistance d'un marcl l'autre.

C'est donc peu-à-peu que le blé sortir des greniers. Il suffit qu'on en l autant qu'on en demande, et que la v se fasse dans la proportion du besoi

Lorsqu'il y est porté en trop grande ou en trop petite quantité, il y a lésion pour les cultivateurs et pour le peuple.

Mais les cultivateurs, pour le ver cher, voudroient qu'il fût rare dans marchés; et le peuple, pour l'acheter à marché, voudroit qu'il y fût surabond Cependant, dans l'un et l'autre cas, auroit lésion de part ou d'autre, et m des deux côtés à-la-fois.

Il est vrai que, lorsque le cultivateur v cher, il fait un plus grand bénéfice su qu'il vend : mais il vend en moindre q

parce qu'il force le peuple à vivre de
aignes, de pommes de terre, de racines;
l'accoutume donc à consommer moins
lé; et, en faisant diminuer la consom-
ion, il fait diminuer ses ventes pour les
ées suivantes, et par conséquent ses re-
s. Que sera-ce si le peuple s'ameute
ille les greniers? Le cultivateur, qui
vendre cher, est donc la victime de sa
dité.

e peuple ne se trompe pas moins lors-
l veut acheter bon marché. Il est vrai
l y trouve d'abord un avantage momen-
. Mais nous avons vu que le bon mar-
est toujours suivi d'une cherté où le
ple manque de pain, et ne peut pas
e travailler pour en gagner.

a lésion que le cultivateur et le peuple
nt tour-à-tour, par la cherté et le bon
ché, retombe donc, par contre-coup,
tous les deux.

ar conséquent, il importe que le blé ne
ette en vente, ni en trop grande quan-
, ni en trop petite, puisqu'il importe
l ne soit ni cher, ni bon marché.

ais, parce qu'on en consomme tou-

jours, il importe qu'il en ait toujou
vente autant qu'on a besoin d'en con
mer; et c'est alors qu'il sera à son vrai

Circulation des blés.

Le blé ne croît pas également par-
Il ne s'en produit pas un épi dans les vi
où il s'en fait la plus grande consomma
On n'y sait pas même comment il se
duit ailleurs; et voilà pourquoi on y rais
communément si mal sur le commerc
blés.

Quoi qu'il en soit, pour que les blés s
en vente toujours et par-tout en qua
suffisante, il faut que des lieux où ils s
bondent ils ne cessent de se verser dan
lieux où ils manquent; ce qui ne peut se f
que par un mouvement prompt et ja
interrompu : *prompt*, dis-je, *et jamais
terrompu*, parce que tous les jours les
sommateurs en ont le même besoin
mouvement est ce que j'appelle *circula
des blés*.

Comment le versement se fait de proche en proche;

Le versement se fait de proche en pr
ou à distance.

De proche en proche, lorsqu'on por
blé dans les marchés, et qu'il passe su
sivement de l'un dans l'autre.

Ces marchés, qui sont autant de débouchés, ne sauroient trop se multiplier. Il faut qu'il y en ait de tous côtés, et qu'ils soient dans les lieux les plus commodes pour les vendeurs, comme pour les acheteurs. Ils devroient être à leur choix, sans frais, sans gênes.

Le versement se fait à distance lorsque, dans une province, on fait des envois de blés pour une autre, ou lorsqu'on en porte chez l'étranger. Comment il se fait à distance.

Pour avoir ces débouchés, il faut des chemins, des canaux, des rivières navigables, et une marine marchande, point de barrières, point de douanes, aucune espèce de droits.

Voilà la route tracée à la circulation : observons comment elle doit se faire.

Les soins de la culture ne permettent pas toujours à un fermier de vendre ses grains aux marchés même les plus voisins. En effet, dans un jour favorable aux labours, aux ensemencemens, à la récolte, quitteras-il ses champs au hasard de ne plus retrouver un jour aussi favorable? Or, s'il ne peut pas toujours se porter lui-même ses blés dans Pour faire circuler les blés, il faut des marchands.

le marché voisin, il peut encore moins
treprendre de les porter dans les marc
éloignés.

Il faut donc qu'il s'établisse des m
chands qui achètent du fermier pour rev
dre au consommateur.

Connoissances qui leur sont nécessaires. Mesures qu'ils ont à prendre.

Ces marchands sont des hommes
l'expérience a formés. Ils ne réussiront d
leur commerce qu'autant qu'ils s'en se
occupés uniquement, et qu'ils auront ac
un nombre de connoissances qui ne s'
quièrent qu'avec le temps.

Il faut qu'ils connoissent la qualité
blés pour n'être pas trompés sur le ch
qu'ils aient appris à les voiturer au meil
compte possible; qu'ils sachent appr
le déchet, les frais de transport, et tou
risques à courir; qu'ils jugent d'où il
arriver des blés dans les lieux où ils se
posent d'en porter, et qu'ils prévoient qu
ils y arriveront. Car les marchands, qui
montreront les premiers, sont seuls ass
de vendre avec bénéfice.

Il faut donc encore, dans le cas où
auroit fait de fausses spéculations, s'
préparé d'autres débouchés, et savoir

ɔortera ses grains, pour n'être pas forcé
:s vendre à perte.

ırce qu'on ne peut pas tout voir par
ıême, et qu'on le peut d'autant moins
n entreprendra un commerce plus
du et plus au loin, il faudra avoir des
espondans intelligens, attentifs, dont
apacité soit reconnue : autrement un
: avis engageroit dans des entreprises
euses. Il n'est pas moins nécessaire de
urer de l'exactitude et de la fidélité de
ceux à qui on confie la garde ou la
e de ses blés; et il faut avoir des hommes
tués à les voiturer, et sur qui on puisse
:ment compter. C'est par le concours
e multitude d'agens, toujours en mou-
:nt, que se fait la circulation des blés.
euple des villes est bien loin de l'ima-
r.

Deux sortes de marchands de blé. Comment ils font leur commerce.

est à propos de distinguer deux sortes
ıarchands de blé. Les uns sont des né-
ıns qui, faisant ce commerce en grand,
:prennent d'approvisionner des provin-
oignées, soit au-dedans, soit au-dehors
ɔyaume. Les autres sont de petits mar-
ds qui, le faisant en détail dans un

lieu circonscrit, paroissent se borner à
provisionnement d'un canton. C'est
ceux-ci sur-tout que le commerce se
de proche en proche. On les nomme
tiers.

Aux négocians il faut de grands m
sins dans plus d'un lieu, beaucoup de v
pour garder leurs blés, des correspon
ou associés par-tout, et des voiturier
quelque sorte sur tous les chemins. Il
évident que, s'ils peuvent faire de gr
profits, ils courent aussi de grands ris
Plus leur commerce est étendu, plus il
de spéculations à faire, et plus aussi le
cès de leur entreprise est incertain.

Ayant fait de grandes avances, ils
lent faire de gros bénéfices. Aussi n
pressent-ils pas de vendre. Ils épien
moment. Mais, parce que le blé est une
rée qu'on ne peut garder long-temps
beaucoup de frais, qu'il y a un déchet
jours plus grand à le garder, et tou
plus de risques à courir, si l'occasion
gros bénéfice se fait trop attendre, ils
obligés de se contenter d'un moindre
ils se forcent la main, et ils servent l

ic malgré eux. Ils n'auront pas besoin une longue expérience pour apprendre l'il est de leur intérêt de vendre toutes fois qu'ils trouvent, dans la vente, tous urs frais et un bénéfice.

Les blatiers achètent des fermiers pour endre. A peine ont-ils besoin d'un ma-in. S'ils en ont un, la garde n'en est pas pendieuse; et ils ont peu de déchet à indre, parce qu'ils le vident presque aus-ôt qu'ils l'ont rempli. Un valet leur suffit. e leur faut qu'un âne ou un mulet pour iturer leurs grains; et il n'ont pas besoin correspondans, parce qu'ils font leur mmerce dans un petit canton où ils sont bitués.

Il y a pour eux moins d'avances que pour grands négocians, moins de frais, moins risques, et ils se contentent d'un moindre néfice; toujours pressés de se le procurer, rce qu'ils ne sont pas assez riches pour sarder d'en attendre un plus grand. Leur térêt est de vendre promptement, afin de cheter pour revendre. Ils ont besoin, pour bsister, que des achats et des ventes ré-tées fassent continuellement repasser par

leurs mains leurs premières avances ave bénéfice.

La circulation des blés se fait donc pa grand nombre de négocians, et par un p grand nombre de blatiers.

Que le monopole des blés ne peut pas se faire lorsque le commerce est parfaitement libre.

Si nous avons besoin de blé, tous ces m chands n'ont pas moins besoin d'en ven Nous n'en manquerons donc pas si la p grande liberté donne lieu à la plus gra concurrence.

Supposons qu'un riche négociant ach ou arrhe tous les blés d'une province d le dessein d'y mettre la cherté, il cau sans doute un renchérissement, mais renchérissement momentané. Car aussi de toutes les provinces voisines, les blé flueront; et le négociant, trompé dans attente, se verra forcé, par un grand nom de concurrens, à baisser le prix de ses Il ne sera donc pas tenté de répéter c opération. Il n'y auroit, dans ce monop que des risques et des pertes. Un négoc habile n'en fera pas l'essai.

Au lieu de songer à mettre la cherté un pays abondant en grains, et où, par séquent, elle ne pourra pas se maint

négociant a un moyen plus simple et
s sûr pour faire le commerce de ses blés
c avantage : c'est de les envoyer par-tout
a cherté est une suite naturelle de la
ette. Qu'il ait les yeux ouverts sur toute
rope, qu'il soit toujours prêt à faire des
ois : s'il est bien informé de l'état des
ltes, ou seulement de l'opinion qu'on
chez chaque nation, il pourra d'avance
voir dans quels lieux les prix hausseront,
rendre ses mesures pour y faire ses en-
à propos.

est ainsi, lorsque le commerce est parfai-
ent libre, qu'une multitude de marchands
lent sur les besoins de tous les peuples.
posons-nous-en donc sur l'intérêt qu'ils
à ne pas nous laisser manquer de blé :
ons-les faire, et nous n'en manquerons
Puisqu'il y a toujours quelque part des
rtés naturelles qui leur offrent un bénéfice
, pourquoi s'occuperoient-ils des moyens
causer d'artificielles qui ne leur assu-
oient pas le même bénéfice? Plus nous
jugeons intéressés, plus nous devons
re qu'ils sont éclairés sur leurs intérêts.
us donc par cet intérêt, les marchands,

grands et petits, multipliés en raison d
besoins, feront circuler les blés, les met
par-tout au niveau, par-tout au vrai
et chacun sera entraîné par le mouve
général, qu'il ne pourra ni ralentir
précipiter.

Le monopole, dira-t-on, seroit donc
possible. Sans doute il le seroit dans l
où le commerce des blés jouiroit d'u
berté pleine, entière et permanente
c'est dans cette supposition que je viens
server la circulation des blés. Nous ver
ailleurs comment le monopole ne devie
que trop facile. (1)

(1) Je m'apperçois souvent qu'on peut me
bien des difficultés. Elles se présentent en
dans le sujet compliqué que je traite, et q
cherche sur-tout à simplifier. Je voudrois po
répondre à toutes à-la-fois. Mais cela n'e
possible. Il faut, pour me faire entendre, q
me traîne de proposition en proposition; car
si on ne m'entendoit pas, j'aurois tort d'
Heureusement, mon lecteur ne peut pas m'i
rompre, quelque envie qu'il en ait. Il faut n
sairement qu'il laisse mon livre, ou qu'il at
ma réponse à ses difficultés. Je ne me flat
cependant de répondre à toutes, car il po
m'en faire de bien étranges.

CHAPITRE XXIII.

Du blé considéré comme mesure des valeurs.

De toutes les marchandises, les métaux sont les plus propres à servir de mesure commune; nous en avons vu la raison. Mais, parce que, d'un siècle à l'autre, ils sont eux-mêmes plus rares ou plus abondans, et que, par conséquent, ils ont plus ou moins de valeur, ils ne peuvent pas être bons pour une mesure propre à déterminer dans quel rapport la valeur d'une marchandise, dans une époque, a été avec la valeur de cette même marchandise, dans une époque différente. Par exemple, je suppose que, dans le douzième siècle où l'argent étoit rare, une once fût le prix d'une aune de drap; aujourd'hui que l'argent est beaucoup plus abondant, il en faudra, pour payer l'aune de ce même drap, deux ou trois onces, ou peut-être davantage.

L'argent n'est pas une mesure d'après laquelle on puisse, d'une époque à une autre, apprécier les valeurs.

La valeur de l'argent et donc elle-mé
trop variable pour servir, dans tous
temps, de mesure à toutes les valeurs. Ai
avons-nous remarqué que, dans un sié
où il est une fois plus rare, on est ai
riche avec un revenu de cinquante on
qu'on le seroit, dans un siècle où il
une fois plus abondant, avec cent on
de revenu.

Il n'est pas même une mesure d'après laquelle on puisse toujours apprécier les valeurs d'un lieu à un autre.

Non seulement l'argent n'est pas u
mesure exacte pour toutes les époqu
il n'est pas même une mesure exacte p
tous les lieux. C'est qu'il n'a pas la mê
valeur par-tout.

Portés par habitude à juger des p
d'après la quantité d'argent que les ch
nous coûtent, nous supposons précipit
ment que ce que nous payons deux on
d'argent dans une grande ville marcha
est un prix double de ce que nous pay
une once dans une province où le comm
a peu de débouchés. Mais, en pareil c
la différence entre les prix ne peut pas
exactement comme la différence du
au moins d'argent. Ce métal est a
une mesure fausse. Il a une plus gra

ur dans la province sans commerce, il est plus rare : il en a une moindre s la ville marchande, où il est plus ndant. Comment donc pourroit-il me- r le rapport où sont les prix qui ont rs dans l'une avec les prix qui ont cours s l'autre?

a circulation de l'argent se ralentit de pagne en campagne en raison de l'é- nement où elles sont des principales es; et, en supposant l'éloignement le me, elle se ralentit encore en raison des acles qui rendent plus dispendieux le sport des marchandises. Dès que l'ar- circule moins, il est plus rare; dès est plus rare, il a plus de valeur; dès a plus de valeur, on en donne une dre quantité pour les choses qu'on te; et, en conséquence, ces choses pa- nt à plus bas prix qu'elles ne sont.

juger donc des revenus par la quan- d'argent qu'on reçoit chaque année, aroît plus riche dans une ville qu'on est, et on l'est plus dans une campa- qu'on ne le paroît. C'est que, depuis les métaux ont été pris pour mesure

commune des valeurs, on est porté à voir des richesses que là où l'on voit beaucoup d'or et beaucoup d'argent ; et ce méprise a commencé dans les villes où l'argent fait toute la richesse. Mais notre manière de voir ne change pas la nature des choses. Qu'importe, en effet, le plus ou moins d'argent, lorsque le moins vaut le plus ? Si, avec cent onces d'argent, je puis faire dans une campagne les mêmes consommations que vous faites dans une ville avec trois ou quatre cents, ne suis-je pas aussi riche que vous ?

Le blé seul est cette mesure.

Une marchandise auroit toujours la même valeur, si, toujours également nécessaire, elle étoit, dans toutes les époques et dans tous les lieux, en même quantité relativement au besoin. Alors elle seroit une mesure avec laquelle nous pourrions apprécier la valeur de l'argent dans tous les siècles et dans tous les lieux. Le blé est cette marchandise.

Il seroit superflu de prouver que le blé est toujours également nécessaire : il suffit de prouver qu'il y en a toujours une même quantité relativement au besoin. Cela

le : car cette question, comme toutes
s qu'on fait sur l'économie politique,
sout d'elle-même.

ans un temps où la population est plus
de, on consomme plus de blé, et il se
oduit en plus grande quantité.

ans un temps où la population est moins
de, on consomme moins de blé, et il
eproduit en moindre quantité. Cela a
prouvé.

a production est donc, années com-
es, toujours en proportion avec la con-
mation ; et, par conséquent, la quan-
relativement au besoin est toujours la
ne, années communes. Or c'est d'après
uantité relativement au besoin que le
'apprécie. Il a donc toujours la même
r, une valeur fixe et permanente.

n'en seroit pas de même d'une denrée
quelle on pourroit suppléer par d'au-
, et qui, par conséquent, seroit d'une
ndre nécessité. Le vin, par exemple,
ut pas avoir une valeur fixe et inva-
e.

Mais il n'est cette mesure que dans la suppo- sition où le comm

épendant il faut remarquer que le blé même ne peut avoir une valeur fixe et

merce se feroit toujours fait avec une liberté entière et permanente.

invariable, que dans la supposition où commerce de cette denrée se fait avec liberté entière et permanente. S'il est g par des droits, des prohibitions, des nopoles, il ne peut pas se mettre à son prix; et, s'il ne peut pas être à son vrai p il aura une valeur qui variera continu ment. Lorsque, par intervalles, on f le peuple à brouter l'herbe, il n'est pas sible de déterminer la quantité du blé r tivement au besoin; et, par conséquent n'est plus possible d'en fixer la valeur. laisse à juger si l'Europe a une mes pour apprécier les valeurs dans toutes époques et dans tous les lieux.

Il seroit avantageux que le prix des baux se fît en denrées.

Dans l'usage où l'on est communém d'affermer les terres en argent, il y a lé pour le fermier, si le blé tombe à bas p et, s'il monte à un prix haut, il y a lé pour les propriétaires. Cet usage est d tant plus nuisible, que les fermiers, ét tous obligés de payer dans les mêmes term et, par conséquent, de mettre tous en ve à-la-fois, font, toutes les années et d les mêmes mois, baisser le prix du blé leur grand dommage et à l'avantage

nopoleurs. Il seroit donc avantageux, r les propriétaires, pour les fermiers et r l'état, que le prix des baux se payât denrées. Il y auroit de l'avantage, non lement lorsque le commerce des blés est é, il y en auroit encore lorsqu'il est libre, ce qu'il en seroit plus libre : car les fer- rs ne seroient pas plus forcés de vendre s un temps que dans un autre.

CHAPITRE XXIV.

Comment les productions se règle d'après les consommations.

Objet de ce chapitre et des suivans.

APRÈS avoir expliqué tout ce qui a r port au vrai prix des choses, je me propo d'observer la cause des progrès de l'ag culture et des arts, l'emploi des terre l'emploi des hommes, le luxe, les reve publics et les richesses respectives des n tions. Voilà l'objet des chapitres par où terminerai cette dernière partie.

Les citoyens dépendent tous les uns des autres.

Le besoin que les citoyens ont les u des autres les met tous dans une dépe dance mutuelle.

Comment tous dépendent des propriétaires.

Maîtres des terres, les propriétaires sont de toutes les richesses qu'elles prod sent. A cet égard, il paroît qu'ils sont in pendans, et que le reste des citoyens d pend d'eux. En effet tous sont à leurs gag c'est avec le salaire qu'ils paient que su sistent les fermiers, les artisans, les m

nds ; et voilà pourquoi les écrivains nomistes les jugent indépendans.

Comment tous dépendent des fermiers.

Mais, si les terres n'étoient pas culti- s, les matières premières manqueroient artisans, les marchandises manque- nt aux commerçans, les productions toutes espèces manqueroient aux pro- étaires, et le pays ne suffiroit pas à la sistance de ses habitans. Il n'y auroit proprement ni artisans, ni marchands, propriétaires.

Les fermiers, comme première cause productions, paroissent donc à leur tenir tous les citoyens dans leur dé- dance. C'est leur travail qui les fait sister.

Comment tous dépendent des artisans.

Cependant, si les matières premières oient pas travaillées, l'agriculture et les arts manqueroient des instrumens plus nécessaires. Il n'y auroit plus d'arts, conséquent, et la société seroit détruite, réduite à un état misérable. Tous les yens sont donc encore dans la dépen- ce des artisans.

Comment tous dépendent des marchands.

Notre peuplade n'avoit pas besoin de rchands lorsque les colons, seuls pro-

priétaires des terres, habitoient les cha
qu'ils cultivoient. Alors chacun pouv
par des échanges avec ses voisins, se
curer les choses dont il manquoit. Ta
on achetoit une denrée qu'on n'avoit
avec le surabondant d'une autre : tan
avec ce même surabondant, on payo
un artisan la matière première qu'il a
travaillée. Ces échanges se faisoient
monnoie, et on ne songeoit pas encore
moyens d'apprécier exactement la va
des choses.

Mais à mesure que les propriétaires
tablissent dans les villes, il leur est d
tant plus difficile de se procurer toute
choses dont ils manquent, qu'ils font
de plus grandes consommations. Il
donc qu'il s'établisse des magasins où
puissent se pourvoir.

Ces magasins ne sont pas moins n
saires aux artisans qui, d'un jour à l'au
ont besoin de matières premières, et
ne peuvent pas, à chaque fois, les
acheter dans les campagnes souvent
gnées. Enfin ils le sont aux fermiers à
il importe, toutes les fois qu'ils vien

ville, de vendre promptement leurs ductions, et d'acheter en même temps les ustensiles dont ils ont besoin. Voilà oque où tous les citoyens tombent dans lépendance des marchands, et où les ses commencent à avoir une valeur ap-ciée par une mesure commune.

Tel est en général le caractère des hom- : celui de qui on dépend veut s'en pré-oir, et tous seroient despotes s'ils le voient. Mais quand, à différens égards, lépendance est mutuelle, tous sont forcés céder les uns aux autres, et personne peut abuser du besoin qu'on a de lui. si les intérêts se rapprochent, ils se fondent; et, quoique les hommes paroiss-t tous dépendans, tous, dans le fait, sont épendans. Voilà l'ordre : il naît des in-ts respectifs et combinés de tous les oyens.

Comment l'ordre naît de cette dépendance mutuelle.

Parmi ces intérêts respectifs et com-és, il y en a un qui paroît le mobile tous les autres : c'est celui des propriéres. Comme les plus grandes consommas se font dans les villes, et qu'ils y eux-mêmes la plus grande part, leur

Les goûts des propriétaires sont la règle de ceux des fermiers, des artisans et des marchands.

goût sera la règle des fermiers, des arti
et des marchands. On cultivera, par
férence, les denrées dont ils aiment
nourrir, on travaillera aux ouvrages
ils sont curieux, et on mettra en vent
marchandises qu'ils recherchent.

Il est naturel que cela arrive. Puisqu
propriétaires, comme maîtres des t
sont maîtres de toutes les productions,
seuls peuvent payer le salaire qui fait
sister le fermier, l'artisan et le march
Tout l'argent, qui doit circuler, et qui
conséquent, doit être le prix de tou
effets commerçables, est originairem
eux. Ils le reçoivent de leurs fermier
ils le dépensent comme il leur plaît.

Il faut que cet argent retourne aux
miers, soit immédiatement lorsqu'ils
dront eux-mêmes aux propriétaires;
médiatement lorsqu'ils vendront à l'ar
ou au marchand, à qui les propriét
auront donné, pour salaire, une part
cet argent.

Or cette circulation sera rapide,
fermiers, les artisans et les marchand
dient les goûts des propriétaires, et s'y

ment. Ils le feront, puisque c'est leur intérêt.

Tant que ces goûts sont les mêmes, on cultive les mêmes productions et les mêmes arts.

Supposons que, de génération en génération, les propriétaires se sont fait une habitude des mêmes consommations ; nous en conclurons que, tant qu'il n'y a pas eu de variations dans leurs goûts, on a cultivé les mêmes productions, travaillé aux mêmes ouvrages, et fait la même espèce de commerce.

Voilà l'état par où notre peuplade a dû passer. Accoutumée à une vie simple, elle se sera long-temps contentée des premières productions qu'elle aura eu occasion de connoître, et il n'y en aura pas eu d'autres dans le commerce.

Lorsque ces goûts changent, de nouvelles consommations donnent naissance à de nouvelles productions et à de nouveaux arts.

Plus recherchée dans la suite, elle variera dans ses goûts, préférant dans un temps ce qu'elle aura rejeté, et rejetant dans un autre ce qu'elle aura préféré.

Mais alors les choses qu'elle recherche le plus ne seroient pas en proportion avec le besoin qu'elle s'en fait, si les fermiers, les artisans et les marchands ne s'occupoient pas à l'envi des moyens de suppléer au surcroît de cette espèce de consommations.

Or ils ont un intérêt à s'en occup car, dans les commencemens, ces cho n'étant pas assez abondantes, elles so un plus haut prix ; ils peuvent donc co ter sur un salaire plus fort.

Ils ne se contenteront pas même d' server ces variations qui leur procurent nouveaux profits. Dès qu'ils auront rem qué qu'elles sont possibles, ils mettr toute leur industrie à les faire naître, il se fera une révolution dans le comme dans les arts et dans l'agriculture. Aup vant les consommations se régloient d'a les productions; alors les productions se gleront d'après les consommations.

Alors un plus grand commerce fait prospérer l'état.

Le commerce, plus étendu, embras un plus grand nombre d'objets. Il réveill l'industrie des artisans et des cultivate et tout prendra une nouvelle vie. N cela n'est vrai que dans la supposition le commerce seroit parfaitement libre. ne l'étoit pas, il dégénéreroit bientôt un état de convulsion, qui, faisant ha ser et baisser sans règles le prix des c ses, feroit faire mille entreprises ruineu pour quelques-unes qui réussiroient,

ndroit le désordre dans les fortunes. Notre peuplade n'en est pas encore là. commerce, que je suppose renfermé s ses possessions, doit naturellement duire l'abondance. Il en ouvre toutes ources, il les répand ; et les champs, aravant stériles, sont cultivés et de- nent fertiles. Il est certain que, tant son commerce se soutient par les seu- productions de son sol, la multitude consommations, soit en denrées, soit matières premières, ne peut qu'inviter fermiers à tirer de ce sol toutes les ri- sses qu'il renferme.

Voilà les effets d'un commerce intérieur ibre. Un peuple alors est véritable- nt riche, parce que ses richesses sont i, et ne sont qu'à lui. C'est dans ses essions uniquement qu'il en trouve tou- les sources, et c'est son travail seul qui dirige.

Les consommations, multipliées tout-à- ois par les goûts nouveaux et par les ts renaissans, doivent donc multiplier productions tant qu'il reste des terres ultiver, ou des terres à mettre en plus

grande valeur. Jusques-là les richesses i
toujours en croissant, et elles n'auron
terme que dans les derniers progrès d
griculture. Heureux le peuple libre,
riche de son sol, ne seroit pas à porté
commercer avec les autres.

CHAPITRE XXV.

De l'emploi des terres.

On ne peut multiplier les productions à proportion de la quantité des terres, de leur étendue, et des soins qu'on donne à la culture.

Dans quelle proportion les productions se multiplient.

Si nous supposons que toutes les terres sont en valeur, et qu'elles produisent chacune autant qu'elles peuvent produire, les productions seront au dernier terme d'abondance, et il ne sera plus possible de les augmenter.

Productions portées au dernier terme d'abondance.

Alors, si nous voulons, dans un genre de denrées, avoir une plus grande abondance, il faudra nécessairement nous résoudre à en avoir une moindre dans un autre genre. Pour avoir plus de fourrage, par exemple, il faudra mettre en prairies des champs qu'on étoit dans l'usage d'ensemencer : on aura donc une moindre récolte en blé.

Alors les productions ne peuvent devenir plus abondantes dans un genre que parce qu'elles sont plus rares dans un autre.

La population est plus ou moins grande, suivant l'emploi des terres, et suivant que chaque homme consomme plus ou moins.

Les mêmes productions ne sont pas é lement propres à la subsistance des a maux de toutes espèces. Par conséque si les terres sont employées à nourrir be coup de chevaux, elles ne pourront nourrir le même nombre d'hommes.

Suivant l'emploi des terres, la popu tion sera donc plus ou moins grande.

Mais les hommes consomment plus moins à proportion qu'ils ont plus ou mo de besoins. Il faut donc que la populat diminue à proportion que les besoins multiplient davantage ; ou, si la popu tion ne diminue pas, il faut qu'on ait tro les moyens d'augmenter les producti en raison des consommations.

En un mot, il n'y a jamais dans pays que la quantité d'habitans qu'il p nourrir. Il y en aura moins, toutes ch d'ailleurs égales, si chacun d'eux consom davantage : il y en aura moins encore une partie des terres est consacrée à productions dont ils ne se nourrissent p

Peuple qui n'a que des besoins naturels.

Observons maintenant notre peupla Supposons que, dans le pays qu'elle habi elle a dix millions d'arpens égalem

pres à la culture ; et, afin qu'elle ne sse pas étendre ses possessions, plaçons- dans une île, au sein de l'Océan, ou, r lui ôter jusqu'aux ressources que la pourroit lui fournir, transportons ses es au milieu d'un immense désert, de tes parts sablonneux et aride.

D'abord, comme nous l'avons remar- é, elle a peu de besoins. Vêtue d'écorces rbres ou de peaux grossièrement cou- s, sans commodités, sans savoir même elle en manque, elle couche sur la paille; ne connoît pas l'usage du vin; elle n'a r nourriture que des grains, des légu- s, le lait et la chair de ses troupeaux. lement elle n'est exposée ni à souffrir la faim, ni à souffrir des injures de l'air, cela lui suffit.

Dans les commencemens, peu nombreuse r rapport au pays qu'elle habite, il lui facile de proportionner ses productions es consommations. Car, par les denrées t l'échange se fait au marché, elle ju- a de l'espèce et de la quantité de celles i se consomment, et elle emploiera les res en conséquence.

Par l'emploi qu'il fait des terres, il proportionne les productions aux consommations.

Il est dans l'abondance, et il multiplie.

Quand on aura saisi cette propor
la peuplade subsistera dans l'abonda
puisqu'elle aura tout ce qu'il faut
besoins; et, tant que cette abondance po
se concilier avec un petit nombre
bitans, la population croîtra. C'est
chose de fait que les hommes multip
toutes les fois que les pères sont ass
de la subsistance de leurs enfans.

Dernier terme de sa population.

Je suppose que, dans le pays qu'ha
notre peuplade, chaque homme, en tra
lant, peut subsister du produit d'un
pent, et ne peut subsister à moins.
elle a dix millions d'arpens propres
culture. La population pourra donc cr
jusqu'à dix millions d'habitans; et,
venue à ce nombre, elle ne croîtra
Elle ne s'est accrue à ce point que p
que les hommes ont continué de vivre
leur première grossièreté, et qu'ils n
sont pas fait de nouveaux besoins.

Comment les consommations, qui se multiplient avec les besoins, changent l'emploi des terres.

Mais lorsque, par les moyens que
avons indiqués, quelques propriétaires
ront augmenté leurs possessions, et q
rassemblés dans une ville, ils cherche
plus de commodités dans la nourritu

le vêtement, dans le logement, alors
onsommeront davantage, et le pro-
d'un arpent ne suffira plus à la sub-
nce de chacun d'eux.
ils font de plus grandes consomma-
en viande, il faudra nourrir une plus
de quantité de troupeaux, et par con-
ent mettre en pâturages des terres à

ils boivent du vin, il faudra employer
ignes une partie des champs qu'on en-
ençoit ; et il en faudra employer une
ie en plantations, s'ils brûlent plus de

'est ainsi que les consommations, qui
ultiplient comme les besoins, chan-
l'emploi des terres ; et on voit que
oductions, nécessaires à la subsistance
homme, diminuent dans la proportion
es autres augmentent.

Alors un citoyen consomme à lui seul autant que plusieurs ensemble.

lus les nouvelles consommations se mul-
eront, plus il y aura de mouvement
le commerce qui embrassera tous les
de nouveaux objets. Ce sera donc une
ssité d'entretenir un grand nombre de
aux pour voiturer les marchandises de

la campagne dans les villes, et de pro
en province : nouvelle raison de multi
les prairies, aux dépens des terres à
Que sera-ce si les propriétaires, qui v
dans les villes, veulent, pour leur
modité, avoir des chevaux, et se pi
d'en avoir beaucoup ? Que sera-ce
mettent en jardins et en parcs des ch
qu'on ensemençoit ? On conçoit que,
cet état des choses, un seul pourra cor
mer, pour sa subsistance, le produit d
douze, quinze, vingt arpens, ou davan
Il faut donc que la population dim

Tous, à l'exemple les uns des autres, consomment de plus en plus.

Mais il est naturel que les march
et les artisans qui se sont enrichis im
les propriétaires, et fassent aussi de
grandes consommations. Chacun d'eu
dra, suivant ses facultés, jouir des co
dités que l'usage introduit.

Les hommes qui changeront le n
sensiblememt leur manière de vivre
ceux qui, subsistant au jour le jour,
gnent trop peu pour améliorer leur
dition. Tels sont les petits marchands
petits artisans et les laboureurs. Cepen
chacun d'eux fera ses efforts pour jo

s son état, des mêmes commodités dont
tres jouiront ; et ils y parviendront
à-peu, parce qu'insensiblement ils ob-
lront de plus forts salaires. Alors tous
nvi consommeront davantage. Les la-
eurs, par exemple, prendront pour
èles les gros fermiers qui font de plus
ides consommations, parce qu'ils en
nt faire de plus grandes aux propriés
es, leurs maîtres, et qu'ils en ont le
voir.

Ainsi, de proche en proche, tous, à l'exem-
les uns des autres, consommeront de
s en plus. Il est vrai qu'en général
cun réglera sa dépense sur celle qu'il
faire aux gens de son état ; mais, dans
es les conditions, la dépense sera né-
airement plus grande. Le moindre la-
eur ne pourra donc plus subsister d'un
arpent : il en consommera deux, trois
quatre.

Combien la population diminue.

ne considérer que les besoins du la-
eur, la population pourroit donc être
ite à la moitié, au tiers, au quart ; et
pourroit être réduite à un vingtième,
ous ne considérons que les propriétai-

res qui consomment le produit de v
arpens. Ainsi, sur vingt laboureurs,
nouvelles consommations en retranch
quinze; et sur vingt propriétaires elle
retrancheront dix-neuf. Il n'est pas n
saire de chercher à mettre plus de préc
dans ce calcul. Je veux seulement
comprendre comment la population,
nous avons supposée de dix millions d'h
mes, pourroit n'être que de cinq à six
lions, ou moindre encore.

Pourquoi on aura peine à le croire.

Comme les changemens dans la ma
de vivre ne sont pas subits, la popul
diminuera si insensiblement, que
peuplade ne s'en appercevra pas. Elle c
dans les derniers temps, son pays
peuplé qu'il l'ait jamais été; et elle
fort étonnée si on lui soutient le cont
Elle n'imaginera pas que la popul
puisse diminuer dans un siècle où ch
citoyen jouit de plus d'abondance et d
de commodités; et c'est néanmoins par
raison qu'elle diminue.

Comment se fait cette diminution.

C'est d'une génération à l'autre
sensiblement que se fait cette révol
Puisqu'à chaque génération les conso

ns augmentent comme les besoins, il ne
it plus y avoir autant de familles, et elles
sauroient être aussi nombreuses.

En effet, chaque homme veut pouvoir
retenir sa famille dans l'aisance dont
abitude fait un besoin à tous ceux de
état. Si un laboureur juge qu'il faut à
: entretien le produit de deux ou trois
ens, il ne songera à se marier que lors-
'il pourra disposer de ce produit. Il sera
nc forcé d'attendre. Si ce moment n'ar-
e pas, il renoncera au mariage, et il
ura point d'enfans. Si ce moment ar-
e tard, il ne se mariera que lorsqu'il
a avancé en âge, et il ne pourra plus
oir une famille nombreuse. Il y en aura
ns doute quelques-uns qui se marieront
ns penser à l'avenir. Mais la misère où ils
mberont sera une leçon pour les autres;
leurs enfans périront faute de subsistance,
ne laisseront point de postérité. On peut
re le même raisonnement sur les mar-
ands, sur les artisans et sur les proprié-
res.

Concluons que l'emploi des terres est différent lorsque les besoins multipliés mul-

Lorsque de plus grandes consommations changent l'emploi

des terres, il n'y a point de moyens pour entretenir la même population.

tiplient les consommations, et qu'alor population diminue nécessairement.

Il est vrai que, si nous avions mis n peuplade dans toute autre position, trouveroit des ressources dans les cont dont elle seroit environnée. Elle y pr roit envoyer des colonies ; et, dans ce il seroit possible que la population ne minuât pas ; elle pourroit même cro encore. Mais, si ces contrées étoient oc pées par d'autres peuples, il faudroit mer, et la guerre détruiroit les habit que les terres ne pourroient pas nourri

Je conviens encore que, lorsque les ti peaux consommeront le produit d'un gr nombre d'arpens, les terres réservées p la subsistance des hommes en deviendr plus fertiles, parce qu'on y répandra l grais en plus grande abondance. Mais conviendra aussi avec moi que cette fé lité ne sera pas une compensation su sante. Quand même, ce qui n'est pas p sible, ces terres, prises séparément, p duiroient autant que toutes ensemb comment pourroient-elles suffire à la mê population dans un temps où les hom

ısomment à l'envi toujours davantage?

Comment on peut juger, par la population, de la prospérité d'un état.

)n dit souvent qu'on peut juger, par la)ulation, de la prospérité d'un état : is cela n'est pas exact; car certainement n'appellera pas prospérité ces temps où représenté notre peuplade, lorsque j'en :tois la population à dix millions d'ames. pendant la multiplication des hommes peut être aussi grande que lorsqu'ils se ntentent de vivre, comme elle, chacun produit d'un arpent.

Ce n'est donc pas la plus grande popu- ion, considérée en elle-même, qui doit re juger de la prospérité d'un état : c'est plus grande population qui, étant con- lérée par rapport aux besoins de toutes s classes de citoyens, se concilie avec bondance à laquelle ils ont tous droit de tendre. Deux royaumes pourroient être uplés inégalement, quoique le gouver- ment fût également bon ou également auvais dans l'un et dans l'autre.

La Chine, par exemple, renferme un uple immense. C'est que l'unique nour- ure de la multitude est le riz dont on t, chaque année dans plusieurs pro-

vinces, trois moissons abondantes : ca
terre ne s'y repose point, et produit
vent cent pour un. Cette multitude, q
peu de besoins, est presque nue, ou
vêtue de coton, c'est-à-dire, d'une
duction si abondante, qu'un arpent
fournir de quoi habiller trois à quatre c
personnes. Cette grande population
prouve donc rien en faveur du gou
nement : elle prouve seulement que
terres ont une grande fertilité, et qu'e
sont cultivées par des hommes labori
qui ont peu de besoins.

Les terres seront en valeur par-tout
l'agriculture jouira d'une entière liber
et alors la population, en proportion a
les consommations, sera aussi grande qu'
peut l'être. Voilà la prospérité de l'état.

Quel est le plus avantageux d'une grande population avec peu de besoins, ou d'une moindre population avec des besoins en plus grand nombre.

On pourroit demander s'il est plus av
tageux pour un royaume d'avoir un milli
d'habitans qui subsistent, l'un portant l'
tre, du produit de dix arpens par tête;
dix millions qui subsistent chacun dup
duit d'un seul arpent. Il est évident q
cette question reviendroit à celle-ci : *Est
plus avantageux pour un royaume q*

s habitans aient le moins de besoins
ssibles, ou qu'ils en aient beaucoup ?
i encore: *est-il plus avantageux pour*
royaume que ses habitans restent dans
premier état où nous avons représenté
tre peuplade, ou est-il à desirer qu'ils
sortent ? Je réponds qu'il faut qu'ils
i sortent. Mais quel est le terme où il fau-
roit pouvoir les arrêter ? C'est ce que nous
tamінerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXVI.

De l'emploi des hommes dans une société qui a des mœurs simples.

Les deux extrêmes de la population.

En Amérique, dans des terres abandonnées à leur fécondité naturelle, et couvertes de forêts, il faut, à la subsistance d'un sauvage, le produit de quatre-vingts à cent arpens, parce que les animaux, dont il fait sa principale nourriture, ne peuvent pas se multiplier beaucoup dans des bois où ils trouvent peu de pâturages, et que d'ailleurs les sauvages détruisent plus qu'ils ne consomment.

A ces vastes pays presque déserts, nous pouvons opposer celui de notre peuplade lorsque le nombre des hommes étoit égal au nombre des arpens. Voilà les deux extrêmes de la population.

Arts nécessaires pour tirer un peuple de la grossièreté.

Cette peuplade a, sur une horde sauvage, l'avantage de trouver l'abondance

ns les lieux où elle s'est fixée : mais elle
esoin de plusieurs arts, pour sortir de
at grossier où elle se trouve d'abord.
Je n'entreprendrai pas d'expliquer com-
nt elle en fera la découverte : cette re-
erche n'est pas de mon sujet. Je passe
x temps où elle connoîtra ceux qui re-
ntent à la plus haute antiquité : l'art
moudre le froment et d'en faire du
in; l'art d'élever des troupeaux; l'art
former des tissus avec la laine des
imaux, avec leur poil, avec le coton,
lin, etc, enfin un commencement d'ar-
itecture.

Alors elle trouve, dans le pain, une
urriture plus délicate que dans le blé
elle mangeoit auparavant tel qu'elle
voit recueilli. Elle a, dans le lait de ses
upeaux et dans leur chair, un surcroît
nourriture qui la fait subsister avec
s d'aisance. Les étoffes et tissus dont
e s'habille garantissent mieux des in-
es de l'air que des peaux grossièrement
sues ensemble ; et elles sont d'autant
s commodes qu'elles ont une souplesse
laisse au corps la liberté de tous ses

mouvemens. Enfin ses bâtimens, plus lides et plus grands, sont un abri plus pour les choses qu'elle veut conserver elle y trouve plus de commodités.

Quand les étoffes sont commodes et rables, il importe peu qu'elles soient vaillées avec plus de finesse : si la nourri est abondante et saine, il seroit peut-dangereux qu'elle devînt plus délicate; lorsque des bâtimens solides sont a grands pour loger une famille, et re mer toutes les choses dont elle a be est-il absolument nécessaire d'y tro toutes les commodités dont un peuple a s'est fait autant d'habitudes?

La vie simple est entre deux extrêmes.

Entre une vie grossière et une vie m je voudrois distinguer une vie simple en déterminer l'idée, s'il est possible, quelque précision.

Je me représente une vie grossière le premier état où a été notre peupl je me représente une vie molle dan temps où les excès en tous genres ont rompu les mœurs. Ces extrêmes son ciles à saisir. C'est entre l'un et l'autre nous devons trouver la vie simple.

ù commence-t-elle et où finit-elle ? Voilà e qu'on ne peut montrer qu'à-peu-près.

Nous passons de la vie grossière à la vie imple, et de la vie simple à la vie molle ar une suite de ces choses que l'habitude ous rend nécessaires, et que, par cette aison, j'ai appelé *de seconde nécessité.* Il faut donc que les arts fassent quelques pro- rès pour nous tirer d'une vie grossière ; et il aut qu'ils s'arrêtent après quelques progrès, our nous empêcher de tomber dans une ie molle. Le passage de l'une à l'autre st insensible, et ce n'est jamais que du plus u moins que la vie simple s'éloigne d'un es extrêmes, comme ce n'est jamais que u plus au moins qu'elle s'approche de 'autre. Il n'est donc pas possible d'en par- r avec une exacte précision.

Il est aisé de se représenter ce que c'étoit ie la vie simple, lorsque les hommes, 'ant de s'être rassemblés dans les villes, ibitoient les champs qu'ils cultivoient. lors, quelques progrès qu'eussent faits les ts, tous se rapportoient à l'agriculture, i étoit le premier art, l'art estimé par- ssus tous.

La vie étoit simple avant la fondation des villes, parce que tous les arts se rapportoient à l'agriculture, et qu'il y avoit peu de lois.

Or, tant que l'agriculture a été re
dée comme le premier art, comme c
auquel tous les autres doivent se rappor
les hommes, bien loin de pouvoir s'ar
lir, ont été nécessairement sobres et l
rieux. Le gouvernement, simple alors,
mandoit peu de lois, et n'engageoit
dans de longues discussions. Les affa
entre particuliers, mises en arbitra
avoient pour juges les voisins dont l'éq
étoit reconnue. Les intérêts généraux
traitoient dans l'assemblée des pères d
mille ou des chefs qui les représentoi
et l'ordre se maintenoit en quelque sort
lui-même chez un peuple qui avoit pe
besoins.

Voilà la vie simple : elle se recon
sensiblement à l'emploi des hommes, c
une société agricole qui se maintient
peu de lois. Cette simplicité subsistera
que les citoyens ne seront qu'agricult
et il s'en conservera quelques restes
tous les temps où l'agriculture sera en
que considération parmi eux.

Après la fondation des villes, la vie a

Après la fondation des villes, le gou
nement ne pouvoit plus être aussi sin

:s désordres commencèrent. Les propriéres, comme plus riches, se trouvèrent sis de la principale autorité : ils paroisent y avoir plus de droit, parce qu'étant ûtres des terres ils avoient un plus grand érêt au bien général.

continué d'être simple, tant qu'il y a eu peu de loi, et que l'agriculture a été en considération.

Tous vouloient avoir la même part à la issance, et tous cependant ne le pouvoient s. Les richesses donnoient l'avantage aux s, plus d'adresse ou plus de talens le donient aux autres; et, dans ce conflit, l'auité devoit être flottante, jusqu'à ce qu'un ef de parti s'en fût saisi, ou que la nation, semblée, eût donné une forme au gouernement. C'est alors qu'on créa un sénat ur veiller aux intérêts de tous; et on lui ana un roi, c'est-à-dire, un chef (1), nom i devient ce que nous appelons un titre, sque la royauté se fut arrogé la plus nde puissance. Mais les rois, dans les mmencemens, n'ont eu qu'une autorité n limitée.

ous cette nouvelle forme de gouverne-

(1) *Roi* dans les commencemens, n'a signifié ce que nous entendons aujourd'hui par chef,

ment, il n'y avoit encore qu'un petit nom
de lois, et ce petit nombre est une pre
de la simplicité des mœurs. C'est dans
temps de corruption que les lois se mu
plient. On en fait continuellement, pa
qu'on en sent continuellement le besoin
il semble qu'on en fait toujours inutilem
car elles tombent bientôt en désuétude
on est sans cesse obligé d'en refaire.

Il faut que les arts fassent assez de progrès pour employer les citoyens qui ne pourroient pas subsister sans travail.

On juge avec raison que, lorsqu'une
tion n'est recherchée, ni dans sa nourritu
ni dans son habillement, ni dans son lo
ment, il suffit, pour la faire subsister d
l'abondance et dans l'aisance, d'emplo
le quart des citoyens aux travaux jou
liers de la cultivation et des arts grossi

Un autre quart, ou à peu-près, sont t
jeune ou trop vieux pour contribuer,
leur travail, aux avantages de la société
en resteroit donc la moitié qui seroit
occupation. C'est cette moitié qui se re
dans les villes. Elle comprend les
priétaires, qui se trouvent naturellem
chargés des principaux soins du gouve
ment; les marchands qui facilitent le
grand débit de toutes les choses néces

a vie; et les artisans qui travaillent avec
us d'art les matières premières.

Si les arts restent dans cet état, où le tra-
il d'un quart des citoyens suffit à la sub-
stance de tous, la plupart de ceux qui
'auront point de terres en propriété seront
ans l'impuissance de subsister, puisqu'ils
ront sans occupations, et ce seroit le plus
and nombre.

On ne peut pas ne pas reconnoître que
ne fût là une source de désordres. Or, s'il
nporte d'un côté que chaque citoyen puisse
vre de son travail, il est certain de l'autre
'on ne pourra donner de l'occupation à
us, qu'autant que les arts auront fait
nouveaux progrès. Il est donc de l'in-
rêt de la société que ces progrès se
ssent.

Les artisans, qui réussissent dans ces
ts perfectionnés, font du linge plus fin,
: plus beau drap, des vases d'une forme
us commode, des instrumens plus solides
i plus utiles, des ustensiles de toutes espèces,
opres à de nouveaux usages, ou plus pro-
es aux anciens que ceux dont on se ser-
it. Tous ces arts, tant qu'on n'y mettra

Ces progrès se concilieront avec la simplicité, tant que les ouvrages seront d'un prix proportionné aux facultés du commun des citoyens.

point trop de recherches, se concilie avec la simplicité.

Ce que j'appelle *recherche* peut se t ver dans les matières premières et dan travail. Dans les matières premières, l qu'on préfère celles qu'on tire de l'étran uniquement parce qu'elles sont plus ra et sans y trouver d'ailleurs aucun avanta dans le travail, lorsqu'on préfère un ouvr plus fini, quoiqu'il n'en soit ni plus soli ni plus utile.

Or, dès qu'il y aura moins de recherc dans les matières premières et dans le t vail, les ouvrages en seront à moins h prix. Dès que les ouvrages seront à mo haut prix, ils seront plus proportion aux facultés des citoyens. L'usage n'en e donc interdit à aucun d'eux : tous en jo ront, ou se flatteront au moins d'en p voir jouir. Ce sont sur-tout les jouissan exclusives qui font disparoître la simplici Quand on commence à croire qu'on en vi mieux, parce qu'on jouit des choses dont autres ne jouissent pas, on ne cherche p à valoir que par ces sortes de choses : on ce se distinguer en affectant d'en jouir, l

me qu'on n'en sent plus la jouissance; on cesse d'être simple, non seulement ce qu'on n'est pas comme les autres, is encore parce qu'on veut paroître ce 'on n'est pas.

Emploi des hommes dans une société dont les mœurs sont simples.

Tel est donc l'emploi des hommes chez ire peuplade. Elle a des magistrats qu'elle hargés des soins du gouvernement, des oureurs qui cultivent les terres, des arti- ns pour les arts grossiers, d'autres artisans ur les arts perfectionnés, et des marchands i mettent tous les citoyens à portée des oses à leur usage.

Tout le monde travaille à l'envi dans te société; et, parce que chacun a le choix ses occupations, et jouit d'une liberté en- re, le travail de l'un ne nuit point au vail de l'autre. La concurrence, qui tribue les emplois, met chacun à sa place: s subsistent, et l'état est riche des travaux tous. Voilà le terme où les arts doivent dre, et où ils devroient s'arrêter.

Comment les arts deviennent dangereux par leurs progrès.

En effet, si, pour faire de nouveaux pro- ès, ils mettent trop de recherches dans s choses d'usage; s'ils nous font un besoin ne multitude de choses qui ne servent

qu'à la magnificence; s'ils nous en font
autre d'une multitude de frivolités, c'
alors que les citoyens, bien loin de con
buer par leurs travaux à élever et à con
lider l'édifice de la société, paroissent
contraire le saper par les fondemens.
luxe, dont nous allons traiter, enlevera
artisans aux arts les plus utiles : il enlev
le laboureur à la charrue : il fera haus
le prix des choses les plus nécessaires à
vie; et, pour un petit nombre de citoy
qui vivront dans l'opulence, la multit
tombera dans la misère.

Ils ne sont point dangereux, et ils sont au contraire utiles lorsqu'ils procurent aux uns les moyens de subsister en travaillant, et qu'ils n'exposent pas les autres à tomber dans la mollesse.

Un peuple ne sortira point de la sim
cité, lorsqu'au lieu de marcher pieds n
il aura des chaussures commodes; lorsqu'
vases de bois, de pierre, de terre, il pré
rera des vases plus solides, faits avec
métaux communs; lorsqu'il se servira
linge; lorsque ses vêtemens seront d'
forme plus propre aux usages auxquels
les destine; lorsqu'il aura des ustensiles
toutes espèces, mais d'un prix proportio
aux facultés de tous : en un mot, il n'
sortira point, lorsque, dans les arts q
crée ou qu'il perfectionne, il ne ch

era que des choses d'un usage commun. Concluons que, puisque dans une société us les citoyens doivent être occupés, il est antageux ou même nécessaire que les ts fassent assez de progrès pour fournir : l'occupation à tous. Ce sont les choses nt l'usage fait sentir la nécessité qui ivent être la règle de l'emploi des hommes, procurer aux uns les moyens de subsister travaillant, sans exposer les autres à mber dans la mollesse.

Le sujet de ce chapitre s'éclaircira encore ns le suivant, où nous traiterons du luxe, st-à-dire, d'un genre de vie qui est le plus igné de la simplicité.

CHAPITRE XXVI

Du luxe.

Idée confuse qu'on se fait du luxe.

DEPUIS qu'on écrit sur le luxe, les uns en font l'apologie, les autres en font la satire, et on ne prouve rien. C'est qu'on ne cherche pas à s'entendre.

On parle du luxe comme d'une chose dont on se seroit fait une idée absolue, cependant nous n'en avons qu'une idée relative. Ce qui est luxe pour un peuple ne l'est pas pour un autre; et, pour le même peuple, ce qui l'a été peut cesser de l'être.

Luxe, dans la première acception du mot, est la même chose qu'excès; et, quand on l'emploie en ce sens, on commence à s'entendre. Mais, lorsque nous oublions cette première acception, et que nous parlons, pour ainsi dire, à une multitude d'idées accessoires, sans nous arrêter à ce que nous ne savons ce que nous voulons dire,

ibstituons, pour un moment, le mot *excès* à celui de *luxe*.

La vie grossière de notre peuplade, lors e son établissement, seroit un excès de re- herches aux yeux d'un sauvage, qui, ac- outumé à vivre de chasse et de pêche, ne omprend pas la nécessité des besoins qu'elle est faits. Parce que la terre, sans être tra- aillée, fournit à sa subsistance, il lui paroît ue ceux qui la cultivent sont trop recher- hés sur les moyens de subsister.

Ce qui est excès aux yeux d'un sauvage, n'en est pas un aux yeux d'un citoyen.

Voilà donc, à son jugement, un excès, ui n'en est pas un au jugement de notre euplade, ni au nôtre.

Mais chez notre peuplade même chaque ouvelle commodité, dont l'usage s'intro- uira, pourra être regardée comme un cès de recherches par tous ceux qui n'en ntiront pas encore le besoin. Est-elle donc ndamnée à tomber d'excès en excès, à esure qu'elle fera des progrès dans les ts ?

Ce qui paroît excès à quelques citoyens peut ne pas paroître excès à quelques autres.

Les hommes ne jugent différemment de que tous s'accordent à nommer excès ue parce que, n'ayant pas les mêmes be- oins, il est naturel que ce qui paroît excès

Pourquoi.

à l'un ne le paroisse pas à l'autre. V
sans doute pourquoi on a tant de peine
voir ce qu'on veut dire quand on parl
luxe.

Le luxe consiste dans les choses que tous les citoyens doivent s'accorder à regarder comme un excès.

Je distingue deux sortes d'excès : les
qui ne le sont que parce qu'ils paroi
tels aux yeux d'un certain nombre ;
autres qui le sont parce qu'ils doivent
roître tels aux yeux de tous. C'est dan
derniers que je fais consister le luxe. Vo
donc quelles sont les choses qui doiven
roître un excès aux yeux de tous.

Il n'y a point d'excès dans l'usage des choses qui sont de nature à pouvoir être communes à tous.

Quelque recherchées que les choses
pu paroître dans les commencemens,
ne sont point un excès lorsqu'elles son
nature à devenir d'un usage commun. A
elles sont une suite des progrès qu'il est
portant de faire faire aux arts; et il vie
un temps où tout le monde s'accorde
les regarder comme nécessaires. On
même qu'elles peuvent se concilier avc
simplicité.

Il y a excès dans l'usage des choses qui sont réservées pour le petit nombre, à l'exclusion du plus grand, et cet excès constitue le luxe.

Quand au contraire les choses, de na
à ne pouvoir être communes, sont réser
pour le petit nombre, à l'exclusion du
grand, elles doivent toujours être regar

me un excès : ceux-mêmes qui aiment
us à en jouir n'en pourront pas discon-
r. Le luxe consiste donc dans les choses
paroissent un excès aux yeux de tous,
e qu'elles sont, par leur nature, réser-
pour le petit nombre à l'exclusion du
grand.

e linge, qui a été un luxe dans son ori-
, n'en est pas un aujourd'hui. L'or et
gent, qui, dans les meubles et dans les
its, a toujours été un luxe, en sera tou-
s un.

a soie étoit un luxe pour les Romains,
e qu'ils la tiroient des Indes, et que, par
séquent, elle ne pouvoit pas être com-
ne chez eux. Elle a commencé à être
ns luxe pour nous, quand elle a com-
ncé à être une production de notre cli-
; et elle le sera moins, à proportion
lle deviendra plus commune.

Enfin les pommes de terre seroient un
sur nos tables si nos champs n'en pro-
soient pas, et qu'il fallût les faire venir
rands frais de l'Amérique septentrio-
e, d'où elles viennent originairement.
gens riches, dont le goût est en pro-

portion avec la rareté des mets, les ju
roient excellentes; et un plat de cette raci
dernière ressource des paysans à qui le p
manque, feroit la célébrité d'un repas

Le luxe peut avoir lieu dans les choses qu'on fait venir de loin.

Pour juger s'il y a du luxe dans l'us
des choses, il suffiroit donc souvent de c
sidérer l'éloignement des lieux d'où on
tire. En effet, lorsque le commerce se
entre deux nations voisines, le luxe peut
s'introduire ni chez l'une, ni chez l'au
parce que les mêmes choses peuvent,
des échanges, devenir communes c
toutes deux.

Il n'en est pas de même lorsque le c
merce se fait entre deux peuples fort é
gnés. Ce qui est commun chez nous
vient luxe aux Indes, où il est nécessa
ment rare; et ce qui est commun aux In
devient luxe chez nous, où il est rare a
nécessairement.

Il peut avoir lieu dans celles qu'on prend chez une nation voisine, et dans celles qu'on trouve chez soi.

Le luxe peut donc avoir lieu dans
sage des choses qu'on fait venir de lo
mais ce n'est pas le seul. Il peut y en a
un dans l'usage des choses qu'on tire d'
nation voisine, et même dans l'usag
celles qu'on trouve chez soi.

On prétend que, si la France payoit un vin de Champagne les dentelles de Bruxelles, elle donneroit, pour le produit d'un seul arpent de lin, le produit de plus de seize mille arpens en vignes (1). Les dentelles, quoiqu'elles ne nous viennent pas de loin, sont donc une chose dont l'usage ne peut pas être commun, ou une chose de luxe.

Mais, quand les dentelles se feroient en France, elles n'en seroient pas moins luxe : elles seroient même encore à plus haut prix, et, par conséquent, d'un usage moins commun.

La main-d'œuvre transforme en luxe les choses les plus communes.

Le prix de la main-d'œuvre transforme donc en choses de luxe les matières premières que notre sol produit en plus grande abondance. Il y a beaucoup de ce luxe dans nos meubles, dans nos équipages, dans nos bijoux, etc.

Effets du luxe lorsqu'il consiste dans les choses qu'on tire de l'étranger.

Quoique tous ces luxes tendent à corrompre les mœurs, ils ne sont pas tous également nuisibles. Considérons-les d'a-

(1) Essai sur la nature du commerce, part. 1ère, chap. 15.

bord par rapport à l'état, nous les consid
rerons ensuite par rapport aux particulie

Deux nations commerceront avec le mê
avantage, toutes les fois que chacune rece
en productions une quantité égale à la qu
tité qu'elle livrera. Mais, si l'une donn
produit de seize mille arpens pour le p
duit d'un seul, il est évident qu'elle s
prodigieusement lésée. Le luxe des de
telles est donc nuisible à la France. Il e
lève une grande subsistance, et, par co
séquent, il tend à diminuer la populatio

Il pourroit être avantageux pour l'Euro
d'envoyer aux Indes le surabondant de s
productions. Mais, si elle n'avoit un sur
bondant que parce qu'elle se dépeuple, e
feroit mieux d'employer ses terres à la su
sistance de ses propres habitans, et d'au
menter ses productions, afin d'augmente
sa population.

Il lui a été sur-tout avantageux de se d
barrasser, dans ce commerce, d'une parti
de l'or et de l'argent que l'Amérique l
fournissoit en trop grande abondance. Ma
les choses de luxe, qu'elle tire des Indes
lui coûtent en échange des millions d'hom

. Combien n'en périt-il pas dans le trajet! ıbien dans des climats mal-sains, où est obligée d'avoir des entrepôts! Com- ıdans les guerres avec les Indiens! Com- ı enfin dans les guerres que ce commerce ite entre les nations rivales! Je croirai uxe avantageux pour l'Europe lorsqu'il ı prouvé qu'elle a une surabondance de ulation.

)uant aux choses de luxe qui viennent otre sol et de notre industrie, elles peu- avoir quelque utilité; mais elles ne sont sans abus.

Effets du luxe lorsqu'il consiste dans des choses qu'on tire de son sol et de son industrie.

orsque, dans la primeur, un homme e achète cent écus un litron de petits , c'est un luxe, tout le monde en con- t. Mais il seroit à souhaiter que tous xcès des hommes à argent fussent de ; espèce : car leurs richesses se ver- ient immédiatement sur les champs me un engrais propre à les rendre les.

n'est pas douteux que les sommes que s dépensons en meubles, en équipages, ijoux, ne se versent aussi sur nos champs, que nous employons à ces ouvrages nos

propres ouvriers, puisque ces ouvrier
rendent en détail au laboureur qui les
subsister. Mais elles ne s'y versent pas
médiatement. Elles commencent par
richir l'ouvrier; elles l'accoutument à
jouissances qui sont un luxe pour lui
ces jouissances excitent l'envie ou l'ém
tion de tous ceux qui se flattent de ré
dans le même métier.

En effet, comme cet ouvrier est
paysan dont tous les parens sont lal
reurs, sa condition améliorée fera vo
tout son village combien l'industrie
les villes a d'avantages sur les travau
la campagne. On désertera donc les vill
Sur dix paysans qui auront pris des
tiers, un seul réussira, et neuf ne ga
ront pas de quoi vivre. Il y aura donc
hommes de perdus pour l'agriculture
neuf pauvres de plus dans la ville. Vo
pour l'état, les inconvéniens que produ
luxe, lorsqu'il consiste dans des ouvr
auxquels nous employons nos propres
vriers.

Trois sortes de luxe. Pour juger des inconvéniens du luxe
rapport aux particuliers, j'en distingu

s espèces : luxe de magnificence, luxe
ommodités, luxe de frivolités.

e premier me paroît le moins ruineux, Luxe de magnificence.
e qu'une partie des choses qui ont
i à la magnificence peuvent y servir
re ; et que d'ailleurs, lorsqu'elles sont
ature à ne pas se consommer, elles
ervent une grande valeur, même après
r été employées à nos usages. De ce
e sont la vaisselle d'or ou d'argent, les
nans, les vases de pierres rares, les
ues, les tableaux, etc.

elui de commodités, plus contagieux, Luxe de commodités.
e qu'il est proportionné aux facultés
plus grand nombre de citoyens, peut
fort dispendieux : car il devient plus
id à mesure qu'on s'amollit davantage,
a plupart des choses qu'on y emploie
lent toute leur valeur.

Enfin le luxe de frivolités, assujetti aux Luxe de frivolités.
ieces de la mode, qui le reproduit con-
uellement sous des formes nouvelles,
e dans des dépenses dont on ne voit point
bornes; et cependant les frivolités, pour
plupart, n'ont de valeur qu'au moment
on les achète.

Combien il faut raisonner mal pour les juger utiles.

Quelle est la fortune qui peut suffi toutes ces sortes de luxe? Il faut donc ressources, et on en trouve malheure ment pour achever sa ruine. On dira s doute que le luxe fait subsister une m titude d'ouvriers, et que, lorsque les chesses restent dans l'état, il importe qu'elles passent d'une famille dans autre.

Mais, quand le désordre est dans to les fortunes, peut-il ne pas y en avoir d l'état? Que deviennent les mœurs lor les principaux citoyens, qu'on prend p exemple, forcés à être tout-à-la-fois avi et prodigues, ne connoissent que le be d'argent, que tout moyen d'en faire reçu parmi eux, et qu'aucun ne déshono Le luxe fait subsister une multitude d'o vriers, j'en conviens. Mais faut-il ferm les yeux sur la misère qui se répand d les campagnes? Qui donc a plus de dr à la subsistance, est-ce l'artisan des cho de luxe, ou le laboureur?

C'est dans la simplicité des mœurs uniquement qu'une nation peut trouver l'abondance,

C'est une chose de fait que la vie simp peut seule rendre un peuple riche, pui sant et heureux. Voyez la Grèce dans s

mps florissans ? c'est à un reste de sim- La puissance et le bonheur.
icité qu'elle devoit cette puissance qui
tonne les nations amollies. Voyez même
s peuples de l'Asie avant Cyrus. Ils
voient des vices, ils connoissoient le faste :
nais le luxe n'avoit pas encore répandu son
oison mortel sur toutes les parties de la
ciété. Si la magnificence se montroit dans
s trésors qu'on amassoit pour le besoin,
ns de grandes entreprises, dans des tra-
ux aussi vastes qu'utiles; si elle se mon-
oit dans les meubles, dans l'habillement,
moins ne connoissoit-on pas toutes nos
mmodités, et on connoissoit moins encore
utes les frivolités, dont nous n'avons pas
nte de nous faire autant de besoins. Le
xe même de la table, quel qu'il fût, n'a-
it lieu que dans des festins d'apparat.
consistoit dans l'abondance plutôt que
ns la délicatesse. Ce n'étoit pas deux fois
r jour, jusques dans les maisons des par-
uliers, une profusion de mets, apprêtés
ec élégance, et étalés avec faste.

Je ferois volontiers l'apologie du luxe Autrefois le luxe étoit plus tolérable en Asie qu'il ne l'est aujourd'hui en Europe.
s anciens peuples de l'Asie. Je le vois
concilier avec un reste de simplicité

jusques dans les palais des souverains.
est grand, je le vois soutenu par des
chesses plus grandes encore, et je c
prends qu'il a pu être de quelque uti
Mais nous qui, dans notre misère,
vons que des ressources ruineuses, et q
pour nous procurer ces ressources, ne c
gnons pas de nous déshonorer, nous voul
vivre dans le luxe, et nous voulons que n
luxe soit utile!

CHAPITRE XXVIII.

De l'impôt, source des revenus publics.

En considérant comment les richesses se produisent, se distribuent et se conservent, nous avons vu que le commerce a besoin d'une puissance qui le protège. J'appelle *revenus publics* ou *de l'état* les revenus qu'on accorde à cette puissance. Il s'agit de savoir pourquoi et par qui ils doivent être payés.

Ce qu'on entend par revenus publics ou de l'état.

Une société civile est fondée sur un contrat, exprès ou tacite, par lequel tous les citoyens s'engagent, chacun pour leur part, à contribuer à l'avantage commun.

Tout citoyen doit se rendre utile.

En général, pour contribuer à cet avantage, il suffit d'être utile ; et on le sera, toutes les fois qu'on aura un état, et qu'on en remplira les devoirs.

Cette manière de contribuer est une obligation que tous les citoyens, sans excep-

tion ont contractée en se réunissant en
de société.

Un homme inutile n'est donc pa
citoyen. A charge à la société, il ne fa
pour elle : elle ne lui doit rien.

Subsides ou impôts à payer.

Mais il ne suffit pas toujours d'avo
état et d'en remplir les devoirs. Dans le
vernement de toute société civile, il y
dépenses publiques, nécessaires, indi
sables, et auxquelles, par conséquent
citoyens doivent contribuer.

Ils ne le peuvent qu'en deux mani
l'une en travaillant eux-mêmes aux o
ges publics, l'autre en fournissant la
sistance à ceux qui travaillent. Or, c
cette subsistance et ce travail peuvé
valuer en argent, nous réduirons, pour
de simplicité, à une contribution fai
argent, ces deux manières de contri
Une pareille contribution, si elle est r
par la nation même, se nomme *sub*
ou *don gratuit;* et on le nomme *imp*
si elle est imposée par le gouvernem
On demande qui doit payer les subsid
impôts?

Deux classes de citoyens : les

Il n'y a en général que deux classe

ens : celle des propriétaires, à qui es les terres et toutes les productions artiennent ; et celle des salariés, qui, ant ni terres, ni productions en propre, sistent avec les salaires dûs à leur tra- l.

propriétaires et les salariés.

La première peut facilement contribuer, ce que, toutes les productions étant à , si elle n'a pas tout l'argent, elle a plus, l'équivalent (1), et que d'ailleurs il te entièrement par ses mains.

Les propriétaires peuvent payer les subsides.

a seconde ne le sauroit. Elle ne peut fournir la subsistance à ceux qui tra- lent, puisqu'elle n'a point de produc- s en propre. Elle ne peut pas leur donner gent dont ils ont besoin pour acheter e subsistance, puisqu'elle n'a pour tout nt que son salaire, et que ce salaire, nit au plus bas par la concurrence, n'est isément que ce qu'il lui faut pour sub- r elle-même.

Les salariés ne le peuvent pas.

) Il faut se souvenir que, quelque quantité gent qu'il y ait chez une nation, il ne peut ais avoir une valeur égale à la valeur de tou- es productions.

Représentons-nous des peuples qui
aucun de nos préjugés, des peuples tel
ceux que j'ai supposés; la première idé
s'offrira à eux seroit-elle de dire? *Il*
que ceux qui n'ont rien contribuent
dépenses publiques comme ceux qui
quelque chose; ou autrement, *il faut*
ceux qui n'ont que des bras et de l
dustrie pour tout avoir contribuent
dépenses publiques avec un argent qu
n'ont pas. Or la classe salariée, ne gag
que l'argent nécessaire à sa subsist
mettre un impôt sur elle, c'est vo
qu'elle paie avec un argent qu'elle n'a

Si on fait payer l'industrie, elle se fait rembourser.

Les impôts sur l'industrie nous pa
sent raisonnables et justes, parce que,
avoir approfondi les choses, sans mê
avoir pensé, nous les jugeons raisonn
et justes toutes les fois qu'elles sont
l'ordre que nous trouvons établi. Cepen
cet ordre n'est souvent qu'un abus. N
conduite le prouve, lors même que
n'en voulons pas convenir.

En effet, si nous allons chez des
chands sur qui on a mis une nouvelle
position, nous ne serons pas étonnés q

llent vendre à plus haut prix. Nous ju-
ns même qu'ils sont fondés en raison,
ous paierons le prix qu'ils exigent. Nous
mes donc en contradiction avec nous-
nes; nous voulons que les marchands
tribuent aux dépenses publiques, et,
nd ils ont contribué, nous voulons les
bourser. Ne seroit-il pas plus simple de
s charger nous-mêmes de toutes ces dé-
ses?

Mais il y a des marchands et des artisans
s'enrichissent. Voilà sans doute ce qui
etient notre préjugé. Eh bien ! qu'on
asse contribuer, ils se feront rembour-
Il est donc impossible qu'ils contri-
it.

n dira sans doute que, dans la néces-
où ils sont de vendre, ils ne se feront
oujours rembourser dans la proportion
impositions; et que, par conséquent,
a porteront une partie.

ela peut être : mais il faut remarquer
la partie dont ils resteront chargés
prise sur leur salaire, et que par con-
ent ils seront réduits à consommer
s qu'ils n'auroient fait. Voilà donc,

Si elle ne se fait pas rembourser en entier, l'impôt qu'on met sur elle n'en retombe pas moins sur les propriétaires des terres.

dans un état tel que la France, plus millions de citoyens qui sont forcés trancher sur leurs consommations. Or j grande si les terres rapporteront le mêm venu lorsqu'on vendra une moindre q tité de productions à plusieurs millio citoyens. Soit donc que les salariés se fa rembourser en entier, ou ne se fassent bourser qu'en partie, il est démontré dans un cas comme dans l'autre, l'in qu'on met sur eux retombe également les propriétaires. En effet, il faut bien les propriétaires paient pour les sala puisque ce sont les propriétaires qui p les salaires. En un mot, de quelque fa qu'on s'y prenne, il faut qu'ils paient

Elle ne doit point payer chez une nation qui subsiste du produit de son sol.

Ou le pays qu'une nation habite fou abondamment tout ce qui est néces aux besoins des citoyens, ou il n'en fou qu'une partie, quelque soin qu'on don la culture des terres.

Dans le premier cas, la nation, par son sol, se suffit à elle-même. Ma productions, qui font toute sa richesse partiennent entièrement et uniquemen propriétaires des terres. Cette classe

)nc seule faire toutes les dépenses publi-
ues.

Elle doit payer chez une nation qui subsiste de son trafic.

Dans le second cas, cette nation sera, je
ppose, sur des côtes peu fertiles, dont le
oduit ne suffira qu'à la subsistance de la
ième partie de ses citoyens. Condamnée
r son sol à la pauvreté, elle ne peut être
he qu'autant qu'elle s'appropriera les
oductions qui croissent sur un sol étran-
r. Or elle s'en appropriera par son in-
strie, ou plutôt elle ne s'est accrue par
grés que parce qu'elle s'en est appro-
é peu-à-peu. Elle fait le trafic. C'est par
e que les peuples, qui ne commercent pas
médiatement et par eux-mêmes, font l'é-
ange de leur surabondant; et elle trouve,
ns les profits qu'elle fait sur les uns et
r les autres, les productions dont elle a
soin.

Riche uniquement par son industrie, elle
ı qu'une richesse précaire qui lui sera en-
ée aussitôt que les autres peuples vou-
ont faire par eux-mêmes leurs échanges.
le se dépeuplera donc à mesure qu'elle
rdra son trafic; et, lorsqu'elle l'aura tout-
ait perdu, elle se trouvera réduite à la

dixième partie de ses citoyens, puisque
supposons qu'elle n'a, dans le produi
son sol, que de quoi faire subsister
dixième partie.

Mais, tant que son commerce est floris
les neuf dixièmes des richesses de cette
tion, ou des productions qu'elle consom
appartiennent à la classe marchande,
les a acquis, par son travail et par son in
trie, sur les peuples étrangers. Si cette cl
ne payoit pas de subsides, ceux qui sero
payés par les propriétaires ne suffiro
pas aux dépenses publiques. Il faut d
qu'elle contribue pour neuf dixièmes, lor
les propriétaires contribueront pour un

Cependant, lorsque cette classe paie
dixièmes, c'est qu'elle les fait payer
peuples dont elle est commissionnaire
par conséquent, les dépenses publiques d
nation marchande sont payées, pour la
grande partie, par des propriétaires
terres dans les pays étrangers.

Cette nation fait fort bien d'exiger
subsides de ses trafiquans, puisqu'ell
pas d'autre moyen de fournir aux dép
publiques. Elle fait d'autant mieux, q

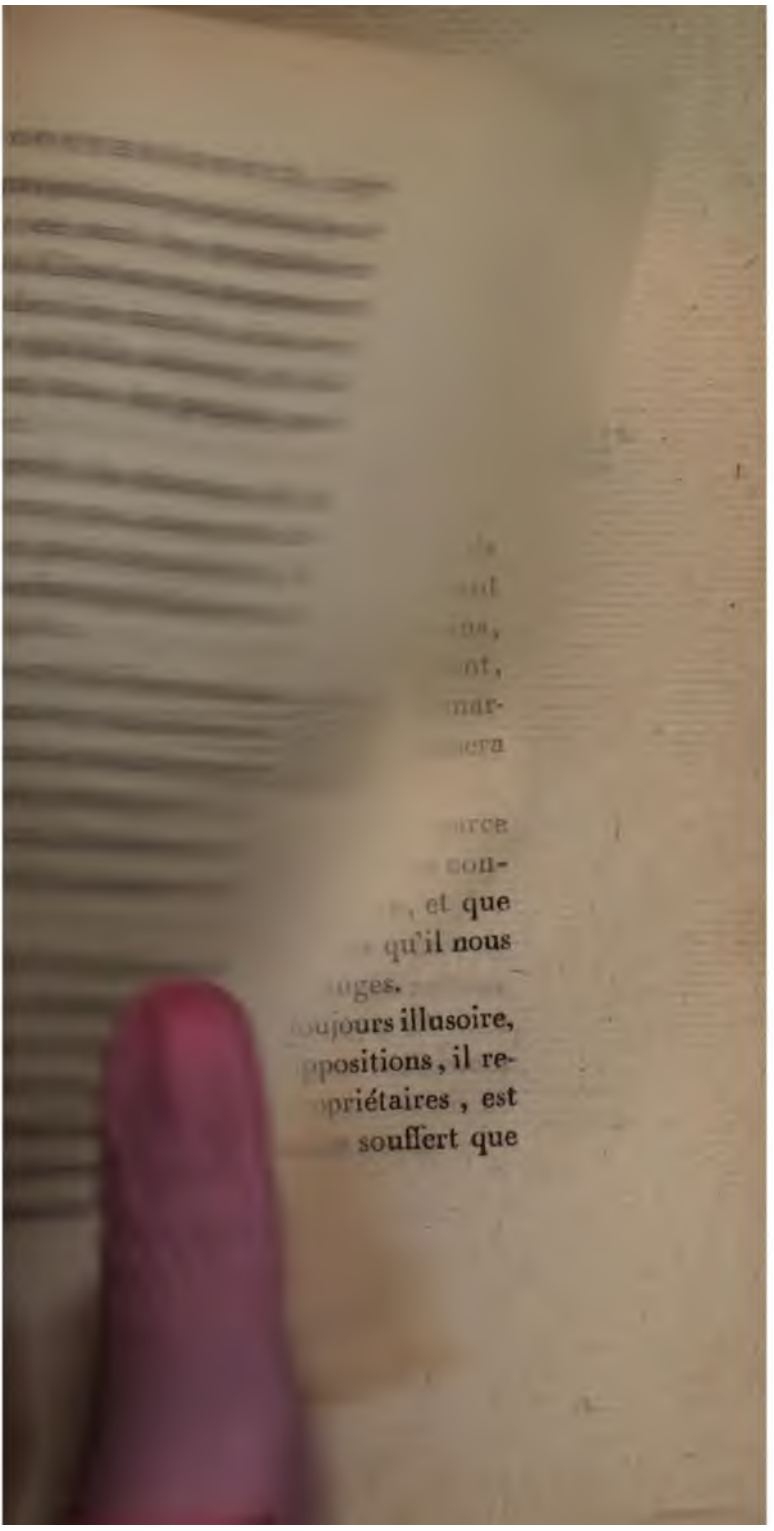

en ſeront payer une partie aux propriét
étrangers; mais cet avantage ne seroit
une raison pour imposer les trafiquans F
çais.

Si la Hollande impose ses trafiquans
n'est pas parce qu'elle y trouve l'avan
de mettre à contribution les nations é
gères, c'est parce qu'elle ne peut pas f
autrement.

En effet, on conviendra que cette répu
que auroit un commerce bien plus fl
sant si elle pouvoit exempter de toute
ceux qui le font. Elle ne le peut pas :
est forcée à exiger des subsides de la
de ses trafiquans. Elle y est forcée p
constitution même, qui est une suite n
saire de sa position : en un mot, elle
forcée, parce que les subsides, s'ils n'ét
pris que sur les terres, ne suffiroient
aux dépenses publiques. L'impôt sur
dustrie est donc chez elle un vice inh
à la constitution de l'état, et il faut q
subsiste avec ce vice. Tel est le sort
nation qui n'a qu'une richesse précair

Chez une nation, riche par son sol, ce vice

Mais la France n'est pas forcée à
des impôts sur l'industrie : la France,

a classe des propriétaires a toutes les ri- peut être extir-
sses, qui seroient bien surabondantes pé, et doit l'ê-
s terres étoient mieux cultivées. tre.

a France est riche en productions, et le
ıbondant de ces productions est le fonds
: lequel ses marchands font le commerce,
:xportent ce surabondant qui nous se-
inutile : ils l'échangent, et, en nous ap-
ant des productions utiles, ils augmen-
la masse de nos richesses.

ettons des impôts sur nos trafiquans, ils
lront à plus haut prix le surabondant
:s exporteront, ils en vendront moins,
conséquent ; et ils nous rapporteront,
:hange, une moindre quantité de mar-
ıdises étrangères, dont le prix haussera
nous.

lors nous serons moins riches, parce
le surabondant, qui cessera de se con-
ner, cessera de se reproduire, et que
serons privés des richesses qu'il nous
it procurées par des échanges.

impôt sur l'industrie, toujours illusoire,
que, dans toutes les suppositions, il re-
)e toujours sur les propriétaires, est
: un vice qui ne doit être souffert que

lorsqu'il tient à la constitution même qu'il ne peut être extirpé. Il diminue nécessairement la consommation ; et, en diminuant la consommation, il empêche la production. Il tend donc à détériorer l'agriculture.

CHAPITRE XXIX.

Des richesses respectives des nations.

Qu'il ne peut y avoir que deux sortes de richesses.

Nous avons distingué des richesses foncières et des richesses mobilières.

Parmi les richesses foncières, je mets non seulement toutes les productions, mais encore tous les bestiaux : en effet ils doivent être regardés comme un produit des terres qui les nourrissent.

Parmi les richesses mobilières, je mets toutes les choses auxquelles la main-d'œuvre a fait prendre une nouvelle forme. Voilà auxquoi se réduisent toutes les richesses : il paroît impossible d'en imaginer d'une troisième espèce.

Si on disoit que l'or et l'argent sont d'un autre genre, je demanderois si ces métaux ne se forment pas dans la terre, et s'il n'est pas vrai qu'ils ne se produisent réellement pour nous que lorsque nous les tirons de la mine et que nous les affinons.

lorsqu'il tient à la constitution même qu'il ne peut être extirpé. Il diminue nécessairement la consommation ; et, en diminuant la consommation, il empêche la production. Il tend donc à détériorer l'agriculture.

t-à-dire, qui maintienne l'ordre sans
ir de préférences.

Les travaux de cette puissance concou-
t donc à l'accroissement comme à la
servation des richesses.

D'après ce résumé, il est aisé de juger
lle est la nation qui doit être la plus
he.

C'est celle où il y a à-la-fois le plus de
aux dans tous les genres.

Toutes les terres sont-elles aussi bien
ivées qu'elles peuvent l'être ? Tous les
ers des artisans et des artistes sont-ils
plis d'ouvriers continuellement occu-
? Des marchands en nombre suffisant
-ils circuler promptement et continuel-
ent tout ce qui surabonde ? Enfin la vigi-
ce de la puissance souveraine, ce tra-
qui veille sur tous les travaux, main-
t-elle, sans préférences, l'ordre et la
té ? Alors une nation est aussi riche
lle peut l'être.

Un peuple, pour être aussi riche qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes les espèces de travaux, sans

Qu'on ne demande donc pas s'il faut pré-
r l'agriculture aux manufactures, ou
manufactures à l'agriculture. Il ne faut
préférer : il faut s'occuper de tout.

L'or et l'argent sont donc des rich
foncières qui, comme le blé, sont le
duit de la terre et de notre travail ; e
métaux sont des richesses mobilières
que nous leur avons fait prendre des fo
qui les rendent propres à divers usa
lorsque nous en avons fait de la mon
des vases, etc.

Puisque toutes les richesses sont dues au travail, la nation la plus riche est celle où l'on travaille le plus.

Nous avons vu que toutes ces rich
ne se multiplient qu'en raison de l
travail. Nous devons toutes les produc
au travail du cultivateur ; et nous de
au travail de l'artisan ou de l'artiste
tes les formes données aux matières
mières.

Nous avons vu encore que toutes ce
chesses ne sont à leur valeur qu'autant
la circulation les fait passer, des lieu
elles surabondent, dans les lieux où
manquent. Cette circulation est l'effet
commerce. La valeur des richesses est d
en partie due aux travaux des marcha

Enfin nous avons vu combien, pour
produites et conservées, les richesses
besoin d'une puissance qui protège le
tivateur, l'artisan, l'artiste et le marcha

est-à-dire, qui maintienne l'ordre sans oir de préférences.

Les travaux de cette puissance concou- nt donc à l'accroissement comme à la nservation des richesses.

D'après ce résumé, il est aisé de juger elle est la nation qui doit être la plus he.

C'est celle où il y a à-la-fois le plus de vaux dans tous les genres.

Toutes les terres sont-elles aussi bien ltivées qu'elles peuvent l'être? Tous les bliers des artisans et des artistes sont-ils mplis d'ouvriers continuellement occu- s? Des marchands en nombre suffisant nt-ils circuler promptement et continuel- ment tout ce qui surabonde? Enfin la vigi- nce de la puissance souveraine, ce tra- il qui veille sur tous les travaux, main- nt-elle, sans préférences, l'ordre et la berté? Alors une nation est aussi riche elle peut l'être.

Qu'on ne demande donc pas s'il faut pré- er l'agriculture aux manufactures, ou manufactures à l'agriculture. Il ne faut préférer: il faut s'occuper de tout.

Un peuple, pour être aussi riche qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes les espèces de travaux, sans

donner de préférence exclusive à aucun.

C'est au particulier qu'il appartient voir des préférences : il a de droit la li de choisir le genre de travail qui lui vient. Or il perdroit ce droit si le go nement protégeoit exclusivement o préférence un genre de travail.

Un peuple, destiné par son sol à agricole, négligera-t-il les productions la nature veut lui prodiguer, ces rich qui sont à lui, qui ne sont qu'à lui, et q ne peut lui enlever ?

Les négligera-t-il, dis-je, pour p ses jours dans des ateliers ? A la vérit acquerra de vraies richesses ; mais ce des richesses du second ordre ; elles précaires, et les autres nations pe se les approprier.

Ce peuple, paree qu'il est agricole daignera-t-il tous les travaux qui n rapportent pas immédiatement à l'ag ture ? Voudra-t-il n'avoir ni artisans, n tistes ? Il tirera donc de dehors toute choses mobilières, et il sera dans la cessité de les acheter à plus haut prix, p qu'il aura les frais de transport à pay auroit pu avoir chez lui un grand no

l'ouvriers qui auroient consommé ses productions, et il leur enverra à grands frais ses productions pour les faire subsister dans les pays étrangers.

Soit donc qu'un peuple donne la préférence à l'agriculture, soit qu'il la donne aux manufactures, il est certain que, dans l'un et l'autre cas, il n'est jamais aussi riche qu'il auroit pu l'être.

Négligera-t-il l'agriculture et les manufactures pour s'occuper principalement du trafic ? Il se réduira donc à n'être que le facteur des autres peuples. Il n'aura rien à lui, et il ne subsistera qu'autant que les nations ne lui envieront pas le bénéfice qu'il fait sur elles. Le commerce de commission ne doit être préféré que lorsqu'un peuple, n'ayant par lui-même ni assez de denrées, ni assez de matières premières, relativement à sa population, n'a pas d'autres ressources pour subsister.

Afin donc qu'un pays agricole soit aussi riche qu'il peut l'être, il faut qu'on s'y occupe en même temps de toutes les espèces de travaux : il faut que les différentes occupations se répartissent entre les citoyens,

et que, dans chaque profession, le nom des travailleurs se proportionne au be qu'on en a. Or nous avons vu comm cette répartition se fait naturellement, l que le commerce jouit d'une liberté plei entière et permanente.

Combien il seroit avantageux aux nations de l'Europe de se conduire d'après ces principes.

Qu'on me permette de supposer, p un moment, que toutes les nations de l'E rope se conduisent d'après ces princi qu'elles ne connoîtront peut-être jama

Dans cette supposition, chacune acqu roit des richesses réelles et solides, et le richesses respectives seroient en raison la fertilité du sol et de l'industrie des l bitans.

Elles commerceroient entre elles s une liberté entière ; et, dans ce commer qui feroit circuler le surabondant, e trouveroient chacune leur avantage.

Toutes également occupées, elles s tiroient le besoin qu'elles ont les unes autres. Elles ne songeroient point à s'e ver mutuellement leurs manufactures leur trafic : il leur suffiroit à chacune travailler, et d'avoir un travail à échan Que nous importe, par exemple, qu'

rtaine espèce de drap se fasse en France
ı en Angleterre, si les Anglais sont obli-
s d'échanger leur drap contre d'autres
ıvrages de nos manufactures? Travaillons
ulement, et nous n'aurons rien à envier
x autres nations. Autant nous avons be-
in de travailler pour elles, autant elles
t besoin de travailler pour nous. Si nous
ulions nous passer de leurs travaux, elles
udroient se passer des nôtres : nous leur
irions, elles nous nuiroient.

Des travaux de toutes espèces, et la li-
rté du choix accordée à tous les citoyens,
ilà la vraie source des richesses; et on
it que cette source répandra l'abondance
us ou moins, suivant qu'elle sera plus ou
oins libre dans son cours.

Ce chapitre seroit fini si je n'avois pas
s préjugés à combattre.

Une nation tente-t-elle un nouveau com-
erce? Toutes veulent le faire. S'établit-il
ez l'une une nouvelle manufacture? Cha-
ne veut l'établir chez elle. Il semble que
us ne pensions qu'à faire ce qu'on fait
lleurs, et que nous ne songions point à ce
e nous pouvons faire chez nous. C'est

Combien elles ont tort de chercher à s'en ever mutuellement leurs manufactures et leur commerce.

que, n'ayant pas la liberté de faire ce
nous voulons, nous croyons trouver
liberté dans un nouveau genre de traf
de manufacture, qui semble nous as
la protection du gouvernement.

Si nous commencions par nous occ
des choses auxquelles notre sol et notr
dustrie nous destinent, nous ne trava
rions pas inutilement, puisque les é
gers rechercheroient nos ouvrages. Ils
resteront au contraire si nous travail
dans des genres où ils doivent mieux r
sir que nous.

Mais, quand nous réussirions aussi
qu'eux, avons-nous fait tout ce que
pouvons faire pour vouloir faire tou
que font les autres ? Si nos anciennes
nufactures languissent, pourquoi en
blirions-nous de nouvelles ? et pour
multiplier nos manufactures si nous a
des terres incultes, ou si celles que
cultivons ne sont pas à leur valeur ? N
avons des travaux à faire, nous ne les
sons pas, et nous envions aux autres
tions les travaux qu'elles font ! Cepend
si nous n'avions à échanger avec elles

s ouvrages semblables aux leurs, il n'y roit plus de commerce entre elles et nous. s réflexions sont bien triviales : mais ourquoi craindrois-je de dire des choses iviales, quand on n'a pas honte de les norer ? Les connoissons-nous ces choses iviales, lorsque, pour favoriser, dit-on, s manufactures, nous prohibons les marhandises étrangères, ou que nous les asjettissons à des droits exorbitans ?

Occupées à se nuire mutuellement, les tions voudroient chacune jouir exclusiment des avantages du commerce. Chane, dans les échanges qu'elle fait, voucoit que tout le bénéfice fût pour elle. lles ne voient pas que, par la nature des hanges, il y a nécessairement bénéfice s deux côtés, puisque de part et d'autre donne moins pour plus.

Combien elles ont tort de vouloir trouver chacune exclusivement un bénéfice dans les échanges qu'elles font.

Un particulier, qui ne connoît pas le prix s marchés, peut être trompé dans les hats qu'il fait. Les nations sont marhandes : c'est chez elles que les marchés tiennent : le prix des choses leur est nu. Par quel art donc les forcerons-s à nous donner toujours plus pour

moins, par rapport à elles, quand nous n
leur donnerons jamais que moins pour pl
par rapport à nous ? Cet art est cependa
le grand objet de la politique : c'est l
pierre philosophale qu'elle cherche, l
qu'elle ne trouvera certainement pas.

Combien elles ont tort de vouloir attirer chez elles l'or et l'argent de l'étranger.

Mais, direz-vous, il importe d'attir
chez nous, autant qu'il est possible, l
et l'argent des nations étrangères. Il fa
donc empêcher qu'elles ne nous vend
les choses produites ou manufacturées ch
elles, et les forcer d'acheter les choses p
duites ou manufacturées chez nous.

Vous croyez donc qu'un million en
et en argent est une plus grande riche
qu'un million en productions, ou qu
million en matières premières mises
œuvres ! Vous en êtes encore à ignorer
les productions sont la première riche
Que ferez-vous donc si les autres natio
qui raisonneront tout aussi mal que vo
veulent aussi attirer chez elles votre o
votre argent ? C'est ce qu'elles tenter
Tous les peuples seront donc occupé
empêcher que les marchandises étrang
n'entrent chez eux; et, s'ils y réussis

et une conséquence nécessaire que les archandises nationales ne sortent de chez cun. Pour avoir voulu, chacun exclusi- ment, trouver un grand bénéfice dans commerce, ils cesseront de commercer re eux, et ils se priveront à l'envi de t bénéfice.

Voilà l'effet des prohibitions. Qui néan- ins oseroit assurer que l'Europe ouvrira yeux ! Je le desire : mais je connois orce des préjugés, et je ne l'espère pas.

Source de ces préjugés.

En effet le commerce n'est pas pour urope un échange de travaux dans le- l toutes les nations trouveroient cha- ıe leur avantage : c'est un état de guerre elles ne songent qu'à se dépouiller mu- llement. Elles pensent encore comme ıs ces temps barbares, où les peuples savoient s'enrichir que des dépouilles leurs voisins. Toujours rivales, elles travaillent qu'à se nuire mutuellement. n'y en a point qui ne voulût anéantir tes les autres ; et aucune ne songe aux yens d'accroître sa puissance réelle.

Quel seroit l'avantage d'une nation qui don-

On demande quel seroit l'avantage ou lésavantage d'une nation, de la France,

Seroit au commerce une liberté entière et permanente, tandis que les autres ne lui donneroient qu'une liberté restreinte et passagère.

par exemple, si elle donnoit la première à l'exportation et à l'importation une liberté pleine et entière.

Je réponds que, si elle accordoit la première, et par conséquent seule, cette liberté, il n'y auroit pour elle ni avantage, ni désavantage, puisque alors elle n'exporteroit point, et qu'on n'importeroit point chez elle. Car, pour que l'exportation soit possible en France, il faut que nous puissions importer chez l'étranger, et il faut que l'étranger exporte pour qu'en France l'importation puisse avoir lieu.

Cette question est donc mal présentée. Je demanderois plutôt quel seroit l'avantage ou le désavantage de la France, si elle accordoit à l'exportation et à l'importation une liberté permanente et jamais interrompue, tandis qu'ailleurs l'exportation et l'importation seroient tour-à-tour permises et prohibées.

Les grains sont une des branches du commerce de commission que fait la Hollande; et cette république ne permet pas toujours l'exportation et l'importation. Elle sent que, si elle gênoit ce commerce, elle

seroit d'autant plus exposée à manquer de grains, que ses terres n'en produisent pas assez pour sa consommation.

En Pologne, l'exportation des grains est toujours permise, parce que, années communes, les récoltes y sont toujours surabondantes. Comme elle tire de dehors toutes les choses manufacturées, elle a besoin de cette surabondance pour ses achats, et elle se l'assure par son travail. Si elle avoit chez elle toutes les manufactures dont elle manque, ses récoltes seroient moins surabondantes, parce qu'elle seroit plus peuplée, et peut-être qu'elle défendroit l'exportation.

En Angleterre, l'exportation est rarement prohibée : mais la liberté d'importer est plus ou moins restreinte par des droits qui haussent ou qui baissent suivant les circonstances.

Ailleurs enfin, on permet l'exportation quand les blés sont à bon marché, et on permet l'importation quand ils sont chers. Cependant la liberté, soit d'exporter, soit d'importer, n'est jamais pleine et entière : elle est toujours plus ou moins limitée par

des droits. Voilà à-peu-près ce qui se
en Europe. Je dis *à-peu-près*, parce
me suffit de raisonner sur des supposit
Il sera toujours facile d'appliquer me
sonnemens à la conduite changeant
gouvernement chez différens peuples.

La France, nous le supposons, d
seule à l'exportation une liberté pl
entière, permanente, sans restriction,
limitation, sans interruption. Tous ses
sont toujours ouverts, et on n'y exig
mais aucun droit ni d'entrée, ni de s

Je dis que, dans cette supposition
commerce des grains doit être pl
France plus avantageux que pour
autre nation.

Il est certain que le vendeur vend
avantageusement, lorsqu'un plus g
nombre d'acheteurs lui font à l'env
plus grand nombre de demandes. La Fr
trouvera donc de l'avantage dans la v
de ses grains, si, ne se bornant pas à
dre à ceux qui consomment chez elle,
vend encore à ceux qui consomment
les états où il lui est permis d'importe

Il est évident que, si elle pouvoit

lement importer dans toute l'Europe, elle vendroit avec plus d'avantages encore, puisqu'un plus grand nombre d'acheteurs lui feroit un plus grand nombre de demandes. Si son avantage n'est pas tel qu'il pourroit être, c'est donc parce qu'elle ne peut pas importer par-tout également.

On dira sans doute que les grains renchériront en France, si nous en vendons à tous les étrangers qui nous en demandent.

Mais nous avons supposé que l'importation en France est aussi libre que l'exportation, et nous avons remarqué qu'il y a des nations qui exportent leurs grains: or ces nations en importeront chez nous lorsqu'elles trouveront dans le haut prix un bénéfice à nous en vendre. Sur quoi il faut observer que ce haut prix n'est pas cherté: c'est le vrai prix établi par la concurrence, vrai prix qui a son haut, son bas et son moyen terme.

Tant que ce prix ne sera pas monté à son terme le plus haut, on ne nous apportera pas des blés, et nous n'aurons pas besoin qu'on nous en apporte. Quand il sera monté à son terme le plus haut, toutes

les nations qui exportent des blés
en apporteront ; et nous acheterons
d'autant plus d'avantages, qu'un plus g
nombre de vendeurs nous feront un
grand nombre d'offres. Nous achete
avec plus d'avantages encore, si on
en apportoit de toutes les parties de l'
rope, puisque les offres se multiplier
avec les vendeurs. Qu'on réfléchisse s
situation de la France : faite pour
l'entrepôt du Nord et du Midi, pour
elle craindre de manquer ou d'ach
cher ? On voit au contraire qu'elle
viendroit le marché commun de toute
rope.

La France, soit qu'elle vendît, soit qu
achetât des blés, auroit donc, dans la
position que nous avons faite, un g
avantage sur les nations qui défendent
portation et l'importation, sur celles
ne permettent que l'une ou l'autre, e
celles enfin qui ne les permettent to
deux que passagèrement et avec des
trictions. Car, en défendant l'exportat
elles diminuent le nombre de leurs a
teurs, et par conséquent elles vende

plus bas prix; et, en défendant l'importation, elles achètent à plus haut, parce qu'elles diminuent le nombre de leurs vendeurs.

Concluons que les états de l'Europe, s'ils s'obstinent à ne pas laisser une entière liberté au commerce, ne seront jamais aussi riches ni aussi peuplés qu'ils pourroient l'être; que si un d'eux accordoit une liberté entière et permanente, tandis que les autres n'en accorderoient qu'une passagère et restreinte, il seroit, toutes choses d'ailleurs égales, le plus riche de tous; et qu'enfin, si tous cessoient de mettre des entraves au commerce, ils seroient tous aussi riches qu'ils peuvent l'être; et qu'alors leurs richesses respectives seroient, comme nous l'avons déjà remarqué, en raison de la fertilité du sol et de l'industrie des habitans.

CHAPITRE XXX.

Récapitulation sommaire de la première partie.

La valeur des choses, ou l'estime que nous en faisons, fondée sur l'utilité, est en proportion avec nos besoins : d'où il résulte que le surabondant, considéré comme surabondant, n'a point de valeur, et que l'on n'en peut acquérir une, qu'autant qu'on juge qu'il deviendra nécessaire.

Nos besoins sont naturels ou factices.

Dans l'homme isolé, les besoins naturels sont une suite de sa consommation. Dans l'homme citoyen, ils sont une suite de la constitution sans laquelle la société ne sauroit subsister.

Ces besoins sont en petit nombre, et ne donnent de la valeur qu'aux choses de première nécessité. Les besoins factices, au contraire, se multiplient avec nos habitudes, et donnent de la valeur à une

de de productions et de matières tra-illées, que nous avons mises parmi les oses de seconde nécessité.

La valeur de ces choses, en proportion c leur rareté et leur abondance, varie ore suivant l'opinion vraie ou fausse nous avons de cette rareté et de cette ndance.

Ces valeurs estimées, par comparaison, t ce qu'on nomme le prix des choses. où il arrive que, dans les échanges, les oses sont réciproquement le prix l'une l'autre, et que nous sommes tout-à-la-s, sous divers rapports, vendeurs et heteurs.

C'est par la concurrence des vendeurs des acheteurs que se règlent les prix. ne peuvent se régler qu'aux marchés, ils y varieront peu, s'il est permis à cun d'y apporter ce qu'il veut et la antité qu'il veut.

Or les échanges qui se font dans les mar-s sont ce qu'on nomme commerce.

Ils supposent, d'un côté, productions sura-ndantes, et, de l'autre, consommations à e.

C'est donc le surabondant qui est d le commerce, soit que les colons fas par eux-mêmes leurs échanges, et alor commerce se fait immédiatement entr producteurs et les consommateurs; soit les échanges se fassent par l'entremise marchands, trafiquans ou négocians; alors les commerçans sont comme des naux de communication entre les prod teurs et les consommateurs.

Le surabondant, qui n'avoit point valeur entre les mains des producteurs, acquiert une lorsqu'il est mis entre mains des consommateurs. Le comm donne donc de la valeur à des choses n'en avoient pas. Il augmente donc la m des richesses.

Cette masse s'accroît encore avec arts, qui, en donnant des formes aux tières premières, leur donnent une val parce qu'ils les rendent propres à di usages.

C'est à l'industrie du colon, de l'art et du marchand, que la société doit to ses richesses. Cette industrie méritoi salaire. Ce salaire, réglé par la concurre

les consommations auxquelles chacun oit de prétendre, et les citoyens se trou- t distribués par classes.

Nous avons deux sortes de richesses : les esses foncières, que nous devons au on, et qui se remplacent ; les richesses bilières, que nous devons à l'artisan ou artiste, et qui s'accumulent.

Toutes ces richesses se produisent, se tribuent et se conservent en raison des vaux du colon, de l'artisan, de l'artiste, marchand et de la puissance souveraine maintient l'ordre et la liberté.

Elles abondent sur-tout après la fonda- des villes, parce qu'alors de plus grandes sommations donnent un nouvel essor à dustrie. Les terres sont mieux cultivées, arts se multiplient et se perfectionnent.

Tous ceux qui se partagent ces richesses uièrent sur elles un droit de propriété, est sacré et inviolable. On acquiert ce oit soi-même par son travail, ou on l'ac- ert parce qu'il a été cédé par ceux qui t acquis. Dans un cas comme dans tre, on dispose seul des choses qu'on propriété ; aucune puissance ne peut,

sans injustice, y mettre un prix au-de
de celui que nous y mettons nous-mé
et c'est à la concurrence uniquement
appartient de régler le prix de chaque c

Comme le champ est au propriét
et que tous ceux qui sont employés
culture acquièrent un droit de co-proj
sur le produit : de même, dans toute e
prise, il y a un fonds qui appartient à
qui l'ont fourni, et un produit dont il
vent faire part aux ouvriers qu'ils fon
vailler. Cette co-propriété est repré
par le salaire que l'usage règle, et
personne ne doit être privé.

Les richesses s'étant multipliées, un
merce plus étendu fit sentir la néc
d'apprécier avec plus de précision la v
de chaque chose. On chercha donc
mesure commune.

Comme, dans les échanges, les va
se mesurent réciproquement, toute espe
marchandises pouvoit être employée
usage. On donna la préférence aux mé
comme à la marchandise avec laquel
pourroit plus commodément mesurer l
les autres, et on créa la monnoie.

C'est donc parce qu'ils avoient une va- r comme marchandise que les métaux eurent une comme monnoie ; et, en de- ant monnoie, ils ne cessèrent pas d'être rchandise.

L'usage de la monnoie, en facilitant les anges, donna plus de mouvement au mmerce, et augmenta la masse des ri- sses. Mais il fit tomber dans des méprises ce qu'on appeloit valeur. Qand on crut r le prix des choses dans une mesure qui, le qu'une once d'argent, est toujours la me, on ne douta point qu'elles n'eussent e valeur absolue ; et, parce qu'on jugea 'elles ont une valeur égale toutes les fois 'elles sont estimées égales en valeur à une me quantité d'argent, on supposa faus- ment que dans les échanges on donne tou- rs valeur égale pour valeur égale.

L'argent ne facilite le commerce que rce qu'on le donne continuellement en hange. Il se ramasse pour se distribuer, e distribue pour se ramasser ; et, ne sant de passer et de repasser d'une main s une autre, il circule continuellement. Pourvu que cette circulation se fasse libre-

ment, il importe peu qu'il y ait plus ou m
d'argent dans le commerce. La quanti
peut être moindre, comme plus grand
ne sauroit la déterminer avec précision
peut seulement conjecturer que, q
qu'elle soit, elle est tout au plus éga
valeur à la valeur des productions q
consomment dans les villes.

La circulation de l'argent se no
change lorsque, par l'échange de
sommes qui sont à distance, on leur
en quelque sorte franchir à toutes deu
intervalle pour remplacer l'une et l'a

Le change est devenu une branch
commerce, dans laquelle l'argent e
seule marchandise qui s'achète et q
vend. Les opérations, qui en sont sim
se règlent d'après les dettes réciproque
sont entre les villes; et elles assure
plus grand bénéfice aux négocians qu
gagné la confiance.

Comme l'argent a un prix dans le cha
il en a un dans le prêt, et ce prix e
qu'on nomme intérêt. Or l'argent, da
commerce, ayant un produit, celui q
prête doit avoir un intérêt dans ce prod

me un propriétaire doit en avoir un
le produit d'une terre qu'il donne ou
à ferme. Cet intérêt, qui hausse et
e suivant les circonstances, ne peut
réglé que dans les places de commerce.
t juste lorsqu'il ne met à l'argent que
ix que les commerçans y ont mis libre-
et publiquement : il est usuraire lors-
ce prix est arbitraire et clandestin.
es métaux dont on fait les monnoies,
rares ou plus abondans, suivant qu'on
mploie à plus ou moins d'usages, ten-
à se rendre également communs chez
ations qui ont entr'elles un commerce
et jamais interrompu. C'est pourquoi
valeur relative se règle, dans tous les
chés de ces nations, comme elle se règle
dans un seul. Chez toutes, l'or et l'ar-
ont chacun le même prix, parce que,
toutes, ces métaux sont dans le même
ort l'un à l'autre.
mme un commerce libre et jamais
ompu tend à rendre l'or et l'argent
nent communs chez plusieurs nations,
me, par cette raison, à chacun de ces
x un même prix chez toutes : de même

un commerce libre et jamais interro
tendroit à rendre le blé également com
chez plusieurs nations, et lui donneroit
toutes le même prix.

Ce prix, fondé sur la quantité rela
ment à la consommation, seroit le vrai
pour toutes, parce qu'il seroit le plus a
tageux à chacune. Alors les salaires se
portionneroient toujours au prix permu
des blés : ils ne monteroient jamais
haut, ils ne descendroient jamais trop
et chaque chose seroit constamment
vrai prix.

Mais, lorsque le commerce n'est pas
si le blé manque chez une nation, il
tinue de manquer, et il monte à un
excessif qui est au détriment du co
mateur ; et, s'il est surabondant che
autre, il continue de l'être, et il to
un vil prix qui est au détriment du
ducteur. Il n'y a donc plus de vrai
il n'y a que cherté ou bon marché, c'
dire, lésion pour l'acheteur ou le ven

C'est alors que, le nombre des marc
n'étant pas aussi grand qu'il peut l'ê
monopole, qui s'établit sur les ruines

rté, met le blé en vente en trop grande en trop petite quantité, suivant qu'il est son intérêt d'en faire baisser ou hausser prix. Cependant, s'il importe qu'il s'en de toujours parce qu'on en consomme jours, il n'importe pas moins qu'il ne mette en vente qu'autant qu'on a be- d'en consommer. Or cette proportion sera saisie que lorsque le plus grand mbre possible de marchands fera circuler blés par-tout avec un mouvement prompt jamais interrompu.

C'est parce que cette circulation a tou- rs été plus ou moins arrêtée que l'Eu- e ne peut pas avoir dans le blé une me- re propre à déterminer les valeurs dans époques différentes et dans des lieux férens. Dès que les grains ne sauroient à leur vrai prix, dès qu'ils ne peuvent avoir un prix permanent, comment se- nt-ils une mesure commune pour toutes poques et pour tous les lieux ?

a liberté peut seule donner à chaque e son vrai prix, et faire fleurir le com- ce. C'est alors que l'ordre s'établit na- llement, que les productions en tous

genres se multiplient comme les cons
mations ; que toutes les terres sont m
en valeur ; que chaque citoyen trouv
subsistance dans son travail, et que l'a
dance se répand. Elle se répand, dis-je,
que les mœurs sont simples : mais la mi
commence avec le luxe.

Pour entretenir cette abondance, il
une puissance qui protège les arts et le
merce, c'est-à-dire, qui maintienne l'o
et la liberté. Cette puissance a des dépe
à faire, et c'est aux propriétaires seu
payer les subsides ou les impôts dont
a besoin.

Si cette puissance maintient l'ordr
la liberté, une nation, qui s'occupe
tout sans préférence exclusive, sera
riche qu'elle peut l'être. Que, dans
les gouvernemens, on protège donc
lement les travaux de toutes espèces
que sans restriction, sans interruption
permette d'exporter et d'importer les c
mêmes les plus nécessaires; alors toute
nations seront riches, et leurs richesse
pectives seront en raison de la fertilit
sol et de l'industrie des habitans.

SECONDE PARTIE.

Le commerce et le gouvernement considérés, relativement l'un à l'autre, d'après des suppositions.

Objet de cette seconde partie.

PRESQUE entièrement semblables les uns aux autres par les besoins qui sont une suite de notre conformation, nous différons sur-tout par les besoins qui sont une suite de nos habitudes, et qui, se multipliant à proportion du progrès des arts, développent par degrés notre sensibilité et notre intelligence. Bornés aux besoins que j'ai nommés naturels, les peuples sont comme abrutis. Il semble que rien n'appelle leurs regards : à peine sont-ils capables de faire quelques observations. Mais leur vue se porte sur de nouveaux objets à mesure qu'ils se font de nouveaux besoins. Ils remarquent ce qu'ils ne remarquoient pas auparavant. On diroit que les choses ne

commencent à exister pour eux, qu'au m
ment où ils ont un intérêt à savoir qu'ell
existent.

Quelque avantageux que soit ce progrès
il seroit dangereux pour un peuple de s
piquer de trop de sensibilité, et de n'avo
une surabondance d'esprit que pour l'a
pliquer à des choses frivoles. Voilà cepe
dant ce qui arrive par-tout où les besoi
se multiplient à l'excès. Alors, jouet pl
que jamais des circonstances qui change
continuellement, un peuple change con
nuellement lui-même, et s'applaudit de to
ses changemens. Ses usages se combatte
se détruisent, se reproduisent, se transf
ment : toujours différent de lui-même,
ne sait jamais ce qu'il est. Il se conduit
hasard d'après ses habitudes, ses opinio
ses préjugés. Il ne songe point à se réform
il ne pense pas en avoir besoin. Préoccupé
ce qu'il croît être, les lois ou les abus, l'or
ou le désordre, tout semble lui être ég
et son illusion est telle, qu'il s'imagine vo
sa prospérité dans les choses mêmes q
prouvent sa décadence.

Est-ce en combattant directement l

sages d'un pareil peuple qu'on pourroit flatter de l'éclairer? Il est trop aveuglé, ses yeux se refuseroient à la lumière, dès qu'elle lui montreroit des vérités qu'il ne faut pas voir.

Afin donc qu'il jugeât de ses erreurs, il faudroit qu'il ignorât que ce sont les siennes. Et on pourroit, par des suppositions, essayer de les lui montrer dans d'autres peuples, où il auroit quelque peine à se reconnoître. On pourroit au moins lui faire voir sensiblement les avantages dont il se prive, si on lui faisoit remarquer ceux dont jouissoit un peuple qui n'auroit pas ses préjugés. C'est ce que je me propose dans cette seconde partie. Cette méthode est d'ailleurs l'unique moyen de simplifier les questions trop compliquées qui se font sur le commerce, considéré par rapport au gouvernement; et il faut les simplifier si on veut les traiter avec précision.

CHAPITRE PREMIER.

Répartition des richesses lorsque l commerce jouit d'une liberté e tière et permanente.

Suppositions où le commerce jouit d'une liberté entière.

JE suppose que le pays qu'occupe not peuplade est grand comme l'Angleterre, l France, l'Espagne, ou comme ces tro royaumes ensemble. Il faut qu'il ait u certaine étendue, et que le commer trouve un fonds considérable dans la v riété des productions que les provinces a ront besoin d'échanger.

Ce pays est rempli de hameaux, d villages, de bourgs, de villes. C'est u multitude de cités libres qui se gouverne à-peu-près par les mêmes lois; et qui, souvenant de leur origine, se regarde comme une seule et même famille, quo qu'elles forment déjà plusieurs peuples.

Tous ces peuples, occupés de l'agricu ture et des arts qui s'y rapportent ou q

ndent à la faire fleurir, mènent une vie imple, et vivent en paix. Les magistratures sont, pour les citoyens, le dernier erme de l'ambition, et aucun d'eux n'a ncore imaginé d'aspirer à la tyrannie.

Ces peuples ne connoissent ni les péages, ni les douanes, ni les impôts arbiraires, ni les privilèges, ni les polices ui gênent la liberté. Chez eux, chacun pitce qu'il veut et jouit librement des fruits p son travail.

Enfin ils n'ont point d'ennemis, puisue nous les avons placés dans un pays inacssible à toute nation étrangère.

Voilà les suppositions d'après lesquelles peut se faire une idée de ce que j'ends par un commerce qui jouit d'une liété entière. Il s'agissoit uniquement de terminer cette idée ; et il importe peu quelques-unes de ces suppositions paroissent pas vraisemblables.

Pour faire fleurir le commerce dans tou les provinces où je répands des cités, faut que, réciproquement de l'une dans utre, le surabondant se verse sans obsle, et qu'il supplée à ce qui manque

dans les lieux où il se répand. C'est
espèce de flux et de reflux où les ch
se balancent par un mouvement alte
tif, et tendent à se mettre au niveau

Chez les peuples que nous observons
nature seule peut opposer des obstacle
commerce, et on les lève, ou du m
on les diminue. On facilite la naviga
sur les rivières, on creuse des canaux,
fait des chemins. Ces ouvrages qui n
étonnent, parce que nous, qui ne fai
rien qu'à force d'argent, nous sommes
rement assez riches pour les entrepren
coûtent peu à une nation sobre qui a
bras. Elle y voit son intérêt: elle sent qu'
travaille pour elle ; et elle exécute les
grandes choses. Elle n'est pas dans la
cessité d'imposer des taxes, parce que
contribuent volontairement, l'un de
travail, l'autre de ses denrées, pour f
nir à la subsistance des travailleurs.

Le transport des marchandises se
donc avec le moins de frais possibles. I
tout on a des débouchés pour faire s
les choses surabondantes ; par-tout ces
bouchés sont autant de portes pour f

arriver les choses nécessaires; et par conséquent les échanges, entre toutes les provinces, se font toujours avec une facilité égale, autant du moins que la nature du sol le permet. S'il y a quelque différence, elle vient uniquement des obstacles que la nature a mis, et qu'il n'a pas été facile d'applanir également par-tout. Mais où il y a plus d'obstacles, il y a aussi plus d'industrie; et l'art semble réparer les torts de la nature. Voyons comment, dans un pays tel que celui que je viens de supposer, les richesses se répandent naturellement par-tout.

Richesses des campagnes.

Les campagnes, abondantes chacune en divers genres de productions, sont proprement la première source des richesses.

Dans les bourgs, dans les villages, dans les hameaux, dans les fermes mêmes, on travaille les matières premières pour les rendre propres aux usages du colon qui cultive son champ, ou du fermier qui cultive le champ d'un autre. On y fait des charrues, des jougs, des chariots, des tombereaux, des pioches, des bêches, de grosses toiles, de gros draps et autres ouvrages qui deman-

dent peu d'art, et qui se consomment environs des lieux où ils se fabriquent

Ces manufactures, quelque grossi qu'elles soient, donnent une nouvelle leur aux matières premières. Elles sont autant de canaux par où la source richesses se distribue, pour se répand côté et d'autre à une certaine distar

Je dis *à une certaine distance*, p que les ouvrages qui sortent de ces nufactures ne sont un fonds de comm que pour le canton où elles sont étal De peu de valeur en eux-mêmes, et venus chers par les frais de transport ne seroient pas de débit dans les l éloignés où on en fait de semblable

Richesses des villes.

Les richesses des villes consistent les revenus des propriétaires et dans dustrie des habitans, industrie dont l venu est en argent. Ainsi c'est l'ar qui fait la principale richesse des v comme les productions font la princ richesse des campagnes.

C'est dans les villes que se font les grandes consommations. C'est le lie les artisans les plus habiles en tous g

gent des manufactures de prix. Ce sont
marchés toujours subsistans, où l'on
nt des campagnes acheter les ouvra-
qui ne se font pas dans les villages;
qui ne s'y font pas aussi bien. Voilà les
aux où les richesses en argent circu-
t plus sensiblement.

Si l'industrie, dans une ville, n'étoit
ée que par les propriétaires qui l'habi-
t, elle n'augmenteroit pas la quantité
rgent qui y circule. Cependant elle le
oit circuler avec plus de vîtesse, et cette
sse rendroit la même quantité d'argent
ivalente à une plus grande.

Mais si, comme nous venons de le re-
quer, les ouvrages qui se font dans les
pagnes ne sont pas de nature à être
dus au loin; il n'en est pas de même
eux qui sortent des manufactures éta-
s dans les villes. Comme ils sont d'un
grand prix, l'augmentation, occa-
née par les frais de transport, est peu
hose par comparaison à ce prix. Les
sans ne sont donc pas réduits à n'être
és que par les propriétaires des villes
ls habitent. L'argent leur arrive de tous

les lieux où leurs ouvrages sont recher
Ce sont eux proprement qui creusen
canaux par où les richesses concou
dans les villes ; canaux qui forment
de branches et des branches plus éten
à mesure que l'industrie fait des pr

Telle est est donc en général la r
tition des richesses entre les camp
et les villes ; c'est que les campagnes
riches en productions par le travail d
boureur, et que les villes sont rich
argent par les revenus des propriétai
par l'industrie des artisans. Mais il n
pas s'imaginer que je veuille dire qu
gent est pour les villes une richesse e
sive. Sans doute qu'il passe continuelle
dans les campagnes où il s'échange c
des productions : mais il revient tou
dans les villes comme dans des réser
d'où il reflue de nouveau dans les
pagnes.

De campagne en campagne et de
en ville, la répartition ne se fait p
ne peut pas se faire d'une manière é

Répartition des richesses de campagne en campagne.

Le laboureur observe les denrée
sont de débit. Plus on lui en dema

plus il en demande lui-même aux champs qu'il cultive, et il applique toute son industrie à mettre en valeur chaque espèce de terrain. Les campagnes, voisines des principales villes où l'on consomme davantage, sont donc les plus riches en productions.

Dans les campagnes éloignées, cette richesse sera en raison du plus ou moins de facilité à transporter les denrées dans les principales villes. Quelque soin qu'on ait donné à faire des chemins, à creuser des canaux, à rendre les rivières navigables, il n'a pas été possible d'ouvrir par-tout des débouchés également commodes. La nature opposoit souvent des obstacles qui, même après avoir été applanis, occasionnoient encore de grands frais pour le transport des marchandises.

Il n'est pas de l'intérêt du laboureur d'avoir des denrées au-delà de ce qui s'en consomme. Les provinces où l'exportation est moins facile seront donc moins riches en productions. Moins riches, dis-je, par comparaison avec les autres; mais assez riches pour elles-mêmes, parce qu'elles en

auront autant qu'il en faut à leur con
mation.

Dans les provinces dont le sol se
plus ingrat, les habitans seront plu
borieux et auront plus d'industrie. Ils
tront en valeur jusqu'aux rochers qu'il
vriront de productions. Dans les s
où ils n'auront pas assez d'ouvrages
eux, ils en iront chercher dans les
vinces voisines. Ils reviendront dans
villages avec des profits qui les me
en état de former quelques petites
prises. Ils augmenteront le nombre de
bestiaux : ils défricheront quelques
ceaux de terre ; et ils érigeront des
factures communes pour mettre eux-m
en œuvre les matières premières d
sol. C'est ainsi que les provinces les
fertiles pourront, à proportion de leur
due, être presque aussi peuplées q
autres.

Répartition des richesses entre les villes.

Les villes ne sont pas toutes dan
situation également favorable au
merce, parce que toutes n'ont p
mêmes moyens pour communiquer a
Il ne peut pas y avoir par-tout de

rivières, des canaux de communica-
n et des chemins également pratica-
s. Il y aura donc des villes d'un plus
nd abord, plus marchandes par consé-
ent, et plus peuplées. Ce sont les prin-
ales.

Si une cité conquéroit toutes les autres,
ville, siège alors de la souveraineté, se-
it la capitale, et pourroit se peupler au
nt qu'elle renfermeroit la vingtième
rtie des citoyens. Nous verrons ailleurs
qu'une pareille capitale doit produire
un état. Mais il n'y en a point en-
chez les peuples sortis de notre peu-
de. Jusqu'à présent ils n'ont été occu-
qu'à se gouverner chacun séparément,
ucun d'eux n'a eu occasion de décou-
qu'il pourroit faire des conquêtes. Il
bien des circonstances pour préparer
peuple les moyens de conquérir; et,
nd toutes ces cironstances se sont réu-
, il n'ambitionne de dominer au loin
lorsqu'ayant fait des conquêtes sans
ein, il juge qu'il en peut faire : cette
bition n'est donc pas la première idée
s'offre à lui.

Toutes les cités par conséquent son
bres et indépendantes ; et, si nous les
sidérons dans un temps où les dissen
ne les ont pas encore armées les unes c
les autres, nous jugerons que leurs
communiquent entre elles sans obst

Dans cette supposition, les richess
répartissent entre les villes, en raiso
la consommation qui s'y fait.

Dans les principales qui renfermen
grande population, et qui comptent p
les citoyens beaucoup de riches pr
taires, il y aura un grand concours
tisans et de marchands de toutes esp
et l'argent y circulera avec plus de v
et en plus grande quantité.

Dans les moindres villes, il y aura n
de richesses, ou moins d'argent da
circulation ; parce qu'étant moins
plées elles consommeront moins, et
consommant moins, elles n'auront
tant d'artisans, ni autant de marcha

Mais, quoique plus ou moins rich
argent, toutes les villes sont dans l'
dance des choses dont elles se sont sa
besoins ; parce que, dans toutes, la p

[illegible] est en proportion avec les subsistances [illegible]'elles peuvent se procurer. Les moins [illegible]hes ne se sont formées que parce qu'elles [illegible]t trouvé de quoi subsister dans les lieux [illegible]elles se sont établies. Or elles y trouvent [illegible]s les jours d'autant plus de quoi subsister, [illegible]e leurs citoyens ont tous les jours plus [illegible]industrie, et que cette industrie n'est ar[illegible]tée par aucun obstacle.

[illegible]Concluons que la répartition des richesses [illegible]tre les villes n'en condamne aucune à [illegible]quer des choses qui lui sont nécessaires. [illegible]mparées les unes aux autres, elles sont [illegible]s ou moins riches en argent, comme elles [illegible]t plus ou moins peuplées; mais l'abon[illegible]ce est dans toutes.

Répartition des richesses entre les citoyens.

[illegible]Après avoir vu quelles sont les riches[illegible] des provinces, des campagnes et des [illegible]es, il nous reste à observer la réparti[illegible]n qui doit s'en faire entre les citoyens. [illegible]n'ont qu'un moyen de s'enrichir, le [illegible]mmerce.

[illegible]Or nous avons distingué le commerce de [illegible]ductions, qui est celui du colon et du [illegible]mier, le commerce de manufactures, qui [illegible] celui de l'artisan, et le commerce de

commission, ou le trafic, qui est celu
marchand.

Dans toutes ces espèces de comme
on ne gagne qu'à proportion du haut
qu'on peut mettre aux choses qu'on v
Ce sera donc d'après ces prix que se
la répartition des richesses entre les
merçans.

Si, sous ce prétexte d'approvisionn
villes, des compagnies privilégiées av
seules là permission d'y apporter des
on conçoit qu'elles s'enrichiroient pr
tement et prodigieusement. Dans les
pagnes où les récoltes auroient été a
dantes, elles acheteroient les blés au
bas prix, parce qu'on ne les pourroit l
qu'à elles; et bientôt après elles les
droient au plus haut, parce qu'en les
nant dans leurs magasins, pour n'en m
jamais en vente qu'une quantité au-de
de la consommation, elles occasionner
la disette dans les lieux mêmes où
l'abondance. Ce monopole n'est pas c
dans nos cités.

Comme chacun a la liberté de ven
qui il veut, et quand il veut, ce sont le

urs et les acheteurs qui décident unique-ent et librement du prix de chaque chose.

Ce prix, comme nous l'avons vu, haus-a ou baissera d'un marché à l'autre. Ce-ndant, si on excepte les cas de grande ondance ou de grande disette, les prix rieront en général peu sensiblement, rce que la concurrence sera toujours à-u-près la même.

Encore est-il rare, quand le commerce libre, que le passage de l'abondance à disette cause une variation considérable s les prix.

Cela arriveroit, si toutes les provinces rouvoient à-la-fois dans une année la ême abondance, et la même disette dans e autre. C'est ce qui ne peut pas avoir u dans un pays d'une certaine étendue, nt les parties sont à des expositions dif-entes. D'ordinaire, quand une province t dans la disette, une autre est dans l'a-ndance.

Or l'abondance dans une province y fait sser fort peu le prix des denrées, lors-e le commerce a la liberté d'exporter le abondant.

De même la disette en fait peu haus
le prix dans une autre, où le comme
ne tarde pas d'apporter l'abondance.

Ce n'est donc pas à proportion d'une ab
dance ou d'une disette locale que les p
varient plus sensiblement : c'est plutô
proportion, que le commerce a moins
liberté. Aussi avons-nous fait voir q
lorsque la liberté est entière et per
nente, les choses tendent à se rendre é
lement communes par-tout, et qu'en c
séquence elles se mettent par-tout au mê
prix ou à-peu-près.

Quelle que soit donc cette variation,
richesses, entre ceux qui font le comm
de productions, ne pourront pas se répa
bien inégalement chez des peuples où
commerce jouit d'une liberté entière, e
par conséquent la concurrence des vend
et des acheteurs est la seule règle des p

Il ne sera donc pas au pouvoir de q
ques colons ou fermiers de vendre l
denrées autant qu'ils voudront. Le pri
marché sera nécessairement le prix de t
et ils se forceront mutuellement à se
tenter des mêmes profits.

Dans cet état des choses, le commerce de productions n'enrichira pas les uns aux dépens des autres, parce qu'aucun ne gagnera trop, et que tous gagneront. Tous participeront aux jouissances auxquelles l'usage leur donne des droits; et si quelques-uns, plus industrieux, vivent dans une plus grande aisance, les autres ne tomberont pas dans la misère; parce que, pour subsister, il suffira de travailler comme on travaille communément. Il ne faut pas craindre que les prix du marché en privent aucun des profits qu'il doit faire. Pour que cela arrivât, il faudroit que tous les cultivateurs consentissent à vendre à perte; ce qui ne peut pas être.

Le commerce de manufactures répartira les richesses de la même manière. La concurrence réglera le salaire des artisans, suivant le genre des ouvrages. Les uns gagneront plus, les autres moins. Mais tous subsisteront, et chacun, dans son métier, se contentera de jouir des choses dont jouissent en général ceux qui le font concurremment avec lui.

Il en sera du commerce de commission,

comme des deux autres, puisque la concurrence réglera le salaire des marchands.

Si les marchandises venoient d'un pays étranger et éloigné, on ignoreroit, dans nos cités, ce qu'elles ont coûté sur les lieux; et les marchands, qui se prévaudroient de cette ignorance, pourroient faire de grands profits, sur-tout lorsqu'ils auroient peu de concurrens. Mais, d'après nos suppositions, cet inconvénient n'est pas à craindre. Puisque nos cités ne commercent qu'entr'elles, les marchandises qu'on met en vente sont des productions de leur sol, ou des ouvrages de leurs manufactures; c'est-à-dire, des choses dont les prix, connus de tout le monde, sont toujours réglés par la concurrence.

En prouvant dans la première partie de cet ouvrage que le vrai prix est le même au marché commun où toutes les nations viennent librement vendre et acheter, j'ai remarqué que ce prix est plus haut ou plus bas pour elles, suivant qu'elles sont éloignées ou voisines du marché commun.

Les prix ne seront donc pas les mêmes par-tout où nos cités se sont établies. Premièrement ils seront plus hauts dans les

villes que dans les campagnes. C'est qu'outre le salaire dû aux marchands, on leur doit encore les frais de voiture, et un dédommagement pour les risques qu'ils ont courus.

En second lieu, les prix seront plus hauts dans les principales villes, parce qu'on y fait de plus grandes consommations. On y est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, mieux meublé. Or plus on consomme, plus on demande; et plus on demande, plus, toutes choses d'ailleurs égales, on achète à haut prix.

D'ailleurs il faudra aller chercher les productions dans une plus grande étendue de pays, à proportion que les consommations seront plus grandes. Il y aura donc plus de risques et plus de frais de voiture à payer.

Mais enfin, quoique les prix ne soient pas les mêmes par-tout, ils seront par-tout réglés par la concurrence : par-tout ils seront ce qu'ils doivent être, et les richesses se répartiront avec peu d'inégalité parmi ceux qui concourront dans le même genre de commerce. Chacun aura de quoi subsister suivant sa condition, et personne ne

pourra s'enrichir beaucoup plus que
concurrens.

Celui qui n'aura pas assez de revem
argent pour vivre dans une ville, en
assez en productions pour vivre dans
campagne : l'ouvrier, qui n'aura au
espèce de revenu, trouvera sa subsist
dans un salaire proportionné au prix
denrées ; et, parce que personne ne po
s'enrichir exclusivement, personne
ne pourra tomber dans la misère.

Je conçois qu'aujourd'hui un négoc
qui gagne quarante ou cinquante pour
accumulera de grandes richesses, si,
tinuant de vivre avec la sobriété do
s'est fait une habitude, il remet, ch
année dans le commerce, la plus gr
partie de ses profits. Ce n'est donc pas p
qu'il dépense peu, qu'il s'enrichit : c'est p
qu'il gagne beaucoup; et, s'il gagnoit
il ne s'enrichiroit pas, quelle que fût
leurs son économie. Mais, chez les pe
que nous observons, les grains se born
à procurer aux marchands l'usage des
ses nécessaires à leur état.

Il n'y a qu'une classe de citoyens

l'économie pourroit enrichir, ce sont les propriétaires. En économisant sur leurs revenus, ils mettroient leurs terres en plus grande valeur, et il est à desirer qu'ils le fassent. Cette manière de s'enrichir feroit subsister, avec plus d'aisance, les journaliers auxquels ils donneroient du travail; et elle seroit avantageuse à l'état, auquel elle fourniroit des productions en plus grande abondance. Mais ce ne peut être que très-lentement qu'on acquiert des richesses par cette voie, et elles sont nécessairement bornées.

Tout concourt donc, chez les peuples que nous avons supposés, à mettre des bornes à la fortune des particuliers; il semble qu'ils ne doivent pas connoître la passion de l'argent. Chez eux chacun a le nécessaire : un grand nombre vit dans l'aisance : peu sont riches; personne n'est opulent. C'est ce que doit naturellement produire la liberté du commerce, lorsqu'elle met chaque chose à son vrai prix, et qu'elle proportionne les salaires au prix des subsistances.

CHAPITRE II.

Circulation des richesses lorsqu commerce jouit d'une liberté tière.

Les manufactures produisent une circulation générale de richesses.

LES arts multiplient les choses de sec nécessité, ils les perfectionnent; et, à pro tion de leurs progrès, ils mettent dan commerce une plus grande quantité marchandises, et des marchandises d plus haut prix.

Nous avons vu des manufactures jus dans des villages; mais ce sont des ma factures qui ne vendent pas au loin, et par conséquent, ne font circuler les riche que dans les lieux où elles sont établies.

C'est donc aux manufactures éri dans les villes à produire une circula générale parmi toutes nos cités. Les vrages qui en sortent, faits pour être cherchés par-tout, se vendent par-tou le commerce qu'on en fait occasionn

tes parts une suite d'échanges qui met t en valeur.

Je nomme *marchandes* les provinces où y a des manufactures de cette espèce, *agricoles* celles où il n'y en a pas. Observons le commerce entre les unes et les res.

Circonstances où les provinces marchandes et les provinces agricoles font le commerce avec le même avantage.

Si une province agricole achète des ps et des toiles avec le surabondant es productions, ou avec une quantité gent équivalente à ce surabondant, elle un commerce avantageux. Car, en livt le surabondant de ses productions, elle ndonne une chose qui lui est inutile; et, livrant une somme équivalente, elle ndonne un argent avec lequel on achetera surabondant, et qui par conséquent lui trera.

e commerce est également avantageux x provinces marchandes, soit qu'on les en production, soit qu'on les paie en ent; car elles ont besoin de ces produc- s et de cet argent pour leur subsistance, our l'entretien de leurs manufactures. Il ivera souvent qu'elles subsisteront en tie du produit des provinces agricoles

mais celles-ci n'en souffriront pas si elle
livrent jamais que leur surabondant.

Cette position respective des provin
assureroit à toutes la même abondance
elle pouvoit toujours être la même.

Il n'est pas douteux que, dans les p
vinces marchandes, les manufactures
nuisent plus ou moins à la culture des p
ductions nécessaires à la subsistance
l'homme. On y cultivera par préférence
matières premières que les manufactur
sont dans l'usage de payer à plus haut p
et l'appât du gain portera les habita
être artisans plutôt que laboureurs.
provinces seront donc forcées de p
leur argent dans les provinces agrico
pour se pourvoir des denrées qui ma
ront à leur subsistance; et elles y en p
ront d'autant plus, qu'elles se peuple
davantage. Or les manufactures qui
un attrait pour l'industrie y feront v
tous les jours et de toutes parts de n
veaux habitans.

Les subsistances, dans une provi
marchande, ne sont donc pas en propor
avec la population. Mais il lui est fa

remédier à cet inconvénient, puisqu'avec produit de ses manufactures elle peut heter tout ce qui lui manque.

Plus les provinces marchandes ont be- oin de subsistance, plus elles en deman- nt aux provinces agricoles, et par con- quent elles y font fleurir l'agriculture.

Par la même raison, moins les provin- s agricoles ont de manufactures, plus les les font fleurir dans les provinces archandes. C'est ainsi que les unes, man- ant de ce qui est surabondant chez les tres, elles concourent toutes à leur avan- ge commun.

Comment le commerce peut se faire avec quelque désavantage pour les provinces agricoles.

Cependant il y a un inconvénient pour e province agricole, c'est qu'il ne lui t pas possible de n'acheter jamais qu'en ison de son surabondant. En effet, cha- e particulier ayant la liberté de dis- ser de son bien comme il lui plaît, par els moyens pourroit-elle parvenir à ré- r ses dépenses dans cette proportion? our les augmenter au-delà de son sur- ondant, ne suffira-t-il pas que l'usage, r exemple, des beaux draps et du beau ge devienne plus commun? Il faudra

donc qu'elle livre une partie des de
nécessaires à sa consommation, ou q
donne une somme avec laquelle on vi
les acheter.

Dans un cas comme dans l'autre,
lui en restera pas assez : ce qui les
monter à un prix plus haut, et ce qu
cera une partie des habitans à aller
ailleurs.

Plus elle consommera en draps
toiles de prix, plus tout renchérira
elle; parce que les subsistances qu'elle
obligée de donner en échange devien
tous les jours plus rares.

Cependant les draps et les toiles d
se fait une plus grande consommation
chérissent encore, et font passer une
grande quantité d'argent dans les provi
marchandes.

Celles-ci, devenues plus riches, for
de nouvelles entreprises. Elles éten
leur commerce de plus en plus; et
appellent de toutes parts de nouveau
toyens, parce qu'elles offrent à l'indu
de forts salaires. C'est ainsi qu'elles
blent devoir s'enrichir et se peupler

épens des provinces agricoles, et qu'elles croissent en préparer la ruine. Mais elles le la causeront pas.

On jugera peut-être qu'il est indifférent our l'état que les richesses et les hom-es passent d'une province dans une au-e, pourvu que la somme des richesses des hommes se retrouve toujours la même. pendant il ne faudroit pas, pour peu-r davantage quelques provinces et pour enrichir, faire des autres autant de erts, ou n'y laisser qu'un peuple mi-able. Si l'agriculture tomboit dans les ovinces agricoles, parce qu'elles ne se-ent plus ni assez peuplées, ni assez ri-es, les provinces marchandes qui en au-ent causé la ruine se ruineroient elles-mes par contre-coup, parce qu'elles n'en arroient rien tirer, et qu'elles n'y pour-ent rien porter.

Tout sembleroit tendre à cette ruine érale, si le commerce de manufactures artenoit aux provinces marchandes ex-ivement.

Ce n'est pas ainsi qu'elles l'ont: on peut partager avec elles, et on le partagera. Comment les avantages se balancent entre les

provinces marchandes et les provinces agricoles.

A mesure donc qu'elles font tout rem
rir, l'industrie se réveille dans les pro
ces agricoles, où l'on voudroit contin
de porter de beau linge et de beaux dr
et où l'on éprouve qu'il est tous les jo
plus difficile d'en acheter au prix des
vinces marchandes. Il leur est facile
juger combien il leur seroit avantag
d'avoir des manufactures chez elles où
main d'œuvre est à moins haut prix.

Or si, dans les provinces marchand
il y a des manufactures florissantes, il
en a aussi qui le sont peu. L'appât
gain les a trop multipliées, et elles se
sent par la concurrence. Il y a donc
manufacturiers intéressés à s'établir
leurs. Ils passent dans les provinces a
coles où ils sont appelés.

Dans les commencemens, ils ne
que des draps médiocres, parce qu'ils n'
pas eu le choix des ouvriers; les plus
biles étant restés dans les provinces m
chandes où de riches fabricans leur d
nent de plus forts salaires.

Mais ils livrent leurs draps au plus
prix possible; et ils en trouvent le d

dans un pays où l'on n'est plus en général assez riche pour en acheter de plus beaux.

Peu-à-peu cependant ils forment de meilleurs ouvriers. Alors ils font des draps qui le disputent en beauté à ceux des provinces marchandes; et il les vendent à un prix plus bas, parce que la main-d'œuvre leur coûte peu, et qu'ils vivent avec beaucoup d'économie.

Les provinces marchandes voient donc qu'une partie de leur commerce leur échappe. Pour le retenir autant qu'il est en leur pouvoir, elles baissent le prix de leurs draps, de leurs toiles, etc. Elles y sont forcées par la concurrence des manufactures érigées dans les provinces agricoles.

De la sorte, il y aura entre toutes les provinces un balancement continuel de richesses et de population; balancement qui sera entretenu par l'industrie et par la concurrence, et qui, sans arriver à un équilibre permanent, paroîtra toujours y tendre, et en sera toujours fort près. Toutes, en un mot, seront riches et peuplées en raison de la fertilité de leur sol et de leur industrie.

Une province croit dans l'erreur si elle croyoit s'enrichir en attirant chez elle tout l'or et tout l'argent.

Si une province croyoit s'enrichir en s'
cupant des moyens d'attirer et de rete
chez elle l'or et l'argent de toutes les
tres, ce seroit de sa part une erreur au
funeste que grossière. Tout renchérir
bientôt pour elle : elle se dépeupleroi
elle seroit tôt ou tard forcée de répand
au-dehors son or et son argent; et elle
sauroit plus comment le faire revenir, pa
que, dans le renchérissement de tou
choses, elle auroit perdu ses manufac
res, et qu'il lui faudroit bien du tem
pour les rétablir.

Il faut donc que l'or et l'argent en
et sorte librement. C'est alors que les
chesses se balanceront entre toutes les p
vinces : toutes seront donc dans l'ab
dance par l'échange de leur travail.

Il est vrai que, lorsqu'une province
plus riche en métal, elle paroît avoir
avantage sur les autres. Comme le
des productions de la terre et celui
travail sont évalués en argent, ils sont
hauts chez elle. Ils doubleront, par ex
ple, si elle a le double d'argent dan
circulation. Avec le produit d'un de

arpens qui sera évalué quatre onces d'argent, elle achetera le produit de deux arpens qui, dans une autre province, ne rapporteront en argent que deux onces chacun. De même le produit du travail d'un de ses habitans sera l'équilibre du produit du travail de deux habitans d'une autre province. Elle vendra par conséquent le double en argent ce qu'on achetera d'elle, et elle achetera la moitié moins ce qu'on lui vendra.

Cet avantage seroit réel et grand pour elle, si elle avoit le privilège exclusif du commerce de manufactures : elle ne l'a pas. Si elle se croit plus riche, parce qu'elle a plus d'argent, elle est donc dans l'illusion.

En effet, les provinces lésées s'occuperont des moyens d'attirer l'argent chez elles, et elles y réussiront par le bon marché de leurs manufactures. Elles vendront beaucoup, tandis que la province riche en métal, vendra peu, ou ne vendra point; et cependant elle achetera d'autant plus qu'elle fera de plus grandes consommations. L'argent sortira donc de chez elle pour n'y

plus rentrer, et il entrera chez les autres pour n'en plus sortir, ou du moins pour n'en sortir que lorsqu'elles auront fait la même faute.

Comment les richesses passent et repassent d'une province dans une autre, et se distribuent dans toutes à-peu-près également.

Pour développer mes idées, j'ai été obligé de faire voir comment les provinces paroîtroient devoir s'enrichir les unes aux dépens des autres. C'est néanmoins ce qui ne peut pas arriver, quand on suppose qu'elles donnent au commerce une liberté entière et permanente. Car, si la circulation des richesses peut alors se faire avec quelque inégalité, il ne faut pas craindre que cette inégalité puisse jamais aller jusqu'à mettre la misère en opposition avec l'opulence. Tous les peuples travailleront à l'exemple les uns des autres, parce que tous voudront participer aux mêmes avantages. Dans cette concurrence, les manufactures tomberont peu-à-peu dans les provinces qu'elles auront enrichies, et où la main-d'œuvre aura haussé, pendant qu'elles se releveront dans d'autres provinces qu'elles doivent enrichir, et où le prix de la main-d'œuvre est plus bas. Elles passeront de province en province. Par-tout elles dépo-

seront une partie des richesses de la nation; et le commerce sera comme un fleuve qui se distribueroit dans une multitude de canaux pour arroser successivement toutes les terres.

Cette révolution ne s'achevera que pour recommencer. Lorsque, dans une province, le haut prix de la main-d'œuvre commencera à faire tomber les manufactures, le bas prix les relevera dans une autre. Elles seront donc alternativement plus ou moins riches. Mais, parce qu'aucune ne le sera trop, aucune aussi ne sera pauvre. C'est que les richesses reflueront continuellement des unes dans les autres, et que, suivant les différentes pentes que le commerce leur fera prendre, elles se verseront successivement par-tout. Cette révolution sera sans inconvéniens, parce qu'elle se fera naturellement et sans violence. C'est insensiblement que quelques provinces perdront une partie de leur commerce: c'est insensiblement que d'autres en recouvreront ce qu'elles auront perdu. La liberté a donc l'avantage de les garantir toutes de la pauvreté, et en même temps d'arrêter dans

chacune le progrès des richesses, lors
l'excès en ce genre pourroit nuire.

Dans le commencement de ce chapi
j'ai été obligé de distinguer deux so
de provinces, les unes marchandes, et
autres agricoles: mais on voit que,
la liberté du commerce, elles sont to
en même temps et agricoles et march
des. C'est que, dans chacune, on s'occ
de tout, et qu'aucune ne connoît les
férences exclusives.

CHAPITRE III.

Mœurs simples d'une nation isolée chez qui le commerce jouit d'une liberté entière.

PLACÉS à-peu-près sous le même ciel, les peuples que nous observons jouissent en général des mêmes productions; seulement avec plus ou moins d'abondance, suivant la nature du sol et l'industrie des cultivateurs. Une denrée, rare dans une province, sera commune dans une autre, ou une denrée, commune ailleurs, sera rare.

Tous les peuples que nous supposons ont les mêmes mœurs.

Ces peuples ont, pour commercer entre eux, un fonds dans les productions dont chacun d'eux surabonde; et, à mesure du progrès des arts, ils ont un autre fonds dans leur industrie.

Ce double fonds leur fournit de quoi faire des échanges de toutes espèces; et, par ces échanges, tous jouissent des mêmes productions et des mêmes commodités.

On jouit des mêmes productions, parce qu'avec le surabondant de celles qui croissent dans ses terres on se procure celles qui n'y croissent pas.

On jouit des mêmes commodités, parce que, ou l'on cultive les mêmes arts, ou l'on commerce avec ceux qui les cultivent.

Or ce sont les besoins que nous nous sommes faits et les moyens que nous employons pour y satisfaire qui font nos coutumes, nos usages, nos habitudes, en un mot, nos mœurs.

Les besoins sont les mêmes pour tous les peuples que nous supposons : les moyens d'y satisfaire sont aussi les mêmes. Les mœurs sont donc les mêmes encore.

Pour leur donner de nouvelles mœurs, il faudroit donc transporter chez eux des productions étrangères à leur sol, ou des commodités étrangères à leurs arts.

Leurs mœurs ont simples, parce qu'ils ne peuvent pas connoître le luxe.

Mais non seulement ils ont les mêmes mœurs : je dis encore que leurs mœurs sont simples, et ne peuvent être que simples. C'est qu'il leur est impossible de connoître le luxe.

Nous avons vu que le luxe consiste dans ces jouissances qui sont le partage d'un petit nombre à l'exclusion du plus grand; que ces jouissances n'ont lieu qu'autant qu'on dédaigne les choses communes pour rechercher les choses rares et d'un grand prix; et qu'enfin les choses ne sont rares et d'un grand prix que parce qu'elles viennent d'un pays éloigné, ou parce qu'elles sont travaillées avec beaucoup d'art.

Or, d'après nos suppositions, aucune rareté étrangère ne peut arriver chez les peuples que nous observons. Il ne sera pas plus en leur pouvoir de se procurer des ouvrages auxquels un grand travail donneroit un grand prix. Comme personne ne seroit assez riche pour les payer, aucun artisan n'imaginera d'en faire.

Nous venons de prouver qu'il ne peut pas y avoir, chez de pareils peuples, de ces fortunes disproportionnées, qui se forment des dépouilles d'une multitude de familles réduites à la misère. Comment ce désordre pourroit-il avoir lieu dans un pays où le commerce, seul moyen de se procurer de l'aisance, baisse et se relève

On jouit des mêmes productions, par qu'avec le surabondant de celles qui croi sent dans ses terres on se procure cell qui n'y croissent pas.

On jouit des mêmes commodités, par que, ou l'on cultive les mêmes arts, l'on commerce avec ceux qui les cul vent.

Or ce sont les besoins que nous no sommes faits et les moyens que nous e ployons pour y satisfaire qui font nos c tumes, nos usages, nos habitudes, en mot, nos mœurs.

Les besoins sont les mêmes pour tous peuples que nous supposons : les moy d'y satisfaire sont aussi les mêmes. l mœurs sont donc les mêmes encore.

Pour leur donner de nouvelles mœu il faudroit donc transporter chez eux productions étrangères à leur sol, ou commodités étrangères à leurs arts.

Leurs mœurs sont simples, parce qu'ils ne peuvent parvenir le luxe.

Mais non seulement ils ont les mê mœurs : je dis encore que leurs mœ sont simples, et ne peuvent être que simp C'est qu'il leur est impossible de connoî le luxe.

Je ne vois qu'un moyen pour introduire
: luxe parmi ces peuples, ce seroit de subs-
tuer des privilèges exclusifs à la liberté
u commerce. Alors il y auroit bientôt une
rande disproportion entre les fortunes; et
es choses, auparavant communes, devien-
roient rares par le haut prix auquel elles
eroient portées. En pareil cas, le verre et
a faïence, par exemple, seroient un luxe;
t c'est ainsi que la porcelaine et les glaces
n sont un chez nous.

CHAPITRE IV.

Atteintes portées au commerce guerres.

Divisés par des guerres, les peuples ruinent mutuellement leur commerce.

Nous avons vu ce que peut la liber
Il est temps de semer la dissention par
nos peuples, et de mettre des gênes
commerce : nos suppositions en seront pl
vraisemblables.

Divisés par des guerres, ils form
plusieurs nations qui ont des intérêts c
traires.

Or, si nous pouvons supposer que ch
cune de ces nations commerce librem
chez elle, nous ne pouvons plus suppo
qu'elles commercent toutes librement
unes avec les autres.

Le commerce extérieur, toujours g
et quelquefois suspendu, sera d'autl
moins florissant qu'il sera plus disp
dieux, soit par les pertes auxquelles
exposera, soit par les efforts qu'on f
pour le soutenir.

les nations se nuisent donc mutuelle-
it : premièrement, parce qu'elles se
vent chacune des avantages qu'elles se
curoient les unes aux autres par des
anges.

En second lieu, elles se nuisent encore,
ce qu'elles dévastent réciproquement
s terres. A chaque fois qu'elles pren-
t les armes, elles détruisent un fonds
richesses qu'elles auroient mis dans la
ulation, et qui ne peut plus y être. Il y
a des champs que la guerre ne per-
tra pas d'ensemencer : il y en aura d'au-
où elle ne laissera point de récoltes
ire. Les productions diminueront, par
séquent, et avec elles la population.

Le peuple conquérant étend sa domination sur des pays qu'il a rendus en partie déserts et incultes, et il dépeuple ses provinces.

e veux que quelques-unes de ces nations
ouvrent de gloire, de cette gloire que
peuples, dans leur stupidité, attachent
conquêtes, et que les historiens, plus
pides encore, aiment à célébrer jusqu'au
nt d'ennuyer le lecteur : quel sera leur
ntage? Elles régneront au loin dans des
s autrefois peuplés et fertiles, et aujour-
ui en partie déserts et incultes. Car ce
t qu'en exterminant qu'elles assureront

leur domination sur des peuples au
vant libres. Supposons que nos cités s
réduites à quatre nations ennemies,
sont à-peu-près également puissante
qui cherchent à se maintenir dans un
pèce d'équilibre.

Sont-elles également puissantes? Ell
nuiront également.

Cherchent-elles à se maintenir dans
espèce d'équilibre? Elles se réuniront
ou trois contre une puissance dont la
pondérance menace de les assujettir
elles se nuiront encore. La guerre co
des provinces à la nation même qui
fait des conquêtes. Car je regarde co
perdues les provinces où la populati
la culture auront été ruinées ou consi
blement détériorées. En effet, un em
qui se dépeupleroit et qui tomberoi
friches, n'en seroit pas plus grand
avoir reculé ses bornes.

Mais cet équilibre, parviendra-t-
l'établir? Jamais: on ne fera que de fa
démarches, et l'inquiétude paroîtra l'u
cause motrice des puissances: elles se
ront avec confiance aux projets les plu

eux, pour les exécuter d'une manière plus ineuse encore.

Dégradation de l'agriculture et chûte de plusieurs manufactures.

Or, dans ce désordre, les terres seront-lles aussi riches en productions que lorsqu'elles étoient partagées entre une multitude de cités paisibles? Elles le seront d'autant moins que, la guerre ôtant toute liberté au commerce, le surabondant cessera passer réciproquement d'une nation chez utre. Il ne se consommera donc plus : or, s qu'il cessera de se consommer, il cessera de se reproduire.

Pendant que l'agriculture se dégradera, sieurs manufactures tomberont; et celles i subsisteront encore n'auront plus le me débit. Elles ne pourront d'ordinaire ndre qu'à la nation chez qui elles seront blies; et elles lui vendront moins, parce e cette nation sera elle-même moins riche. On dira sans doute que ces peuples ne ront pas toujours en guerre. En effet, il ura des intervalles de paix : mais, dans intervalles, on ne réparera pas tous les ux que la guerre aura faits; et cependant on mettra de nouveaux obstacles au mmerce.

CHAPITRE V.

Atteintes portées au commerce : douanes, péages.

Les quatre nations que nous avons supposées dans le chapitre précédent sont actuellement quatre monarchies dont les monarques ont à l'envi l'ambition d'être riches et puissans : mais malheureusement ils font précisément tout ce qu'il faut pour n'être ni l'un ni l'autre. Ils sont dans l'illusion, et ils n'en peuvent sortir. Parce que chacun d'eux croit n'avoir rien à craindre de ses voisins, et voit même qu'il s'en fait redouter quelquefois, ils se croient tous également puissans ou à-peu-près. Les mêmes fautes qu'ils répètent à l'exemple les uns des autres les maintiennent dans un équilibre de foiblesse qu'ils prennent pour un équilibre de puissance : leur grande maxime, c'est qu'il faut affoiblir ses ennemis. Voilà à quoi se réduit toute la politique, qui doit

eur donner, tour-à-tour, la supériorité; ailleurs ils n'ont point de maxime pour cquérir de véritables forces.

Un d'eux imagina, pour augmenter ses evenus, de mettre des taxes sur toutes es marchandises étrangères qui entroient ans ses états; et à cet effet il établit des ouanes et des péages. Les autres établirent ussi des douanes et des péages.

Les quatre monarques établissent des douanes et des péages pour augmenter leurs revenus.

Quelque temps après, il imagina que ses venus augmenteroient encore s'il mettoit s taxes sur les marchandises qui sortoient e son royaume; il en mit donc, et les tres en mirent à son exemple.

Lorsqu'il ne fut plus permis de rien exrter, ni de rien importer, qu'au préalable n'eût payé une certaine taxe, tout renérit dans ces quatre monarchies en raison s taxes imposées; et ce renchérissement, i diminua d'abord la consommation, et suite la reproduction, ralentit tout-à-up le commerce. Il y eut des manufacriers qui, ne pouvant pas être assurés de ndre, ne travaillèrent plus. Ceux qui conuèrent dans leur métier travaillèrent oins, et les laboureurs négligèrent tout

Tort qu'ils font au commerce.

surabondant qui leur devenoit inutile. C
ainsi que les douanes et les péages porte
atteinte à l'agriculture, aux arts, au c
merce, et réduisirent à la mendicité
grand nombre de citoyens qui auparav
vivoient de leur travail.

Un commerce libre, entre ces qu
royaumes, auroit fait refluer, de l'un d
l'autre, le surabondant de tous; et cha
souverain eût fondé sa puissance sur
peuple nombreux, enrichi par les art
par l'agriculture.

Ils doublent, ils triplent les taxes, et leurs revenus diminuent.

Ce n'est pas ainsi que nos quatre
narques voyoient les choses. Au contr
ils doublèrent les taxes, parce qu'ils
rent doubler leurs revenus, qu'ils ne
blèrent pas. Ils les triplèrent, ils les
druplèrent; et ils ne comprenoient pas
ment, bien loin d'avoir plus de revenu
en avoient moins. Ils ne voyoient pas
avoient fait diminuer les consomma

Le commerce languissoit, et on cr
avoir trouvé la cause. Comment, dis
dans les quatre monarchies, nos man
tures ne tomberoient-elles pas, pu
nous sommes dans l'usage de préfér

ouvrages qui se font chez l'étranger à ceux qui se font chez nous? Alors un des monarques imagina d'assujettir l'importation à de nouvelles taxes, et de supprimer une partie de celles qu'il avoit mises sur l'exportation. Mais les trois autres, qui n'étoient pas moins politiques, en firent autant, et le commerce ne se releva nulle part.

Fraudes des droits ou contrebande.

Il y avoit un grand bénéfice à frauder les droits de péages et de douanes, et on les fraudoit. Il fut donc défendu, dans les quatre royaumes, sous de grièves peines, de vendre des marchandises étrangères, pour lesquelles on n'auroit pas payé la taxe imposée. Mais on continua de vendre en fraude : on vendit seulement à plus haut prix, en dédommagement des risques auxquels on s'exposoit. Les commerçans, qui faisoient cette fraude, se nommoient *contrebandiers*.

Gens armés pour empêcher la contrebande, et employés pour percevoir les droits.

Il fallut répandre, sur toutes les frontières, des troupes pour empêcher la contrebande, qu'on n'empêchoit pas. Voilà donc les quatre monarchies armées en temps de paix, afin d'interdire tout commerce entre elles.

Sous prétexte de percevoir les droit souverain, les employés dans les dou et péages commettoient bien des vexati et le gouvernement, qui les protége sembloit se concerter avec eux pour fo tous les commerçans à devenir contreb diers.

Ces employés étoient en grand nomb les gens qu'on armoit dans le dessein d'e pêcher les fraudes étoient en plus gr nombre encore. Tous ces hommes, à cha à l'état, consommoient une grande pa des droits de péages et de douanes; et pendant c'étoient autant de citoyens enle aux arts et à l'agriculture.

CHAPITRE VI.

Atteintes portées au commerce : impôts sur l'industrie.

Nos cités, dès leur fondation, et par conséquent long-temps avant la monarchie, avoient reconnu la nécessité où sont les citoyens de contribuer aux dépenses publiques.

Comment tout fleurit chez une nation où on ne met point de taxe sur l'industrie.

Composées uniquement de colons, ce n'est qu'à des colons qu'elles pouvoient demander des subsides. En conséquence, on assit sur chaque champ, et chacun paya en raison des productions qu'il recueilloit.

Ce subside se levoit à peu de frais. La répartition s'en faisoit, dans chaque canton, par les colons mêmes. Chacun payoit sans contrainte; et, comme personne ne pouvoit se plaindre d'être surchargé, personne aussi ne songeoit à payer moins qu'il ne devoit. Lorsque, dans la suite, des citoyens se trouvèrent sans possessions, on n'imagina pas

de leur demander des subsides. Il ne p
voit pas encore venir dans la pensée de fa
payer des hommes qui n'avoient rien. L
sage, qui fait règle même quand il est i
sonnable, ne le permettoit pas.

Ces citoyens, qui n'avoient que des br
subsistèrent donc de leur travail, et ils
payèrent rien.

Cet usage se maintint avec le prog
des arts, parce que tout usage dure. L
artisans et les marchands, ainsi que
fermiers et les journaliers, vécurent de
de leur salaire, et on ne pensa point à l
demander des subsides.

Tant que cet usage subsista, tout fleu
L'industrie, assurée d'un salaire que la c
currence seule régloit, et sur lequel il n
avoit rien à retrancher, s'occupa des moy
d'augmenter ce salaire, soit en créant
nouveaux arts, soit en perfectionnant
arts déjà connus.

Alors tout devenoit utile. Le surab
dant trouvoit un emploi à mesure que
arts et le commerce faisoient des prog
On consommoit davantage : les producti
croissoient en raison des consommatio

et les terres étoient tous les jours mieux cultivées.

Les choses subsistèrent dans cet état jusqu'aux temps de la monarchie. Elles s'y maintinrent même encore sous les premiers monarques. Mais enfin il falloit qu'il se fît une révolution.

Motif des taxes mises sur l'industrie.

Parce que des artisans et des marchands vivoient dans l'aisance, on demanda : Mais pourquoi ces hommes, qui sont riches, ne fournissent-ils pas une partie des subsides? Comment ont-ils pu en être exempts? Faut-il que les propriétaires paient seuls toutes les charges, et tout citoyen ne doit-il pas contribuer aux dépenses publiques? Ce raisonnement parut un trait de lumière.

- On mit donc des impôts sur l'industrie, et il ne fut plus permis de travailler en aucun genre, qu'autant qu'on auroit payé une certaine somme à l'état. *Il ne fut plus permis de travailler!* Voilà une loi bien étrange. Cependant, quand on veut que celui qui n'a rien paie pour avoir la permission de gagner sa subsistance, il faut bien défendre le travail à ceux qui ne paient

pas ; et, par conséquent, leur ôter t moyen de subsister.

Dans tous les métiers, on ne fait pas mêmes profits, non plus que dans tou les espèces de commerce. Il parut donc ju de faire différentes classes, soit d'artisa soit de marchands, afin de les impo chacune à proportion des profits qu'el pouvoient faire.

Cette opération n'étoit pas facile. Co ment estimer ce qu'un homme peut gag par son industrie ? Il arrivera nécessai ment que, dans le même métier et dan même commerce, celui qui gagnera mo paiera autant que celui qui gagnera pl C'est un inconvénient qu'on ne voyoit p ou qu'on ne vouloit pas voir.

Maîtrises et communautés établies à cet effet.

On donna le nom de *corps de mé* aux différentes classes d'artisans ; et, pa qu'on ne pouvoit y être admis qu'aut qu'on étoit passé maître, on leur do encore le nom de *maîtrises*. Quant différentes classes de marchands, on nomma *communautés*.

Autant on distingua de métiers dans arts mécaniques, autant on fit de maîtri

t autant on distingua de branches dans
e commerce, autant on fit de commu-
nautés.

Quand on eut fait ces distinctions, on
gla l'impôt que chaque maîtrise ou com-
unauté devoit payer; et en conséquence
ux qui se trouvèrent dans ces corps eurent
n seulement le droit de travailler, ils
rent encore celui d'interdire tout travail
eux qui n'y étoient pas admis; c'est-à-dire,
les réduire à mendier leur pain.

Travailler, sans être d'un de ces corps,
toit une fraude; et, parce qu'on n'avoit
s voulu rester sans rien faire, ou plutôt,
rce qu'on avoit été forcé à travailler pour
bsister soi-même et faire subsister sa fa-
ille, on étoit saisi et condamné à une
mende qu'on ne pouvoit pas payer, ou
'on ne payoit que pour tomber dans la
isère.

Comme les principales branches du com- Procès entre ces corps.
rce se réunissent au tronc d'où elles nais-
t, qu'à ces principales branches il s'en
unit d'autres encore, et ainsi de suite, on
çoit qu'il sera d'autant plus difficile de
nêler toutes ces branches, qu'on divisera

et soudivisera davantage les communau de marchands. Cependant elles se div ront et soudiviseront, parce que le sou verain, voyant qu'à chaque nouvelle c munauté il est payé d'un nouvel impôt croira plus riche lorsqu'il les aura n tipliées.

Alors les communautés se confond comme des branches, au tronc où elle réunissent. Elles ne peuvent plus disting leurs privilèges : elles se reprochent d' piéter les unes sur les autres, et les pr naissent. Il en sera de même des maitri

Dépenses auxquelles ils sont forcés.

Tous ces corps seront forcés à de gra dépenses, soit pour payer les impôts, pour suivre leurs procès, soit pour fai recherche de ceux qui travailleront avoir été incorporés dans une maitris dans une communauté.

Forcés à des dépenses, chacun d levera sur ses membres des fonds c muns; et ces fonds seront dissipés en as blées, en repas, en édifices, et souve malversations.

Ces dépenses seront reprises sur les chandises qu'ils débitent. Ils feront h

x consommateurs, parce qu'ayant seul droit de travailler, ils fixent à volonté prix de leur travail. En quelque nombre e soient les artisans et les marchands, faut que tout renchérisse, parce qu'il t que les maîtrises et les communautés trouvent toujours de quoi renouveler les ds communs qu'elles dissipent.

Il y a d'ailleurs, dans ces maîtrises et mmunautés, l'esprit du corps, une sorte point d'honneur, qui force à vendre même prix que les autres. On passeroit r un traître si on vendoit à plus bas x, et on s'exposeroit à quelque mauvaise aire pour peu qu'on y donnât le moindre texte.

Accoutumés à faire la loi, ces corps ven- Abus des apprentissages.
nt cher l'avantage de participer à leurs ivilèges. Ce n'est pas assez de payer l'apntissage. Tant qu'il dure, on ne travaille que pour le compte du maître; et il t employer plusieurs années pour apndre un métier qu'on pourroit quelfois savoir au bout de quelques mois. lui qui a le plus de disposition est conmné à un apprentissage aussi long que

celui qui en a le moins. Il arrive de-là tous ceux qui n'ont rien sont exclus mais de tout corps de métier. A-t-o reçu ? Si on ne réussit pas, il n'est temps de faire un autre apprentissag n'auroit plus de quoi payer, et on est damné à mendier.

Mal que font au commerce les maîtrises et les communautés.

Lorsque, dans nos cités, les profe étoient libres, les artisans se trouvoie quelque sorte répandus par-tout. Les l reurs, dans les momens qu'ils ne donn pas à la culture, pouvoient travailler à que art mécanique. Ils pouvoient donn l'occupation à des enfans qui n'étoien encore assez forts pour les travaux campagne, et ils employoient à la cu les profits qu'ils avoient faits. Cette ress leur fut enlevée lorsqu'on eut mis tou métiers en corps de maîtrise.

Les maîtrises et les communautés enl donc l'aisance aux habitans de la camp elles réduisent à la mendicité les cit industrieux qui n'ont pas de quoi p un apprentissage : elles forcent à payer un maître pour apprendre de lui ce q pourroit souvent apprendre beaucoup m

t seul : enfin elles portent coup au com-
rce, parce qu'en faisant tout renchérir
s diminuent la consommation, et con-
iemment la production, la cultivation
a population. Peut-on réfléchir sur ces
s, et ne pas reconnoître combien ils sont
raires au bien public?

CHAPITRE VII.

Atteintes portées au commerce : c pagnies privilégiées et exclusi

Les privilèges des maîtrises et des communautés sont des droits iniques.

LES privilèges, accordés aux mai et aux communautés, sont des droit ques qui ne paroissent dans l'ordre parce que nous les trouvons établis. vrai que la concurrence d'un grand no d'artisans et de marchands met des b au bénéfice que les maîtrises et les co nautés pourroient tirer du monopole. il n'en est pas moins vrai, d'après c nous venons de démontrer, que ces ôtent l'aisance à plusieurs citoyens, duisent d'autres à la mendicité, fon renchérir, et portent dommage à l'ag ture comme au commerce.

On imagine d'accorder de pareils privilèges à des compagnies peu nombreuses.

Cependant, lorsqu'on se fut accou à regarder, dans un corps nombreu monopole comme une chose dans l'o il fut naturel de le regarder encore co

ns l'ordre, lorsqu'il se trouveroit dans
s corps moins nombreux. Un abus, qui
passé en usage, devient règle; et, parce
on a d'abord mal jugé, on continue de
er mal.

l étoit facile de prévoir que les béné-
s, en vertu d'un privilège, grands pour
que membre dans un corps nombreux,
ient plus grands à proportion qu'on
inueroit le nombre des membres. Il ne
issoit donc plus que d'établir ce nou-
u monopole, et on y trouva peu d'obs-
les.

Le sel, fort commun dans nos quatre narchies, étoit, par la liberté du commerce, à un prix proportionné aux facultés s citoyens les moins riches; et il s'en soit une grande consommation, parce 'il est nécessaire aux hommes, aux bes-ux, et même aux terres, pour lesquelles est un excellent engrais.

Une compagnie fait le monopole du sel.

Il devoit donc y avoir un grand bénéfice aire le monopole du sel. On en forma le jet, et on créa à cet effet une compagnie vilégiée et exclusive. Elle donnoit au verain une somme considérable, et elle

accordoit, aux grands qui la protégeoie une part dans son bénéfice. Ceux qui co posoient cette compagnie se nommoi *traitans*, parce qu'ils avoient traité a le roi. Ils faisoient seuls, en son nom commerce du sel dans toute l'étendue royaume. Le premier monarque qui tro cette source de richesses ouvrit les y aux autres, et fut imité.

Aussitôt le prix du sel hausse d'un à huit.

Le prix du sel haussa tout-à-coup à six, sept ou huit; et cependant les t tans, qui avoient seuls le droit de l'ach en première main, le payoient si mal, q cessa d'exploiter plusieurs salines.

On est réduit à contraindre les citoyens à en acheter.

Tel fut l'abus de ce monopole, qu consommation du sel diminua au p que, pour faire valoir cette branch commerce, il fallut contraindre les toyens à en prendre, chacun par tête, certaine quantité. Le sel fut donc un grais enlevé aux terres : on cessa donner aux bestiaux; et beaucoup d jets ne continuèrent à en consommer parce qu'on les contraignoit à ne p passer d'une chose nécessaire.

Combien ce

La compagnie des traitans coûtoit

ensément à l'état. Combien d'employés pandus dans toutes les provinces pour débit du sel ! Combien de gens armés ur empêcher la contrebande ! Combien recherches pour s'assurer si tous les ets avoient acheté la quantité imposée ! mbien de vexations ! Combien de frais contraintes, saisies, amendes, confiscans ! En un mot, combien de familles luites à la mendicité !

monopole coûtoit à l'état.

Voilà le désordre que produisoit cette mpagnie privilégiée et exclusive. Cependant elle ne rendoit pas au roi la moitié de qu'elle enlevoit aux citoyens. La plus ande partie de l'autre moitié se consomoit en frais. Le reste se partageoit entre les itans : et, s'ils n'avoient pas assez de béfice, comme en effet ils ne s'en trouvoient mais assez, on leur accordoit ordonnance r ordonnance pour donner tous les jours us d'étendue à leurs privilèges, c'est-à-ire, pour les autoriser à vexer le peuple plus en plus.

Combien il rendoit peu au roi.

Le bénéfice de ce monopole, lorsqu'une is il fut connu, répandit un esprit d'alité et de rapine. On eût dit qu'il falloit

Autres compagnies de monopoleurs qui font tout renchérir.

Naissance du luxe.

que chaque branche de commerce se
exclusivement par des compagnies. Il s
formoit tous les jours : des protecteurs
licitoient pour elles, souvent avec suc
Ils vendoient leur crédit, et ils ne s'en
choient pas. Chacun croyoit pouvoi
permettre ce qu'il voyoit faire. C'étoi
monopole des grands.

Ces compagnies avoient toujours
prétexte le bien de l'état ; et elles ne n
quoient pas de faire voir, dans les privil
qu'on leur accorderoit, de grands a
tages pour le commerce même. Elles r
sirent sur-tout lorsqu'elles proposèrent
tablir de nouvelles manufactures.

Il est certain que de nouvelles manu
tures méritent d'être privilégiées, c'e
dire, multipliées ; et plus elles peuvent
utiles, plus il faut récompenser ceux à
on les doit. Mais on accorda des privil
exclusifs, et aussitôt le luxe sortit de
manufactures. Les ouvrages qui s'y
doient devinrent chers et rares, au
qu'ils auroient été à bas prix et comm
Je reviens aux conséquences que j'ai
répétées : *Diminution dans la consom*

n, dans la production, dans la culti-
tion, dans la population ; et j'ajoute,
issance du luxe, accroissement de
isère.

CHAPITRE VIII.

Atteintes portées au commerce : impôts sur les consommations.

Impôts sur les consommations.

LE vrai moyen de faire contribuer tout le monde, c'étoit de mettre des impôts sur les consommations, et nos quatre monarques en mirent sur toutes. Ils se persuadoient que cette imposition seroit d'un grand produit pour eux, et en même temps d'un poids médiocre pour leurs sujets. Car, en fait d'administration, on concilie souvent les contradictoires.

Mais ils se trompoient, et sur le produit qui n'est pas aussi grand qu'il le paroit, et sur le poids qui est plus grand qu'on ne pense.

Le produit n'est pas aussi grand qu'il le paroit.

Premièrement, le produit n'est pas aussi grand qu'il le paroît.

Il est vrai que, tout le monde étant forcé de consommer, tout le monde est forcé de payer; et, si on s'arrête à cette seule con-

ation, on voit croître le produit en
n des consommateurs.
ais il faut d'abord défalquer les frais
erception; frais qui croissent eux-mê-
en raison du nombre des compagnies
uelles on afferme ou on donne en régie
un de ces impôts, et en raison du nom-
les commis qu'elles ont à leurs gages.
ailleurs ces compagnies savent seules
ue chaque imposition peut produire,
es mettent tout leur art à le cacher au
ernement, qui lui-même ferme sou-
les yeux sur les abus qu'il voit. La
eption, si elle étoit simple, éclaireroit
ublic, et seroit moins dispendieuse:
elles la compliquent à dessein, parce
ce n'est pas sur elles que les frais en
nbent; et il leur est d'autant plus fa-
le la compliquer, que la multiplicité
mpôts finit par faire, de cette partie
dministration, une science à laquelle
onne ne peut rien comprendre. (1)
oilà donc une grande partie du pro-

(1) On sait combien Sully, qui avoit fait pour voir, a eu de peine à débrouiller ce chaos.

duit qui se dissipe nécessairement; et qu'on peut supposer de plus avantag pour le monarque, c'est qu'il lui en revie environ la moitié. (1)

Mais il se trompe encore s'il croit son revenu est augmenté de cette moit

Les impôts, multipliés comme les sommations, ont tout renchéri pour comme pour ses sujets; et ce renchéri ment porte sur toutes ses dépenses, qu'il a fait hausser le prix de la m d'œuvre en tout genre d'ouvrages. Qu on supposeroit son revenu augmenté d tiers, il n'en sera pas plus riche si ce q payoit une once d'argent il le paie dé mais une once et demie.

Il croit ne mettre l'impôt que sur sujets, et il le met sur lui-même. Il en sa part, et cette part est d'autant grande, qu'il est obligé à de plus gran dépenses. Cet impôt n'est, pour l'ind

(1) Il y a des écrivains qui prétendent que, qu'il entre un million dans les coffres du ro faut que les sujets en paient trois. Je ne suis p en état de [illegible]re des calculs précis sur cette tière.

ie qui consomme, qu'une avance à la-uelle on la contraint. A son tour, elle it la loi, et elle force le souverain à la mbourser.

Les matières premières, qu'on travaille ans les manufactures, passent par bien es artisans et par bien des marchands vant d'arriver aux consommateurs; et à haque artisan, à chaque marchand, elles rennent un accroissement de prix, parce u'il faut remplacer successivement les axes qui ont été payées. Ainsi on croit e payer que le dernier impôt mis sur la marchandise qu'on achète; et, cependant, on en rembourse encore beaucoup d'autres.

Je ne chercherai point par des calculs le résultat de ces accroissemens : un Anglais l'a fait (1). Il me suffit de faire comprendre combien les taxes, mises sur les consommations, augmentent nécessairement le prix de toutes choses; et que par

(1) Voyez *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce*, page 394, où l'ouvrage anglais est cité.

conséquent les revenus du roi ne croiss pas en raison du produit qu'elles ver dans ses coffres. Voyons si elles sont c reuses pour les peuples.

Combien ces impôts, onéreux pour le peuple, ruinent l'agriculture.

Le gouvernement ne le soupçonnoit Il supposoit que chacun peut à son mettre à sa consommation telles bo qu'il juge à propos; et il en concluoit q ne paieroit jamais que ce qu'on voud bien payer. Cette imposition, selon lu faisoit violence à personne. Pouvoit-o imaginer une moins pesante? Elle lai une entière liberté.

Le gouvernement, qui raisonnoit ai ne considéroit sans doute pour sujets les gens riches qui, à la cour ou dan capitale, consommoient avec profusio je conviens avec lui que ces gens-là éto maîtres de diminuer sur leurs consom tions, et qu'il auroit été à desirer q eussent usé de la liberté qu'on leur l soit. Je conviens encore que tous ceux vivoient dans l'aisance pouvoient a user de cette liberté qui ne l'est qu nom, puisque dans le vrai on est contr à se priver de ce qui est devenu nécessa

trie qui consomme, qu'une avance à laquelle on la contraint. A son tour, elle fait la loi, et elle force le souverain à la rembourser.

Les matières premières, qu'on travaille dans les manufactures, passent par bien des artisans et par bien des marchands avant d'arriver aux consommateurs; et à chaque artisan, à chaque marchand, elles prennent un accroissement de prix, parce qu'il faut remplacer successivement les taxes qui ont été payées. Ainsi on croit ne payer que le dernier impôt mis sur la marchandise qu'on achète; et, cependant, on en rembourse encore beaucoup d'autres.

Je ne chercherai point par des calculs le résultat de ces accroissemens : un Anglais l'a fait (1). Il me suffit de faire comprendre combien les taxes, mises sur les consommations, augmentent nécessairement le prix de toutes choses; et que par

(1) Voyez *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce*, page 394, où l'ouvrage anglais est cité.

quantité de marchandises. L'agriculture, par conséquent, et le commerce en souffriront. Mais continuons.

Je suppose à la cour et dans la capitale de pareils retranchemens : j'en suppose encore de pareils dans les autres villes ; et, de proche en proche, j'arrive jusqu'au laboureur, qui, n'ayant pas un superflu sur lequel il en puisse faire, en fait sur le nombre de ses bestiaux, de ses chevaux, de ses charrues. Le dernier terme de ces retranchemens est donc évidemment au détriment de l'agriculture.

Veut-on les observer sous un autre point de vue ? Je dirai : les gens aisés feront moins d'habits. Par conséquent il se vendra moins de drap chez les marchands, il s'en fera moins chez les fabricans, et dans les campagnes on élevera moins de moutons. Ainsi, quand nous suivrons ces retranchemens dans tous les genres de consommation, nous trouverons pour résultat la ruine de plusieurs manufactures dans les villes, et la ruine de l'agriculture dans les campagnes. Alors une multitude de citoyens, qui auparavant trouvoient du travail, en deman-

ıt souvent inutilement. Ceux qui n'en
veront pas mendieront ou voleront ;
ux qui en trouveront, forcés à se don-
ù rabais, subsisteront misérablement.
ıns cet état des choses, le souverain,
ıe comprend pas pourquoi ses reve-
liminuent, double les impôts, et ses
ıus diminuent encore. C'est ainsi que,
les retranchemens auxquels il ne se
point de forcer coup sur coup ses su-
il achève enfin de ruiner les arts et
:ulture.

ne m'arrête pas à faire voir les gê- Combien la per-
ception de ces
impôts nuit au
commerce.
ue mettent au commerce les visites
ı fait aux portes des villes ; les forma-
qui sont nécessaires pour estimer les
handises ; les discussions et les pro-
ıxquels ces formalités donnent fré-
ıment lieu ; les vexations des com-
ui souvent ne cherchent que des pré-
s pour faire des frais ; les dommages
eçoivent les marchands, lorsque, for-
le laisser leurs marchandises à la
ıe, ils perdent le moment favorable
ente. Je pourrois remarquer encore
s droits qu'on met sur l'entrée et sur

la sortie sont nécessairement arbitraire
inégalement répartis. Une pièce de v
par exemple, qui ne vaut que dix o
d'argent, paiera autant qu'une pièce qu
vaut cinquante; et, pour l'une comme
l'autre, cette taxe sera la même dans
année de disette et dans une année d'a
dance, c'est-à-dire, lorsqu'elles auront
cune changé de prix. Mais, sans ré
des lieux communs déjà répétés tan
fois et toujours inutilement, c'est
d'avoir démontré que les impôts su
consommations sont les plus funeste
tous.

CHAPITRE IX.

eintes portées au commerce : variation dans les monnoies.

Comment on fixe le titre des monnoies.

ous avons vu que les pièces de mon- s sont des portions de métal, auxquel- l'autorité publique a mis une empreinte ır faire connoître la quantité d'or et rgent qu'elles contiennent.

Si, dans les pièces de monnoie, on n'em- yoit que de l'or ou de l'argent pur, suffiroit de les peser pour en connoî- la valeur. Mais, parce qu'on allie ces taux avec une certaine quantité de cui- e, soit pour les travailler plus facilement, it pour payer les frais de la fabrique, s'agit encore de savoir en quel rapport t la quantité de l'or ou de l'argent avec quantité de cuivre.

On considère une pièce d'or comme un ut composé de vingt-quatre parties, qu'on mme *carats*. Si ces vingt-quatre parties ient autant de parties d'or, on diroit

que le titre de la pièce est à vingt-q carats. Mais, parce qu'il y a toujou l'alliage, le titre est aussi toujour dessous de vingt-quatre. S'il y a une tie de cuivre, le titre est à vingt-t s'il y en a deux, il est à vingt-deux y en a trois, il est à vingt-un, etc.

De même on considère une pièce gent comme un tout composé de deniers; et on dit que le titre de l'a est à onze deniers, si la pièce con une partie d'alliage; qu'il est à di elle en contient deux, etc. On conçoi ces divisions à vingt-quatre carats douze deniers sont arbitraires, et que autre auroit été également propre à fi titre des monnoies.

Le droit de battre monnoie appartient au souverain.

Le souverain, c'est-à-dire, le roi une monarchie, et dans une républiq nation ou le corps qui la représente, l verain, dis-je, seul digne de la confi publique, peut seul aussi constater tre et le poids des pièces d'or et d'a qui ont cours. Le droit de battre noie n'appartient donc qu'à lui.

Bénéfice qui lui est dû.

On lui doit non seulement les frais

rication : on lui doit encore un droit ou n bénéfice pour son empreinte, qui a une leur, puisqu'elle est utile. Mais de qui igera-t-il ce qui lui est dû ? L'argent, i est aujourd'hui à moi, sera demain vous : s'il n'est pas juste qu'on vous fasse yer, puisque vous ne l'avez pas encore, n'est pas juste qu'on me fasse payer non us, puisqu'il va m'échapper. En effet, ce est ni pour vous, ni pour moi, qu'on bat onnoie, c'est pour le corps des citoyens : est donc à ce corps à payer ; par consé- ent c'est aux propriétaires, si les anciens pôts ne suffisent pas à cette dépense.

Quoi qu'il en soit, il est de l'intérêt du uverain de borner à cet égard son droit, rce qu'un trop grand bénéfice de sa part viteroit à contrefaire ses monnoies. Il vend seul. Ce monopole, fondé sur tilité publique, deviendroit inique s'il abusoit. Il auroit à se reprocher les imes qu'il auroit fait commettre, et la essité où il seroit de punir.

Ce bénéfice doit être borné.

On juge bien que nos quatre monar- es auront abusé de ce droit, et multi- é les faux-monnoyeurs. Ils ont fait plus.

Demande des souverains : ils donnent pour une certaine quan-

tité d'argent une quantité moindre.

Dans l'origine, une livre en monn pesoit douze onces d'argent; et, avec douze onces, on fabriquoit vingt piè qu'on nommoit sous, et qui en étoi chacune la vingtième partie. Ainsi vi sous faisoient une livre pesant.

Or nos quatre monarques altérèrent monnoie par degrés. Ils vendirent, com vingtième partie de douze onces d'arg des sous qui n'en étoient que la vingt- quième, la trentième, la cinquantiè et ils finirent par en fabriquer qui n'étu pas la centième partie d'une once. Ce dant le public, qui avoit d'abord jugé vingt sous font une livre, continuoit habitude de juger que vingt sous font livre, sans trop se rendre compte de ce entendoit par sous et par livres. On eû que son langage lui cachoit les fraudes q lui faisoit, et conspiroit avec le souv pour le tromper. C'est un exemple des frappans de l'abus des mots.

Autre fraude : ils donnent à une même quantité d'argent une valeur plus haute ou plus basse.

Quand il fut reconnu qu'on n'atta plus d'idées précises aux dénomina *livre et sou*, les monarques s'app rent que, sans altérer les monnoies

roient un moyen plus simple d'en haus-
r ou d'en baisser la valeur. Ce fut de
sclarer que ce qui valoit, par exemple,
x livres, en vaudroit huit désormais, ou
en vaudroit plus que cinq. Ainsi les piè-
s de monnoie, qui étoient dans le com-
erce, valoient, avec la même quantité
'argent, plus ou moins suivant qu'ils le
geoient à propos.

Cette opération est si absurde, que, si
'étoit une supposition de ma part, on di-
it qu'elle n'est pas vraisemblable. Com-
ent voulez-vous, m'objecteroit-on, qu'il
ienne dans l'esprit du souverain de per-
uader au public que six est huit ou n'est
e cinq? Quel avantage retireroit-il de
tte fraude grossière? Ne retomberoit-elle
as sur lui-même? et ne le paiera-t-on pas
ec la même monnoie avec laquelle il
ie? Les monarques ont regardé ces
ludes comme le grand art des finances.
n vérité les suppositions, les moins vrai-
nblables que j'ai faites, sont plus vrai-
nblables que bien des faits.

Je ne m'arêterai pas sur tous les incon- Combien ces fraudes nuisent au commerce.
niens qui naissent des variations dans

les monnoies. Il me suffit de faire
combien elles nuisent au commerce.

La confiance est absolument néces
dans le commerce; et, pour l'établi
faut, dans les échanges de valeur
valeur, une mesure commune qui
exacte et reconnue pour telle. L'o
l'argent avoient cet avantage, lor
l'empreinte de l'autorité souveraine
attestoit le titre au vrai, et ne trom
jamais.

Mais, quand une fois le monarque
altéré les monnoies, on ne pouvoit plu
recevoir avec confiance, parce qu'on
savoit plus ce qu'elles valoient. Il fa
ou être trompé, ou tromper soi-mê
Ainsi la fraude du souverain mettoit,
le commerce, la fraude au lieu de la
fiance; et on ne pouvoit plus ni achete
vendre, à moins qu'on n'y fût forcé
la nécessité.

Quand il plut au monarque de hau
et de baisser alternativement la valeu
monnoies, sans en avoir changé le tit
le poids, l'abus fut plus grand encore
ne savoit pas comment se servir d

mesure qui, variant continuellement, n'étoit plus une mesure.

Il est vrai qu'on auroit pu n'avoir aucun égard à la valeur fictice, qui n'étoit que dans le nom donné à la pièce de monnoie : on auroit pu évaluer la quantité d'argent qu'elle contenoit, et s'en servir d'après cette évaluation. C'est ce que le prince ne permettoit pas. Il vouloit qu'un écu, qui contenoit une once d'argent, fût pris pour cent sous, six francs ou huit livres, à son choix; et il le vouloit, parce que autrement il n'eût pas retiré de sa fraude le profit qu'il trouvoit à se faire payer quand la monnoie étoit basse, et à payer lui-même quand la monnoie étoit haute. Mais il faut observer les procédés du gouvernement, pour mieux juger du désordre que ces variations devoient produire.

Procédé du gouvernement, lorsqu'il haussoit et baissoit alternativement la valeur des monnoies.

Ordinairement il ne faisoit pas tout-à-coup descendre les monnoies au terme le plus bas, auquel il avoit dessein de s'arrêter. Il les y amenoit par degrés. Il donnoit une ordonnance par laquelle il déclaroit que, pendant vingt mois, les écus,

par exemple, qui valoient cent sous, p
droient chaque mois un pour cent; et p
là il les réduisoit par degrés à ne va
plus que quatre livres.

On pouvoit conjecturer que les monn
hausseroient après avoir baissé; parce
c'étoit, dans cette opération, la manièr
procéder du gouvernement qui croyoit t
ver un bénéfice dans ces hausses et
baisses alternatives. On ne savoit donc
sur quoi compter. Les personnes prud
tes, qui ne vouloient pas jouer leur arg
au hasard de le perdre, le resserroi
Elles attendoient le moment d'en fa
usage avec moins de risques, et le co
merce en souffroit.

D'autres, moins sages, voyant que, d
le commencement des diminutions,
faisoit vingt livres avec quatre écus.
qu'à la fin il en faudroit cinq pour fa
une somme pareille, se hâtèrent de m
tre leur argent sur la place. Par la m
raison, ceux qui devoient se hâtèrent
payer leurs dettes.

On trouvoit donc beaucoup de faci
à emprunter. Cette facilité trompa des

ands imprudens, qui crurent devoir sai-
r cette occasion pour former quelques
uvelles entreprises. Ils prirent l'argent
n'on leur offroit, et ils achetèrent; mais
ièrement, soit parce que la concurrence
e leurs demandes haussoit les prix, soit
arce qu'ils payoient avec une monnoie
ui, d'un jour à l'autre, devoit baisser de
aleur.

Cependant, après plusieurs diminutions,
e roi commença lui-même à resserrer l'ar-
ent dans ses coffres. On cessa de payer
son trésor. La méfiance fut donc géné-
ale, et on ne vit plus d'argent dans la
irculation. Les marchands, qui en avoient
mprunté, n'en avoient pas pour les dé-
enses nécessaires et journalières. Alors,
rcés de vider leurs magasins, et de ven-
e à cinquante ou soixante pour cent de
rte, ils voyoient combien ils s'étoient
ompés dans leurs spéculations. Le plus
and nombre fit banqueroute.

Au fort de cette crise, le gouvernement
ausse tout-à-coup l'écu de quatre francs
cent sous, et il croit avoir gagné vingt-
nq pour cent. Mais ce gain est fictice,

et le dommage, porté au peuple, est

Quand je dis qu'il haussa l'écu, j parle pas assez exactement. Il prosc celui dont il avoit baissé la valeur. I donna de le porter à sa monnoie où i fut reçu que sur le pied de quatre fra et il fabriqua un nouvel écu au mêm tre, qu'il fit valoir cent sous.

Parce qu'il portoit les droits de sa n noie à vingt pour cent, il crut encore t ver vingt pour cent de gain dans c opération. Mais les faux-monnoyeurs a tèrent les vieux écus quatre livres d quatre livres dix ; et ils en fabriqué de nouveaux qu'ils vendoient, comm roi, cent sous. Le gouvernement s'é donc lourdement trompé.

Ce qu'on a droit d'exiger du souverain qui bat monnoie.

Au reste, quel que soit le titre et le p de la monnoie, peu importe. Il suffit l'empreinte assure de la quantité d'ar que chaque pièce contient; et que le pri en abusant des mots, n'entreprenne de mettre une valeur fictice, et par-là jours variable, à la place d'une va réelle qui est seule permanente.

CHAPITRE X.

tteintes portées au commerce : exploitation des mines.

Comment les richesses des mines font tout renchérir.

)ANS une de nos monarchies, on découvrit des mines qui, fort abondantes en or t en argent, enrichirent tout-à-coup les ropriétaires, les entrepreneurs, les fonurs, les affineurs, et tous ceux qui travilloient ces métaux.

Quand on ne s'enrichit que lentement et force de travail, on peut être économe ; tis on dissipe quand l'argent se reproduit :ilement, et paroît devoir se reproduire ujours en plus grande quantité. Or les mi-s, abondantes en elles-mêmes, étoient plus ondantes encore dans l'opinion publique. Ceux qu'elles enrichissoient se hâtèrent nc d'augmenter leurs dépenses ; et, par nséquent, ils firent part de leurs richesses x artisans auxquels ils donnoient de uvrage, aux marchands chez qui ils

achetoient, et aux fermiers dont ils a
sommoient les productions.

Les artisans, les marchands et les f
miers, devenus plus riches, dépensèrent au
plus qu'ils ne faisoient auparavant; et
mesure que les consommations croisso
parmi les citoyens de tout état, les p
haussoient dans tous les marchés.

Ce renchérissement mettoit mal à l'a
ceux qui avoient des terres, dont ils ne
voient pas encore renouveler les bau
mais ce n'étoit que pour un temps. Plus
neste aux gens à rentes ou à gages, il l
ôtoit pour toujours une partie de leur s
sistance, et il en forçoit plusieurs à so
du royaume. La population diminu
donc.

Les consommations augmentèrent
core, lorsque les baux de toutes les te
eurent été renouvelés. Alors le royau
parut florissant. Tout le monde étoit ri
Le propriétaire d'une terre voyoit
revenu doublé. Les marchands vida
promptement leurs magasins : les arti
pouvoient à peine suffire aux ouvrages q
leur demandoit : les fermiers élevoient

e bestiaux, défrichoient plus de terres, et
s cultivoient avec plus d'industrie.

Dans cet instant de prospérité, on disoit : Ce renchérissement paroit d'abord avantageux.
es mines font la puissance d'un état. C'est
ne source abondante, qui fait, pour ainsi
ire, déborder les autres sources de riches-
es. Voyez comme elles font fleurir les arts,
e commerce, l'agriculture. Cette vérité
'étoit que momentanée, et il falloit se hâ-
er de la dire.

En effet, quand une plus grande quan- Bientôt il ruine les arts, le commerce et l'agriculture.
ité d'argent eut encore haussé les prix,
n acheta chez l'étranger, où tout coûtoit
oins, ce qu'on achetoit auparavant dans
e royaume. Les artisans cessèrent peu-à-
eu de travailler, les marchands cessèrent
eu-à-peu de vendre, et les fermiers cessè-
nt peu-à-peu de cultiver des productions
u'on ne leur demandoit plus. Les manu-
ctures, l'agriculture, le commerce, tout
mba; et, parmi ceux qui vivoient aupa-
vant de leur travail, les uns sortirent du
yaume, les autres y restèrent pour men-
ier.

Le produit des mines étoit donc, en der-
ière analyse, dépopulation et misère. L'ar-

gent qu'on en retiroit franchissoit les p
vinces, et passoit chez l'étranger sans lai
de traces.

Cependant on ne se lassoit point d'
ploiter les mines, et l'argent n'en étoit
plus commun. On en manquoit d'aut
plus, que tout renchérissoit dans les r
narchies voisines, où les marchandises d
blèrent et triplèrent de prix, parce q
l'argent y avoit doublé et triplé.

Le renchérissement ne permet plus d'exploiter les mines.

Enfin, le renchérissement vint au poi
qu'on fut obligé d'abandonner les mi
Les frais, pour en tirer l'or et l'arge
devinrent si grands, qu'il n'y avoit plus
bénéfice à les exploiter. On en cherch
plus abondantes : on n'en trouva pas.

Avantage de l'exploitation des terres sur l'exploitation des mines.

Il arrive donc un temps où l'exploitat
des mines ne peut plus se faire avec bé
fice. Il n'en est pas de même de la cult
des productions, qui se consomment pou
reproduire. Par l'abondance avec laqu
elles se renouvellent, elles se multiplien
chaque fois, et en raison de la quantité
cessaire à notre consommation, et en rai
des avances faites et à faire ; en sorte qu
quels que soient les frais, le produit ass

ujours un bénéfice. C'est une source qui tarit point. Plus on puise, plus elle croît. el est l'avantage de l'exploitation des ter- s sur l'exploitation des mines.

Que seroit-il arrivé si l'or et l'argent ussent devenus aussi communs que le fer? es métaux auroient cessé d'être la mesure mmune des valeurs, et il n'eût plus été ssible aux propriétaires de recevoir leurs venus dans les villes qu'ils habitoient. orcés à se retirer dans leurs terres, et ne uvant pas les cultiver toutes par eux- êmes, ils en auroient abandonné la plus ande partie à des colons qu'elles auroient it subsister. Plus de villes, par conséquent us de grandes fortunes. Mais aussi plus mendicité; et, à la place de nos monar- ies où la misère et la dépopulation crois- nt continuellement, nous verrions une ultitude de cités agricoles qui se peuple- ient tous les jours de plus en plus. Que us serions heureux si nous trouvions des nes assez riches pour rendre inutiles tout tre or et tout notre argent!

Ce qui arrive- roit si l'or et l'argent étoient aussi communs que le fer.

CHAPITRE XI.

Atteintes portées au commerce : e prunts de toutes espèces de la p du gouvernement.

Création d'offices à charge au peuple.

Au temps de nos cités, la justice s'ad nistroit de la manière la plus simple, c à-dire, avec peu de lois et peu de ma trats. Sous la monarchie, les lois se m plièrent avec les tribunaux, les magist et les suppôts de toutes espèces.

De toutes les causes qui concouru à cet abus, il n'en est qu'une qui e dans mon plan : c'est la création d multitude d'offices; création dont les verains se firent une ressource.

Il faut, dans une monarchie, qu charges de magistrature soient vén parce que, si elles ne l'étoient pas, l trigue les vendroit et l'administration la justice seroit un brigandage.

Mais, pour les vendre lui-même, le

rain ne doit pas multiplier au-delà du soin celles qui sont utiles, encore moins ı créer d'inutiles. Si c'est une ressource ur lui, elle n'est que momentanée, et reste chargé à perpétuité d'une dette. ar un office qu'il vend est proprement un nprunt dont il paie l'intérêt sous le nom e gages.

Cependant, lorsque nos quatre monar- es eurent découvert cette ressource, ils abusèrent au point que les magistrats rent souvent obligés de financer pour pêcher que les tribunaux ne fussent sur- argés d'une trop grande quantité de mem- es inutiles. Mais cet expédient, au lieu produire l'effet qu'ils en avoient attendu, pour le souverain un moyen de plus faire de l'argent. Ils financèrent donc, , quelque temps après, on créa de nou- aux offices.

La noblesse étoit exempte d'une grande rtie des taxes. Cette exemption absurde, i ne peut s'expliquer chez des peuples iginairement agricoles, tels que ceux que suppose, s'explique naturellement chez peuples barbares d'origine.

Comme les anciens nobles s'étoi exemptés de contribuer, on voulut le venir pour partager avec eux cette préro tive; et on créa des offices, uniquem pour vendre la noblesse.

Alors le peuple se trouva de plus en p surchargé. Non seulement il porta, en croît de charge, tout le faix que le n rier ennobli ne portoit plus, on mit en sur lui de nouveaux impôts pour paye gages des nouveaux offices.

Emprunts faits aux compagnies privilégiées, plus à charge encore.

On se seroit lassé de voir les quatre narques employer toujours les mê moyens pour faire de l'argent. Aussi avoient-ils plusieurs qu'ils abandonno tour-à-tour, et auxquels ils revenoien loin à loin.

Ils trouvèrent sur-tout de grandes sources dans les compagnies privilég Elles avoient du crédit. Ils emprunt d'elles, quelquefois à dix, quinze, v pour cent, des sommes qu'elles emp toient d'ordinaire à cinq.

Le public ne jugea pas d'abord qu emprunts seroient une nouvelle charge lui. Il ne voyoit pas que c'étoit lui

actoit une dette lorsque le souverain
untoit. Cependant on aliénoit une
: des impôts pour payer les intérêts
compagnies ; et, bientôt après, on
)it de nouveaux impôts pour égaler
:ette à la dépense.

s emprunts étoient pour l'état une
;e perpétuelle ; charge d'autant plus
le, qu'une partie des intérêts passoit,
ıe année, chez l'étranger qui avoit
prêté. Le gouvernement ne renonça
cette ressource : mais il s'en fit une
dans des emprunts à rentes viagères;
)ur tenter la cupidité, il imagina les
ıes. Il s'applaudissoit de contracter des
qui s'éteignoient d'elles-mêmes, et
ir trouvé le secret de prendre l'argent
toyens sans faire violence à personne.
:te ressource mettoit, comme toutes
tres, dans la nécessité de multiplier
ıpôts, afin d'égaler la recette à la dé-
; et il falloit mettre de gros impôts,
que les dettes étoient grandes. Il est
ue les dettes s'éteignoient; mais les
:s subsistoient, et on les accumuloit
qu'on créoit continuellement des

Rentes viagères et tontines qui multiplient les gens inutiles.

rentes viagères ou des tontines. Cette
ration, qui n'avoit point de terme, re
plissoit les villes de gens oisifs et inutil
qui subsistoient néanmoins aux dépens
l'état.

Monnoie de papier ; abus qu'elle produit.

Les compagnies, en empruntant p
prêter au roi, avoient répandu dans le
blic une quantité étonnante de billets p
bles au porteur, et portant intérêt à c
pour cent. Il y en avoit de cinqu
onces d'argent, de cent, de mille, afi
faciliter à tout le monde le moyen
prêter.

Cette monnoie de papier parut m
un grand mouvement dans la circulat
et on se crut plus riche. Avec des te
disoit-on, on a toujours des réparatio
faire : une mauvaise récolte vous e
une partie de vos revenus, et on a so
bien de la peine à être payé de ses fer
D'ailleurs, si le cas arrive d'une dé
extraordinaire, on ne la peut pas pe
sur ses fonds, et on trouve difficilem
emprunter. Mais, avec un porte-fe
on a des rentes bien payées à l'échéan
comme au besoin on vend quelques h

on peut toujours faire face aux accidens.

On conçoit combien cette nouvelle façon de penser portoit coup à l'agriculture. Les terres baissèrent de prix. On ne réparoit pas les pertes faites en bestiaux : on laissoit tomber les fermes en ruines : on vexoit les fermiers pour être payé, et on achetoit des billets. Il falloit avoir une grande surabondance d'argent pour imaginer de faire l'acquisition d'une terre ; et, quand on l'avoit faite, on songeoit aux moyens d'en tirer beaucoup sans y rien mettre.

Le gouvernement fait banqueroute.

Cependant les dettes de l'état croissoient, et les compagnies, que le gouvernement payoit mal, ne pouvoient plus tenir leurs engagemens. Alors le gouvernement se mit en leur place, et déclara qu'il paieroit pour elles ; c'est-à-dire, qu'il réduisit l'intérêt des papiers publics de cinq à quatre pour cent, à trois, à deux, enfin à rien. Alors la ruine d'une multitude de particuliers, auparavant riches, entraîna celle d'une multitude de commerçans. On ne vit plus que banqueroute sur banqueroute ; et on apprit qu'il n'en est pas des papiers, qui n'ont qu'une valeur fictice, comme de l'or

et de l'argent qui ont une valeur réelle.

Établissement d'une banque.

On auroit au moins dû l'apprendre. Mais la richesse en papier étoit si commode, qu'on ne cherchoit qu'à se faire illusion; et, après quelque temps, on les recevoit encore avec confiance. Il sembloit qu'on ne sût que faire de son argent.

Nous avons vu comment un banquier fait valoir, pour son compte, des fonds que plusieurs négocians lui ont confiés. Or supposons que des banquiers, riches en argent et sur-tout en crédit, s'associent et forment ensemble un fonds pour le faire valoir à leur profit commun. Cette association est une compagnie qui donnera, à chacun de ses membres, une reconnoissance par écrit de la somme que chacun d'eux a fournie. Cet écrit ou billet se nommera *action*, parce qu'il donne, sur le fonds de la banque, un titre qu'on nomme action, en termes de jurisprudence.

Je suppose que le fonds de cette banque monte à cent mille onces d'argent, et que pour en faciliter la circulation, on a divisé ce fonds en mille actions de cent onces chacune.

es actions rapporteront cinq, six pour
, tantôt plus, tantôt moins, suivant
énéfice que fera la banque. Plus elles
orteront, plus elles s'accréditeront; et
en aura bientôt plusieurs milliers dans
ıblic.

'out propriétaire d'action a une créance
la banque, et il y trouve plusieurs
ntages. Le premier est une sûreté pour
argent qu'il craindroit de garder chez
Le second est l'intérêt qu'il en reti-
ı, intérêt qui peut croître d'un jour à
tre. Le troisième est de pouvoir placer
petites parties, et pour le temps qu'il
t, tout l'argent dont, pour le moment,
e feroit aucun usage. Le quatrième est
ommodité de pouvoir payer de grosses
ımes par le simple transport de ses
ınces. Le dernier enfin est de cacher
bien dans un porte-feuille, et de n'en
ser paroître que ce qu'il veut qu'on en
. Ces avantages, que chacun évaluoit
ant son caprice, pouvoient faire monter
actions de cent onces, qu'elles valoient
s le principe, à cent dix, cent vingt,
t trente, etc.

La banque, qui a voulu répondre à l'empressement du public, a vendu des actions, je suppose, pour un million d'onces d'argent. Or elle n'a pas besoin d'avoir ce million en caisse, parce que, tant qu'elle se sera accréditée, elle est bien assurée que les actionnaires ne viendront pas tous à-la-fois demander leurs fonds. Il lui suffira d'en garder assez pour payer ceux qui seront dans le cas d'avoir besoin d'argent comptant; et ce sera, par exemple, cent mille onces, plus ou moins, suivant les circonstances.

Comment les actions haussent et baissent.

Ces actions, comme tout autre effet commerçable, gagneront ou perdront suivant l'empressement avec lequel on les recherchera. Si beaucoup de personnes veulent acheter, et que peu en veuillent vendre, elles hausseront de prix : elles baisseront au contraire, si beaucoup veulent vendre, et que peu en veuillent acheter. Quelquefois un bruit, vrai ou faux, qui fera faire une perte à la banque, répandra l'alarme et tout le monde voudra vendre : d'autres fois un bruit, également vrai ou faux, ramenera la confiance

le monde voudra acheter. Dans ces
rnatives, l'agiotage deviendra la profes-
de bien des personnes qui ne seront
ées qu'à répandre tour-à-tour la con-
ce et l'alarme. La banque elle-même,
qu'elle sera sûre de pouvoir rétablir son
lit, le fera tomber par intervalles, afin
faire elle-même l'agiotage de ses ac-
is. Elle les achetera, lorsqu'elle les aura
tomber : elle les revendra lorsqu'elle
aura fait remonter.

Illusion du public.

.e gouvernement pouvoit emprunter de
e banque, et il emprunta à gros in-
ts. Mais il en tira un autre parti. Il
it des papiers qui perdoient beaucoup:
billets des traitans étoient sur-tout pro-
ieusement tombés dans toutes les pla-
de commerce. Il engagea les directeurs
la banque à fabriquer des actions dont
n'avoient pas reçu la valeur; et, avec
actions, il fit acheter des billets des
tans. Aussitôt ces billets haussent de
. On y court : ils haussent davantage.
bruits qu'on sème entretiennent l'i-
se du public; et on se hâte d'autant
s d'en acheter, qu'on croit qu'ils doi-

vent toujours hausser. Lorsque, par ce manège, on les eut fait remonter au-dessus du pair, les directeurs de la banque en revendirent pour retirer les actions extraordinaires qu'ils avoient fabriquées, et ils les retirèrent avec profit. C'est ainsi qu'on faisoit valoir alternativement les papiers de la banque et les papiers des traitans ; tantôt ceux-ci étoient bons, tantôt ceux-là, et le public ne voyoit pas que tous étoient mauvais.

Chûte de la banque.

Il ne manquoit plus au gouvernement que de faire la banque lui-même, et il la fit. Lorsqu'il eut emprunté d'elle au point qu'il ne pouvoit plus payer, il prit la place des banquiers. Alors il fabriqua des actions, et il en fabriqua d'autant plus, qu'il crut que le papier devoit désormais lui tenir lieu d'argent.

Les actions, trop multipliées, baissent de prix d'un jour à l'autre. Bientôt on n'en achète plus, et les actionnaires redemandent leurs fonds. Il fallut donc user d'adresse. On fit un grand étalage d'or et d'argent. Cependant on payoit lentement, sous prétexte qu'on ne pouvoit pas payer

out le monde à-la-fois ; et des gens affidés enoient recevoir publiquement de grosses ommes qu'ils reportoient en secret dans a banque. Mais, si de pareils artifices ouvoient se répéter, ils ne pouvoient pas oujours réussir. La chûte de la banque produisit enfin un bouleversement géné-ral.

CHAPITRE XII.

Atteintes portées au commerce : police sur l'exportation et l'importation des grains.

Ce qu'on entend par *police des grains*.

On entend par *police des grains*, les réglemens que fait le gouvernement lorsqu'il veut lui-même diriger le commerce des grains. Pour juger des effets de cette police, je suppose que, de tout temps, le commerce a joui, dans nos quatre monarchies, d'une liberté pleine et entière; qu'en conséquence, les marchands s'étoient multipliés en raison du besoin, la circulation s'en faisoit sans obstacles, et les grains alloit par-tout à leur vrai prix.

Prohibition d'exporter et d'importer.

Les choses en étoient là, lorsque, dans une de nos monarchies, on demanda lequel pouvoit être plus avantageux de permettre l'exportation et l'importation des grains, ou de les défendre l'une et l'autre; et bientôt on se décida pour la prohibition. Ce n'est pas qu'on eût remarqué des

véniens dans la liberté. Mais si, pour
dinaire, ceux qui gouvernent laissent
:r les choses comme elles alloient avant
:, il arrive aussi quelquefois qu'ils in-
'ent pour le plaisir d'innover. Ils veulent
: leur ministère fasse époque. Alors ils
ıngent, sous prétexte de corriger, et le
:ordre commence.

Nos terres, disoient-ils, produisent, an-
:s communes, autant que nous consom-
ons. Nos blés, par conséquent, tomberont
vil prix si on nous en apporte plus qu'il
nous en faut; et nous en manquerons si
us exportons une partie de ceux qui nous
nt nécessaires. Cet inconvénient n'est pas
core arrivé; mais il est possible; et il est
ge de le prévenir. Tel fut le fondement
s prohibitions.

Il n'est pas vrai que cet inconvénient
it possible. On en sera convaincu si on
·rappelle comment une circulation libre
et nécessairement les blés au niveau par-
ut. On n'en importe pas plus qu'il n'en
ut, parce que ce plus ne se vendroit pas,
ı se vendroit à perte; et on n'exporte pas
:ux qui sont nécessaires, parce qu'il n'y

auroit pas de bénéfice à les vendre ailleu
Ces prohibitions portoient donc sur de fa
ses suppositions : voyons quelles en fur
les suites.

Effets de cette prohibition.

Dans une première année de surab
dance, le prix des blés baissa : dans l
seconde, il baissa plus encore : il dev
vil dans une troisième. Le peuple appl
dissoit au gouvernement qui lui fai
avoir le pain à si bon marché. Mais ce
surabondance fut une calamité pour
cultivateurs ; et elle eût été une riche
pour eux, si on eût pu vendre à l'étr
ger. C'est ainsi que les graces du ciel
changent en fléaux par la prétendue
gesse des hommes.

Le peuple travailloit peu. Il subsi
sans avoir besoin de beaucoup travail
Souvent il ne pensoit pas à demander
l'ouvrage, et les cultivateurs, pour la
part, ne pensoient pas à lui en donner.
ouvriers, auparavant laborieux, se faisoi
une habitude de la fainéantise; et ils
geoient de plus forts salaires, lorsque
cultivateurs pouvoient à peine en paye
foibles.

La culture tomba : il y eut moins de
es ensemencées ; et il survint des années
disette. Le prix du blé fut excessif.
e peuple alors demanda de l'ouvrage.
és par la concurrence, les ouvriers,
s tous les genres, offrirent de travailler
abais. Ils ne gagnoient donc que de foi-
salaires, et cependant le pain étoit cher.
oilà l'effet des réglemens qui défen-
nt l'exportation et l'importation. Il ne
lus possible, ni aux blés, ni aux salaires,
e mettre à leur vrai prix ; et il n'y eut
misère, tantôt chez les cultivateurs,
ôt chez le peuple.

n dira qu'il n'y avoit qu'à permettre
portation. C'est aussi ce qu'on disoit
les autres monarchies qui sentoient
l'avantage qu'elles en pouvoient retirer.
s offrirent des blés, et on les accepta.
s, si le besoin du moment eut plus de
que les réglemens, il ne les fit pas ré-
er. Le gouvernement s'obstina dans
naximes.

'est fort bien fait, disoit le gouverne- Défense d'exporter, et permission d'importer.
t, dans une monarchie, de défendre
ortation, parce qu'il ne faut pas s'ex-

poser à manquer. Mais on ne doit ja
défendre l'importation, qui peut sup
à ce qui manque dans une année de di
En conséquence, on défendit l'exporta
et on permit l'importation.

Effets de ce règlement. Mais, dès qu'il ne fut plus permis
porter, le cultivateur vendit en moi
quantité et à plus bas prix. Moins ri
il fut moins en état de cultiver, et il
tiva moins. La récolte fut donc, d'a
en année, toujours moins abondante
l'exportation, qu'on avoit défendue pe
pas s'exposer à manquer, produisit un
contraire : on manqua. Pour surcroît
malheur, l'importation ne suppléa à ri

Il faut remarquer que, lorsque je di
l'exportation étoit défendue, c'est q
avoit mis de forts droits sur la sortie
grains; et lorsque je dis que, l'importa
étoit permise, c'est qu'on n'avoit mis
cun droit sur l'entrée.

Dans cet état des choses, les march
avoient plusieurs riques à courir.

Si un grand nombre de concurren
portoient en même temps une grande q
tité de grains, ils en faisoient baiss

ux; et il pouvoit arriver que la plupart ne
rouvassent plus dans la vente un bénéfice
isant. Ils faisoient une perte, s'ils les ven-
ient au prix bas où ils étoient tombés; et,
s vouloient les remporter, ils en faisoient
autre, parce qu'ils avoient à payer les
its de sortie. Souvent même ils étoient
és, par le peuple ou par le gouver-
ent, à livrer leurs blés au prix auquel
s taxoit. On conçoit donc que, puisque
ays qui leur étoit ouvert pour l'entrée,
étoit fermé pour la sortie, ils ne de-
nt pas apporter des blés, au risque d'ê-
forcés de les vendre à perte; et que;
conséquent, la permission d'importer
uppléoit à rien. Concluons que l'im-
tion, quelque libre qu'elle paroisse,
ans effet, toutes les fois qu'on ne per-
pas d'exporter.

L'exportation permise et encouragée. L'importation prohibée.

e n'est pas l'exportation qu'il faut dé-
dre, disoit-on, dans une troisième mo-
chie. Plus on exportera, plus nos blés
ont de prix: plus ils auront de prix, plus
aura de bénéfice pour le cultivateur;
il y aura de bénéfice pour le cultivateur,
il cultivera; et plus il cultivera, plus

l'agriculture sera florissante. Il faut do
encourager l'exportation : il faut même
corder une gratification aux exportateu
Mais il ne faut pas permettre l'importatio
parce qu'elle feroit tomber nos blés à vil pr

Effets de ce réglement.

On ne peut disconvenir que, dans ce
monarchie, on ne raisonnât mieux que da
les deux autres. L'exportation produi
l'abondance, comme on l'avoit prévu.

Mais la gratification étoit de trop : c
l'exportation porte sa gratification av
elle, puisqu'on exporte toutes les fois qu'
trouve plus d'avantages à vendre au-del
qu'au-dedans. Cette gratification d'aille
avoit l'inconvénient d'empêcher les blés
monter à leur vrai prix; parce que les m
chands nationaux, qui l'avoient re
pouvoient vendre à un prix plus bas q
les marchands étrangers.

Il y avoit plus d'inconvéniens enc
dans la défense d'importer. Cette défe
n'étoit pas absolue : elle consistoit dans
droits d'entrée plus forts ou plus foibles.

Ils étoient plus forts lorsque les b
étoient à bas prix, parce qu'on jugeoit
l'importation, si elle avoit été permise,

roit fait baisser de plus en plus. C'étoit
e erreur : car les marchands ne portent
s leurs blés dans les marchés où il les
ndroient moins avantageusement.
Ces droits étoient plus foibles, lorsque,
ns la monarchie, les blés étoient à trop
ut prix. C'est qu'alors on avoit besoin de
faire baisser ; et, comme l'importation
uvoit produire cet effet, on jugeoit avec
son qu'il la falloit favoriser.
Il y avoit plusieurs années que cette mo-
chie jouissoit de l'abondance qu'elle de-
à l'exportation, lorsqu'une mauvaise
olte ayant amené la disette, on diminua
droits d'entrée sur les grains : on les
ancha même tout-à-fait.
Mais les marchands étrangers, qui, de-
s long-temps, n'étoient point dans l'u-
e de concourir dans les marchés de cette
narchie, ne pouvoient pas prendre, sur-
champ, toutes les mesures nécessaires
ir y porter suffisamment de blé. La plu-
t n'avoient à cet effet ni voituriers, ni
nmissionnaires, ni correspondans. Il en
iva donc trop peu, et la cherté se main-
t.

Alors le gouvernment défendit l'e
tation. Précaution inutile. Pouvoit-il
poser que les marchands nationaux p
roient chez l'étranger des grains qu'ils
doient dans le pays avec plus de béné

Pour avoir défendu l'importation,
monarchie s'ôtoit donc toute ressource
une disette, et elle se mettoit à la m
des monopoleurs.

Or, lorsque les monopoleurs se sont
du commerce, le prix du blé ne peut
être permanent. Tour-à-tour il haus
baisse tout-à-coup et comme par secou
cher ou bon marché, suivant les b
qu'il en arrive, ou qu'il n'en arrive p

Pendant ces variations, le gouverne
ne savoit quel parti prendre. D'un jo
l'autre, il augmentoit les droits sur l'e
des blés : d'un jour à l'autre, il les d
nuoit.

Les marchands étrangers ne sav
donc non plus sur quoi compter. Si,
que les droits d'entrée étoient foibles
se préparoient à faire des envois, dans
pérance du bénéfice que le haut prix
roissoit leur promettre; souvent, lor

urs blés arrivoient, les droits d'entrée oient haussé, parce que les grains avoient aissé de prix; et ils se trouvoient avoir it, à pure perte, beaucoup de frais pour porter leurs blés et pour les remporter. peut juger qu'ils se dégoûtoient de commercer avec cette monarchie, et que, par séquent, lorsqu'elle étoit dans la ditte, ils l'y laissoient.

L'exportation et l'importation, tour-à-tour permises ou défendues, suivant les circonstances.

Il n'y avoit donc que des abus dans ces is monarchies. Dans la quatrième, on gea qu'il ne falloit point de prohibition de défense permanente, soit d'exporter, it d'importer; mais qu'il falloit tour-à-ur permettre et défendre l'exportation et mportation, suivant les circonstances. Ce rti parut le plus sage, et cependant il toit moins. Il avoit tous les inconvéniens nt nous venons de parler, et de plus ands encore.

Effets de cette police.

Il avoit, dis-je, tous ces inconvéniens, rsqu'il défendoit l'exportation ou l'importion : il en avoit de plus grands, parce il mettoit dans le commerce une incertude qui suspendoit continuellement la rculation des grains.

Puisque, dans cette monarchie, la
lice varioit suivant les circonstances
ne cessent point de varier, les prohibiti
et les permissions ne pouvoient être
passagères. On permettoit d'exporter a
la clause, *Jusqu'à ce qu'il en soit ordo*
autrement, lorsque les blés baissoient
prix; et, lorsqu'ils haussoient, on permet
d'importer, toujours avec la clause, *J*
qu'à ce qu'il en soit ordonné autreme
Cette clause étoit nécessaire, puisque
circonstances pouvoient varier d'un jo
l'autre; et elles devoient varier, sans q
fût possible au gouvernement d'en pré
les variations, parce qu'il dépendoit
monopoleurs de faire baisser les prix
grains lorsqu'ils vouloient importer, et
le faire hausser lorsqu'ils vouloient
porter.

Mais, quand l'exportation étoit perm
pour un temps incertain, on ne savoit p
dans l'intérieur de la monarchie, si
pourroit exporter avant que la permis
eût été révoquée. Par conséquent il y a
des risques à prendre des mesures pour
porter; et ceux qui ne vouloient pas

ir ne voyoient dans la permission que
uivalent d'une prohibition. Les provin-
intérieures ne profitoient donc pas des
ouchés qu'on paroissoit leur fermer
que aussitôt qu'on les leur avoit ouverts.
ur les frontières, les marchands, qui
oyoient une nouvelle prohibition, se
ient de faire passer leurs blés chez l'é-
ger. Ils établissoient leurs magasins au
ors, afin de les soustraire à la police.
rs les blés haussoient subitement de
, parce que l'exportation se faisoit coup
coup et en grande quantité.
a permission d'exporter, favorable aux
chands seuls, arrivoit trop tard pour
boureur. Forcé de payer le bail, l'im-
le salaire des journaliers, il avoit vendu
blés lorsqu'ils étoient à bas prix; ou,
ne les avoit pas vendus, elle arrivoit
re trop tard, parce que la saison pro-
aux travaux de la culture étoit déjà
ée. Dans un cas, il avoit perdu sur la
te de ses grains : dans l'autre, il ne
oit pas employer son bénéfice à s'as-
r une abondante récolte pour l'année
ante.

Enfin ces permissions passagères éto
d'autant plus préjudiciables, que, dan
crainte d'une prohibition, le cultivateu
pressoit de vendre; et, par conséquent
vendoit mal, ou à trop bas prix.

Cependant tout le blé surabondant a
été exporté, lorsqu'on fit une récolte
ne suffisoit pas à la consommation. Al
le gouvernement défendit l'exportation
il permit l'importation, toujours avec
clause qui en rendoit la durée incertai
Aussitôt les marchands nationaux, qui
félicitoient d'avoir fait passer leurs l
chez l'étranger, se hâtent de les faire
venir à diverses reprises, mais à chaque
en petite quantité; et on rachète d'eux
cher ce qu'on leur avoit vendu bon marc

La cherté dura. Ils la maintenoie
parce qu'ils étoient seuls vendeurs. l
tranger ne vint point, soit que, n'ayant
eu le temps de prendre ses mesures p
faire des envois, il craignît de n'arri
qu'après que l'importation auroit été p
hibée, soit qu'il appréhendât d'être fo
par quelque coup d'autorité, à laisser
blés à bas prix.

Voilà les effets des permissions passagères. On n'a point de règles ni pour les accorder, ni pour les révoquer. Tous les droits sur l'entrée ou sur la sortie des grains sont nécessairement arbitraires, et on ne sauroit dire pourquoi on les met à un taux plutôt qu'à un autre. L'exportation et l'importation ne se font donc qu'au hasard toutes les fois qu'elles se font d'après des réglemens incertains et variables. Alors la confiance est perdue; et le commerce, livré à des monopoleurs, est continuellement arrêté dans son cours. Passons aux réglemens qu'on a cru devoir faire sur la circulation intérieure des grains.

CHAPITRE XIII.

Atteintes portées au commerce : lice sur la circulation intéri des grains.

Les réglemens sur l'exportation et l'importation des blés ont mis dans la nécessité d'en faire sur la circulation intérieure, et le gouvernement est devenu marchand de blé.

Si l'exportation et l'importation avo toujours joui d'une liberté pleine et enti le gouvernement n'auroit jamais été c le cas de se mêler de la circulation i rieure des grains. Il n'en auroit pas s la nécessité, parce que, dans l'intérieu chaque état, les grains auroient cir d'eux-mêmes comme d'un état à un a

Mais la circulation ne put plus se f nulle part régulièrement, lorsqu'une elle eut été troublée dans une partie son cours ; et nous venons de voir les sordres produits dans nos quatre mo chies par les réglemens qu'on a cru voir faire sur l'exportation et sur l'im tation.

Si les gouvernemens avoient vu que

églemens étoient la première cause des lésordres, ils se seroient épargné bien des oins : ils ne l'ont pas vu. Ainsi, pour remédier aux maux qu'ils avoient produits, ils e sont mis dans la nécessité d'en produire le nouveaux, en faisant des réglemens sur a circulation intérieure des grains.

Dans nos quatre monarchies, les divers églemens sur l'exportation et sur l'importation ont eu le même effet que des priviges exclusifs accordés aux marchands ationaux : de-là la cherté.

Avec cette cherté, la disette pouvoit être qu'apparente. Mais souvent elle devoit être réelle, parce que, lorsqu'on avoit permis l'exportation, on s'étoit hâté de faire sortir les blés; et que, lorsqu'on permettoit l'importation, on ne se hâtoit pas de les faire rentrer.

Mais, puisque les étrangers n'en apportoient pas, il étoit presque égal que la disette fût réelle ou ne fût qu'apparente; et il ne restoit d'autre ressource au gouvernement que de s'occuper lui-même des moyens d'en faire arriver. Le voilà donc forcé à être marchand de blé.

Famine qu'il fait. Il en fit venir à grand frais, et il
vendit point. Cependant le prix bais
c'est que la disette n'étoit qu'apparente.
qu'à ce moment les marchands avo
retardé de mettre en vente, parce q
espéroient un plus grand renchérissem
Mais, quand ils virent qu'il arrivoit des b
ils se hâtèrent de porter les leurs au m
ché, afin de profiter du moment où
prix étoit encore haut.

Comme le gouvernement n'avoit
vendu ses blés, une autre fois il en fit ve
moins, et il les vendit. Il avoit supp
que la disette n'étoit jamais qu'appare
Mais celle-ci se trouva réelle. Il n'y
donc pas assez de blé, et la cherté c
tinua.

Toujours persuadé que la disette n'é
qu'apparente, le gouvernement fit ouv
des greniers, et força plusieurs marcha
à vendre leurs blés au prix qu'il taxa. M
l'autorité ne pouvoit pas frapper en mê
temps par-tout. On cacha les blés pour l
soustraire à la violence. Ainsi, pend
qu'ils étoient à bon marché, ou au-dess
du vrai prix dans un endroit, ils étoie

au-dessus ou chers dans un autre. Bientôt la disette fut générale et affreuse.

Alors, convaincu que les disettes sont quelquefois réelles, le gouvernement craignit qu'elles ne le fussent toujours. Il n'avoit pas fait arriver assez de blés; et, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, une autre fois il en fit venir, et en vendit en si grande quantité, qu'ils tombèrent par-tout à vil prix.

Il ne faisoit donc que des fautes. Il avoit eu tort de se mettre dans la nécessité de pourvoir par lui-même à la subsistance du peuple; et il en avoit eu un second, plus grand encore, et qui étoit une suite du premier, celui de forcer les greniers, et de prétendre régler le prix des blés.

Inconvéniens où il tombe par l'impuissance de connoître si la quantité des blés est suffisante à la consommation.

Il ne connoissoit ni la population, ni la production, ni la consommation. Il ne savoit donc point dans quelle proportion la quantité des grains étoit avec le besoin. La disproportion pouvoit être plus forte ou plus foible. Il y avoit telle province où quelquefois elle pouvoit être énorme: quelquefois aussi elle pouvoit être nulle presque par-tout. D'après quelle règle se seroit-il

conduit, pour juger de la quantité préc
des grains dont on avoit besoin ?

Mais, quand il auroit connu le rapp
de la quantité au besoin, avoit-il calc
tous les frais de culture, de magasin,
transport, pour obliger les cultivateurs
les marchands à livrer les blés au prix
quel il les taxoit ?

Forcé, pour réparer ses fautes, de co
mettre des injustices, le gouvernem
croyoit, par des coups d'autorité, remé
aux désordres qu'il avoit causés, et il
causoit de plus grands.

Il ordonna à tous ceux qui avoient
blés d'en déclarer la quantité. Il sentit de
qu'il avoit besoin de la connoître. Mai
falloit commencer par gagner la confian
et cet ordre seul, s'il ne l'avoit pas d
perdue, la lui auroit fait perdre. Car po
quoi vouloit-il connoître la quantité
blés que chacun conservoit dans ses g
niers, s'il ne se proposoit pas d'en dispo
d'autorité ? On fit des déclarations in
delles.

De fausses déclarations ne se font p
toujours impunément. Souvent on fut trah

ouvent les délations furent fausses elles-
nes. Le gouvernement ordonna des re-
rches ; mais les violences, avec lesquel-
lles se firent, occasionnèrent de si grands
bles, qu'il jugea devoir au moins les
endre. Il resta donc dans son ignorance,
hacun cacha ses blés.
orsque le commerce est parfaitement
e, la quantité et le besoin sont en évi-
ce dans tous les marchés. Alors les
es se mettent à leur vrai prix, et l'abon-
ce se répand également par-tout. C'est
ue nous avons suffisamment prouvé.
Mais, lorsqu'une fois on a ôté toute li-
é au commerce, il n'est plus possible
juger ni s'il y a réellement disproportion
entre la quantité et le besoin, ni quelle
cette disproportion. Fût-elle peu consi-
able, elle croît, d'un jour à l'autre, par
arme du peuple et par la cupidité des
nopoleurs. Alors, par les obstacles que
circulation trouve dans son cours, elle
continuellement suspendue ; et il arrive
toutes les provinces manquent à-la-fois,
ue toutes au moins manquent les unes
s les autres.

Il est vrai que, dans ces circonstan
le gouvernement redoubloit de soins. I
ses opérations, toujours lentes, ne
voient pas, comme auroit pu faire une
titude de marchands répandus de tous c
porter les secours par-tout également.
pendant il se trouvoit forcé à des dép
d'autant plus grandes, que les achats
son compte se faisoient sans économi
quelquefois avec infidélité.

Il faisoit des efforts inutiles pour r
dier aux désordres. Ses premiers régle
les avoient produits : ses derniers régle
devoient les entretenir, ou même le
croître.

Réglemens qui ôtent toute liberté.

Il s'imagina que la cherté ou la di
provenoit d'un reste de liberté. En c
quence, *défenses furent faites à to
personnes d'entreprendre le trafic
grains, sans en avoir obtenu la
mission des officiers préposés à
effet.*

*Défenses à tous autres, soit ferm
soit propriétaires, de s'immiscer dire
ment, ni indirectement à faire ce tr*

Défenses de toute société entre

ands de grains, à moins qu'elle n'eût é autorisée.

Défenses d'enarrher ou d'acheter les és en verd, sur pied, avant la récolte.

Défenses de vendre le blé ailleurs que ns les marchés.

Défenses de faire des amas de grains.

Défenses enfin d'en faire passer d'une ovince dans une autre, sans en avoir tenu la permission.

Abus qui en naissent.

Voilà ce qu'on appeloit abusivement *s réglemens de police*, comme si l'ordre t dû naître de ces réglemens.

Cependant le fermier ne pouvoit vendre à des marchands privilégiés, qui avoient uls la permission de faire le trafic des rains.

Il étoit forcé de vendre ses blés dans nnée : car la défense d'en faire des amas e lui permettoit pas de mettre une récolte ur une récolte.

D'un autre côté, quelque besoin qu'il eût argent, il ne pouvoit pas vendre avant avoir recueilli. Il n'avoit donc qu'un temps ité pour vendre; et il se voyoit livré à la crétion d'un petit nombre de marchands.

La défense de vendre ailleurs que d
les marchés lui faisoit une nécessité
bandonner par intervalles la culture de
champs. Il auroit pu vendre ses blés à
voisin; mais celui-ci étoit obligé de les
acheter au marché. On les forçoit donc
deux à des frais qu'on auroit pu leur é

Vouloit-il, avec ses blés, payer une d
ou le salaire de ses journaliers, on l'a
soit d'avoir vendu ailleurs qu'au mar
On le traitoit avec la même injustice
avançoit des blés à un laboureur qui
avoit pas pour ensemencer. Cette actio
néreuse, dans le langage des préposé
police des grains, étoit une vente sim
une fraude.

La liberté même qu'on accordoit
marchands étoit restreinte. Ils avoien
soin d'une permission pour former u
ciété, c'est-à-dire, pour se concerte
les moyens d'approvisionner l'état.
cette permission, c'étoit à chacun d'e
faire ce commerce séparément, et co
ils pourroient.

Enfin une province, qui souffroit
disette, ne pouvoit pas tirer des blés

ovince voisine, où il y avoit surabon-
nce. Si on ne refusoit jamais la permis-
n, si on l'accordoit même le plus tôt qu'il
it possible, elle venoit toujours trop tard,
squ'il falloit l'attendre. Le désordre étoit
s grand, lorsque, pour causer un nou-
u renchérissement, on tardoit à dessein
ccorder la permission. C'est ce qui arri-
t quelquefois.

D'un côté, les défenses ôtoient toute li-
rté au commerce : de l'autre, les permis-
ns autorisoient le monopole. Ordinaire-
nt les préposés, auxquels il les falloit
mander, ne les donnoient pas pour rien,
on peut juger pourquoi on les achetoit.

Le gouvernement forcé de créer des compagnies privilégiées pour l'approvisionnement des villes.

Dans ce désordre, le peuple, qui habi-
it les villes, ne pouvoit plus être assuré
sa subsistance. Ce fut donc au gouver-
ment à y pourvoir, et il créa des com-
gnies privilégiées pour approvisionner les
les, sur-tout la capitale. Seules elles ache-
ient dans les campagnes qu'on réservoit
ur cet approvisionnement : ou du moins
ne pouvoit vendre à d'autres qu'après
elles avoient fait leurs achats ; et, parce
on ne pouvoit vendre qu'à elles, on leur

livroit les blés au prix qu'elles en vouloi
bien donner. Ce dernier réglement, t
jours funeste aux campagnes, le fut qu
quefois aux villes mêmes, en faveur d
quelles il avoit été fait. Quelque attent
qu'on eût que le pain ne renchérît pas d
la capitale, on ne put pas toujours l'e
pêcher, parce que les compagnies privi
giées mettoient successivement la cha
par-tout.

CHAPITRE XIV.

'tteintes portées au commerce : manœuvres des monopoleurs.

Nous avons vu le monopole naître des glemens faits pour la police des grains. ans le dessein où je suis de faire connoître s manœuvres des monopoleurs, j'aurois esoin qu'ils me donnassent eux-mêmes des émoires. Je me bornerai à quelques obrvations.

On achète le privilège de faire le monopole.

On ne pouvoit point faire le trafic des lés sans en avoir obtenu la permission. lais il ne suffisoit pas de la demander our l'obtenir : il falloit encore avoir de la rotection; et la protection ne s'accordoit ières qu'à ceux qui la payoient, ou qui doient une part dans leur bénéfice.

Le droit de faire le monopole des grains vendoit donc, en quelque sorte, au plus rant et dernier enchérisseur; et souvent, and on l'avoit acheté, il falloit encore

donner de l'argent pour empêcher qu'il n
fût vendu à d'autres. Peu de personn
pouvoient donc jouir de ce privilège. Aus
les monopoleurs, en trop petit nombre, n
faisoient-ils pas un trafic assez grand pou
fournir aux besoins de toutes les provinces
Mais il ne leur importoit pas de faire u
grand trafic : il leur importoit seulem
de faire un gros bénéfice.

Ce bénéfice leur étoit assuré s'ils ach
toient bon marché et s'ils vendoient ch

Comment les monopoleurs parviennent à vendre seuls.

Pour payer les propriétaires, l'impôt e
la culture à faire, les petits fermiers so
obligés de vendre de bonne heure, dès l
mois de septembre, octobre ou novembr
Alors donc le prix des grains baisse p
l'affluence des vendeurs. Voilà le tem
que prennent les monopoleurs pour rem
leurs magasins ; et ils font la loi aux fe
miers qui ne peuvent vendre qu'à eux.

Cependant, comme il y auroit eu d
danger à se prévaloir trop ouvertement d
droit de faire seuls le trafic des grains, i
employoient l'artifice. Ils faisoient le
approvisionnemens dans les provinces o
la récolte avoit été plus abondante, et

répandoient qu'elle avoit été bien plus
ondante ailleurs. Pour confirmer ces
uits, ils faisoient entre eux, publique-
nt dans les marchés, des ventes simu-
, et ils se livroient les uns aux autres
blés au plus bas prix. Ensuite, comme
leur avoit accordé le privilège d'acheter
-tout, ils alloient dans les fermes, et
achetoient ou arrhoient les blés au bas
qu'ils y avoient mis eux-mêmes dans
marchés.

ls n'ont donc plus pour concurrens que
gros fermiers qui, n'ayant pas été si
sés de faire de l'argent, ont attendu
oment de vendre avec plus d'avantage.
s ces fermiers n'ont pour vendre qu'un
os limité, puisqu'il leur est défendu
ire des amas de grains. Les marchands
légiés, au contraire, vendent quand ils
ent. Il arrivera donc enfin qu'ils ven-
t seuls.

lors ils mettent en vente peu-à-peu. Ils
ndent de nouveaux bruits sur les der-
s récoltes. Ils persuadent qu'elles n'ont
té aussi belles qu'on l'avoit cru. Ils ne
quent pas de le confirmer encore par

Comment ils mettent la chose.

des ventes simulées; et ils se livrent pul quement le blé au plus haut prix.

Il y a donc disette : ce n'est pas que blé manque, mais on l'a soustrait à la c sommation.

Cependant la disette n'est pas généra parcequ'il importe aux monopoleurs mêr qu'elle ne le soit pas. Il faut qu'ils puis se faire honneur du bon marché qu maintiennent dans quelques province pour se justifier de la cherté qu'ils m tent dans d'autres; et il leur suffit que disette les parcoure toutes successiveme Ils causoient de si grands désordres, qu' voyoit quelquefois, dans une province, peuple condamné à se nourrir de tou sortes de mauvaises racines; tandis qu dans une province voisine, on jetoit le pl beau froment aux bestiaux.

Chargés seuls de faire refluer les grai par-tout où ils manquoient, ils le faisoie lentement sous divers prétextes; et ils tro voient, dans leur lenteur, un grand bén fice, parce qu'elle faisoit durer la cher

Monopoleurs qui achètent cher et qui revendent à perte.

Ces monopoleurs s'enrichissoient don parce qu'ils achetoient bon marché,

ils vendoient cher. Il y en avoit d'autres
ne s'enrichissoient pas moins, et qui
endant achetoient cher, et vendoient
ı marché. Je veux parler des commis-
ınaires qui faisoient des achats et des
tes de grains pour le compte du gou-
nement.

)n leur accordoit deux pour cent de
ıéfice sur l'achat, et deux pour cent sur
vente.

?lus ils achetoient de grains, et plus ils
achetoient cher; plus, par conséquent,
avoient de bénéfice. Ils achetoient donc
uelque prix que ce fût.

?our faciliter leurs opérations, on avoit
lonné aux marchands de notifier leurs
iétés, de déclarer leurs magasins, et de
trafiquer que dans les marchés réglés à
jour et à telle heure.

Tous ces marchands étant connus, et
ıs leurs magasins étant à découvert, il
it facile de faire avorter tous leurs pro-
s. Par-tout où ils pouvoient se présenter
ur acheter, les commissionnaires met-
ent l'enchère sur eux; et par-tout où ils
uvoient se présenter pour vendre, les com-

missionnaires vendoient au rabais. Ne pouvant donc plus soutenir la concurrence sans se ruiner, ils renoncèrent les uns après les autres au commerce des grains; et alors les commissionnaires achetèrent et vendirent seuls.

Ceux-ci avoient intérêt d'acheter beaucoup et d'acheter cher, puisque le bénéfice de deux pour cent étoit plus grand en raison du haut prix des achats; et, quoiqu'à la vente le bénéfice de deux pour cent fût moindre en raison du bas prix, ils n'avoient pas moins d'intérêt à vendre bon marché, puisqu'ils devenoient seuls marchands de grains.

C'est le gouvernement qui faisoit toutes les avances pour les achats comme toutes les pertes dans les ventes. Il lui en coûtoit plusieurs millions par an; et, s'il est vrai que, pour en trouver un, il fût obligé d'en imposer trois, on peut juger combien ce monopole étoit de toute manière à charge à l'état.

Les avances étoient payées comptant aux commissionnaires. Ils en faisoient valoir, dans la capitale, la plus grande partie; et

payoient, dans les provinces ou chez l'é-
nger, avec des opérations de change.
nsi ce monopole devenoit pour eux un
ıds de banque ou plutôt un véritable agio-
ge.

CHAPITRE XV.

Atteintes portées au commerce : obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté qu'il lui a ôtée.

Quand la liberté du commerce a été détruite, il faut du temps pour la rétablir.

LES monopoleurs mettoient toujours quelque part la disette ou du moins la cherté, lorsque, dans une de nos monarchies, on confia cette partie de l'administration à un ministre qui rendit la liberté au commerce.

Mais, quand le désordre est parvenu à un certain point, une révolution, quelque sage qu'elle soit, ne s'achève jamais sans occasionner de violentes secousses, et il faut souvent prendre des précautions sans nombre pour rétablir l'ordre.

Le nouveau ministre, qui vouloit le bien, et à qui ses ennemis mêmes reconnoissoient des lumières, prit toutes les précautions

que la prudence lui avoit suggérées. Mais il y avoit une chose qui ne dépendoit pas de lui : c'est le temps, et il en falloit.

En traitant de la circulation des grains, nous avons vu qu'elle ne peut se faire que par une multitude de marchands répandus de toutes parts. Ces marchands sont autant de canaux par où les grains circulent. Or tous ces canaux avoient été brisés ; et c'étoit au temps à les réparer.

En effet, pour réussir dans quelque espèce de commerce que ce soit, il ne suffit pas d'avoir la liberté de le faire, il faut, comme nous l'avons remarqué, avoir acquis des connoissances, et ces connoissances ne peuvent être que le fruit de l'expérience, qui est toujours lente. Il faut encore avoir des fonds, des magasins, des voituriers, des commissionnaires, des correspondans : il faut, en un mot, avoir pris bien des précautions et bien des mesures.

La liberté, rendue au commerce des grains, étoit donc un bienfait dont on ne pouvoit pas jouir aussitôt qu'il étoit accordé. Un mot du monarque avoit pu anéantir cette liberté ; un mot ne la repro-

duisoit pas, et il y eut cherté peu de
après.

Mauvais raisonnemens de ceux qui attribuent la cherté à la liberté.

Voilà donc ce que produit la li
C'est ainsi que raisonnoit le peuple,
peuple étoit presque toute la nation
croyoit que la cherté étoit un effet
liberté. On ne vouloit pas voir que le
nopole n'avoit pas pu tomber sous les
miers coups qu'on lui portoit, et qu'
pouvoit pas y avoir encore assez de
chands pour mettre les grains à leur
prix.

Mais, disoit-on, il faut du pain tou
jours. Or, parce qu'on aura la liberté
nous en apporter, est-il sûr qu'on
en apportera, et ne nous met-on pa
hasard d'en manquer ?

On oublioit donc les chertés et les
settes qu'il y avoit eu successivement d
toutes les provinces, lorsque les minis
ôtoient toute liberté, sous prétexte de
pas abandonner au hasard la subsista
du peuple.

On comptoit donc sur un petit nom
de monopoleurs qui pouvoient faire
gros bénéfice en vendant peu, plutôt q

ın grand nombre de marchands qui
ɔuvoient faire un gros bénéfice qu'en
ant beaucoup.

faut un salaire aux marchands : il
est dû. Mais ce n'est ni au souve-
, ni au peuple à régler ce salaire :
à la concurrence, à la concurrence
. Or ce salaire sera moindre à pro-
on que la concurrence sera plus grande.
lé sera donc à plus bas prix, lorsque
narchands se multiplieront avec la
té, que lorsque le nombre en sera
it par des réglemens de police. J'a-
qu'on en aura bien plus sûrement.
il ne sera à plus bas prix que
ɜ que tous les marchands, à l'envi
ns des autres, l'offriront au rabais,
ɜ contenteront du plus petit béné-

ɜ ont autant besoin de vendre que
d'acheter. Occupés à prévoir où le
oit renchérir, ils se hâtent d'autant
de venir à notre secours, que ceux
ırrivent les premiers sont ceux qui
ent à plus haut prix. Il y a plutôt
le juger qu'ils nous apporteront trop

Il ne peut pas y avoir cherté quand la circulation des grains se fait librement

de blés que de craindre qu'ils ne s
en apportent pas assez.

Préjugés que le gouvernement avoit donnés au peuple.

Ces raisons ne faisoient rien sur l'es
du peuple. Il croyoit que l'unique affi
du gouvernement étoit de lui procure
pain à bon marché. Les réglemens de
lice paroissent avoir été donnés dans c
vue. Ils produisoient à la vérité un e
contraire : mais on ne le savoit pas, et
vouloit des réglemens de police, parce qu
vouloit le pain à bon marché. Toutes
fois donc qu'il renchérissoit, le peuple
mandoit au gouvernement d'en faire b
ser le prix.

Il n'y avoit que deux moyens de le s
faire. Il falloit que le gouvernement ac
tât lui-même des blés pour les reve
à perte, ou qu'il forçât les marchan
livrer les leurs au prix qu'il avoit tax

De ces deux moyens, le premier
doit à ruiner l'état ; le second étoit
juste et odieux ; et tous deux accoutum
le peuple à penser que c'étoit au gou
nement à lui procurer le pain à bon m
ché, quoiqu'il en coutât, soit de l'arg
soit des injustices.

e-là un autre préjugé plus contraire
re, s'il est possible, au commerce des
s. C'est que le peuple, qui croyoit
iolences justes, parce qu'on les fai-
our lui, regardoit les marchands de
comme des hommes avides qui abu-
t de ses besoins. Cette opinion une
établie, on ne pouvoit plus, si on
aloux de sa réputation, s'engager dans
mmerce : il falloit l'abandonner à ces
viles qui comptent l'argent pour tout
onneur pour rien.

st la conduite du gouvernement qui produit ces préjugés. Ils avoient si prévalu, que souvent, avec de l'hon- et avec ce qu'on appelle esprit, on n garantissoit pas. Il faut respecter loute les droits de propriété, disoient ersonnes qu'on ne pouvoit pas soup- r de mauvaise intention ; mais nous nons pour le peuple les droits d'hu- é. De-là elles concluoient que le rnement peut, doit même régler le lu blé, et forcer les marchands à le au taux qu'il il y a mis.

Combien ils étoient contagieux.

s droits d'humanité opposés à des

droits de propriété ! Quel jargon ! Il donc arrêté qu'on diroit les choses les absurdes pour combattre les opération nouveau ministre. Mais vous, qui cr vous intéresser au peuple, voudriez- que, sous prétexte de faire l'aumône forçât les coffres des hommes à arg Non sans doute : et vous voulez qu'on l les greniers ! Ignorez-vous d'ailleurs le bon marché est nécessairement tou suivi de la cherté ; et que, par conséqu il est une calamité pour le peuple au que pour le marchand et le propriét Si vous l'ignorez, je vous renvoie à ce j'ai dit.

Il sembloit que tout le monde fût damné à raisonner mal sur cette mat poëtes, géomètres, philosophes, méta siciens, presque tous les gens de let en un mot, et ceux-là sur-tout dont l tranchant permet à peine de prendre doutes pour des doutes, et qui ne rent pas qu'on pensent autrement qu Ces hommes voyoient toujours d'exce tes choses dans tous les ouvrages qu faisoient en faveur de la police des gr

ient cependant des ouvrages où, au
de clarté, de précision et de princi-
on ne trouvoit que des contradictions;
i auroit pu prouver que l'auteur avoit
pour la liberté qu'il vouloit combattre.
: qu'il est impossible de rien établir
récis quand on veut mettre des bor-
i la liberté du commerce. Où en effet
roit-on ces bornes ?

Il faut attendre que le temps rétablisse l'ordre avec la liberté.

ùrd à tous les propos, le nouveau mi-
e montroit du courage. Il laissoit par-
écrire, et il persistoit dans ses pre-
es démarches. Cependant on étoit bien
encore d'éprouver les effets de la li-
. Le blé étoit cher dans une province,
s qu'il étoit à bon marché dans une
. C'est qu'il ne circuloit pas : il n'y
pas encore assez de marchands. D'ail-
, le peuple, qui croyoit que l'expor-
i étoit nécessairement l'avant-coureur
i disette, s'alarmoit à la vue d'un
port de grains. *Il ne nous en restera*
disoit-il ; et, à ce cri, il se soulevoit.
s des hommes mal intentionnés par-
ient les marchés, répandoient de nou-
s alarmes, et causoient des émeutes.

CHAPITRE XVI.

teintes portées au commerce : luxe d'une grande capitale.

DES quatre monarchies que j'ai suppo- Le concours qui se fait dans une capitale y renchérit tout.
es, je n'en fais plus qu'une, et j'y bâtis
ıe grande capitale où l'on arrive de tou-
; les provinces. Ceux qui sont assez ri-
es pour jouir des commodités qu'on y
ɔuve s'y fixent insensiblement. D'au-
:s y viennent pour affaires, d'autres par
riosité, beaucoup parce qu'ils n'ont pas
quoi vivre ailleurs. Car, avec rien, on
ɔeut souvent faire de grandes dépenses,
rce qu'elle offre des ressources de tou-
espèces. Elle en offre même qu'on ne
it pas avouer, et dont cependant on ne
cache pas.

Les richesses appellent les arts. Il y aura
nc dans la capitale un grand nombre
ırtisans. Ils y causeront une plus grande
nsommation. Ils y feront renchérir les

denrées, et ils y attireront l'argent des provinces où l'on sera assez riche pour rechercher les choses qu'on recherche dans la capitale. Leurs ouvrages seront à plus haut prix qu'ils ne l'auroient été s'ils avoient choisis tout autre lieu pour leur établissement : car il faudra faire venir à grands frais, et leur subsistance, et les matières premières.

Répandus dans les provinces, ils y feroient refluer l'argent de la capitale. Ils y porteroient l'abondance parce que, partout où ils s'établiroient, ils augmenteroient le nombre des consommateurs, et ils contribueroient à répartir les richesses avec moins d'inégalité. Ces considérations faisoient desirer qu'on établît les manufactures dans les provinces ; mais ce projet n'étoit bon que dans la spéculation.

Il importe peu aux artisans que leurs ouvrages soient chers, pourvu qu'ils soient assurés de les vendre. Or où les vendront-ils mieux que dans une ville de luxe, où, sans jamais apprécier les choses, on ne les estime qu'autant qu'elles sont à haut prix ? Où seront-ils plus à portée de faire valoir

s talens, soit qu'ils traitent avec des iculiers auxquels ils vendront eux- ıes leurs ouvrages, soit qu'ils traitent des négocians qui leur offriront à i de plus forts salaires ? Du fond des inces leur seroit-il possible de tirer ıtage des caprices du public, de lui en ıer, et de se faire un produit sur des es qui ne font que passer ? Enfin, je ois que, lorsqu'ils jouissent d'une li- é entière, ils puissent se répandre en ieurs lieux différens ; mais, lorsqu'ils t la liberté de travailler qu'à l'abri privilège, ne faut-il pas qu'ils s'éta- ent là où ils sont plus à portée de sol- er ce privilège, de le faire renouveler, 'empêcher qu'on ne l'accorde à d'au- ? Ce n'étoit donc que dans la capitale, ırès la capitale, dans les grandes villes, les manufactures pouvoient s'établir.

ès que tout renchérit dans une grande tale, les choses, faites pour y être com- es, deviennent rares; et c'est là que les ans mettent toute leur industrie à pro- r aux gens riches les jouissances de , c'est-à-dire, ces jouissances qu'on

Cause de luxe et de misère.

recherche par vanité, et que l'ennui, c
le désœuvrement où l'on vit, rend né
saires.

La perception compliquée d'une m
tude d'impôts, les manœuvres des co
gnies exclusives, les papiers publics
banques, l'agiotage, le monopole des gr
étoient les routes qui s'ouvroient à la
tune, et dans lesquelles on se précipito
foule. De-là sortoient coup-sur-coup
hommes nouveaux, qui, enrichis des
pouilles du peuple, faisoient un cont
frappant avec les mendians qui se m
plioient d'un jour à l'autre.

Les grands avoient donné l'exempl
luxe : mais leur luxe avoit au moins
bornes dans leurs facultés. Celui des
veaux riches n'en avoit point, parce q
pouvoient dépenser avec d'autant plu
profusion qu'ils s'enrichissoient avec
de facilité. Faits tout-à-la-fois pour
imités et pour ne pouvoir l'être, ils a
bloient préparer la ruine des citoyens
tout état.

En effet, comme on ne pouvoit se f
remarquer que par la dépense, le déso

ettoit successivement dans toutes les
ines; et toutes les conditions, de pro-
en proche, se confondoient par les
ts mêmes qu'elles faisoient pour se dis-
uer. Aux mouvemens qu'on se donnoit,
roissoit qu'on avoit des desirs immen-
et, aux frivolités dont on se contentoit,
roissoit qu'on étoit sans desirs. Le ca-
e donnoit du prix aux plus petites choses.
n n'en jouissoit pas, on vouloit paroître
ouir, parce qu'on supposoit que d'au-
en jouissoient; sans passion, on en pre-
le langage, et on se passionnoit ridi-
ment sur tout. De quelque manière
n fût affecté, il falloit obéir aux caprices
a mode. Unique règle du goût et du sen-
ent, elle prescrivoit à chacun ce qu'il
oit desirer, dire, faire et penser : car
ser étoit la dernière chose.
)ans ce désordre, on déclamoit contre
inance, parce que les financiers avoient
s de moyens de s'enrichir. Mais les ci-
ens de toutes les conditions n'avoient-ils
les mêmes reproches à se faire? S'ils
uéroient moins de richesses, est-ce parce
ils étoient moins avides, ou parce qu'ils

ne le pouvoient pas? Ce sont les mœurs générales qu'il faut condamner : mais, dans un siècle de corruption, tous les ordres déclament les uns contre les autres.

Le luxe réduit à la mendicité un grand nombre d'artisans.

Je veux qu'une monarchie ne puisse jamais être trop riche. En effet ce n'est pas dans de trop grandes richesses qu'est le vice qui la détruit : c'est dans l'inégalité de la répartition, inégalité qui devient monstrueuse dans un siècle de finance.

Mais quoi ! dira-t-on, faut-il faire un nouveau partage des terres, et borner chaque citoyen au même nombre d'arpens? Non sans doute : ce projet seroit chimérique. Une parfaite égalité ne pourroit se maintenir que dans une république, telle que Lacédémone; et je conviens que, dans une monarchie, les hommes ne sont pas Spartiates. Que faut-il donc, demandera-t-on ? Il faut que tout citoyen puisse vivre de son travail ; et je dis que, par-tout où il y a des mendians, le gouvernement est vicieux.

Je sais bien qu'on suppose que tout le monde peut vivre de son travail : car le riche, qui ne fait rien, dit au malheureux

manque de pain ; *Va travailler.* Ainsi
ıxe qui multiplie les mendians rend
ımes inhumaines, et il n'y a plus de
ɔurces pour l'indigent. Mais voyons si
citoyen peut trouver du travail.
n remarque avec raison que le luxe
grandes villes fait vivre beaucoup d'ar-
ıs, et on dit en conséquence que le luxe
ın bien. Mais combien d'hommes, qui
ɔient été utiles dans les campagnes, et
, séduits par les profits que quelques-
font dans une capitale, y viennent en
e pour y mendier? Avec du talent même
ɜieurs sont réduits à la misère, parce
l leur est impossible de travailler con-
remment avec ceux qui ont commencé
nt eux, et qui ont la vogue. Ne sait-on
que les gens riches, sans savoir pour-
ɔi, vont, à la suite les uns des autres,
: mêmes boutiques, et qu'un artisan,
ɔile ou heureux, fait presque exclusive-
nt son métier? Ignore-t-on qu'en fait de
e le nom de l'ouvrier n'est pas indif-
ent ?
Le luxe gagne insensiblement toutes les
ıditions; et, si on n'est pas riche, on veut

le paroître. Alors, pour dépenser en ch
de luxe, on se retranche sur les choses
nécessité. On ôte donc le travail aux
sans les plus utiles, et par conséquen
leur ôte le pain. D'ailleurs si, dans
temps où les richesses sont réparties
trop d'inégalité, un petit nombre d'h
mes opulens font fleurir les manufact
de prix, combien peu de citoyens sont
assez riches pour concourir à entreteni
manufactures les plus communes? Si le
fait vivre quelques artisans, il en r
donc un plus grand nombre à la mendi
Voilà les effets qu'il produit dans les vi
sur-tout dans la capitale. Passons dan
campagnes.

Le luxe de la capitale ruine plusieurs provinces.

Les provinces doivent à la capitale
revenus des propriétaires qui l'habitent
les revenus du prince; dette immense
croît tous les jours avec les impôts. Il
vrai que la capitale, par les grandes c
sommations qui s'y font, rend aux
vinces l'argent qu'elle en a reçu; et el
fait fleurir l'agriculture à proportion qu'
en tire des productions en plus grande q
tité. Mais elle n'en peut pas tirer égalem

e chacune, et par conséquent l'agricul-
ure ne peut pas fleurir également dans
utes.

L'abondance se trouve dans les campa-
nes qui l'environnent, et on y rend fertile
sol le plus ingrat. Elle se trouve encore
ans de plus éloignées, lorsqu'elles com-
uniquent facilement avec la capitale.
ais, lorsqu'elles manquent de débouchés,
n peut juger de la misère au teint have
es habitans, aux villages qui tombent en
uines, et aux champs qui restent sans cul-
ure. Elles produisent peu, parce que les
lus riches consommateurs à qui sont les
erres habitent la capitale où ils consom-
ent les productions des autres provinces.
lles produisent peu, parce que ces con-
ommateurs préfèrent aux richesses réelles
'un sol cultivé l'intrigue qui ouvre à quel-
ues-uns le chemin de la fortune, des pa-
iers avec lesquels ils ont plus de revenus
: plus de facilité pour dissiper, enfin un
axe qui les ruine tous. Non seulement ils
e font pas les avances nécessaires pour
procurer des récoltes plus abondantes,
mettent encore les fermiers hors d'é-

leur enlèvent une partie des bestia
un mot, ils semblent leur ôter tout
de cultiver. Cependant les fermiers,
grand nombre que les fermes, sont r
par la concurrence, à de trop foib
laires. Bornés à subsister au jour le j
se refusent le nécessaire pour pa
maître qui, au sein de la mollesse,
maxime qu'il ne faut pas que les p
soient dans l'aisance, et qui ne voit
la richesse du laboureur l'enrichir
même. Il n'est donc que trop vrai
luxe d'une grande capitale est un p
de misère et de dévastation.

CHAPITRE XVII.

tteintes portées au commerce : jalousie des nations.

Suppositions.

AFIN de juger de ce qui doit arriver à lusieurs nations jalouses qui tentent chaune de commercer exclusivement, je transorte dans l'Asie mineure le peuple que ous avons observé. Je lui donne la Mysie, a Lydie, la Bythinie, d'autres provinces ncore, et je fais un royaume dont Troie ra la capitale.

Mais, parce que je ne veux observer que s effets de la jalousie des nations, je supose, afin d'écarter toute autre cause, que e peuple n'a plus, dans ses mœurs ni dans on gouvernement, aucun des vices que je ai ai reprochés. Ce sera actuellement une ation agricole. Elle cultive les arts relatifs l'agriculture : elle commence à en cultiver l'autres : elle met plus de recherches dans es commodités de la vie. Mais ses mœurs

sont simples encore, ainsi que son gou
nement. Elle ne connoît ni les péage
les douanes, ni les impôts, ni les maîtr
ni les communautés, ni aucune espèc
privilège, ni ce qu'on appelle *police*
grains. Chaque citoyen a la liberté
choisir, pour subsister, le genre de tra
qui lui convient, et le gouvernement n'e
qu'une contribution qui est réglée sur
besoins de l'état, et que la nation
volontairement. Tels sont ces nouve
Troyens. Mais il faut qu'on me perm
encore d'autres suppositions.

Je suppose donc que, dans les siècles
ils subsistoient, siècles antérieurs à to
tradition, l'Asie, l'Égypte, la Grèce
l'Italie, ainsi que les îles répandues d
les mers qui séparent ces continens, étoi
autant de pays civilisés dont les peup
commençoient à avoir quelque comme
les uns avec les autres, tandis que tout
reste de l'Europe étoit encore dans la b
barie.

Enfin ma dernière supposition sera q
les arts n'avoient fait encore nulle part
tant de progrès que chez les Troyens. P

t ailleurs ils paroissoient à leur nais-
ce. Cependant le luxe, même à Troie,
it encore ignoré.

La population doit être grande dans tous pays que je viens de supposer. Plusieurs ises y concourent : la simplicité des eurs, une subsistance assurée dans un vail à son choix, et l'agriculture qui t d'autant plus de progrès qu'elle est plus sidérée.

Avantage que produit le commerce lorsqu'il est libre entre plusieurs nations.

Cependant tous les pays, que nous avons verts de nations civilisées, ne sont pas lement fertiles; et tous, par conséquent, produisent pas de quoi faire subsister, ns un espace égal, une population égale. Grèce, par exemple, n'est pas à beau-up près aussi fertile que l'Égypte ; et aucoup de côtes maritimes seroient peu bitées si elles étoient réduites au seul oduit de leur sol.

Mais, là où l'agriculture ne peut pas nour- une grande population, l'industrie y sup-ée, et le commerce y fait vivre un peuple mbreux avec le surabondant des nations ricoles. Ce peuple, à qui le sol semble re-er le nécessaire, devient le commission-

naire des autres. Il trafique avec le s
bondant de tous : il en rapporte che
de quoi subsister ; et, parce qu'il s'es
une habitude de l'économie avec laq
il a été forcé de commencer, il finit
s'enrichir. Voilà ce qui doit arriver à
nations qui habitent des terres ingrat
long des côtes maritimes. Marchande
leur position, elles ont les premières
le commerce de commission ou le traf

Alors tous les ports étoient ouverts
trafiquans. Tous les peuples donnoient à
portation et à l'importation une liberté
tière. Le surabondant se versoit contin
lement des uns chez les autres. Par une
currence de tous les marchands possib
chaque chose étoit à son vrai prix ; et
bondance, qui se répandoit chez toutes
nations, sembloit tendre, par une espèc
flux et de reflux, à se mettre par-tout
même niveau.

Ce commerce étoit sur-tout avantag
pour les Troyens. Les progrès qu'ils avoi
faits dans les arts attiroient chez eux
marchands de toutes les nations. Ils m
toient en œuvre et les matières premi

de leur sol, et celles qu'ils tiroient de l'étranger; et leurs manufactures, tous les jours plus florissantes, faisoient subsister une multitude d'artisans.

Heureux dans cette position, les peuples ne surent pas s'y maintenir. Pourquoi, disoit-on, envoyer chez les Troyens des matières premières que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes? Est-il raisonnable de porter chez l'étranger notre argent et nos productions, pour y faire subsister des artisans, qui, en consommant chez nous, augmenteroient notre population et nos richesses? Tous les peuples songeoient donc aux moyens d'établir, chacun chez eux, les mêmes manufactures.

Motifs des nations jalouses de s'enlever mutuellement le commerce.

Mais les nations marchandes excitoient sur-tout la jalousie. Ces nations, pauvres sur leur sol, s'enrichissoient, se peuploient, et sembloient devoir à l'aveuglement des autres leurs richesses et leur population. Pourquoi leur laisser faire, presqu'à elles seules, tout le trafic, disoient les peuples voisins? Souffrirons-nous encore long-temps qu'elles fassent sur nous des profits que nous pourrions faire nous-mêmes? C'est nous qui

les faisons subsister; c'est nous qui les enrichissons. Fermons-leur nos ports, elles tomberont dans la misère, et bientôt elles ne seront plus.

Combien ces motifs sont peu raisonnables.

Ces réflexions ne sont pas aussi solides qu'elles le paroissent. L'auteur de la nature, aux yeux duquel tous les peuples, malgré les préjugés qui les divisent, sont comme une seule république, ou plutôt comme une seule famille, a établi des besoins entre eux. Ces besoins sont une suite de la différence des climats, qui fait qu'un peuple manque des choses dont un autre surabonde, et qui leur donne à chacun différens genres d'industrie. Malheur au peuple qui voudroit se passer de tous les autres. Il seroit aussi absurde qu'un citoyen qui, dans la société, regrettant les bénéfices qu'on fait sur lui, voudroit pourvoir par lui seul à tous ses besoins. Si un peuple se passoit des nations marchandes, s'il les anéantissoit, il en seroit moins riche lui-même, puisqu'il diminueroit le nombre des consommateurs auxquels il vend ses productions surabondantes.

La concurrence de toutes les nations peut seule

D'ailleurs les négocians n'appartiennent proprement à aucun pays. Ils forment un

nation qui est répandue par-tout, et qui a ses intérêts à part. Un peuple est donc dans l'erreur, s'il croit travailler pour lui, lorsqu'il sacrifie tout à ses négocians. En excluant ceux des autres nations, il vend ses marchandises à plus bas prix, et il achète à plus haut les marchandises étrangères : ses manufactures tombent, son agriculture se dégrade, et il fait tous les jours de nouvelles pertes. Il n'y a que la concurrence de tous les négocians qui puisse faire fleurir le commerce à l'avantage de chaque peuple. Faire et laisser faire, voilà donc quel devoit être l'objet de toutes les nations. Un commerce, toujours ouvert et toujours libre, pouvoit seul contribuer au bonheur de toutes ensemble et de chacune en particulier.

faire fleurir le commerce.

Mais ce n'est pas ainsi qu'on raisonnoit. Un état, disoit-on, n'est riche et puissant qu'à proportion de l'argent qui circule; et l'argent ne circule en plus grande quantité qu'autant qu'on fait un plus grand commerce. Toute nation, qui entendra ses vrais intérêts, doit donc songer aux moyens d'être la seule nation commerçante.

Les nations jalouses ferment leurs ports aux marchands étrangers.

Ce raisonnement parut évident, et on se

conduisit en conséquence. Voilà donc peuples qui vont travailler à s'appauvrir uns les autres : car, en voulant s'enle mutuellement le commerce, chacun d'i en commercera moins. Observons les ef de cette politique.

Les Troyens, qui avoient des ports la mer Égée, sur la Propontide et sur Pont-Euxin, étoient maîtres encore de t tes les îles adjacentes à leur continent. D cette position, où ils pouvoient faire grand commerce concurremment avec autres peuples, ils voulurent le faire e clusivement. Ils établirent donc des dro nes par-tout : ils mirent à contribution marchands étrangers qui exportoient qui importoient; enfin ils leur fermèr tout-à-fait les ports.

Le peuple applaudit à la sagesse du go vernement. Il croyoit qu'il alloit faire à l seul tout le trafic; et il n'en fit pas pl qu'auparavant, parce qu'il ne pouvoit p abandonner ses manufactures et ses champ pour monter sur des vaisseaux.

Combien par cette conduite elles se nuisent à elles-mêmes.

Le commerce diminua considérabl ment lorsqu'il ne se fit plus par l'entr

e des nations marchandes. Cette révo-
on entraîna la chûte de plusieurs ma-
actures ; et l'agriculture se dégrada,
ce qu'il y eut moins de productions,
nd l'impuissance d'exporter eut rendu
tile tout surabondant.

Cependant le gouvernement ne se dou-
pas de la faute qu'il avoit faite. Il
yoit au contraire que le commerce ap-
toit dans l'état plus de richesses que ja-
is : il en jugeoit ainsi à la fortune de
lques négocians Troyens.

Mais ces négocians s'enrichissoient aux
ens de l'état. N'ayant plus de concur-
s, lorsqu'ils vendoient et lorsqu'ils ache-
nt, ils mettoient seuls le prix aux choses.
retranchoient tous les jours sur le salaire
l'artisan et du laboureur, et ils vendoient
r tout ce qu'ils apportoient de l'étranger.

Les nations armoient les unes contre les autres.

Jaloux les uns des autres, les peuples ne
voient pas se borner à se fermer leurs
ts, et à s'interdire mutuellement le com-
rce dans l'espérance de le faire chacun
lusivement. On devoit encore armer, et
arma. Dans des guerres funestes à tous,
'applaudissoit alternativement des coups

qu'on croyoit se porter, et qu'on ne por
que sur le commerce pour le ruiner par-t
également. De grandes armées sur terre
grandes flottes sur mer mettoient dan
nécessité d'arracher de force à la cha
et aux manufactures une partie des citoy
et de charger d'impôts l'autre partie.
violences se renouveloient à chaque gue
toujours avec de nouveaux abus, parce
la paix, qui ne se faisoit que par épu
ment, ne duroit jamais assez pour perme
aux puissances belligérantes de réparer l
pertes.

Le commerce tombe, et ne se relève plus.

Le commerce, tombé pendant la gue
se relevoit difficilement à la paix. On n
soit pas s'engager dans des entreprises
exigeoient de grandes avances, et d
toutes les espérances pouvoient s'évano
aux premières hostilités. Le gouvernem
néamoins invitoit le peuple et même
noblesse à faire le trafic. Il offroit sa p
tection aux négocians, et il ne paroi
occupé qu'à faire fleurir le commerce, q
avoit ruiné, et qu'il devoit ruiner enc

Quand on a la puissance, on croit t
possible. On ne sait point se méfier de

mières; et, parce qu'on a commandé, on imagine pas devoir trouver des obstacles. oilà pourquoi, dans l'administration pu-ique, une faute, qui a été faite, se fait core, et se fait long-temps. Elle devient axime d'état, et les préjugés gouvernent. es Troyens s'obstinoient à fermer leurs orts aux nations marchandes; ils s'obsti-oient à leur faire la guerre, et cependant s cherchoient quelle pouvoit être la cause e la décadence de leur commerce.

Dans l'espérance de le relever, on imagine de créer des compagnies exclusives.

On crut l'avoir trouvée, lorsqu'ayant nsidéré que les entreprises demandoient s avances d'autant plus grandes qu'elles posoient à plus de risques, on s'imagina e le commerce ne pouvoit plus se faire e par des compagnies qui réuniroient les nds de plusieurs riches négocians. Il n'y roit donc qu'à permettre d'en former au-nt qu'on le jugeroit à propos. Mais il en présentoit une. Elle faisoit voir de ands avantages pour l'état dans l'espèce trafic qu'elle projetoit. Elle exagéroit les ances qu'elle auroit à faire. Elle repré-toit qu'après les avoir faites, il ne seroit s juste qu'elle fût privée du bénéfice dû

à son industrie; et elle demandoit un
vilège exclusif. Il lui fut accordé.

Ce privilège étoit une atteinte portée
liberté, puisqu'il donnoit à une seule co
gnie un droit qui appartenoit à tous le
toyens. Les négocians réclamèrent,
inutilement. La nouvelle compagnie d
de l'argent, et le privilège fut confirm

Dès que le gouvernement connut qu
privilèges pouvoient se vendre, il en v
encore. Cet abus, passé en usage, d
règle; et bientôt on regarda les privil
exclusifs comme une protection acc
au commerce.

Abus qui en résultent.

Cependant, vendre des privilèges e
sifs à des artisans et à des marchands,
toit exiler ceux à qui on n'en vendoit
Plusieurs sortirent du royaume, et em
tèrent les manufactures avec eux. Il est
que le gouvernement leur défendit, so
grièves peines, de sortir de l'état. M
quand ils étoient passés chez l'étran
on ne pouvoit plus les punir, et cepen
on ne pouvoit pas les empêcher d'y pa
Cette défense les fit déserter en plus g
nombre.

Lorsque les manufactures jouissent dans
a royaume d'une liberté entière, elles se
ultiplient à proportion du besoin. Il n'en
it pas de même lorsqu'elles appartien-
ent à une compagnie exclusive. Comme
intérêt de cette compagnie est bien moins
e vendre beaucoup que de vendre cher,
lle songe à faire le plus grand bénéfice avec
e plus petit trafic. D'ailleurs elle trouve un
vantage à diminuer le nombre des manu-
ctures; c'est que les ouvriers, restant en
lus grande quantité qu'elle n'en peut em-
loyer, sont réduits, s'ils ne veulent pas
endier, à travailler presque pour rien.

Non seulement la main-d'œuvre coûtoit
u aux compagnies exclusives; elles vou-
rent faire encore un nouveau bénéfice sur
s matières premières. Elles représentèrent
u gouvernement combien l'exportation
u'on en faisoit chez l'étranger étoit con-
raire aux intérêts du commerce, et il fut
éfendu de les exporter. Elles les achetèrent
onc au plus bas prix, et, en conséquence,
culture en fut tous les jours plus négligée.

Pendant que les douanes, les impôts, les
rivilèges exclusifs vexoient le commerce

et l'agriculture, le luxe croissoit ave
misère : l'état, qui ne subsistoit plus que
des ressources, contractoit continuellem
de nouvelles dettes ; et la finance s'éle
au milieu des débris de la fortune pu
que.

Voilà l'état où se trouvoit la monar
des Troyens. Tel étoit à-peu-près celu
toutes les monarchies qui avoient a
pour s'enlever mutuellement quelques b
ches de commerce. Aux moyens qu'e
employoient, on n'auroit pas deviné qu
les vouloient s'enrichir.

Il est difficile que le commerce fleurisse dans des monarchies.

Lorsque le gouvernement fait contin
lement des emprunts, l'intérêt de l'arg
est nécessairement fort haut : il l'est s
tout dans un temps où le luxe, qui ne
point de bornes aux besoins, fait une
cessité aux plus riches d'emprunter.

Si ce sont les citoyens qui prêten
l'état, les fonds sortent du commerce pu
faire subsister sans travail une multitu
de rentiers, gens inutiles, dont le nomb
croît continuellement.

Si ce sont des étrangers, les fonds s
tent non seulement du commerce, ils s

ruine insensi-

trouvent difficiqui ne trouvent
ans l'impuissance
entreprises. Comils ? Leurs affaires
mêlées avec celles du
l les compagnies exur crédit; et par conséqu'on a du gouverne-
mmerce toute confiance.
difficile que le commerce
pareilles monarchies.

it pas de pareils inconvérépubliques marchandes. Au régnoit une grande confiance, négocians y jouissoient d'une re, et que le gouvernement, et sans dettes, assuroit leurs ls avoient dans le commerce un antage sur les négocians des mo-, parce qu'ils pouvoient emprunter ntérêts, et qu'ayant de l'économie eoient moins à faire tout-à-coup de rofits qu'à en faire fréquemment de

Avantages des républiques marchandes sur les monarchies.

petits. Tous les fonds restoient donc c
le commerce, et le faisoient fleurir.

Républiques agricoles, plus heureuses encore.

Mais, de tous les peuples, les plu
ges ou les plus heureux, c'étoient le
publiques agricoles. Peu jalouses de f
le trafic par elles-mêmes, elles n'avo
pas imaginé de fermer leurs ports aux n
chands étrangers qui venoient enleve
surabondant de leurs productions, et
subsistoient dans l'abondance.

Les choses se trouvoient dans cet
lorsque de nouvelles branches de comm
causèrent une grande révolution.

Commerce avec une nation qui n'attache point de valeur à l'or et à l'argent.

Les Phéniciens, peuple marchand et
publicain, découvrirent, à l'occident
l'Europe, un pays peuplé par une mu
tude de cités qui leur parurent d'autant p
barbares, qu'ayant beaucoup d'or et be
coup d'argent, elles n'y attachoient
cune valeur. Cette découverte, qui l
fournit les moyens de faire un plus gr
trafic, leur donna bientôt la prépondéra
sur toutes les nations marchandes.

Commerce avec une nation éloignée qui cultive les arts, ou commerce de l'Inde.

Dans la monarchie troyenne, où
compagnies exclusives s'étoient saisies
tout le commerce connu, on avoit enc

besoin de faire des découvertes. C'é-
'unique ressource des marchands qui
ient point acheté de privilèges. Réduits
à chercher quelque nouvelle branche
mmerce dans des contrées inconnues,
énétrèrent dans la mer Caspienne; et
, par l'Oxus, ils remontèrent dans
e, pays vaste, fertile, où les arts étoient
vés, et où la main-d'œuvre étoit à un
d'autant plus bas qu'une grande po-
ion y subsistoit dans l'abondance avec
de besoins.

ette découverte introduisit dans la mo- Nouveau genre de luxe.
hie un nouveau genre de luxe. On
ira la beauté des toiles qui se fabri-
ent dans l'Inde; et, la nouveauté leur
ant une valeur qui croissoit en quel-
sorte en raison de l'éloignement, les
hands qui ouvrirent les premiers ce
merce gagnèrent depuis cent cin-
te jusqu'à deux cents pour cent.

e trafic parut donc très-lucratif : en ef- Commerce lucratif pour les marchands et onéreux pour l'état.
l l'étoit pour les marchands. Il l'au-
été pour l'état même si on avoit ga-
ent cinquante pour cent sur les mar-
dises qu'on portoit dans l'Inde, parce

que, dans cette supposition, il auroit fleurir les manufactures du royaume. les Indiens n'avoient pas besoin des c qui se manufacturoient dans l'Occi et l'or et l'argent étoient presque les s marchandises qu'on pouvoit leur do en échange des leurs. C'est donc au n que les marchands faisoient un bén de cent cinquante pour cent; et par séquent ils le faisoient sur l'état.

On n'étoit pas dans l'usage de fair pareilles distinctions. Les marchands richissoient en faisant un commerce reux pour l'état, et on disoit: L'état s'e chit.

Compagnies exclusives pour faire ce commerce.

Dès que ce commerce paroissoit se fi avec tant d'avantages par quelques m chands particuliers, il ne fut pas diffi de prouver au gouvernement qu'il se roit avec plus d'avantages encore par u compagnie exclusive. On lui prouva mê que les particuliers qui le faisoient ne pouvoient pas faire; et, quoiqu'on l'eût c vaincu de leur impuissance, et que p conséquent il fût inutile de le leur défe dre, il le leur défendit; et il accorda

vilége exclusif pour quinze ans à une
npagnie.
Voilà donc plusieurs négocians exclus
n commerce qu'ils avoient découvert
eurs risques et fortunes, et cependant
ompagnie ne le fit pas. Les compagnies
ıt lentes dans leurs opérations : elles per-
nt, bien du temps à délibérer ; et elles
ıt bien des dépenses avant de commen-
. Celle-ci ne commença point : elle em-
cha seulement que le commerce ne se fit
r d'autres.
On créa une seconde compagnie, une
ıisième, plusieurs successivement; et le
uvernement, qui se faisoit une habitude
en créer, croyoit toujours qu'il lui étoit
antageux d'en créer encore. Il en fut si
rsuadé, qu'il en créa enfin une à laquelle
donna les plus grands secours, jusqu'à
avancer les fonds dont elle avoit be-
n,
Celle-ci, malgré quelques succès qu'elle
par intervalles, eut bientôt consommé
plus grande partie de ses fonds. Elle
yoit le moment où elle alloit perdre son
dit; et, parce qu'il lui importoit de ca-

gina de fair
tions, comm
un bénéfice.
eux, qui répara
dit, fit un plus
. Bientôt elle f
à gros intérêts,
que par les se
uvernement.
le même commerce
et ruineux? Il est
particuliers le font,
avec économie. Il suff
en correspondance a
pays où ils trafiquent.
des facteurs par-t
d'avoir des entre
toutes les dépenses in
voient tout par eux-mêm
est pas de même des
leur faut, dans la cap
strateurs, des directeurs
employés : il leur faut
strateurs, d'autres direct
commis, d'autres employés
elles forment des établisse

ur faut encore, outre les comptoirs
s magasins, des édifices élevés à la
é des chefs qu'elles emploient. For-
tant de dépenses, combien ne per-
elles pas en malversations, en négli-
es, en incapacité ? Elles paient toutes
autes de ceux qu'elles gagent pour les
r ; et il s'en fait d'autant plus que les
inistrateurs qui se succèdent au gré de
igue, et qui voient chacun différem-
t, ne permettent jamais de se faire
lan sage et suivi. Elles forment des
prises mal combinées : elle les exé-
nt comme au hasard ; et, dans une
inistration qui semble se compliquer
e-même, elles emploient des hommes
essés à la compliquer encore. La ré-
de ces compagnies est donc vicieuse
ssairement.

lais la compagnie de l'Inde avoit d'au-
vices que ceux de sa constitution. Elle
ut être militaire et conquérante. Elle
éla dans les querelles des princes de
le ; elle eut des soldats, des forts; elle
it des possessions; et ses employés se
ent des souverains. Il est donc aisé

de comprendre comment sa régie a
boit au-delà des produits du comme

Cependant cette compagnie s'obsti
vouloir conserver son privilège; et e
fondoit sur ce que ce commerce, selo
étoit impossible aux négocians particu
Mais elle parloit d'après les intérêts
employés qui seuls s'enrichissoient. En
son expérience prouvoit qu'elle ne po
plus elle-même faire ce commerce.
risque y avoit-il donc à le rendre li
S'il est possible de le faire avec avan
des particuliers le feront, sinon, il
fera pas.

Comment ces compagnies se soutenoient dans les républiques marchandes, où elles avoient les mêmes vices que dans les monarchies.

Le commerce de l'Inde excita l'av
des nations marchandes. La mer r
l'ouvroit aux Phéniciens. Ils ne tard
pas à le faire, et ils portèrent dans l'
l'or et l'argent qu'ils tiroient de l'occ
de l'Europe. Mais il sembloit que les
pagnies exclusives dussent s'établir par
Il s'en forma une à laquelle les Phéni
abandonnèrent ce commerce.

Cette compagnie eut dans leur r
blique, comme dans une monarchie,
vices inhérens à sa constitution. Elle s

tint cependant mieux que celle des Troyens, parce qu'elle se trouva dans des circonstances plus favorables.

Les Phéniciens avoient conquis plusieurs îles, les seules où croissoient les épiceries; et ils avoient cru se réserver la vente exclusive de ces productions, en donnant ces îles à une compagnie intéressée à les fermer à tout négociant étranger. Ce sont ces productions qui soutenoient leur compagnie. Elle se seroit ruinée comme toutes les autres, si, sans des possessions qui étoient uniques, elle eût été bornée à faire le commerce de l'Inde. Les Phéniciens éclairés ne l'ignoroient pas. Ils ne comptoient point sur la durée d'une compagnie qui étoit tout-à-la-fois militaire et marchande; et ils jugeoient avec raison qu'il eût été plus avantageux à leur république de laisser une entière liberté au commerce, et de partager même celui des épiceries avec les nations étrangères.

Cependant l'exemple d'une compagnie exclusive, chez les Phéniciens, étoit à Troie un grand argument pour protéger la compagnie de l'Inde. Comment, disoit-on, cette

compagnie seroit-elle contraire à la lit
et au commerce, puisqu'il s'en établi
semblables chez les peuples libres et
merçans ? Mais, si ceux qui faisoient
objection prévoyoient la réponse, ils ét
de mauvaise foi ; et, s'ils ne la prévoy
pas, ils étoient bien ignorans. De p
raisonnemens néanmoins aveugloie
gouvernement au point qu'il ne se la
pas de faire continuellement de nouv
efforts pour soutenir cette compagni

Toutes les nations font à l'envi le commerce de l'Inde.

Il étoit difficile que les Égyptiens
tués si avantageusement pour trafiqu
Couchant à l'Orient, vissent sans jal
les richesses que le commerce apportoi
Phéniciens. Ils tentèrent donc de les p
ger, et ils s'ouvrirent les mêmes ro
Insensiblement les autres peuples de
sie, à l'exemple les uns des autres, s'a
nèrent au trafic, et tous arrivèrent d
l'Inde par divers chemins. Les der
comptoient sur les mêmes bénéfices qu
premiers avoient faits. Ils ne prévoy
pas que la concurrence de tant de nat
marchandes feroit tout renchérir dan
marchés de l'Inde ; et que les choses q

heteroit à un plus haut prix se re-
roient à un plus bas, parce qu'elles
endroient plus communes. Au con-
e, au grand mouvement qui se faisoit
le commerce, on se confirmoit tous
ours dans la maxime qu'un état n'est
ant qu'autant qu'il est riche, et qu'il
riche qu'autant qu'il fait le trafic.
e n'est pas que je bláme le trafic. Je
e qu'il faut laisser faire à un peuple
ce à quoi il se croit propre. Le gou-
ement n'a rien à prescrire à cet égard.
doit point encourager exclusivement le
c, pas même l'agriculture. Toute sa pro-
on se borne à observer ce qui se fait, à
er faire, à lever les obstacles et à main-
l'ordre. Que les campagnes ne soient
t foulées, elles se peupleront avec une
bondance qui refluera dans les villes
les remplir d'artisans, et dans les
s pour les remplir de matelots. Alors
sera mis en valeur par une industrie
se portera à tout, et la nation sera
ablement puissante.
ais faut-il, pour ne pas fouler les cam-
es, ôter tous les impôts ? Non sans

Le trafic ne doit pas être encouragé exclusivement.

doute. Car ce sont les terres qui doivent payer les charges, puisqu'elles seules peuvent payer. Les artisans et les marchands, comme nous l'avons remarqué, quelque taxe qu'on mette sur eux, ne paient jamais; parce que, s'ils travaillent, ils se font rembourser; et, s'ils ne travaillent pas, ils mendient. En un mot, de quelque manière qu'on s'y prenne pour les faire contribuer, ce sont toujours les propriétaires qui paient pour les salariés, puisque ce sont les propriétaires qui paient les salaires: nous l'avons déjà dit. Il faut donc mettre des impôts sur les terres: il faut accorder à l'industrie toute liberté, et il ne faut laisser naître aucun des abus que nous avons observés dans les gouvernemens.

Désordre général.

Tous ces abus s'étoient introduits plus ou moins parmi les nations de l'Asie; et, lorsqu'elles ôtoient toute liberté au commerce, et que, par contre-coup, elles ruinoient l'agriculture, elles vouloient être commerçantes, et chacune vouloit l'être exclusivement. De-là des guerres fréquentes dans l'Inde, dans l'Asie, et des révolutions continuelles dans le commerce. Il tom-

successivement par-tout, et il ne se
voit que foiblement chez les nations qui
ent eu le plus de succès. Toutes con-
toient des dettes, toutes multiplioient
mpôts; et, pour soutenir le commerce,
paroissoient à l'envi ruiner l'agricul-
, sans laquelle cependant il n'y a point
ommerce. Le désordre étoit par-tout
ême, ou à-peu-près.

Pour relever le commerce, on propose de permettre l'exportation et l'importation des blés.

n sentit enfin que les terres sont le plus
id fonds de richesses; et, pour encoura-
'agriculture, on proposa chez les Troyens
ermettre tout-à-la-fois l'exportation et
portation des blés. Notre sol, disoit-
naturellement fécond, sera pour nous,
st bien cultivé, une mine inépuisable.
concurrence des nations mettra le blé
n vrai prix. Les cultivateurs, assurés
a vente de leurs grains, défricheront
es les terres, et, à chaque année, nous
ons un plus grand fonds de commerce.
n Égypte, l'exportation seule étoit per-
e: souvent même le gouvernement l'en-
rageoit par des récompenses. Riches
leur sol, les Égyptiens l'étoient encore
leur commerce, et dominoient alors

sur les mers. D'après cet exemple, be coup de personnes, chez les Troyens, v loient qu'on permît au moins l'exportati d'autres s'y opposoient : et le public, ne savoit qu'en penser, étoit dans la crai soit qu'on la permît, soit qu'on la fendît.

Parmi les raisonnemens qu'on fai sur cette question, les meilleurs ne vainquoient pas, et les mauvais avo l'avantage du nombre. Le gouvernem qui, comme le public, ne savoit que ser, obéissoit au cri qui paroissoit le fort, permettant et défendant tour-à-t l'exportation : parce que, faute de pri pes, il se conduisoit avec timidité, il n cordoit ordinairement qu'une liberté q limitoit, et qu'il rendoit par-là sujette plus grands abus. En un mot, on eût à sa conduite qu'il vouloit causer la sette pour favoriser les monopoleurs.

Sur ces entrefaites, on apprit que Égyptiens venoient de défendre l'expor tion; et cette nouvelle parut faire trio pher ceux qui la blâmoient à Troie.

Nations chez lesquelles la li- Nous avons prouvé qu'il est de l'inté

de toutes les nations de donner la liberté d'exporter et d'importer : nous remarquerons ici que cette liberté doit procurer de plus grands avantages, ou du moins les procurer plus promptement, lorsqu'elle concourt avec toutes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture.

berté du commerce des grains doit produire promptement de grands avantages.

Quoiqu'il y eût des abus en Égypte, de vieux usages faisoient encore respecter l'agriculture. On avoit pour maxime que les impôts ne doivent être mis que sur le produit net des terres, et on évaluoit ce produit de la manière la plus favorable aux cultivateurs. Un fermier savoit ce qu'il devoit payer. Assuré qu'on ne lui demanderoit jamais au-delà, il vivoit dans l'aisance. On lui laissoit toutes les avances nécessaires pour cultiver ses champs et pour les améliorer; et jamais l'impôt, sous quelque prétexte que ce fût, ne pouvoit être pris sur ces avances. Il avoit même, pour s'enrichir, un moyen qui contribuoit aux progrès de l'agriculture. C'est que les baux se passoient pour vingt, vingt-cinq ou trente ans. Les fermiers riches pouvoient donc,

pendant les quatre ou cinq première
nées d'un bail, mettre tous leurs p
en plantations, en défrichemens, en
mentations de bestiaux. Ils pouv
même encore employer à cet effet une
tie de leur bien ; et, ils le faisoient
munément, parce qu'ils étoient assur
retirer avec bénéfice, pendant quin
vingt ans, les avances qu'ils avoient
tes. En un mot, par la longueur de
baux, ils cultivoient une ferme av
même intérêt que si elle eût été à eu
les propriétaires y trouvoient eux-m
un grand avantage, parce que, à ch
renouvellement de bail, ils augmento
considérablement leurs revenus.

Voilà les causes qui concouroient
Égypte avec la liberté d'exporter, e
conçoit qu'il en devoit résulter de gr
avantages.

Nations chez lesquelles la liberté du commerce des grains ne peut produire que lentement les mêmes avantages.

A Troie, depuis long-temps, un gr
nombre d'abus contribuoient à la dé
dation de l'agriculture. Les baux étoi
de neuf ans : la loi ne permettoit pas d
faire de plus longs ; et, quand elle l
roit permis, l'agriculture en eût retiré

n attendre des
en général que
blement. Peu as-
ils étoient souvent
impositions, à ven-
même jusqu'à leurs
affectoient de le paroî-
que les taxes, qui étoient
traires, croissoient aus-
eur laissoit appercevoir
s cet état des choses, les
nt en friche : on ne culti-
qu'on y étoit forcé par la né-
upart des fermes n'étoient
. On juge, d'après cet exposé,
monarchie troyenne, il falloit
ur se procurer tous les avanta-
doit attendre de la liberté du
des grains.

mandera sans doute pourquoi les
ns, après avoir encouragé l'expor-
l'avoient défendue : c'est qu'ils n'a-
pas permis l'importation. Il y eut
erté à la suite d'une mauvaise ré-
et les étrangers n'apportèrent point
s, ou n'en apportèrent pas assez. Dans

cette conjoncture, le gouvernement
devoir prendre la précaution inutile de
fendre l'exportation qui ne se faisoit
et qui ne pouvoit pas se faire.

Les gouvernemens qui se conduisent par des principes de finances, ne peuvent pas s'occuper des moyens de faire fleurir l'agriculture.

Les Troyens devoient donner au c
merce des grains une liberté entière
ils devoient encore faire concourir to
les causes qui peuvent contribuer aux
grès de l'agriculture. Mais, quand un
tombe en décadence, on ne songe ni à
griculture, ni aux causes qui la dégrad
ni aux moyens de la réparer. On a p
unique maxime qu'il faut faire de l'arg
et, quand on en a fait, on croit avoir plu
puissance, parce qu'on peut lever de p
grandes armées. Mais, en supposant
les grandes armées font la puissance, il f
dra savoir comment le monarque a de l
gent, pour juger si sa puissance est bien
surée.

Sont-ce les cultivateurs qui le donne
et, après l'avoir donné, vivent-ils dans l'
sance? Je conçois que le souverain est rich
et, s'il sait faire un emploi de ses richesse
il sera puissant. Mais n'a-t-il de l'arg
que parce qu'il en emprunte? Il n'en a do

as. Il n'a que des dettes. Pour les payer, il uinera son peuple; et, avant de les avoir ayées, il en aura déjà contracté de nouelles.

Voilà cependant où en étoient les prinipales puissances de l'Asie. Par-tout on arloit de faire entrer l'argent dans l'état: n parloit d'empêcher qu'il ne sortît: on e parloit, en un mot, que de la nécessité 'en avoir; et les gouvernemens, qui ne se onduisoient que par des principes de finance, ne pouvoient pas songer aux moyens e faire fleurir l'agriculture.

Avec cette politique financière, les monarques se croyoient puissans, ou se flatoient de le devenir. Mais les siècles reulés où je les fais vivre doivent leur faire ardonner cette erreur. Ils ne prévoyoient as avec quelle facilité les empires les plus iches, sur-tout ceux de l'Asie, seroient renversés; et ils pouvoient croire qu'il y auoit quelque jour des conquérans financiers. ls se sont trompés.

CHAPITRE XVII

Atteintes portées au commerce : c
ment les spéculations des comm
çans ont pour dernier terme
ruine même du commerce.

Objet des spéculations des commerçans.

LORSQUE le commerce jouit d'une lib
entière, on peut avoir un grand nombr
concurrens ; et alors les entreprises e
sent à plus ou moins de risques à pro
tion qu'elles sont plus ou moins gran
Voyons quelles peuvent être, en pareil
les spéculations des commerçans. Il s'
pour eux de s'assurer le plus grand b
fice.

Spéculations des cultivateurs.

Un fermier qui prend une terre à l
en estime le produit d'après les récolt
années communes, et d'après le prix a
rant des denrées dans les marchés.

Voilà sa première spéculation. Elle
fondée sur une conjecture plus ou moi
vraisemblable : mais l'effet en est inc

n. Il fera du bénéfice s'il recueille au-
ıt de denrées qu'il a présumé, et s'il en
uve le prix sur lequel il a compté. Dans
cas contraire, il fera des pertes. Que
grêle lui enlève une partie de ses mois-
ıs, il aura peu de productions à vendre;
cependant il sera obligé de les livrer à
ı prix, si ses voisins ont fait des récoltes
ɔndantes.

Tel est le danger auquel il est exposé
squ'il se conduit d'après les spéculations
plus communes.

S'il imagine une nouvelle culture, et
'il tente le premier d'en faire l'essai, ses
ɛculations seront encore plus incertaines;
: elles n'auront pour fondement que des
alogies dont il ne peut pas juger encore,
dont l'expérience peut seule assurer le
ccès.

Enfin, qu'il observe les productions qui
ıt à plus haut prix parce qu'elles sont
ıt-à-la-fois plus rares et plus recherhées, et
il les cultive par préférence, son entre-
se sera encore bien hasardeuse. Ou son sol
' sera pas propre, ou elles cesseront d'être
:herchées avec le même empressement;

ou elles deviendront abondantes parce
d'autres cultivateurs auront fait les mê
spéculations.

Il faudroit, pour la solidité de ses
treprises, qu'il s'assurât de la nature de
sol, qu'il saisît toujours à propos les g
changeans de la multitude, et qu'il fît
core entrer en considération les tentat
que font les autres cultivateurs.

Dans l'impuissance de calculer to
ces choses, les fermiers donnent souven
hasard. Ils gagnent, ils perdent : mais t
contribuent aux progrès de l'agricultu
les uns par leurs fautes, les autres par le
succès; et à la fin il s'établit, dans cha
pays, une manière de cultiver qui souv
pourroit être perfectionnée à bien des égar
mais dont la bonté paroît en général co
firmée par l'expérience. Alors le cultivat
se conforme à l'usage, et spécule tous
jours moins.

Spéculations des artisans qui font des ouvrages communs.

L'artisan fait aussi des spéculatio
Elles portent sur le prix courant des matiè
premières, sur le salaire que la coutume l
arroge, sur le goût du public pour certa
ouvrages, et sur le nombre de ceux q

vaillent concurremment dans le même
re.

Les ouvrages les plus communs, qui sont
usage de tout le monde, sont ceux où il
le moins de risques à courir. Le prix de
matière première en varie peu, parce
elle est toujours abondante. Le salaire
à l'ouvrier est mieux connu, parce que
sortes d'ouvrages sont continuellement
is le commerce: ils y sont en grande quan-
, et ce n'est pas un goût passager qui les
rechercher, c'est un besoin journalier.
in, le nombre des artisans se proport-
me naturellement aux besoins de la so-
é; et, par conséquent, leur concurrence,
est toujours à-peu-près la même, met
de variation dans leurs salaires.

Les profits, dans ce genre d'ouvrages, sont
ic plus assurés: ils se renouvellent con-
uellement. Mais ils sont peu considéra-
s. L'ouvrier, qu'ils font vivre au jour le
:, ne peut faire que de petites épargnes;
ore les prend-il souvent sur son néces-
e, et il ne sauroit changer sa condition
bien difficilement.

Les sortes d'artisans ont peu de spécu- Spéculations

ou [illegible] leur suffit, pour subsister,
d'au[illegible] comme on se conduisoit avant
spé[illegible] qui étudient les goûts des
[illegible] surtout qui veulent en faire
tr[illegible], les artisans des choses
so[illegible] mot, s'ils peuvent se pro-
ch[illegible] grands profits, ont aussi plus
[illegible] considérer.

[illegible] premières sur lesquelles ils
[illegible] ordinairement plus rares,
[illegible] haut prix; et elles renchéris-
[illegible] plus à proportion que leurs
[illegible] plus de vogue. Alors il faut
[illegible] à de moindres profits:
[illegible] pourroit dégoûter ceux
[illegible] travailler.

[illegible] naturellement inconstante, ne
[illegible] et cependant c'est sur cette
[illegible] toutes leurs spéculations.
[illegible], s'ils en font, leur devien-
[illegible] contraires, parce qu'ils se voient
[illegible] multitude de concurrens que
[illegible] invite à travailler dans le
[illegible] Alors il arrive souvent qu'on
[illegible] d'un métier qui a enrichi
[illegible] fait les premiers.

Mus au hasard, et victimes des caprices
: la mode, ces artisans sont souvent expo-
à se voir sans ressources. Ceux qui, pour
:e venus trop tard, ont beaucoup de con-
rrens, n'ont pas pu faire des épargnes; et
ux qui ont travaillé dans des conjonctu-
plus favorables n'y ont pas pensé. Ils ne
évoyoient pas qu'il viendroit un temps où
r industrie leur rapporteroit moins.

Comment les artisans et les cultivateurs se mettent dans la dépendance des négocians.

N'ayant pas assez d'avances pour atten-
e le moment de vendre avec avantage, à
ine ont-ils fini un ouvrage, qu'ils sont ré-
its quelquefois à le livrer à vil prix.
uvent même ils se voient dans l'impuis-
nce de travailler, parce qu'ils ne peuvent
s acheter les matières premières.

Alors un négociant, qui veut étendre son
mmerce, leur offre ses secours. Il con-
nt à leur assurer un salaire, pourvu qu'ils
nsentent aussi à ne travailler que pour
. Les artisans acceptent des conditions
nt la nécessité leur fait une loi; et ils
nnent insensiblement, les uns après les
tres, se mettre aux gages des négocians.
Il en est à-peu-près de même des fermiers:
ont besoin, pour remplir leurs engage-

mens, d'avoir vendu leurs productions d des termes fixes. D'ailleurs ils ne sont communément assez riches pour bâtir magasins où ils puissent les conserver attendant le moment de les vendre avan geusement. Ils se croient donc trop h reux de pouvoir livrer à des négocians ce dont ils ne trouvent pas le débit dans marchés; et cependant ces négocians ne achètent que lorsqu'elles sont à bas p et qu'ils peuvent compter de les reven avec bénéfice.

Comment les spéculations des négocians sont difficiles et incertaines lorsque le commerce jouit d'une liberté entière.

Tout paroît donc favoriser les négoci qui forment de grandes entreprises. Mai de tous les effets commerçables, ils s blent avoir entre leurs mains toutes le chesses de l'état pour s'enrichir eux-mê du travail des laboureurs et de l'indus des artisans. Voilà pour eux un vaste cha de spéculations.

On voit que ces spéculations portent le besoin qu'a l'artisan d'être payé de salaire, sur celui qu'a le cultivateur de dre ses productions, et sur celui qu'a le public des ouvrages de l'artisan et productions du cultivateur.

Il est de l'intérêt du négociant d'acheter au plus bas prix et de vendre au plus haut. Il lui importe donc qu'il y ait, en tous genres, un grand nombre d'artisans, afin qu'ils se réduisent par la concurrence à de moindres salaires. Par la même raison, il lui importe encore que beaucoup de cultivateurs soient pressés de vendre. Enfin il lui importe d'avoir peu de concurrens dans les entreprises où il s'engage.

On conçoit qu'avec un privilège exclusif il obtiendroit facilement tous ces avantages; et qu'au contraire il en sera souvent frustré si le commerce jouit d'une liberté entière. Alors les spéculations seront pour lui d'autant plus difficiles, que le succès de ses entreprises dépendra d'une multitude de circonstances qu'on ne peut pas faire entrer dans un calcul, ou qu'il est même impossible de prévoir.

Quelque avantageusement qu'il ait traité avec les artisans et avec les cultivateurs, il peut être trompé dans son attente. Car, si ce sont des denrées de première nécessité dont il a rempli ses magasins, une récolte abondante, qui en fera baisser le prix, lui enle-

vera tout le profit qu'il en espéroit. Peut-être même la vente ne le remboursera-t-elle pas des frais d'achats et de voiture.

D'ailleurs il n'a pas de moyen pour s'assurer de la consommation qui doit s'en faire dans les lieux où il comptoit vendre. Mille accidens peuvent la diminuer comme l'augmenter; et, quand à cet égard il auroit à quoi s'en tenir, comment jugera-t-il de la proportion où sont les choses qu'il achète avec la consommation qui s'en fera? Connoit-il la quantité dont ses concurrens se sont pourvus ? Il pourroit donc arriver, contre son attente, qu'il en eût trop acheté, et qu'il se vît réduit à vendre à perte. Il n'y a point de spéculations qui puissent à cet égard le diriger sûrement. Il sera donc forcé de se conduire dans ses entreprises, comme en tâtonnant, d'après l'expérience.

Tels sont les dangers auxquels il est exposé, lorsqu'il fait le trafic des choses de première nécessité ; et ce sont pourtant celles dont le débit est le plus sûr.

Les choses de seconde nécessité, dont nous nous faisons autant de besoins, ne sont pas toutes également nécessaires. L'habitude

peut en être récente, et quelquefois ce sont des goûts qui passent, et qui font place à d'autres. Il y a donc souvent un moment à saisir. Si elles sont trop communes, on s'en dégoûtera; et, si elles sont trop rares, le haut prix diminuera le nombre des consommateurs. Par quels calculs, dans cette sorte de commerce, sera-t-il donc possible de s'assurer des profits qu'on se promet?

Ces difficultés ne doivent pas inquiéter le gouvernement.

Ces difficultés, qui se trouvent sur-tout dans les grandes entreprises de commerce, doivent peu inquiéter le gouvernement. Car ce n'est pas par un petit nombre d'entrepreneurs, qui s'enrichissent exclusivement, que le commerce doit se faire. Il importe bien plutôt qu'il se fasse par un grand nombre qui se contentent de vivre dans l'aisance, et qui font subsister dans la même aisance une multitude d'artisans et de cultivateurs. Or, quand le commerce jouit d'une liberté entière, il se fait naturellement par un grand nombre d'entrepreneurs qui en partagent entre eux toutes les branches et tous les bénéfices. Alors il est difficile et presque impossible qu'un négociant acquière des richesses fort disproportionnées à celles

de ses concurrens. Il faudroit qu'il s'engageât dans des entreprises dont les spéculations seroient accompagnées de trop d'incertitude : il n'oseroit s'y hasarder.

Voilà le principal avantage de la liberté du commerce. Elle multiplie les commerçans : elle rend la concurrence aussi grande qu'elle peut l'être : elle répartit les richesses avec moins d'inégalité, et elle réduit chaque chose à son vrai prix.

Les spéculations dans le trafic deviennent faciles et sûres lorsque les négocians obtiennent des privilèges exclusifs.

Mais s'il importe à l'état qu'il y ait un grand nombre d'entrepreneurs, il importe aux entrepreneurs d'être en petit nombre. Toutes les difficultés s'applanissent devant une compagnie exclusive, parce que ses entreprises, quelles qu'elles soient, demandent peu de spéculations. Comme elle a seule le droit d'acheter de la première main et de revendre, elle règle à volonté le salaire de l'artisan et celui du cultivateur; et, parce qu'avec le plus petit trafic elle est assurée de faire le plus grand bénéfice, elle brûlera une partie des marchandises qu'elle a dans ses magasins, si elle craint, en les rendant communes, d'en faire baisser le prix.

Tel est donc le motif secret qui fait briguer des privilèges exclusifs ; c'est qu'on veut des profits grands et assurés : on les veut toujours plus grands, et on les veut toujours avec moins de risques. C'est ainsi que les spéculations des commerçans ont, pour dernier terme, la ruine même du commerce.

C'est ainsi qu'elles tendent à la ruine du commerce.

Ce motif se trouve dans la finance dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et ruinent le commerce dans son principe parce qu'elles ruinent l'agriculture. Si elle se charge de percevoir les impôts, elle sait que, pour un million qu'elle verse dans les coffres du roi, elle en levra deux. Si l'état lui demande de l'argent, elle lui prête à dix pour cent, et elle emprunte à cinq. Si elle fait la banque pour le roi, son bénéfice sera d'autant plus assuré qu'elle se rendra maîtresse de toutes les opérations du gouvernement. Tout dépendra d'elle, parce qu'on ne peut rien faire sans argent, et que c'est elle seule qui peut en faire trouver par-tout où on en a besoin.

Les spéculations de finance y tendent d'une manière plus simple encore.

Qu'on réfléchisse sur les compagnies de

Les compagnies des négo-

Banquiers et des financiers s'approprient insensiblement tout l'argent qui circule.

négocians et de financiers, et on reconnoîtra qu'elles doivent insensiblement s'approprier tout l'argent qui circule. Si elles le versent continuellement, il ne cesse jamais de leur revenir. A chaque fois elles s'en approprient une nouvelle partie. On leur devoit, on leur doit encore plus : leurs créances s'accumulent, et il arrive enfin que l'état a contracté avec elles des dettes qu'il ne peut pas payer. Voilà, dans le fond, à quoi se réduisent les spéculations de finance, et voilà aussi ce qu'elles doivent produire.

Les spéculations de politique sont faciles dans un siècle où l'on croit tout faire avec de l'argent.

Les spéculations de politique offriroient de grandes difficultés s'il falloit étudier toutes les parties du gouvernement, et les diriger au bien général. Mais, dans un siècle où l'on croit tout faire avec de l'argent, elles deviennent faciles parce qu'elles ne s'occupent que de ressources momentanées qui préparent la ruine de l'état : c'est ce que nous avons démontré. La ruine de tout : voilà donc, dans les siècles où les abus se sont multipliés, le dernier terme des spéculations de commerce, de finance et de politique.

CHAPITRE XIX.

Conclusion des deux premières Parties.

Nous avons vu comment les richesses, rsque le commerce jouit d'une liberté ıtière et permanente, se répandent par- ut. Elles se versent continuellement d'une ovince dans une autre. L'agriculture est ɔrissante : on cultive les arts jusques dans s hameaux : chaque citoyen trouve l'ai- ıce dans un travail à son choix : tout est is en valeur ; et on ne voit point de ces rtunes disproportionnées qui amènent le ıxe et la misère.

Tout change à mesure que différentes ıuses portent atteinte à la liberté du com- ıerce. Nous avons parcouru ces causes : ce ɔnt les guerres, les péages, les douanes, les aîtrises, les privilèges exclusifs, les im- ɔts sur les consommations, les variations es monnoies, l'exploitation des mines, les ɒprunts de toutes espèces de la part du

gouvernement, la police des grains, le luxe d'une grande capitale, la jalousie des nations, enfin l'esprit de finance qui influe dans toutes les parties de l'administration. (1)

Alors le désordre est au comble. La misère croît avec le luxe : les villes se remplissent de mendians : les campagnes se dépeuplent ; et l'état, qui a contracté des dettes immenses, semble n'avoir encore des ressources que pour achever sa ruine.

On a pu voir dans la première partie de cet ouvrage que la science économique, difficile parce qu'elle est naturellement compliquée, devient facile lorsqu'on la simplifie, c'est-à-dire, lorsqu'on la réduit à des notions élémentaires, qui, étant déterminées avec précision, paroissent des vérités triviales. Alors cette science se développe d'elle-même. Les propositions naissent les unes des autres comme autant de conséquences ou de propositions successivement identiques; et l'état de la question en montre la solution si sensiblement, qu'on la trouve

(1) Il y en a sans doute d'autres encore.

en quelque sorte, sans avoir besoin de raisonner.

Dans la seconde partie, j'ai réduit le raisonnement à une simple narration. J'y démontre les avantages d'une liberté entière et permanente : je fais connoître les causes qui peuvent y porter atteinte : j'en fais sentir les suites ; je ne cache pas les fautes des gouvernemens, et je confirme les principes que j'ai établis dans la première partie.

Je n'ai cependant relevé que les principaux abus. Il étoit d'autant plus inutile de s'appesantir sur d'autres, qu'il y a un moyen de les détruire tous, c'est d'accorder au commerce une liberté pleine, entière et permanente. Je crois l'avoir prouvé.

J'ai voulu sur-tout répandre la lumière sur une science qui paroît ignorée au moins dans la pratique. Si j'y ai réussi, il ne restera plus qu'à savoir si les nations sont capables de se conduire d'après la lumière. Ce doute, il venoit d'un homme qui eût plus de talens, plus de célébrité, pourroit peut-être leur ouvrir les yeux ; mais, pour moi, je sens bien que je ne ferai voir que ceux qui voient.

Les nations sont comme les enfans. Elles

ne font en général que ce qu'elles voie faire ; et, ce qu'elles ont fait, elles le fo long-temps, quelquefois toujours.

Ce n'est pas la raison qui les fait cha ger, c'est le caprice ou l'autorité.

Le caprice ne corrige rien : il substitu des abus à des abus, et les désordres va toujours en croissant.

L'autorité pourroit corriger ; mais d'o dinaire elle pallie plutôt qu'elle ne corrige Encore est-ce beaucoup pour elle de pallier Elle a ses passions, ses préjugés, sa routine, et il semble que l'expérience ne lui apprenn rien. Combien de fautes ont été faites ! Com bien de fois elles ont été répétées ! Et o les répète encore !

Cependant l'Europe s'éclaire. Il y a u gouvernement qui voit les abus, qui so aux moyens d'y remédier ; et ce seroit pla au monarque de montrer la vérité. Voi donc le moment où tout bon citoyen doit chercher. Il suffiroit de la trouver. Ce n'e plus le temps où il falloit du courage po l'oser dire, et nous vivons sous un règne la découverte n'en seroit pas perdue.

FIN DE CE VOLUME.

TABLE

ES MATIÈRES.

LE COMMERCE

T LE GOUVERNEMENT.

PREMIÈRE PARTIE.

OBJET DE CET OUVRAGE, *page* 1.

CHAPITRE PREMIER.

Fondement de la valeur des choses, page 3.

OMMENT on juge de l'abondance, de la surabondance, et de la disette. Surabondant utile, et rabondant inutile. Besoins naturels, et besoins ctices. La valeur des choses est fondée sur leur ilité, sur le besoin que nous en avons, ou sur sage que nous en pouvons faire. Elles ont plus valeur dans la rareté, et moins dans l'abonnce. Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur reté ou de leur abondance. Quelque abondante e soit une chose, elle a de la valeur si elle est ile. Deux sortes de valeur, l'une naturelle et utre factice. La valeur est avant l'échange.

Observations sur la manière de traiter la scie économique.

CHAPITRE II.

Fondement du prix des choses, page 26.

Comment on estime qu'une certaine quanti d'une chose vaut une certaine quantité d'u autre. Cette estime est ce qu'on nomme pri Dans les échanges, les choses n'ont pas un pr absolu. Elles sont réciproquement le prix les un des autres. Il ne faut pas confondre *prix* et *va leur*. Nos besoins donnent la valeur. Nos échang donnent le prix.

CHAPITRE III.

De la variation des prix, page 32.

Le prix des choses varie, 1°. en raison de l'a bondance, 2°. En raison de la concurrence. L choses n'ont donc pas un prix absolu.

CHAPITRE IV.

Des marchés ou des lieux où se rendent ceu qui ont besoin de faire des échanges, page 36.

Marchés. Comment on y règle le prix de chaq chose. Comment les prix varient d'un marché l'autre. Il seroit inutile et même dangereux d vouloir empêcher ces variations. Les variation

TABLE

DES MATIÈRES.

LE COMMERCE

ET LE GOUVERNEMENT.

PREMIÈRE PARTIE.

OBJET DE CET OUVRAGE, *page* 1.

CHAPITRE PREMIER.

Fondement de la valeur des choses, page 3.

Comment on juge de l'abondance, de la surabondance, et de la disette. Surabondant utile, et surabondant inutile. Besoins naturels, et besoins factices. La valeur des choses est fondée sur leur utilité, sur le besoin que nous en avons, ou sur l'usage que nous en pouvons faire. Elles ont plus de valeur dans la rareté, et moins dans l'abondance. Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance. Quelque abondante que soit une chose, elle a de la valeur si elle est utile. Deux sortes de valeur, l'une naturelle et l'autre factice. La valeur est avant l'échange.

Observations sur la manière de traiter la s
économique.

CHAPITRE II.

Fondement du prix des choses, page 2

Comment on estime qu'une certaine qu
d'une chose vaut une certaine quantité
autre. Cette estime est ce qu'on nomme
Dans les échanges, les choses n'ont pas un
absolu. Elles sont réciproquement le prix les
des autres. Il ne faut pas confondre *prix* et
leur. Nos besoins donnent la valeur. Nos éch
donnent le prix.

CHAPITRE III.

De la variation des prix, page 32.

Le prix des choses varie, 1°. en raison de
bondance, 2°. En raison de la concurrence.
choses n'ont donc pas un prix absolu.

CHAPITRE IV.

*Des marchés ou des lieux où se rendent ce
qui ont besoin de faire des échanges*, page 35

Marchés. Comment on y règle le prix de chaq
chose. Comment les prix varient d'un marché
l'autre. Il seroit inutile et même dangereux d
vouloir empêcher ces variations. Les variati

grandes et subites ont des inconvéniens. Comment en général les prix varient peu. Comment ils se règlent lorsque le commerce jouit d'une liberté entière.

CHAPITRE V.

Ce qu'on entend par commerce, page 42.

Le commerce est l'échange qu'on fait d'une chose pour une autre. Les choses qu'on échange ont tout-à-la-fois, sous divers rapports, prix et marchandises. Ceux qui échangent sont respectivement vendeurs et acheteurs. Le commerce suppose, d'un côté, production surabondante, et de l'autre consommation à faire. Comment il se fait immédiatement entre les producteurs et les consommateurs. Comment les producteurs et les consommateurs le font par l'entremise des commissionnaires. Comment ils le font par l'entremise des marchands. C'est le surabondant des producteurs ou des colons qui fait tout le fond du commerce. Différentes espèces de commerce et de marchands. Ces espèces de marchands ne diffèrent que du plus ou du moins.

CHAPITRE VI.

Comment le commerce augmente la masse des richesses, page 52.

La terre est l'unique source des richesses. Mais elle ne devient une source abondante que lors-

qu'elle est rendue fertile par le travail de l'homme. Si, dans les échanges, on donnoit toujours valeur égale pour valeur égale, le commerce n'augmenteroit pas la masse des richesses. Mais on donne toujours moins pour plus. Pourquoi on est porté à penser le contraire? Par les échanges, ce qui n'étoit pas richesse devient richesse. Les commerçans augmentent dans la masse des richesses.

CHAPITRE VII.

Comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux arts, et comment les arts augmentent la masse des richesses, page 61.

Choses de première nécessité, et choses de seconde nécessité. Un peuple est sans arts, lorsqu'il se borne aux choses de première nécessité. Les arts commencent avec l'usage des choses de seconde nécessité; alors il se forme plusieurs classes de citoyens: toutes ces classes concourent à augmenter la masse des richesses. L'industrie des marchands et des artisans est un fonds de richesses autant que l'industrie des colons.

CHAPITRE VIII.

Des salaires, page 68.

Comment se règle le salaire du marchand. Comment se règle le salaire de l'artisan. Pourquoi on doit aux uns des salaires plus forts qu'aux autres.

Les salaires règlent les consommations que chacun peut faire suivant son état. Tous les citoyens sont salariés respectivement les uns des autres.

CHAPITRE IX.

Des richesses foncières et des richesses mobilières, page 73.

Deux espèces de richesses, les unes foncières et les autres mobilières. Les richesses foncières sont des richesses du premier ordre. Les richesses du second ordre sont de vraies richesses. Le colon produit les richesses foncières, et l'artisan produit les richesses mobilières. Comment s'apprécie la valeur des ouvrages de l'art. Les richesses foncières se remplacent, les richesses mobilières s'accumulent.

CHAPITRE X.

Par quels travaux les richesses se produisent, se distribuent et se conservent, page 83.

Comment le colon et l'artisan s'enrichissent par leurs travaux. Comment ils sont riches relativement à leur état. Pourquoi les travaux de l'artiste ont plus de valeur que ceux de l'artisan. Travaux des marchands. Tous ces travaux ont besoin d'une puissance qui les protège. Travaux de cette puissance. Salaire qui lui est dû. Tous les travaux sont utiles quand tout est dans l'ordre.

CHAPITRE XI.

Commencement des villes, page 90.

Comment le plus petit nombre s'approprie les terres. Les propriétaires régissent eux-mêmes leurs terres, ou les font régir. Le régisseur est un fermier à qui il est dû un salaire. Comment le fermier juge de la portion qu'il peut donner au propriétaire. Les propriétaires s'établissent dans les lieux où se tenoient les marchés, et fondent les villes. Ils font alors de plus grandes consommations. En conséquence il y a plus d'industrie. Proportion qui s'établit entre les productions et les consommations.

CHAPITRE XII.

Du droit de propriété, page 97.

Droit de propriété du colon sur les fonds de terre. Ceux qui les cultivent acquièrent sur le produit un droit de co-propriété. Dans toute entreprise, il y a également une propriété sur les fonds et une propriété sur le produit. Tous les citoyens sont, chacun en raison de son travail, co-propriétaires des richesses de la société. Les droits de propriété sont sacrés. Le propriétaire d'une terre a le droit d'en disposer après lui.

CHAPITRE XIII.

Des métaux considérés comme marchandises, page 104.

Pourquoi l'or, l'argent et le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus. Pourquoi on a été plus long-temps à connoître l'usage du fer. Les métaux ont une valeur comme matière première, et comme matière mise en œuvre. Valeur d'une matière commune, travaillée grossièrement. Sa valeur lorsqu'elle est mieux travaillée. Les métaux plus rares ont plus de valeur. Leur valeur est relative aux usages qu'on en fait. Cette valeur croît lorsqu'ils deviennent un objet de curiosité. Elle croît encore lorsqu'ils servent à l'ornement. Ils ne sont devenus monnoie que parce qu'ils sont marchandise.

CHAPITRE XIV.

Des métaux considérés comme monnoie, pag. 111.

A l'origine des sociétés, les peuples n'avoient point de mesures. Ils n'en avoient pas besoin. Ils ont des mesures lorsqu'ils ont des marchands. L'usage de ces mesures les a portés à croire que les choses ont une valeur absolue. Comment les marchands ont donné lieu à cette méprise. Valeur des métaux comparés les uns aux autres. Comment ils deviennent la mesure commune de toutes les valeurs. Le fer étoit le moins propre

à cet usage. Le cuivre y étoit plus propre. Aucun n'y étoit plus propre que l'or et l'argent. Ce n'est pas arbitrairement qu'ils ont été employés à cet usage. Comment, par cet emploi des métaux, la masse des richesses s'est accrue. Comment une portion de métal d'un certain poids devient le prix d'une marchandise. Cette innovation contribue à faire regarder les valeurs comme absolues. Cependant elle fait juger avec plus de précision du prix de chaque chose. Cet avantage n'étoit pas sans inconvéniens, lorsque les métaux n'etoient employés que comme marchandise. Métaux employés comme monnoie. En devenant monnoie, les métaux n'ont pas cessé d'être marchandise. Comment l'usage de la monnoie d'or et d'argent est une preuve de richesse. En quel sens une abondance d'or et d'argent est une richesse. Ceux qui regardent l'or et l'argent comme signes représentatifs de la valeur des choses, s'expriment avec peu d'exactitude.

CHAPITRE XV.

Que l'argent, employé comme mesure des valeurs, a fait tomber dans des méprises sur la valeur des choses, page 123.

Si on eût toujours commercé par échange, et sans argent, il eût été naturel de juger qu'on échange moins contre plus. Quand l'argent a été employé comme mesure commune, il a été naturel de juger qu'on échange valeur égale contre

valeur égale. Mais, pour juger si on donne moins ou plus, il faut considérer si ce qu'on donne est surabondant ou nécessaire. L'erreur où l'on tombe à ce sujet vient de ce qu'on est porté à regarder l'argent comme mesure absolue de toutes les valeurs. C'est l'inégalité des valeurs qui donne lieu aux échanges. Comment l'argent peut être considéré comme chose nécessaire, ou comme chose surabondante. Pourquoi le prix des choses nécessaires est toujours bas en comparaison du prix des choses superflues.

CHAPITRE XVI.

De la circulation de l'argent, page 132.

Ce qu'on entend par circulation de l'argent. L'argent ne circule qu'autant qu'il s'échange. Tout l'argent qui est dans le commerce circule. Il y a toujours dans l'état un argent qui ne circule pas. Il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans la circulation. Il seroit même avantageux qu'il y en eût moins. Réservoirs qui servent à cette circulation. 1°. Les fermiers. 2°. Les propriétaires. 3°. Les marchands et les artisans. Le crédit tient lieu d'argent. Les fermiers peuvent faire sans argent presque tous les frais de culture. C'est pourquoi l'argent circule peu dans les campagnes. Les villes sont les grands réservoirs de la circulation. Quantité d'argent nécessaire au commerce. Cette quantité doit varier suivant les circonstances. Dans les grandes entreprises de commerce, il faut moins

d'argent à proportion que dans les petites. Dans les petites, il en faut moins à proportion que la circulation est moins rapide. On ne peut rien assurer sur la quantité d'argent qui est dans la circulation. Circulation de l'argent par le change.

CHAPITRE XVII.

Du change, page 145.

Les opérations du change doivent s'expliquer d'elles-mêmes. Lettres de change. Agens de change ou banquiers. Le banquier a droit à un salaire. Mais il ne peut abuser de l'ignorance du public. Créance. Comment plusieurs créances disparoissent par un virement de parties. Comment plusieurs dettes se soldent par une seule lettre de change. Les dettes réciproques entre les villes règlent toutes les opérations du change. Les dettes réciproques sont égales ou inégales. Lorsque les dettes sont égales, le change est au pair, et se fait somme égale pour somme égale, mais non pas valeur égale pour valeur égale. Comment le change est au-dessus du pair dans la ville qui doit. Comment il est au-dessous dans la ville à qui il est dû. Le change n'est qu'un achat, et les banquiers ne sont que des marchands d'argent. Prix du change. Comment il se règle entre les négocians. Comment dans le change une somme est le prix d'une somme égale ou même d'une plus grande. Avantage des banquiers dans le change. Comment le résultat entre négocians peut être,

après quelque temps, le même à-peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair. Circonstances qui font varier le prix du change. Cours du change. Spéculations des banquiers. Exemple. Langage des banquiers lorsque le change se fait de nation à nation. Moyens qu'on peut mettre en usage pour faire de grands bénéfices dans le change.

CHAPITRE XVIII.

Du prêt à intérêt, page 171.

L'argent a un produit. C'est sur ce produit que les commerçans trouvent leur subsistance ou leur salaire. La concurrence règle ce produit. Ce produit sera grand quand le commerce se fera par des entrepreneurs propriétaires de leurs fonds. Avancer à un marchand un fonds de marchandises, ou lui avancer de l'argent pour acheter ce fonds, c'est la même chose. Celui qui avance un fonds de marchandises est en droit d'en retirer un profit ou un intérêt. Celui qui avance l'argent pour acheter ce fonds est donc en droit d'en retirer un intérêt. Raisonnement des casuistes sur le prêt à intérêt. Conduite des législateurs à cet égard. Cause de l'erreur des casuistes et des législateurs. L'intérêt peut être plus haut ou plus bas, et la puissance législative doit en permettre toutes les variations. Il hausse et baisse dans la proportion où est l'argent qu'on demande à emprunter avec l'argent qu'on offre de prêter. Cette proportion varie suivant les circonstances.

L'intérêt se règle dans les places de comm
et ne doit se régler que là. C'est une chos
laquelle la puissance législative ne doit rien
tuer. L'intérêt est plus bas lorsque la confi
est grande. Lorsque la confiance est moins gr
l'intérêt est plus haut. Intérêt clandestin
odieux. Intérêt qu'on exige publiquement e
est honnête. Intérêt usuraire.

CHAPITRE XIX.

*De la valeur comparée des métaux dont
fait les monnoies*, page 188.

Les métaux sont rares ou abondans, sui
la quantité plus ou moins grande, et sui
qu'on les emploie à plus ou moins d'usages. L
valeur relative se règle dans les marchés.
n'éprouve pas des variations brusques. Cons
le rapport de l'or à l'argent peut être le m
chez plusieurs nations. Le gouvernement est f
d'évaluer ces métaux comme on les évalue d
les marchés.

CHAPITRE XX.

Du vrai prix des choses, page 196.

Les mêmes principes qui déterminent le p
de l'or et de l'argent, déterminent le vrai p
de chaque chose. Supposition de plusieurs p
vinces qui se sont interdit tout commerce e

ır. Le prix du blé est haut dans une pro-
ce où les récoltes ne sont jamais suffisantes,
elle se dépeuple. Il est bas dans une province
les récoltes sont toujours abondantes, et la
ture se dégrade. Il est moyen dans une
vince où les recoltes, années communes, sont
isantes : mais il est sujet à de grandes varia-
ns. Quoique chacun de ces prix soit le vrai
ır la province où il a cours, aucun ne
roit être le vrai pour toutes trois. Le même
x ne sera le vrai pour toutes trois, que lors-
elles commerceront entre elles avec une liberté
ine et entière. Pour juger avec précision du
i prix, il ne faut considérer les achats et
ventes que dans le marché commun. Un
me prix pourroit être le vrai pour toutes les
vinces de la France. Le blé n'a pas un vrai
x pour toute l'Europe. Le vrai prix ne varie
entre deux termes peu distans. Quand le
x n'est pas le vrai, il peut être vil ou exces-
Effets qui en résultent. Effets que produiroit
vrai prix.

CHAPITRE XXI.

Du monopole, page 214.

Dans le commerce des superfluités, le mono-
le n'est jamais illicite, quelque prix qu'on
ette aux ouvrages. Dans le commerce des
oses nécessaires, il est toujours odieux. Le
ai prix des superfluités ne peut être un prix
rmanent. Le prix des choses nécessaires ne

pent être permanent avec le monopole. La liberté du commerce peut seule empêcher le monopole. Il est de l'intérêt de tous qu'il y ait dans chaque branche du commerce le plus grand nombre de marchands. Il y a monopole lorsque le nombre des marchands n'est pas aussi grand qu'il pourroit l'être. Comment en Europe tout le commerce se fait par des monopoleurs.

CHAPITRE XXII.

De la circulation des blés, page 222.

Deux sortes de disette. Dans quelle quantité le blé doit être porté au marché. Lorsqu'il y est porté en trop grande ou en trop petite quantité, il y a lésion pour les cultivateurs et pour le peuple. Circulation des blés. Comment le versement se fait de proche en proche. Comment il se fait à distance. Pour faire circuler les blés il faut des marchands. Connoissances qui leur sont nécessaires. Mesures qu'ils ont à prendre. Deux sortes de marchands de blés. Comment ils font leur commerce. Que le monopole des blés ne peut pas se faire lorsque le commerce est parfaitement libre.

CHAPITRE XXIII.

Le blé considéré comme mesure des valeurs, p. 235.

L'argent n'est pas une mesure d'après laquelle on puisse, d'une époque à une autre, apprécier

les valeurs. Il n'ost pas même une mesure d'après laquelle on puisse toujours apprécier les valeurs d'un lieu à un autre. Le blé seul est cette mesure. Mais il n'est cette mesure que dans la supposition où le commerce se seroit toujours fait avec une liberté entière et permanente. Il seroit avantageux que le prix des baux se payât en denrées.

CHAPITRE XXIV.

Comment les productions se règlent d'après les consommations, page 242.

Objet de ce chapitre et des suivans. Les citoyens dépendent tous les uns des autres. Comment tous dépendent des propriétaires. Comment tous dépendent des fermiers. Comment tous dépendent des artisans. Comment tous dépendent des marchands. Comment l'ordre naît de cette dépendance mutuelle. Les goûts des propriétaires sont la règle des fermiers, des artisans et des marchands. Tant que ces goûts sont les mêmes, on cultive les mêmes productions et les mêmes arts. Lorsque ces goûts changent, de nouvelles consommations donnent naissance à de nouvelles productions et à de nouveaux arts. Alors un plus grand commerce fait prospérer l'état.

CHAPITRE XXV.

De l'emploi des terres, page 251.

Dans quelle proportion les productions se mul-

tiplient. Productions portées au dernie
d'abondance. Alors les productions ne
devenir plus abondantes, dans un gen
parce qu'elles sont plus rares dans un a
population est plus ou moins grande,
l'emploi des terres, et suivant que chaqu
consomme plus ou moins. Peuple qui
des besoins naturels. Par l'emploi qu'il f
terres, il proportionne les productions a
sommations. Il est dans l'abondance, et il
plie. Dernier terme de la population. Co
les consommations qui se multiplient av
besoins changent l'emploi des terres. Al
citoyen consomme à lui seul autant qu
sieurs ensemble. Tous, à l'exemple les u
autres, consomment de plus en plus. Co
la population diminue. Pourquoi on aura
à le croire. Comment se fait cette dimin
Lorsque de plus grandes consommations c
gent l'emploi des terres, il n'y a poi
moyens pour entretenir la même popul
Comment on peut juger, par la populatio
la prospérité d'un état. Quel est le plus a
tageux, d'une grande population avec pe
besoins, ou d'une moindre population ave
besoins en plus grand nombre.

CHAPITRE XXVI.

*De l'emploi des hommes dans une société
des mœurs simples*, page 264.

Les deux extrêmes de la population. Art

essaires pour tirer un peuple de la grossièreté. a vie simple est entre deux extrêmes. La vie toit simple avant la fondation des villes, parce ue tous les arts se rapportent à l'agriculture, et u'il y avoit peu de lois. Après la fondation des illes, la vie a continué d'être simple, tant qu'il a eu peu de lois, et que l'agriculture a été n considération. Il faut que les arts fassent assez le progrès pour employer les citoyens qui ne ourroient pas subsister sans travail. Ces progrès e concilieront avec la simplicité, tant que les uvrages seront d'un prix proportionné aux facultés du commun des citoyens. Emploi des ommes dans une société dont les mœurs sont mples. Comment les arts deviennent dangereux ar leurs progrès. Ils ne sont point dangereux, ils sont au contraire utiles, lorsqu'ils procurent aux uns les moyens de subsister en travaillant, et qu'ils n'exposent pas les autres à mber dans la mollesse.

CHAPITRE XXVII.

Du luxe, page 276.

Idée confuse qu'on se fait du luxe. Ce qui est cès aux yeux d'un sauvage n'en est pas un aux eux d'un citoyen. Ce qui paroît excès à quelques citoyens peut ne pas paroître excès à quelques autres. Pourquoi. Le luxe consiste dans les choses que tous les citoyens doivent s'accorder à regarder comme un excès. Il n'y a point d'excès dans l'usage des choses qui sont de nature à

pouvoir être communes à tous. Il y a excès d
l'usage des choses qui sont réservées pour le p
nombre, à l'exclusion du plus grand ; et
excès constitue le luxe. Le luxe peut avoir
dans les choses qu'on fait venir de loin. Il p
avoir lieu dans celles qu'on prend chez une
tion voisine, et dans celles qu'on trouve c
soi. La main-d'œuvre transforme en luxe
choses les plus communes. Effets du luxe, l
qu'il consiste dans des choses qu'on tire de
tranger. Effets du luxe, lorsqu'il consiste dans
choses qu'on tire de son sol et de son indust
Trois sortes de luxe. Luxe de magnificence. L
de commodités. Luxe de frivolités. Combien
faut raisonner mal pour les juger utiles. C
dans la simplicité des mœurs uniquement qu'
nation peut trouver l'abondance, la puissance
le bonheur. Autrefois le luxe étoit plus tolérab
en Asie qu'il ne l'est aujourd'hui en Europe.

CHAPITRE XXVIII.

De l'impôt, source des revenus publics, page 28

Ce qu'on entend par revenus publics ou d
l'état. Tout citoyen doit se rendre utile. Subsid
ou impôts à payer. Deux classes de citoyens
les propriétaires et les salariés. Les propriétair
peuvent payer les subsides. Les salariés ne l
peuvent pas. Si l'on fait payer l'industrie, el
se fait rembourser. Si elle ne se fait pas rem
bourser en entier, l'impôt qu'on met sur elle n'
retombe pas moins sur les propriétaires des ter

e ne doit point payer chez une nation qui sub-
e du produit de son sol. Elle doit payer chez
e nation qui subsiste de son trafic. Mais chez
te nation l'impôt sur l'industrie est un vice
érent à la constitution de l'état. Chez une na-
n, riche par son sol, ce vice peut être extirpé,
doit l'être.

CHAPITRE XXIX.

s richesses respectives des nations, page 301.

Qu'il ne peut y avoir que deux sortes de ri-
sses. Mais que toutes les richesses sont dues
travail. La nation la plus riche est celle où
travaille le plus. Un peuple, pour être aussi
ne qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes
espèces de travaux, sans donner de préfé-
ce exclusive à aucun. Combien il seroit avan-
eux aux nations de l'Europe de se conduire
près ces principes. Combien elles ont tort de
rcher à s'enlever mutuellement leurs manu-
tures et leur commerce. Combien elles ont tort
vouloir trouver chacune exclusivement un
éfice dans les échanges qu'elles font. Com-
n elles ont tort de vouloir attirer chacune
z elles l'or et l'argent de l'étranger. Source
ces préjugés. Quel seroit l'avantage d'une
ion qui donneroit au commerce une liberté
ière et permanente, tandis que les autres
lui donneroient qu'une liberté restreinte et
agère.

CHAPITRE XXX.

Récapitulation sommaire de la première partie, page 318.

SECONDE PARTIE.

Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre, d'après des suppositions, page 329.

Objet de cette seconde partie.

CHAPITRE PREMIER.

Répartition des richesses, lorsque le commerce jouit d'une liberté entière et permanente page 332.

Supposition où le commerce jouit d'une liberté entière. Richesses des campagnes. Richesses des villes. Répartition des richesses de campagne à campagne. Répartition des richesses entre les villes. Répartition des richesses entre les citoyens

CHAPITRE II.

Circulation des richesses lorsque le commerce jouit d'une liberté entière, page 352.

Les manufactures produisent une circulation générale de richesses. Circonstances où les provinces marchandes et les provinces agricoles commercent avec le même avantage. Comment le commerce peut se faire avec quelque désavantage pour les provinces agricoles. Comment les avantages se balancent entre les provinces marchandes et les provinces agricoles. Une provin

seroit dans l'erreur, si elle croyoit s'enrichir, en attirant chez elle tout l'or et tout l'argent. Comment les richesses passent et repassent d'une province dans une autre, et se distribuent dans toutes à-peu-près également.

CHAPITRE III.

Mœurs simples d'une nation isolée, chez qui le commerce jouit d'une liberté entière, page 365.

Tous les peuples que nous supposons ont les mêmes mœurs; leurs mœurs sont simples parce qu'ils ne peuvent pas connoître le luxe.

CHAPITE IV.

Atteintes portées au commerce : guerres, page 370.

Divisés par des guerres, les peuples ruinent mutuellement leur commerce. Le peuple conquérant étend sa domination sur des pays qu'il a rendus en partie déserts et incultes, et il dépeuple les provinces. Dégradation de l'agriculture : chûte de plusieurs manufactures.

CHAPITRE V.

Atteintes portées au commerce : douanes, péages, page 374.

Supposition de quatre monarchies. Les quatre monarques établissent des douanes et des péages pour augmenter leurs revenus. Tort qu'ils font au commerce. Ils doublent, ils triplent les taxes, et leurs revenus diminuent. Fraudes des droits, ou contrebande. Gens armés pour empêcher la contrebande et employés pour percevoir les droits.

CHAPITRE VI.

Atteintes portées au commerce : impots sur l'industrie, page 379.

Comment tout fleurit chez une nation, où on ne met point de taxe sur l'industrie. Motif des taxes sur l'industrie Maîtrises et communautés établies à cet effet. Procès entre ces corps. Dépenses auxquelles ils sont forcés. Abus des apprentissages. Mal que font au commerce les maîtrises et les communautés.

CHAPITRE VII.

Atteintes portés au commerce : compagnies privilégiées et exclusives, page 388.

Les privilèges des maîtrises et des communautés sont des droits iniques. On imagine d'accorder de pareils privilèges à des compagnies peu nombreuses. Une compagnie fait le monopole du sel. Aussitôt le prix du sel hausse d'un à huit. On est réduit à contraindre les citoyens à en acheter. Combien ce monopole coûtoit à l'état. Combien il rendoit peu au roi. Autres compagnies de monopoleurs qui font tout renchérir. Naissance du luxe.

CHAPITRE VIII.

Atteintes portées au commerce : impôts sur les consommations, page 394.

Impôts sur les consommations. Le produit n'en

pas aussi grand qu'il le paroît. Les revenus du monarque ne croissent pas en raison de ce produit. Combien ces impôts, onéreux pour le peuple, ruinent l'agriculture. Combien la perception de ces impôts nuit au commerce.

CHAPITRE IX.

Atteintes portées au commerce : variation dans les monnoies, page 413.

Comment on fixe le titre des monnoies. Le droit de battre monnoie appartient au souverain. Bénéfice qui lui est dû. Ce bénéfice doit être borné. Fraude des souverains : ils donnent pour une certaine quantité d'argent une quantité moindre. Autre fraude : ils donnent à une même quantité d'argent une valeur plus haute ou plus basse. Combien ces fraudes nuisent au commerce. Procédé du gouvernement lorsqu'il haussoit et baissoit alternativement la valeur des monnoies. Ce qu'on a droit d'exiger du souverain qui bat monnoie.

CHAPITRE X.

Atteintes portées au commerce : exploitation des mines, page 413.

Comment les richesses des mines font tout renchérir. Ce renchérissement paroît d'abord avantageux. Bientôt il ruine les arts, le commerce et l'agriculture. Le renchérissement ne permet plus d'ex-

ploiter les mines. Avantage de l'exploitation des terres sur l'exploitation des mines. Ce qui arriveroit si l'or et l'argent étoient aussi communs que le fer.

CHAPITRE XI.

Atteintes portées au commerce : emprunts de toutes espèces de la part du gouvernement, page 418.

Création d'impôts à charge au peuple. Emprunts faits aux compagnies privilégiées, plus à charge encore. Rentes viagères et tontines qui multiplient les gens inutiles. Monnoie de papier : abus qu'elle produit. Le gouvernement fait banqueroute. Établissement d'une banque. Comment les actions haussent et baissent. Illusion du public. Chûte de la banque.

CHAPITRE XII.

Atteintes portées au commerce : police sur l'exportation et l'importation des grains, page 430.

Ce qu'on entend par police des grains. Prohibition d'exporter et d'importer. Effets de cette prohibition. Défense d'exporter, et permission d'importer. Effets de ce réglement. L'exportation permise et encouragée. L'importation prohibée. Effets de ce réglement. L'exportation et l'importation tour-à-tour permises ou défendues, suivant les circonstances. Effets de cette police.

CHAPITRE XIII.

Atteintes portées au commerce : police sur la circulation intérieure des grains, page 444.

Les réglemens sur l'exportation et l'importation des blés ont mis dans la nécessité d'en faire sur la circulation intérieure, et le gouvernement est devenu marchand de blé. Fautes qu'il fait. Inconvéniens où il tombe par l'impuissance de connoître si la quantité des blés est suffisante à la consommation. Réglemens qui ôtent toute liberté. Abus qui en naissent. Le gouvernement forcé de créer des compagnies privilégiées pour l'approvisionnement des villes.

CHAPITRE XIV.

Atteintes portées au commerce : manœuvres des monopoleurs, page 455.

On achète le privilége de faire le monopole. Comment les monopoleurs parviennent à vendre seuls. Comment ils mettent la cherté. Monopoleurs qui achètent cher et qui revendent à perte.

CHAPITRE XV.

Atteintes portées au commerce : obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté qu'il lui a ôtée, page 462.

Quand la liberté du commerce a été détruite,

il faut du temps pour la rétablir. Mauvais raisonnemens de ceux qui attribuent la cherté à la liberté. Il ne peut pas y avoir cherté, quand la circulation des grains se fait librement. Préjugés que le gouvernement avoit donnés au peuple. Combien ils étoient contagieux. Il faut attendre que le temps rétablisse l'ordre avec la liberté.

CHAPITRE XVI.

Atteintes portées au commerce : luxe d'une grande capitale, page 471.

Le concours qui se fait dans une grande capitale y renchérit tout. Cause de luxe et de misère. Le luxe réduit à la mendicité un grand nombre d'artisans. Le luxe de la capitale ruine plusieurs provinces.

CHAPITRE XVII.

Atteintes portées au commerce : jalousie des nations, page 481.

Suppositions. Avantage que produit le commerce, lorsqu'il est libre entre plusieurs nations. Motifs des nations jalouses de s'enlever mutuellement le commerce. Combien ces motifs sont peu raisonnables. La concurrence de toutes les nations peut seule faire fleurir le commerce. Les nations jalouses ferment leurs ports aux marchands étrangers. Combien par cette conduite elles se nuisent à elles-mêmes. Les nations arment les unes contre

les autres. Le commerce tombe, et ne se relève plus. Dans l'espérance de le relever, on imagine de créer des compagnies exclusives. Abus qui en résultent. Il est difficile que le commerce fleurisse dans des monarchies. Avantages des républiques marchandes sur les monarchies. Républiques agricoles plus heureuses encore. Commerce avec une nation qui n'attache point de valeur à l'or et à l'argent. Commerce avec une nation éloignée qui cultive les arts, ou commerce de l'Inde. Nouveau genre de luxe. Commerce lucratif pour les marchands et onéreux pour l'état. Compagnies exclusives pour faire ce commerce. Comment ce commerce, lucratif pour des négocians particuliers, est ruineux pour des compagnies exclusives. Comment ces compagnies se soutenoient dans les républiques marchandes, où elles avoient les mêmes vices que dans les monarchies. Toutes les nations font à l'envi le commerce de l'Inde. Le trafic ne doit pas être encouragé exclusivement. Désordre général. Pour relever le commerce, on propose de permettre l'exportation et l'importation des blés. Nations chez lesquelles la liberté du commerce des grains doit produire promptement de grands avantages. Nations chez lesquelles la liberté du commerce des grains ne peut produire que lentement les mêmes avantages. Les gouvernemens, qui se conduisent par des principes de finance, ne peuvent pas s'occuper des moyens de faire fleurir l'agriculture.

LENOX LIBRARY

AUCTIP PRETIOSA FACIT

Bancroft Collect
Purchased